# ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DE CLERMONT MÉTROPOLE

25 rue Kessler - 63000 Clermont-Ferrand
Tél : 04 73 17 36 10 / esa@esacm.fr
www.esacm.fr
Bus : ligne 12 / arrêt : Rabanesse
Tram : arrêt Universités

# Livret de l'étudiant·e
# 2023-2024

## ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DE CLERMONT MÉTROPOLE


- Introduction 4
- Gouvernance, mode d'emploi 6
  - *Réunions pédagogiques et commissions vie de l'établissement* 6
  - *Conseil scientifique, pédagogique et de la vie étudiante* 7
  - *Conseil d'administration* 7
- L'école dans les réseaux des écoles supérieures d'art 8
  - *LeGrandLarge - à l'échelle régionale* 8
  - *ANdÉA - à l'échelle nationale* 8
  - *ELIA - à l'échelle internationale* 9
- Le rôle des étudiant·es 10


## ÉQUIPE ET ÉQUIPEMENTS 13


- Équipe 14
- Intervenant·es et invité·es 26
- Équipements 30
  - *Bibliothèque* 30
  - *FabLab* 32
  - *Ateliers techniques* 33
  - *Salle multimédia* 35
  - *Autres espaces d'accrochage et de travail* 35
  - *Récupérathèque* 36
- Outils et matériel 38


## ORGANISATION DES ÉTUDES 41


- Cursus 42
  - *Structuration des études* 42
  - *Année initiale : objectifs, déroulement* 44
  - *Phase programme (2e et 3e année) : objectifs et déroulement* 46
  - *Phase projet (4e et 5e année) : objectifs et déroulement* 50
- Évaluations 54
  - *Étapes de l'évaluation* 54
  - *Modalités de passage* 55
  - *Grille des unités d'apprentissage et des crédits* 56
- Diplômes 58
  - *DNA option Art* 58
  - *DNSEP option Art* 59
  - *Certificats* 61
  - *Acquis et perspectives* 62
- Mobilité internationale 64
  - *Résidences* 64
  - *Semestre d'études et stages* 65
- Mises en situations 68
  - *Pendant le cursus* 68


## RECHERCHE 70


- La recherche à l'ÉSACM 70
- Coopérative de recherche 2023-2024 71


## DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES 79


- Fabriques 81
- Prismes 93
- Focus 99
- Autres enseignements 129
  - *Point film* 130
  - *Point musiques* 131
  - *Point de fuite* 132
  - *Conférences et présentations* 133
  - *Langues étrangères* 134
  - *Écrit et Essai* 136
  - *Initiation et méthodologie de la recherche* 140
  - *Réalités de l'art* 144
  - *Parlons travail* 147
  - *Assistanats de diplômes* 148
  - *Crédits libres et mobilité d'études* 150
  - *Stages et résidences* 152


## CALENDRIERS ET PLANS 155

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES 167


- Vie étudiante (bourses, hébergement, restauration, santé...) 168
- Règlement intérieur 175
  - *Organisation de la formation* 176
  - *Règles de discipline* 191
  - *Fonctionnement et utilisation des locaux et du matériel* 193
  - *Charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes, et la lutte contre toutes les formes de discrimination* 198

# INTRODUCTION

**L'ÉSACM** est une école supérieure d'art publique. Elle a pour mission de garantir la diversité, notamment dans l'accès à son cursus, la parité et de veiller à l'égalité des chances tout au long de son cursus. En ce sens, il a été décidé de maintenir des droits d'inscription modestes, de donner à chaque étudiant·e diplômable une bourse de production grâce à l'aide de la Fondation d'entreprise Michelin, et de faciliter l'acquisition des matériaux et l'accès aux outils nécessaires à chacun·e. Cette vision démocratique de l'enseignement artistique engage une responsabilité individuelle et collective face aux enjeux climatiques actuels. En ce sens, l'école a favorisé l'émergence d'une récupérathèque afin de concevoir de manière plus durable le cycle d'usage des matériaux.

L'école est  gouvernée par un Conseil d'administration (CA) et un Conseil scientifique, pédagogique et de la vie étudiante (CSPVE) dans lesquels vous êtes représenté·es par vos élu·es. En choisissant de vous former au sein de cette école, vous devenez les acteur·rices à part entière de la gouvernance de l'établissement et il est essentiel que vous y preniez une part active. La Présidente élue du Conseil d'administration est Isabelle Lavest, Maire-Adjointe de la ville de Clermont-Ferrand et Vice-Présidente de Clermont Auvergne Métropole chargée de la politique culturelle. L'école est un service public principalement financé par les collectivités territoriales. Grâce aux financements de Clermont Auvergne Métropole, l'État via la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Ville de Clermont-Ferrand et le mécénat, l'école peut garantir un taux d'encadrement important qui met votre projet personnel au cœur de la pédagogie.

L'école est agréée par le ministère de la Culture et permet l'obtention de deux diplômes d'État : le DNA (Diplôme National d'Art - grade licence), et le DNSEP (Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique - grade master) délivrés respectivement à l'issue des 3e et 5e années.

Ces deux diplômes ne sont pas une finalité mais scandent votre parcours au sein de l'école. Si celle-ci a pour vocation de former des artistes, le cursus qu'elle met en œuvre permet aussi d'accéder à divers métiers de l'art et de la culture et permet à chacun·e d'engager un parcours professionnel singulier.
Le DNSEP permet de poursuivre des études vers d'autres masters, notamment professionnels, vers les 3es cycles des écoles d'art ou des universités.

La recherche en art permet de penser des questions par les formes plastiques et la théorie. Elle s'engage après le diplôme de 5e année mais dès le master, vous pouvez prendre part aux programmes de recherche portés par l'école. La recherche nourrit l'école autant qu'elle est irriguée par elle. L'ÉSACM est dotée d'une Coopérative de recherche qui rassemble une dizaine de chercheur·euses, dont certain·es préparent en 3 ans un Diplôme Supérieur de Recherche en Art (DSRA). Cette Coopérative organise des conférences, des séminaires, des voyages, des workshops, produit des publications, des spectacles, des expositions, afin de mettre en œuvre une recherche en art par l'art.

Seule école d'art en Auvergne, l'ÉSACM fait partie du réseau des 44 écoles supérieures d'art en France et a rejoint le réseau des écoles de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. L'ÉSACM est au centre de l'écosystème de la culture et de l'art contemporain en Auvergne et participe à son inscription dans un vaste réseau professionnel d'échanges et de partenariats au niveau régional, national et international. L'ÉSACM collabore régulièrement avec les associations et structures culturelles du territoire : Les Ateliers, Artistes en résidence, La Tôlerie, le Fonds Régional d'Art Contemporain, le Festival International du Court Métrage, le Centre d'art du Creux de l'Enfer à Thiers ou celui de l'Abbaye Saint-André à Meymac.
Membre associé de l'établissement expérimental « Université Clermont Auvergne », l'école prend part au travail de coopération entre tous les acteur·rices de l'enseignement supérieur et de la recherche à Clermont. Nous partageons avec eux des réflexions et des actions communes concernant la vie étudiante, la formation, la recherche et les échanges internationaux.

L'élaboration d'un projet « international » pour notre école doit permettre à chacun·e d'enrichir son expérience du monde contemporain. Pour être les artistes et les acteur·rices de l'art de demain, il est essentiel d'aller à la rencontre des multiples réalités du monde d'aujourd'hui. La mondialisation de l'art et de la culture produit certes une uniformisation, mais aussi de multiples formes et points de vue, et une diversité à la rencontre de laquelle il est nécessaire d'aller. Les étudiant·es de master peuvent ainsi, en répondant à des appels à candidature initiés par l'école, être accueilli·es en résidence de création en France ou à l'étranger.

Nous espérons donc que vous saurez mettre à profit durant vos années d'études à l'ÉSACM tout ce que l'école peut vous apporter en tant qu'espace de partage, d'expérimentation, de rencontres, de possibilités, de création permettant l'émergence de singularités, d'idées et de formes.

# GOUVERNANCE, MODE D'EMPLOI

## EPCC, FINANCEMENTS ET GOUVERNANCE

L'École supérieure d'art de Clermont Métropole est un Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) financé par Clermont Auvergne Métropole, l'État (via la Direction Régionale des Affaires Culturelles), la Ville de Clermont-Ferrand, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le mécénat. Elle est dirigée par un·e directeur·rice qui porte la responsabilité, notamment juridique, de l'établissement, délivre les diplômes, dirige les services de l'établissement, et ordonne les dépenses et les recettes. Il initie et met en œuvre le projet pédagogique et scientifique de l'école.
L'EPCC est régi par des statuts et par des délibérations votées par le Conseil d'administration, instance délibérative. Le Conseil scientifique, pédagogique et de la vie étudiante (CSPVE) oriente le projet d'établissement et remet des avis au Conseil d'administration, il n'a pas voix délibérative. Dans chacun de ces conseils, les enseignant·es, les personnels administratif et technique et les étudiant·es sont représenté·es par des membres élu·es.

## RÉUNIONS PÉDAGOGIQUES & COMMISSIONS VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

Pour l'année 2023-2024, il a été convenu d'expérimenter une nouvelle organisation de la gouvernance de l'école en scindant ce qu'était la commission pédagogique en deux :

• Réunions pédagogiques :
Elles rassemblent 2 à 3 fois par semestre l'ensemble des étudiant·es d'une année autour du(es) coordinateur·rice(s) d'année et du responsable générale des études et de la vie étudiante, et permettent de faire les points sur le bon déroulement de l'année, de transmettre les informations générales sur les échéances à venir et d'échanger autour des interrogations des étudiant·es, des difficultés rencontrées, sujets d'inquiétudes…

• Commissions vie de l'établissement :
Elle rassemblent 2 à 3 fois par semestre au moins un·e délégué·e étudiant·e par année, un·e représentant·e de la coordination de la Coopérative de recherche, les coordinateur·rices d'année, le responsable des études et de la vie étudiante, la secrétaire générale, le régisseur du bâtiment et de la pédagogie, la responsable des mobilités, la bibliothécaire, le responsable des expositions et des partenariats, la responsable de la communication, l'assistante pédagogique, l'assistante de direction. Cette commission permet d'échanger autour des problématiques d'ensemble qui se posent en terme de vie de l'établissement, qu'elles concernent des aspects pédagogiques, administratifs, pratiques… À l'issue de chaque commission, un compte rendu est diffusé aux membres. Les délégué·es sont chargé·es de le diffuser au sein de leur promotion.

Ces deux instances permettent de faire éventuellement remonter des problématiques qui seront abordées selon leurs nature en journées pédagogiques avec l'ensemble de l'équipe enseignante ou lors du Conseil scientifique, pédagogique et de la vie étudiante (CSPVE).

### COORDINATEUR·RICES

Le·la coordinateur·rice est l'interlocuteur·rice privilégié·e des étudiant·es ou de leurs représentant·es et constitue le relais entre les enseignant·es et les étudiant·es. Il gère les propositions pédagogiques et le rythme de l'année.

Pour l'année universitaire 2023/2024 :
- 1ère année : Serge LHERMITTE / Nelly GIRARDEAU
- 2e année : Armand JALUT
- 3e année : Anthony POIRAUDEAU
- 4e année : Alex POU
- 5e année : Clémence AGNEZ



## LE CONSEIL SCIENTIFIQUE, PÉDAGOGIQUE ET DE LA VIE ÉTUDIANTE (CSPVE)

Le CSPVE se réunit au moins deux fois par an, et est consulté sur tout ce qui touche à la vie pédagogique et scientifique de l'établissement. Ses travaux sont présentés par le directeur au Conseil d'administration.

Il est composé :
- du.de la directeur·rice qui préside le Conseil
- 2 enseignant·es coordinateur·rices des années sanctionnées par un diplôme
- 1 représentant·e de la coordination collégiale de la recherche élu·e pour une période d'un an renouvelable
- le·la responsable des études
- le·la responsable des expositions et des partenariats
- 4 personnalités extérieures qualifiées désignées par le·la directeur·rice
- 4 représentant·es des enseignant·es élu·es pour une période de 3 ans renouvelable
- 5 représentant·es des étudiant·es élu·es au sein de chaque année du cursus pour une période d'un an renouvelable
- 1 représentant·e des chercheur·euses en résidence élu·e pour une période d'un an renouvelable
- 2 représentant·es des personnels administratif et technique élu·es pour une période de 3 ans renouvelable.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Le Conseil d'administration donne les orientations générales de l'établissement à travers son projet pédagogique et de recherche. Il vote l'ensemble des règlements et droits qui gèrent la vie de l'établissement, ainsi que le budget. Il vote pour toutes modifications du personnel permanent et nomme le·la directeur·rice.

Le Conseil d'administration est composé de :
- 3 représentant·es de l'Etat
- 5 représentant·es de Clermont Auvergne Métropole
- le Maire de la Ville de Clermont-Ferrand ou son·sa représentant·e
- 1 représentant·e de la Ville de Clermont-Ferrand
- 4 personnalités qualifiées
- 2 représentant·es des personnels pédagogiques
- 1 représentant·e des personnels administratif et technique
- 2 représentant·es des étudiant·es.

Siègent donc au Conseil d'administration, réunies sous la présidence de :
- Mme Isabelle LAVEST, Maire-Adjointe de la ville de Clermont-Ferrand et Vice-Présidente de Clermont Auvergne Métropole chargée de la politique culturelle

les personnalités suivantes :
- M. Joël MATHURIN, Préfet du Puy-de-Dôme
- M. Denis DECLERCK, Sous-directeur des enseignements spécialisés et supérieurs et de la recherche au sein de la Direction Générale de la Création Artistique - Ministère de la Culture
- M. Marc DROUET, Directeur Régional des Affaires Culturelles de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Ministère de la Culture
- M. Rémi CHABRILLAT, Élu et représentant du Maire de la ville de Clermont-Ferrand
- M. Jérôme AUSLENDER, Élu de Clermont Auvergne Métropole
- Mme Dominique BRIAT, Élue de Clermont Auvergne Métropole
- Mme Sondès EL HAFIDHI, Élue de la Ville de Clermont-Ferrand
- Mme Chantal LELIÈVRE, Élue de Clermont Auvergne Métropole
- Mme Fabienne VOUTE, Élue de Clermont Auvergne Métropole

Personnalités qualifiées :
- M. Mathias BERNARD, Président de l'Université Clermont Auvergne
- Mme Aurore CLAVERIE, Directrice de La Métive à Moutier-d'Ahun
- M. Frédéric LORPHELIN, directeur Immobilier France et Directeur des Sites Tertiaires du Groupe Michelin
- Mme Aurélie VOLTZ, Directrice du Musée d'Art moderne et contemporain de Saint-Étienne

Membres élu·es :
- 2 représentant·es du personnel pédagogique élu·es pour une période de 3 ans renouvelable
- 1 représentant·e des personnels administratif et technique élu·e pour une période de 3 ans renouvelable
- 2 représentant·es des étudiant·es élu·es pour une période d'un an renouvelable.

# L'ÉCOLE DANS LES RÉSEAUX DES ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART

## À L'ÉCHELLE RÉGIONALE LEGRANDLARGE

L'association LeGrandLarge regroupe les cinq écoles d'art et de design de la région Auvergne-Rhône-Alpes dans le but de faciliter la professionnalisation de leurs diplômé.es. Elle joue un rôle déterminant dans le lancement de la carrière de jeunes artistes. Elle travaille avec tous les acteur·rices de l'art contemporain, de la création et de la jeunesse. Elle est inclusive, fédérative, et vise l'objet commun « jeune création » dans une logique collaborative et contributive.
Tout au long de l'année, LeGrandLarge organise des visites pour les acteur·rices du monde de l'art dans les 26 ateliers dont elle assure la gestion à Lyon, dans le quartier de Gerland. Galeristes, collectionneur·euses, directeur·rices de musées ou de centres d'art, fondations, journalistes, commissaires d'exposition, entreprises, critiques d'art ou encore étudiant·es en art et design, sont invité·es à rencontrer les jeunes artistes, favorisant de futurs projets en région comme à l'international. En lien avec les grands événements de la région (Biennale d'art contemporain, Biennale du design…), LeGrandLarge organise des rencontres et des workshops avec des professionnel·les.
Outre la mise à disposition d'un atelier, les artistes bénéficient de conseils et de moyens techniques et logistiques, d'une aide à la documentation et à la diffusion de leur actualité et d'un accompagnement sur les aspects juridiques et administratifs de leur activité.
Chaque année, l'ÉSACM relais des appels à candidature auprès de ses diplômé.es pour ces ateliers ou d'autres opérations de diffusion de la jeune création auxquelles LeGrandLarge prend part avec d'autres acteur·rices de l'art de la région.

Lola FONTANIÉ et Niloufar BASIRI, diplômées en 2020, y occupent un atelier respectivement depuis 2022 et 2021.

www.legrandlarge.org

## À L'ÉCHELLE NATIONALE ANdÉA

L'Association nationale des écoles supérieures d'art (ANdÉA) a été crée en 1992. Fédérant les écoles supérieures d'art publiques et accueillant en son sein la diversité des acteurs qui en font la richesse et la vie (directeur·rices, administrateur·rices, professeur·es, chefs de services, étudiant·es), l'ANdÉA est à la fois une plateforme de réflexion, une instance de proposition et une force d'affirmation de la spécificité des enseignements supérieurs artistiques.
L'ANdÉA génère une activité multiple à travers notamment des commissions de travail qui réunissent des membres et des acteurs des écoles de toutes catégories. Ces commissions de réflexion sur les questions de la vie étudiante et des écoles, de la recherche, du design, des parcours et pédagogies génèrent un travail de réflexion et d'écriture de chartes et textes qui sont téléchargeables sur le site de l'ANdÉA. Chaque année un séminaire réunit les acteurs des écoles pour des temps de réflexions mêlées et de rencontres.

**Implication et représentation étudiante**
Chaque école nomme ses représentant·es à l'ANdÉA : le·la directeur·rice, le·la responsable des études, l'administrateur·rice, les professeur·es élisent trois représentant·es, les étudiant·es élisent un·e représentant·e. Chaque membre, qu'il soit nommé pour sa fonction ou élu, fait partie de l'assemblée générale de l'association et à ce titre, vote.

Lors des différentes réunions de l'ANdÉA ou dans des groupes d'échanges rassemblant les représentant·es étudiant·es des autres écoles, vous aurez la possibilité de contribuer aux réflexions et d'être force de propositions sur les grands enjeux des écoles d'art d'aujourd'hui et de demain.

www.andea.fr

## À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE ELIA

European League of Institutes of the Arts est un réseau européen qui favorise les échanges professionnels et le développement de l'enseignement artistique supérieur à l'échelle mondiale. Avec plus de 260 membres dans 48 pays, il représente plus de 300 000 étudiant·es dans toutes les disciplines artistiques.

En privilégiant la transversalité, ELIA milite pour l'enseignement artistique supérieur en responsabilisant et en créant de nouvelles opportunités pour ses membres et en facilitant l'échange de bonnes pratiques.

L'ÉSACM a rejoint ce réseau en 2017.

www.elia-artschools.org

# LE RÔLE DES ÉTUDIANT·ES

Le rôle des étudiant·es est essentiel au bon fonctionnement de l'établissement public.
Pour vous représenter dans les différentes instances, vous allez élire :

- 2 délégué·es pour représenter votre année dans les Commissions pédagogiques ;
- 1 représentant·e de votre année au CSPVE, élu·e avec son·sa suppléant·e (soit 5 binômes élus au total) ;
- 1 représentant·e de votre cycle d'études au Conseil d'administration (soit 2 étudiant·es élu·es représentant respectivement les 1er et 2e cycles) ;
- 1 représentant·e au sein de l'ANdÉA, tous cycles d'études confondus.

Ces représentant·es portent la voix de l'ensemble des étudiant·es et votent en votre nom lors de la tenue des différentes instances de gouvernance. Cette représentation est extrêmement importante et vous permet de pleinement participer à la vie de l'établissement et de contribuer aux réflexions à l'échelle nationale en étant force de propositions et d'échanges.

Lors de ces élections, les étudiant·es auront le souci d'instaurer une représentativité équilibrée, dans le respect de l'obligation de parité qui s'impose dans les conseils de l'école et en veillant à la diversité des genres représentés.

## ÉLECTIONS

À la rentrée, l'élection des délégué·es est organisée au sein de chaque année.

Afin de choisir vos représentant·es dans les deux conseils (CA et CSPVE) et à l'ANdÉA, des élections sont organisées dans le mois qui suit la rentrée dans le respect des règles figurant dans le règlement intérieur de l'EPCC.

**Début de la campagne électorale** :
10 jours avant le scrutin (11 octobre 2023)

Le dépôt des candidatures devra obligatoirement être effectué 8 jours au plus tard avant le scrutin (13 octobre 2023).
Les étudiant·es se présentant au CSPVE doivent dès la campagne électorale constituer un binôme avec leur suppléant·e.

**Élections** :
25 octobre 2023 de 9h à 17h.

- les étudiant·es du 1er cycle (1re, 2e, et 3e années) élisent 1 étudiant·e au CA et 3 binômes au CSPVE (1 par année) ;
- les étudiant·es du 2e cycle (4e et 5e années) élisent 1 étudiant·e au CA et 2 binômes au CSPVE (1 par année).

L'ensemble des étudiant·es élisent un·e représentant·e au sein de l'ANdÉA.

Restitution du Prisme noir, 2023 @ ÉSACM

# ÉQUIPE ET ÉQUIPEMENTS

# ÉQUIPE

**Direction**
NC
Direction par Intérim jusqu'à fin 2023

**Secrétariat général**
Frédérique RUTYNA

**Études et vie étudiante / Référent handicap**
Stéphane BRAMANT

**Admissions et mobilités**
Aurélie BRÜHL

**Programmation artistique, partenariats / Opérateur de la Coopérative de recherche**
Philippe EYDIEU

**La Balise, pôle d'éducation artistique**
Amélie SOUNALET

**Vie professionnelle**
Zoé HALLER

**Bibliothèque**
Sylvie MATHE
bibliothécaire

Sandrine MONANGE
assistante bibliothécaire

**Administration**
Alice ANTUNES
accueil / standard / gestion des cours publics

Delphine BAUD
agent comptable

Pauline BESSE
assistante pédagogie, scolarité et relations internationales

Marc CHAMPOMIER
accueil / standard / gestion des cours publics

Orlane MASTELLONE-RUELLAN
communication / gestion des cours publics

Carole TILLY
assistante de direction

**Services techniques**
Steven ABATI
agent d'entretien

Fabrice BAC
adjoint technique menuiserie

Alexandre BOURNERY
adjoint technique sculpture

Kamel MAKHLOUFI
technicien FabLab

Valérie MENANT
agente d'entretien

Serge PLOUÉ
informaticien / DPO

NC
régie bâtiment et pédagogie / assistant·e de prévention

**Professeur·es**
Clémence AGNEZ
philosophie

Samira AHMADI GHOTBI
dessin / peinture

Rada BOUKOVA
sculpture / espace / installation

Émilie BROUT & Maxime MARION
pratiques numériques / Internet

Régine CIROTTEAU
vidéo / cinéma / performance

Alexis DEGRENIER
musique / son

Nelly GIRARDEAU
vidéo / cinéma

Guillaume HEUGUET
histoire et actualité de l'art

Armand JALUT
peinture / couleur / espace

Camille JUTHIER
sculpture / espace / installation

Serge LHERMITTE
photographie

Cédric LOIRE
histoire et théorie des arts

Michèle MARTEL
histoire de l'art

Cécile MONTEIRO-BRAZ
impression / édition

Marie ORTS
danse / chorégraphie / pratiques performatives

Gyan PANCHAL
sculpture / espace / installation

Anthony POIRAUDEAU
littérature / écriture

Alex POU
vidéo / cinéma

Marion ROBIN
peinture / couleur / espace

Vincent WEBER
danse / chorégraphie / pratiques performatives

**Professeur·es d'anglais**
Fabienne DAUVERGNE
Nhut Nguyet HO
Sandra LOPEZ
Andrew MURRAY
Bana SAKR
Amel AIBOUT

**Assistant·es d'enseignement**
Florence ARRIEU
multimédia / Fablab

Stéphane GANDOLFO
photographie

Fabrice GUÉRINON
vidéo

Clara PULEIO
impression / édition

Geoffrey VEYRINES
musique / son

# ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

## CLÉMENCE AGNEZ

Professeure ▸ philosophie
Coordinatrice pédagogique – 5e année

À l'issue d'un double cursus en philosophie et aux Beaux-arts, Clémence Agnez s'engage auprès de Glassbox en 2011 et en prend la co-direction en 2014. Elle prépare une thèse en philosophie esthétique et politique à Paris Nanterre sous la tutelle d'Anne Sauvagnargues intitulée « Déplacement et prédation, techniques muséales contemporaines et désubjectivation de la figure de l'artiste ».
Elle enseigne la philosophie et l'actualité de l'art à l'école d'art Duperré, à l'Université Paris-8 Saint-Denis et aux Beaux-Arts de Montpellier (ESBA-MoCo), collabore ponctuellement avec la revue Zérodeux et intervient dans différentes écoles d'art et universités.

Que ce soit à Glassbox ou dans le travail de thèse, l'attention se porte sur des formes de production et des pratiques artistiques qui favorisent un décentrement du sujet par le biais de divers appareils culturels (dispositifs techniques, narratifs ou curatoriaux).

## SAMIRA AHMADI GHOTBI

Professeure ▸ dessin

Samira Ahmadi Ghotbi est née en 1985. Elle vit et travaille à Paris.
Elle a commencé ses études à la faculté d'art et d'architecture de Téhéran (Iran). Elle intègre la Coopérative de recherche de l' ÉSACM après avoir obtenu son DNSEP à l'École supérieure d'art de Clermont-Métropole.
"La recherche de Samira Ahmadi Ghotbi s'articule autour d'une exploration de la mémoire individuelle, historique et culturelle. Cette perspective permet à l'artiste d'aborder souvenirs personnels et clichés, traces et résidus du passé, flashs et silences, selon de multiples médiums tels le dessin, la sculpture, la vidéo, la performance ou l'écriture. Selon une réflexion sur la répétition des gestes, les variations que celle-ci induit, elle rejoue des motifs issus d'un imaginaire collectif afin de perturber les frontières entre espace intime et espace public". Anysia Troin-Guis dans la revue Zéro deux n° 104.

Le travail de Samira Ahmadi Ghotbi a été présenté dans plusieurs expositions en Iran et en France.
Elle a été exposée au Centre d'art contemporain le Transpalette, le festival Plastique danse flore, les Laboratoires d'Aubervilliers, la Cité Internationale des arts, le centre d'art contemporaine le Parc Saint Léger, le groupe d'art contemporain d'Annonay, le Centre d'art le Creux de l'enfer, le 63e Salon de Montrouge, la foire Art Paris Art Fair, Teer Art Fair Téhéran et Gallery Vali. Elle a été récemment lauréate de la résidence et la bourse de la Fondation Nina et Daniel Carasso et le fonds de production Enowe-Artagon. Elle est actuellement en résidence dans les ateliers d'artiste de la Villa du Lavoie à Paris.

## FLORENCE ARRIEU

Assistante d'enseignement
artistique ▸ multimédia / FabLab

DNSEP en 1996 aux Beaux-Arts de Clermont-Ferrand.

« … personne n'est enfermé dans un cercle exclusif d'activités et chacun peut se former dans n'importe quelle branche de son choix ; c'est la société qui règle ma production générale et qui me permet ainsi de faire aujourd'hui telle chose, demain telle autre, de chasser le matin, de pêcher l'après-midi, de m'occuper d'élevage le soir et de m'adonner à la critique après le repas, selon que j'en ai envie, sans jamais devenir chasseur, pêcheur, berger ou critique. » (K. M.)

http://arrieu.c.la
insta : 49km2

## RADA BOUKOVA

Professeure ▸ sculpture / espace / installation

Rada Boukova est une artiste plasticienne bulgare qui vit et travaille en France.

Au moyen d'installations, de vidéos ou de projets d'expositions, Rada Boukova s'intéresse aux indices visibles des idéologies omniprésentes. Elle travaille principalement avec des matériaux et objets du commun : tissus, casquettes, tee-shirts, assiettes, ampoules, gadgets en tous genres, sacs plastiques qu'elle transforme en emblèmes synonymes de contradictions.

Son travail a été présenté dans des institutions telles que la Kunsthal 44Møen au Danemark, l'Arter Museum Istanbul, la Kunsthalle Bratislava, le MOCA Taipei, le Salonul de proiecte - MNAC Bucarest, le MUDAC Lausanne, l'ICSP New York, le Palais de Tokyo, Paris. Rada Boukova (avec Lazar Lyutakov) a représenté la Bulgarie à la 58e Biennale de Venise.

## ÉMILIE BROUT & MAXIME MARION

Professeur·e ▸ pratiques digitales

Émilie Brout & Maxime Marion (1984 & 1982, vivent et travaillent à Paris) ont commencé leur collaboration à l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs de Paris.

Leur démarche s'articule largement autour de liens et de rencontres opérées entre archétypes issus de l'histoire de l'art (de la Pré-Renaissance au cinéma) et de la culture visuelle contemporaine – notamment celle du web. Cette pratique s'appuie sur un travail approfondi de recherche et d'iconographie venant nourrir des pièces à la fois critiques et émotionnelles, qui intègrent dans leurs modalités de production mêmes les spécificités économiques, politiques et sociales induites par les différents registres esthétiques qu'elles convoquent. Avec la vidéo comme médium de prédilection, iels visent à inscrire de l'incarnation dans leurs champs d'intervention, et ce le plus souvent au moyen d'approches narratives ouvertes, non linéaires et non héroïques. Leur travail a intégré des collections telles que les FRAC Ile-de-France ou la fondation François Schneider, et a notamment été diffusé au Palais de Tokyo, à la Gaîté Lyrique, au BANFF Centre for Arts and Creativity et à l'auditorium du Louvre. Il a également été présenté lors de la Triennale de la jeune création du Casino Luxembourg (2021), la 5th Moscow Biennale for Young Art (2016) et de nombreuses expositions collectives, dont : BPS22, Bruxelles ; Villa Arson, Nice (2022) : Supercollider, Los Angeles ; Granit - Scène Nationale de Belfort (2021) ; Haus der Kulturen der Welt, Berlin ; Centre Culturel Canadien, Paris ; Centre d'art contemporain de Malakoff (2020) ; Prix Sciences Po pour l'art contemporain, Paris ; MAC VAL, Vitry-sur-Seine (2019) ; Redline Contemporary Art Center, Denver ; Maison Populaire de Montreuil (2018) ; Le Loft - Collection famille Servais, Bruxelles (2017) ; OCAT Shenzhen ; IAC Villeurbanne ; Carroll/Fletcher, Londres (2016) ; MAC Créteil ; Seongnam Art Center (2015). Iels ont bénéficié d'expositions personnelles notamment à 22,48 m², Paris (2013, 2015, 2017, 2019, 2021) ; La Chaufferie, HEAR, Strasbourg ; Pori Art Museum (2019) ; Villa du Parc, Annemasse (2018) ; Steve Turner, Los Angeles (2017).

www.eb-mm.net

## RÉGINE CIROTTEAU

Professeure ▸ vidéo / cinéma / performance

Artiste plasticienne, cinéaste, auteur interprète, Régine Cirotteau vit et travaille à Auvers-sur-Oise et à Paris.
Diplômée de l'ESACP (DNSEP) et boursière de la résidence Villa Médicis, elle expose aussi bien en France qu'à l'étranger (Palais de Tokyo à Paris, Musée de Nagasaki, Centre des arts à Enghien-Les-Bains…). Ses films sont présentés dans le cadre de festivals et de diffusions TV (Interfilm de Berlin, L'Étrange Festival, Paris, Canal+ France, Canal+ Espagne…). Plusieurs de ses œuvres sont rentrées dans des collections (Bibliothèque Nationale de Paris, la Maison Européenne de la Photo, Paris, Clermont Métropole…).
En collaboration, elle se produit sur différentes scènes (Musée les Abattoirs à Toulouse, le Centre d'art de l'abbaye de Maubuisson…), explorant des formes performatives (concert, conférence, danse) et d'écriture (chanson, scénario, stand up).
Ses livres monographiques ont été publiés aux Éditions Marval et Filigranes.
Récemment en résidence au pôle imagO, Régine Cirotteau a mené de nouvelles expériences en vidéo autour des quatre éléments : l'eau, le feu, la terre, l'air en y rattachant l'animal, une nature qui communique ou se produit sans que l'on s'en aperçoive. À partir de captations de phénomènes trop furtifs pour l'oeil humain, elle a conçu un environnement total, immersif avec le musicien Manu Siachoua.
Actuellement, elle prépare un ensemble photographique, dans le but d'un livre collectif, sur les figures des univers alternatifs (musique, cinéma, performance).

http:// reginecirotteau.com/

## ALEXIS DEGRENIER

Professeur ▸ musique / son

Alexis Degrenier est musicien et compositeur.

Après des études de percussions et de composition, il décide d'emprunter des voies aussi multiples qu'éloignées, invoquant aussi bien la musique de G. Ligeti que les systèmes métriques du Maqam et des musiques du Moyen-Orient, les pulsations des mécaniques du quotidien ou les musiques du Centre France, en passant par l'écoute oblique des espaces sonores. Actif au sein de plusieurs formations (La Tène entre autres…), il travaille également avec la cinéaste Rose LOWDER. Il puise son inspiration dans la littérature ou la philosophie, pour en extraire ce qu'il désire transformer pour sa pratique.
Depuis 2015 il réalise différents workshops, autant dans des écoles d'art que dans des conservatoires.

Il vit désormais près de Clermont Ferrand et fait partie du catalogue de Murailles Music

## STÉPHANE GANDOLFO

Assistant d'enseignement
artistique ▸ photographie

Né en 1966.

DNSEP en 1996 à l'ÉSACM.

Le travail de Stéphane Gandolfo trouve sa source dans une rencontre « pétrifiante » avec la tête de Méduse par le Caravage, au Musée des Offices à Florence en 1976. La quasi totalité des productions réalisées depuis deux décennies frôlent et emboutissent, quand elles peuvent, l'idée de vanité. L'évocation du travail du temps sur les choses et les êtres ponctue les réalisations depuis son entrée aux Beaux-Arts de Toulon, en 1990 (sculptures en putréfaction, photographies de l'effacement et de l'émergence, dessins en couleur par strates, tricot).



## FABRICE GUÉRINON

Assistant d'enseignement
artistique ▸ vidéo

Né en 1964, vit à Clermont-Ferrand.

Monteur Apple Certified Trainer Final Cut Pro (6-7-X level one), Fabrice Guérinon dispense des enseignements théoriques et pratiques sur le tournage et la post-production vidéo.
Il débute sa carrière professionnelle à l'imprimerie municipale de Clermont-Ferrand dans la réalisation de maquettes et la préparation de plaques offset. Après une formation en photographie à l'ÉSACM il obtient un poste d'assistant technicien photo dans cette école en 1985.
L'apparition des nouvelles technologies liées à l'image comme le traitement numérique s'imposent progressivement dans son travail. Depuis il se consacre à la vidéo et tout particulièrement au montage.

## NELLY GIRARDEAU

Professeure ▸ vidéo / cinéma
Coordinatrice pédagogique – 1re année

Née en 1977, vit et travaille à Clermont-Ferrand.

Nelly Girardeau est réalisatrice, diplômée de l'ÉSACM en 2000, elle étudie par la suite le cinéma documentaire à l'université Stendhal de Grenoble. Les mécanismes de représentation et de perception du monde, le rapport à l'imaginaire et à la mise en récit sont au cœur de ses recherches, la caméra devenant outil d'exploration, moteur d'événements, de déplacements et de rencontres. Son premier film « L'eau salée » a reçu le soutien du Groupe de Recherches et d'Essais Cinématographiques, elle développe ensuite « Sables » à l'Atelier documentaire de la FÉMIS et obtient la bourse brouillon d'un rêve de la SCAM.

https://vimeo.com/user18192708

## GUILLAUME HEUGUET

Professeur ▸ histoire et actualité de l'art

Guillaume Heuguet est docteur en sémiotique des médias, éditeur (Audimat Editions), auteur, et membre fondateur du label musical In Paradisum.

Il a enseigné la sémiotique et la théorie des médias à la Sorbonne et à la Sorbonne Nouvelle, la philosophie critique au MOCO et animé des collectifs de recherche consacrés à une approche critique interdisciplinaire de la numérisation de la société (Transnum) et à l'enquête dans une perspective féministe (Cultures de l'enquête, avec Joëlle Le Marec).

Il approche les technologies médiatiques, les musiques populaires et l'esthétique à partir des savoirs situés, de la théorie critique et des cultural studies.

Il a fondé en 2012 la revue de critique musicale et sociale *Audimat*, puis Audimat Éditions. Inspiré par l'expérience des blogs, des séminaires auto-gérés issus des luttes sociales et des clubs de lecture, il y édite les revues *Tèque*, qui cherche à déplacer l'exercice de la critique des technologies, et *Habitante*, qui s'intéresse à la présence au monde et aux espaces vécus, aux côtés d'ouvrages de Simon Reynolds, Cosey Fanni Tutti, Mark Fisher, Rhoda Tchokokam, Nicolas Pellion & Mohammed Magassa.

Il est l'auteur de *YouTube et les métamorphoses de la musique* (INA / Bloomsbury), le directeur de l'anthologie *Penser les musiques populaires* (La Rue Musicale, avec Gérôme Guibert), des recueils *Trap* (Éditions Divergences/Audimat) et *Chill* et l'organisateur de conférences à la Philharmonie de Paris, au Centre Pompidou et au Quai Branly.

Après avoir collaboré avec des artistes comme Francis Baudevin et Philippe Hallais, il travaille actuellement sur le capitalisme racial dans la musique (avec Jean-Hugues Kabuiku/ *technomaterialism.com*), le rapport à la jeunesse dans la culture populaire (*How Soon Is Now?* à l'ECAL), et l'accompagnement critique des essais de la féministe « prosexe » Ellen Willis (avec Fanny Quément).

## ARMAND JALUT

Professeur ▸ peinture / couleur / espace
Coordinateur pédagogique – 2e année

Né en 1976, vit et travaille à Paris.

Représenté par la galerie Michel Rein, son travail a été exposé au Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris et au Palais de Tokyo dans le cadre de l'exposition Dynasty, panorama de la jeune création française.
Il a bénéficié de plusieurs expositions personnelles, notamment au Musée des Sables d'Olonne, à la galerie Edouard Manet à Gennevilliers et au Creux de l'Enfer à Thiers.
Il a participé au programme de résidence Paris//Los Angeles F.L.A.R.E. (France Los Angeles Residency Exchange). Dans le cadre de la programmation hors les murs des Abattoirs FRAC Midi-Pyrénées, l'exposition "The Secretary Blouse" présenta des travaux faisant suite à cette résidence.
Régulièrement présentées dans des expositions collectives, ses oeuvres font notamment partie des collections du Musée d'art moderne de la ville de Paris, du Fond national d'art contemporain et du Frac Aquitaine.

La peinture d'Armand Jalut s'inscrit dans un processus large de recherches iconographiques cultivant l'ambiguïté et les paradoxes. Il se définit comme un collectionneur d'images, photographie des objets, des motifs, il accumule des accessoires de mode, des affiches, des revues, des visuels glanés sur Internet ainsi que d'authentiques objets appartenant à sa mythologie personnelle. Ces éléments sont soumis à des jeux combinatoires, des déplacements, des recyclages, se transforment en artefacts aux réminiscences fantastiques et fétichistes.
Son travail rend compte de cette manière d'observer l'anodin, l'obsolète, afin de se transfigurer par le filtre de la peinture, manipulant le sujet comme un miroir déformant.

www.armandjalut.com

## CAMILLE JUTHIER

Professeure ▸ sculpture / espace / installation

La pratique de Camille Juthier s'articule autour de la sculpture, l'installation, la vidéo et la performance. Elle se nourrit de la symbolique des objets qui nous entourent, des gestes techniques qui nous permettent de les produire et des relations que nous tissons avec eux. Elle explore des savoirs faire pratique, et tente d'en comprendre la genèse et l'histoire, puis en croise les fonctions, les temporalités, les sens, vers d'autres imaginaires. Avec ses formes, substrats d'histoires alternatives, elle traverse l'artisanat et le design, et trouve des ouvertures potentielles grâces aux sciences humaines, expérimentales ou à la poésie. Ces sculptures peuvent être aussi bien des assemblages à l'échelle de la main que des installations vouées à être expérimentées corporellement et collectivement, pour parcourir nos perceptions. Elle s'interroge sur la façon dont nos corps et nos psychismes, dans leur porosité, sont transformés par les milieux post-industriels au sein desquels ils évoluent. Elle explore les zones de troubles, comme l'agriculture intensive et les méthodes de soins psychiques. Puis en restitue les agrégats, macérations et expériences, comme pour tirer les fils d'autres récits possibles.

En 2022 elle expose avec Jimmy Beauquesne à la galerie 22.48m2. En 2022-2024 elle est résidente à Artagon-Pantin. Elle expose aussi à la galerie Exo Exo et à l'espace Voltaire à Paris. Pour Nuit Blanche 2021 elle élabore une installation immersive aux Ateliers Médicis. Elle expose aussi en collectif, au FRAC Pays de la Loire, à l'Annexe Paris, à Iveco Nu à Noisy-le-sec. En 2020, à la Fondation Ricard, aux Magasins généraux, à la galerie Michel Journiac, et à Glassbox Paris. En 2019, elle participe au 64e Salon de Montrouge, et est lauréate du prix des Ateliers Médicis. Elle est aussi lauréate de la Cité internationale des arts, et expose en solo à la Budapest Gallery, ainsi qu'à L'I.A.C. Villeurbanne. En 2018, elle expose en collectif à la Biennale de Dakar au Sénégal. De 2015 à 2018, elle est co-fondatrice et membre de HashBank, association de 5 performeur. euses. Elle est diplômée de l'ESBA Nantes, et d'une licence de philosophie à l'Université Jean Moulin de Lyon.

www.camillejuthier.fr

## SERGE LHERMITTE

Professeur ▸ photographie
Coordinateur pédagogique – 1re année

Né en 1970, Serge Lhermitte vit et travaille à Strasbourg.

Pratiquant une forme quasi sociologique de l'art, Serge Lhermitte explore et analyse l'impact essentiel de phénomènes sociaux tels que le travail salarié, les retraites, la réduction du temps de travail, mais aussi l'architecture, l'urbanisme et les mutations urbaines, sur la construction de nos identités, dans l'élaboration de nos subjectivités, dans l'information de nos êtres au monde. Il propose des images réflexives où espaces privés et publics se replient l'un sur l'autre.
Serge Lhermitte invente pour chaque série un protocole particulier, un cadrage et un mode spécifique de monstration. Une esthétique hybride qui articule deux dimensions apparemment antinomiques : symbolique et réaliste.
Il a enseigné, en tant que PAST de 2012 à 2017, la photographie au sein du parcours photographie et art contemporain de l'Université Paris 8.
Serge Lhermitte expose régulièrement depuis les années 2000.

www.sergelhermitte.fr/

## CÉDRIC LOIRE

Professeur ▸ histoire et théorie des arts

Né en 1974, vit et travaille à Montreuil.

Le parcours de Cédric Loire associe la connaissance du monde ouvrier et du travail à la chaîne, une formation universitaire et des activités professionnelles au sein du milieu culturel, tant institutionnel qu'associatif, et dans l'enseignement (universités, école préparatoire, écoles d'art).
Après avoir été assistant du conservateur au Musée des Beaux-Arts de Tourcoing, il a travaillé au sein de plusieurs institutions culturelles (Frac Nord-Pas-de-Calais, Le Fresnoy, Musée d'Art Moderne de Villeneuve d'Ascq, Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris, Musée Rodin). Il a enseigné à l'École Régionale Supérieure d'Expression Plastique (Tourcoing), à l'Université François-Rabelais (Tours) et à l'Université Paris-Est (Marne-la-Vallée), et est régulièrement intervenu dans différentes écoles d'art en France et à l'étranger, à l'occasion de jurys de diplôme, de conférences, de colloques et de workshops.

Docteur en Histoire de l'art (Université François-Rabelais, Tours), membre permanent du laboratoire de recherche InTRu (Interactions, Transferts, Ruptures artistiques et culturels). Sa thèse, soutenue en 2012, porte sur les mutations des modes de conception et de production de la sculpture, à l'ère de l'objet produit en masse, entre le milieu des années 1950 et le début des années 1970 aux États-Unis. Elle questionne notamment les conditions d'apparition d'une nouvelle « figure » de l'artiste, celle de l'artiste « post-studio » développant des collaborations avec des professionnels étrangers au « monde de l'art » : ingénieurs, artisans, industriels…

Très tôt stimulé par le « pas de côté » que représente, pour un universitaire, le fait d'enseigner en école supérieure d'art, c'est assez naturellement qu'il s'intéresse aux enjeux suscités par l'introduction de la recherche en art, et qu'il prend activement part, en tant que coordinateur de la recherche, à l'élaboration des dispositifs et des champs de recherche à l'ÉSACM.

Critique d'art, commissaire d'expositions, il est l'auteur de nombreux articles et essais monographiques et théoriques sur la création contemporaine (Ddo, Artpress, Art 21, Archistorm, L'art même, Critique d'Art, The Journal of Visual Art Practice…).

http://heterotopiques.blogspot.com

## MICHÈLE MARTEL

Professeure ► histoire de l'art

Docteure en Histoire de l'art (Université de Paris I - Sorbonne). Sa thèse s'intitule « Hans Arp : Poétique de la forme abstraite » et pose la question de la généalogie d'une forme (tant dans ses aspects pratiques que théoriques) tout en tentant de proposer une réévaluation des avant-gardes en les enracinant dans la multiplicité de leurs sources ainsi que dans la continuité du siècle qui précède leur apparition.
Elle a travaillé dans de nombreuses institutions culturelles publiques et privées (Galerie Le Carré - Lille, Galerie l'AGArt - Amilly, MUBA Tourcoing, Le Fresnoy, MAMVP). Elle enseigne depuis 1999 (Université Lille III, Université Paris-Est Marne-la-Vallée) et a coordonné l'option art à l'ESAM Caen/Cherbourg où elle enseignait l'histoire et la théorie des arts. Elle est depuis 2012 membre du jury du test d'entrée à l'École du Louvre.
Ses textes les plus récents ont paru dans « L'Art comme expérience » (Liénart, 2010 sous la direction de Camille Saint-Jacques et Eric Suchère), « Arp en ses ateliers d'art et d'écriture » (Musée de Strasbourg, 2011 sous la direction d'Aimée Bleikasten), « Itinérances. L'art en déplacement » (De l'incidence éditeur, 2013, sous la direction de Laurent Buffet) et « MCDMagazine » (2015).

## SYLVIE MATHE

► Bibliothécaire

Études supérieures en histoire de l'art.
Diplômée de l'ENSSIB (École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques ).
A été responsable de la bibliothèque de l'École des Beaux-Arts de Sète.
Membre du réseau BEAR (Bibliothèques d'écoles d'Art en réseau).

## CÉCILE MONTEIRO-BRAZ

Professeure ► impression / édition

Née en 1973, vit et travaille à Paris.

Après des études d'Histoire de l'art à l'École du Louvre, Cécile Monteiro-Braz se spécialise dans les métiers du livre et de la création imprimée au sein de l'École Supérieure Estienne des Arts et Industries Graphiques à Paris. Diplômée, elle rejoint en 1995 l'atelier Bordas à Paris où elle exerce le métier de lithographe et collabore aux créations originales imprimées de nombreux peintres et sculpteurs. Parallèlement, elle est nommée responsable de la Galerie de l'atelier et assure de 1996 à 2005 la relation aux collectionneurs dans le cadre de la Fiac, Art Basel, Paris Photo et Artistbook International. Dans les années 2000, elle ouvre sa pratique aux nouvelles technologies en y intégrant les nouveaux procédés d'impression pigmentaire. Elle se consacre depuis en particulier au tirage d'exposition « fine art » et au traitement de l'image pré-presse pour des éditeurs. Elle est également l'auteur du catalogue raisonné de l'œuvre gravé de James Brown Impressions, 1986-1999 (Bouquinerie de l'Institut éditeur).
Depuis 2006, Cécile Monteiro-Braz enseigne à l'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole, spécialité impression / édition.
Conjointement, se perdant dans les songes sans jamais s'égarer, elle façonne des œuvres qui explorent le comment vivre dans une dimension autant personnelle que sociale. Ses sculptures, pièces d'ornement, éditions et autres dessins écrivent un journal qui donne à voir la patiente élaboration d'un corpus de gestes. Aussi, n'a-t-elle aucun médium de prédilection. Depuis les grands filets noués jusqu'aux plus récentes pièces de perlage, Cécile M.-B. entretient avec le monde matériel et spirituel une douceur mélancolique en fuite de la friture du monde. S'attacher à la vivance des choses, coûte que coûte. C'est bien de cela dont il s'agit depuis longtemps déjà. Aussi, c'est à l'ombre porteuse du geste accompli que Cécile M.-B. sonde notre rapport à la mort en nous offrant des œuvres qui fonctionnent comme un rappel du caractère vain de l'existence.

http://cmbraz.online.fr



## MARIE ORTS

Professeure ► danse / chorégraphie / pratiques performatives

Diplômée du Centre National de Danse Contemporaine d'Angers en 2011, Marie Orts est artiste chorégraphique. Elle a été/est interprète pour les chorégraphes : Dominque Brun, Olivia Grandville, Emmanuelle Huynh, Sylvain Prunenec, Béatrice Massin, Faustin Linyekula, Toméo Vergès, Arthur Eskenazi et Jennyfer Lauro-Mariani et pour le compositeur interprète rA.
Elle assiste David Wampach et Dominique Brun pour différentes créations et compose la chorégraphie de la pièce de théâtre « Soulèvement(s) » avec et par Marcel Bozonnet, Valérie Dréville et Richard Dubelski.
Ses pièces et ateliers de création ont été accueilli dans différents lieux dont les festivals : « Moving Cells » à Leipzig, « A domicile » à Guissény et June Events, au Musée de la Chasse de Paris. En 2016-2017, elle est chorégraphe stagiaire de la formation Prototype à l'Abbaye de Royaumont et crée la maquette « Bigle ».
En parallèle de ses activités chorégraphiques, elle se forme en éthnologie, en esthétique et est aujourd'hui notatrice Laban. La transmission étant au cœur de ses préoccupations, elle coordonne les actions culturelles de la compagnie des « Porteurs d'ombre » (Dominique Brun). Avec Lina Schlageter, Sophie Jacotot et Roméo Agid, elle développe des projets de création et de transmission à partir des outils de notation et d'analyse du mouvement de Rudolf Laban. Depuis quatre ans, Sophie, Roméo et Marie collaborent avec l'artiste Olivier Agid au sein de l'Institut des actes à Riom et y installent leur association, le NN&BB.

## GYAN PANCHAL

Professeur ► sculpture / espace / installation

Né en 1973, vit et travaille entre Faux-la-Montagne et Paris.

C'est à partir d'objets glanés sur le bord des routes que les sculptures de Gyan Panchal prennent forme. Il récolte des objets trouvés (silo, gant, jouet…) mis au rebut du fait de leur obsolescence et dont la fonction, suspendue à mi-chemin, parle encore de rapports humains, d'adresses au dehors, à l'autre. Tel un chiffonnier, il les recueille à l'atelier et par des gestes attentifs, souvent réduits à leur plus simple expression (laver, couper, poncer, assembler, teinter…) il les accompagne jusqu'au seuil d'eux-mêmes. Devenus sculptures, ces objets rendus au monde nouent avec celui-ci un juste déséquilibre.

Le travail de Gyan Panchal a fait l'objet de nombreuses expositions personnelles, notamment au Musée d'art moderne et contemporain, Saint-Etienne (2019) à la galerie Marcelle Alix, Paris (2018 et 2015) au Musée départemental d'art contemporain, Rochechouart (2017) chez Jhaveri Contemporary, Mumbai (2015 et 2012) à la Maison des Arts Georges Pompidou, Cajarc (2014) ou encore au Palais de Tokyo, Paris (2008). Ses œuvres ont été montrées dans les collections du Centre Pompidou, à la Biennale d'Art Contemporain de Rennes, au Carré d'art de Nîmes, au Crédac à Ivry-sur-Seine, à la Villa Arson à Nice, à la Fondation Ricard à Paris. Il organise également des expositions (« Etre Chose » au CIAP de Vassivière en 2015).

## ANTHONY POIRAUDEAU

Professeur ▸ littérature / écriture
Coordinateur pédagogique – 3e année

Né en 1978, Anthony Poiraudeau est écrivain. Il vit et travaille à Nantes, et est membre du comité de rédaction des revues « 303 » et « La moitié du fourbi ».
Au cours d'études d'histoire de l'art aux universités de Nantes, de Rennes 2 et à l'EHESS, il entreprend des recherches sur la perception de l'espace, le paysage dans l'art contemporain et les relations entre les notions de lieu et de paysage.
En 2005, il est commissaire de l'exposition « No Walk No Work / Pas de marche Pas d'œuvre », sur l'art contemporain et la marche à pied à la Galerie Villa des Tourelles à Nanterre.
Comme écrivain, il travaille d'abord sur l'appréhension esthétique et narrative de l'espace et du paysage, ainsi que sur l'enchevêtrement de la géographie et de l'espace mental dans l'expérience humaine du monde, en élaborant des formes textuelles mêlant le récit et l'essai.
En 2013 paraît son premier livre, « Projet el Pocero : dans une ville fantôme de la crise espagnole », aux éditions Inculte, récit de la visite d'une ville déserte issue de la bulle spéculative immobilière espagnole des années 2000 et réflexion sur le statut de la réalité.
En 2017 paraît son deuxième livre, « Churchill, Manitoba », associant histoire d'une petite ville du grand nord canadien, récit de voyage, et interrogation à propos de la rêverie sur les cartes de géographie et le désir d'un lieu lointain.
Au cours de l'année 2018-19, il était écrivain en résidence à l'ÉSACM et travaillait sur l'enquête comme motif, forme et méthode littéraires.

## ALEX POU

Professeur ▸ cinéma / vidéo
Coordinateur pédagogique – 4e année

Alex Pou réalise des films qui tentent de montrer les relations complexes entretenues par différents mondes vivant (humain, animal, végétal) et les situations qu'elles engendrent : solitudes, communications troublées, mutations.
Les récits empruntent souvent aux codes du conte, de la fable ou du fantastique en les situant dans des espaces de transition jouant avec l'indétermination et en entremêlant différentes formes de langages (parlés ou gestuels).
Ses films ont été montrés en cinéma, festival, galerie et centre d'art (Centre Georges Pompidou, Sanshang Art Gallery, Consortium de Dijon, Fondation Ricard pour l'art contemporain, Palais de Tokyo, galerie Filles du Calvaire, centre d'art Khiasma, festival Côté Court à Saint- Denis, FID de Marseille, RedBrick House).
Parallèlement, il travaille sur des projets comme « Le cinéma du diable » ou « La première phase », séances se jouant à la fois sur et devant l'écran, interrogeant l'espace de réception qu'est la salle de cinéma. Il réalise par ailleurs des dessins, pensés comme des formes de scénarios de films impossibles à réaliser. Des dessins pensés comme des films utilisant le collage comme montage, l'image comme projection, l'écriture comme scénario ou dialogue, la superposition comme rush, la dimension comme durée.
Il écrit aussi des textes autour du cinéma : « La méthode Frankenstein » dans « L'expérience du récit » édité par l'EESAB (École Européenne d'art de Bretagne), « Le milieu du fleuve » dans la revue Chimères.

## CLARA PULEIO

Assistante d'enseignement artistique ▸ Impression / édition

Diplômée de l'ÉSACM en 2016, Clara Puleio a pour outils l'édition, le dessin, l'image, la sculpture autant que les mots. Dans une volonté de ne pas représenter les choses, elle s'attache à donner à voir ce qui en émane, à déployer des formes de récits à partir de détails, de manques ou de traces.
Depuis 2016, elle travaille en duo et en dialogue avec Marina Guyot autour des questions des disparitions, mémoires et différentes temporalités possibles dans notre quotidien.
En 2018, elle intègre l'artist-run space Home alonE (expositions dans leurs espaces domestiques), créé par Romane Domas et Bruno Silva en 2014, où elle invite les artistes à intervenir dans une forme éditoriale.
Elle a également participé à la conception de différents ouvrages de l'ÉSACM : « Un livre infini (le travail) » (2017), « Les enfants auteurs de leurs ville » #1#2#3 (2015-2018), « Le récit de la muraille ».

## MARION ROBIN

Professeure ▸ peinture / couleur / espace

Née en 1981, vit et travaille à Paris
Marion Robin mène une pratique in situ. Ses propositions picturales sont liées aux contextes dans lesquels elles s'inscrivent. Elles donnent l'occasion d'une expérience visuelle et physique d'un lieu.
Les points de départ sont souvent des éléments architecturaux, des motifs décoratifs, des tableaux, des histoires, des détails, qui spacialisé·es, anticipent et jouent avec la présence des visiteureuses. Une fois repeinte ou effacée, l'expérience in situ se déplace régulièrement vers un travail d'édition pour mettre en mouvement une documentation trace.
Son travail a été présenté dans différentes institutions et galeries (la Progress Gallery à Paris en 2023, la MLIS à Villeurbanne en 2020, l'IAC à Villeurbanne en 2017, la Tôlerie à Clermont-Ferrand et l'Art dans les Chapelles à Pontivy en 2015) et au sein d'initiatives plus alternatives, auxquelles elle est particulièrement attachée (le projet l'appartement témoin de Chloé Dugit-Gros à la Cité Internationale des Arts à Paris en 2023, le projet [embed] avec Sophie Lapalu et Fabrice Gallis depuis 2021, home alonE de Bruno Silva à Clermont-Ferrand en 2021, le city café de Julie Vayssière à Paris en 2018 ).
Cet attachement s'est exprimé aussi dans l'accueil d'autres artistes et pratiques à travers son engagement dans les associations ALF,   et l'association a reliée au réseau minuscule.
https://www.dda-auvergnerhonealpes.org/fr/artistes/marion-robin/oeuvres

## GEOFFREY VEYRINES

Assistant d'enseignement artistique ▸ son

Né en 1988, vit et travaille en Auvergne.

Diplômé de l'ÉSACM en 2012, il intègre à sa pratique plastique celle du son et de la musique.
En tant qu'auteur, compositeur, arrangeur, et interprète, il développe plusieurs projets en équilibre entre la chanson, la musique psychédélique et la sculpture sonore.

En 2012 il fonde le trio Organ(e) qui expérimente des formes de musiques méditatives, inspirées par le jazz, la musique post-industrielle et transe. Les compositions s'articulent autour des grandes orgues d'église, du clavecin, des vaisseaux de cristal et du bruit analogique. Organ(e) est soutenu d'abord par le Musée d'Art Moderne et Contemporain de Saint Étienne, puis par la DRAC Auvergne et les festivals « Musique Démesurées » de Clermont-Ferrand et « Sound festival » d'Aberdeen. Le projet reçoit plusieurs aides à la création en musiques actuelles, contemporaines et expérimentales.
En lien avec la confédération francophone d'hypnose et de thérapie brève, il fonde en 2020 la société « L'horizon des événements », qui réunit plusieurs projets artistiques ayant pour terreau la pratique de la permaculture et de la pleine conscience.

Certification Cubase pro / Ableton Live / Izotop RX7 / Qualiopi Technique vocale.

## VINCENT WEBER

Professeur ▸ danse / chorégraphie / pratiques performatives

Vincent Weber a travaillé comme interprète ou assistant à la chorégraphie dans de nombreuses créations ou performances en France ou à l'étranger (Maguy Marin, Clément Layes, Dominique Brun, Anna Massoni, Sandra Iché, Sylvain Prunenec) avant de créer ses propres pièces, notamment « D'après nature » (2018), et « Le Champ (pour mémoire) » (2020). À ces formes chorégraphiques et scéniques s'associe une activité d'écriture et d'édition au long cours, avec la publication de textes en revue, de deux livres : « Faire la carte » (2014) et « Dans le décor » (2018), la traduction des « Poèmes » d'Yvonne Rainer (2021, avec Bryan Campbell), et la poursuite de son travail d'éditeur au sein des éditions Trente-trois morceaux.

# INTERVENANT·ES ET INVITÉ·ES

Artistes, écrivain·es, philosophes, scientifiques, critiques, galeristes, éditeur·rices, responsables culturel·les, avocat·es, metteur·euses en scène, etc. sont régulièrement invité·es à donner des conférences et/ou intervenir dans le cadre du cursus ou d'activités de la Coopérative de recherche.

À titre d'information, liste des intervenant·es au cours de l'année 2022-2023 :

**Résidences**
Fanny TAILLANDIER, écrivaine
Evgeny GRANILSHCHIKOV, artiste vidéaste

**Workshops**
Ethan ASSOULINE, artiste plasticien
Camille BAROUX, graphiste
Jimmy BEAUQUESNE, artiste
Jeanne BERBINAU AUBRY, artiste sculpture / installation
Hervé BREHIER, artiste sculpture
Cécile BOUFFARD, artiste
Nelson BOURREC CARTER, artiste
Morgan COURTOIS, artiste
Louise CHEYNEL, chercheuse en écologie
Alain DELLA NEGRA, réalisateur
Anaïs DEDIT, graphiste, coordinatrice LieU'topie
Patrice DHUMES, Photographe
Clément FAYDIT, graphiste
Lionel FERNANDEZ, artiste
Audrey GALAIS, artiste
Paul GARCIN, artiste
Marie GLASSER, artiste
Vincensini GAIA, artiste
Pauline GHERSI, artiste, réalisatrice
Marina GUYOT, artiste
Gilberto GUIZA ROJAS, Artiste
Evgeny GRANILSHCHIKOV, artiste vidéaste
Sylvain HUGUET, Artiste
Sarah IHLER MEYER, critique d'art, commissaire et chroniqueuse radio, commissaire l'exposition des diplômés 2022 de l'ÉSACM
Constantin JOPECK, artiste
Jean-Hugues KABUIKU, théoricien
Carin KLONOWSKI, artiste
Stéphanie LAGARDE, artiste
Camille LE HOUEZEC, artiste
Colin LEVEQUE, chef opérateur cinéma
Thomas LIU LE LANN, artiste
Leslie MOQUIN, photographe
Olivier MULIN, costumier / styliste
Sari MYOHANEN, directrice artistique
Emma PASSERA, artiste
Pascal QUENEAU, Comédien, danseur, performeur
Katia PORRO, commissaire d'exposition, directrice de l'espace d'art contemporain In Extenso
Thibault ROSTAGNAT, artiste
Maxime SANCHEZ, artiste
Sonia SAROYA, artiste
Edouard SUFRIN, artiste
Mattéo TANG LUNE FOOT, artiste
Léa TUDOR, graphiste
Jocelyn VILLEMONT, artiste
Laure VIGNA, artiste
Nikolaos VARGELIS, artiste

**Conférences / interventions**
Sharon ALFASSI, artiste plasticienne
Leni HOFFMANN, professeur de peinture
Anna LONGO, philosophe
Marielle MACE, écrivaine chercheuse
Rosanna PUYOL, artiste
José Carlos CARBONELL MARTINEZ, artiste
Ulla VON BRANDENBURG, artiste

**Réalités de l'art**
Sirine AMMAR, artiste plasticienne, cofondatrice de l'application ATFU
Clara CITRON, artiste plasticienne, cofondatrice de l'application ATFU
Diane CORNU, scénographe, artiste plasticienne
Clémentine DUPONT TISSOT, artiste plasticienne, cofondatrice de l'application ATFU
Marie-Hélène GOBBO, référente médiation – Mille Formes, Centre d'initiation à l'art pour les 0-6 ans
Lelia MARTIN-LIROT, coordinatrice de Document d'artiste en Auvergne Rhône-Alpes
Ninon SEVERIN, chargée de production – Mille Formes, Centre d'initiation à l'art pour les 0-6 ans

**Programme de formations professionnelles et de rencontres sur les conditions d'activité des artistes**
Sirine AMMAR, artiste plasticienne, cofondatrice de l'application ATFU
Marion ARNAUD, sociologue
Clélia BARTHELON, artiste plasticienne, chargée de communication à la radio l'Onde Porteuse
Antoine BRUN, coordinateur du réseau AC/RA – Art Contemporain en Auvergne-Rhône Alpes
Anne-Gaëlle CARTAUD, cheffe du service Territoires et Actions culturelles – Conseil départemental du Puy-de-Dôme
Clara CITRON, artiste plasticienne, cofondatrice de l'application ATFU
Diane CORNU, scénographe, artiste plasticienne
Julien DAILLIERE, docteur en arts du spectacle, auteur, comédien, metteur en scène
Clémentine DUPONT TISSOT, artiste plasticienne, cofondatrice de l'application ATFU
Marie-Hélène GOBBO, référente médiation – Mille Formes, Centre d'initiation à l'art pour les 0-6 ans
Isabelle HENRION, commissaire d'exposition, co-coordinatrice d'Artistes en résidence
Élise JOUVANCY, secrétaire générale – Arts en résidence
Lelia MARTIN-LIROT, coordinatrice de Document d'artiste en Auvergne Rhône-Alpes
Magalie MEUNIER, fondatrice du Studio Ganek – agence de production et de diffusion de projets artistiques
Katia PORRO, critique d'art, commissaire d'exposition, rédactrice en chef de La belle revue, directrice d'In extenso – lieu d'art contemporain à Clermont-Ferrand.
Priscille POYET, professeur d'arts plastiques, référente culture du collège de Jaligny-sur-Besbre
Cathy RAMIZ, référente Vie Associative – Ville de Clermont-Ferrand
Amélie SOUNALET, artiste, coordinatrice de la Balise – Centre d'action culturelle de l'ESACM
Ninon SEVERIN, chargée de production – Mille Formes, Centre d'initiation à l'art pour les 0-6 ans
Bruno SILVA, artiste plasticien, co-coordinateur d'Artistes en résidence, Membre du collectif Les Ateliers – la Diode

**Expositions des jeunes diplômé·es**
Caroline BISSIÈRE, directrice, Abbaye St-André, Centre d'art contemporain de Meymac
Jean-Paul BLANCHET, président, Abbaye St-André, Centre d'art contemporain de Meymac
Sarah IHLER MEYER, critique d'art, commissaire et chroniqueuse radio, commissairel'exposition des diplômés 2022 de l'ÉSACM
Jean-Philippe RISPAL, régisseur et médiateur, Abbaye St-André, Centre d'art contemporain de Meymac

**Recherche**
Rachele BORGHI, autrice, géographe et maîtresse de conférences
Sabrina CALVO, écrivaine, conceptrice de mondes virtuels, plasticienne
Teresa CASTRO, autrice, historienne du cinéma et maîtresse de conférences
Jérôme DE VIENNE, artiste plasticien
Fabrice GALLIS, artiste
Constantin JOPECK, artiste
Sophie LAPALU, critique d'art, commissaire d'exposition, enseignante en école d'art
Jade LIEVRE, artiste
Morgane MASSE, graphiste
Rosanna PUYOL, autrice, traductrice, éditrice
Diane REA, artiste
Ghita SKALI, artiste

**Jurys**
*Sessions de préparation aux diplômes*
Vincent CHANSON, philosophe
Gallien DEJEAN, critique d'art, commissaire d'exposition
Carin KLONOWSKI, artiste

François LANCIEN GUILBERTEAU, artiste
Sabrina ROTHLISBERGER,  artiste
Florian VILMER, commissaire d'exposition, critique d'art

*Jury de DNA*
Hugo PERNET, artiste peintre
Elsa VETTIER, commissaire d'exposition

*Jury de DNSEP*
Vincent CHANSON, philosophe
Anya HARRISON, curatrice et critique d'art
Clément RAVEU, curateur
Eden TINTO COLLINS, artiste

*Jury de DSRA*
Joan AYRTON, artiste,
Marion BONJOUR, artiste, autrice, éditrice
Rebbeca DIGNE, artiste,
Mathilde EHRET ZOGHI, formatrice spécialisée sur la gestion administrative des activités de l'art contemporain,
Nicolas FRAMONT, auteur, anthropologue,
Philippine HOEGEN, artiste, enseignante en école d'art
Jennifer LACEY, chorégraphe
Geneviève LOUP, autrice, historienne du cinéma, enseignante en école d'art.
Simon RIPOLL HURIER, artiste,
Louise ROCARD, artiste
Asli SEVEN, autrice, historienne de l'art

DNSEP de Eden Lebegue, 2022, Photo Matthieu Dussol @ ÉSACM

# ÉQUIPEMENTS

L'ÉSACM met à la disposition des étudiant·es de nombreux espaces de travail et d'expérimentation (voir plans page «calendriers et plans», page 155), qu'il s'agisse d'ateliers collectifs rassemblant les étudiant·es par année d'étude, de la bibliothèque qui dispose d'un important fonds documentaire en art contemporain ou d'ateliers techniques communs à toutes les années et dédiés à des pratiques ou à des techniques spécifiques.

## BIBLIOTHÈQUE

Responsable : Sylvie MATHE
Assistante : Sandrine MONANGE

La bibliothèque propose un fonds documentaire en art contemporain, une aide et une formation à la recherche documentaire, ainsi que des informations multiples sur l'art contemporain et son contexte : expositions et manifestations culturelles françaises et internationales, informations sur les différentes écoles d'art et sur « l'après école ».

### ■ FONDS DOCUMENTAIRE EN LIBRE ACCÈS, SPÉCIALISÉ « ART CONTEMPORAIN »

**Consultation sur place ou service de prêt :**
- Périodiques
- Catalogues d'exposition français et étrangers
- Ouvrages divers (art, théorie, techniques, ...)
- Dictionnaires et encyclopédies
- Documents multimédias (DVD, CD audio, ...).

**Consultation des catalogues :**
- De la bibliothèque de l'ÉSACM : www.bibliotheques-clermontmetropole.eu
- De la Bibliothèque Université Clermont Auvergne : http://bu.uca.fr

**Réseaux spécialisés :**
La bibliothèque fait partie du réseau BEAR (bibliothèques d'écoles d'art en réseau). BEAR gère la base de données BSAD (Base Spécialisée Art&Design), qui permet en particulier de trouver des références d'articles de périodiques en art et design, des références de mémoires / essais de DNSEP, et des publications des écoles supérieures d'art : www.bsad.eu

### ■ HEURES D'OUVERTURE

- Lundi au jeudi : 9h-18h
- Vendredi : 9h-16h30
- Arrêt des prêts entre 12h30 et 13h30, et à 18h
- Fermeture en fonction des contraintes liées à la pédagogie (conférences, réunions pédagogiques, ...) et pendant certaines vacances scolaires.

### ■ PUBLIC CONCERNÉ

- Étudiant·es régulièrement inscrit·es à l'école
- Équipe pédagogique, intervenant·es, chercheur·euses de la Coopérative et personnel de l'école
- Élèves inscrit·es aux cours publics (consultation sur place, pas de prêt)
- Public extérieur (consultation sur place, pas de prêt).



### ■ CONDITIONS DE PRÊT

- À la journée (dans le cadre d'un cours ou d'un exercice ponctuel).
- 4 semaines renouvelables (5 documents maximum).
- Durée limitée, voire pas de prêt pour certains documents, en fonction des contraintes liées à la pédagogie.

Les périodiques, dictionnaires, encyclopédies et histoires de l'art sont à consulter sur place (possibilité de photocopies et de scans à usage personnel).

**Carte de prêt :**
Le catalogue de la bibliothèque de l'ÉSACM est commun à celui des bibliothèques communautaires (Clermont Auvergne Métropole).
Une carte de prêt est établie pour chaque étudiant·e inscrit·e à l'ÉSACM.
Cette carte permet l'inscription gratuite dans les bibliothèques du réseau communautaire, ainsi qu'à la Bibliothèque Université Clermont Auvergne (BU).

### ■ ÉQUIPEMENTS

Des ordinateurs sont disponibles pour la recherche documentaire sur Internet, la consultation de bases de données et de catalogues informatisés d'autres bibliothèques (BNF, Sudoc, INHA, Kandinsky...), ainsi que pour des travaux de traitement de texte (accès aux sessions de travail personnelles).

Un copieur N&B est à disposition pour des photocopies à usage personnel, des impressions à partir des ordinateurs et pour scanner des documents.

Une perforatrice-relieuse permet la réalisation de vos dossiers.

Un espace est aménagé dans la bibliothèque pour le visionnage de DVD, ainsi que pour la consultation des derniers numéros des périodiques.

### ■ RÈGLES DE BON USAGE

Tous les documents consultés dans la salle de lecture doivent être laissés sur une table identifiée par les bibliothécaires.

**Respecter la durée des prêts :**
Suspension de l'autorisation de prêt en cas de dépassement des délais de prêt en vigueur.

**Enregistrer tous vos prêts :**
Tout document qui sort de la bibliothèque doit être notifié aux bibliothécaires et donc enregistré sur la carte de prêt de la personne qui souhaite faire l'emprunt (même pour un exercice ponctuel ou pour une consultation brève).

**Prenez soin des ouvrages/documents :**
La plupart des documents en consultation et/ou en prêt sont coûteux, et souvent très rares (il est donc très difficile, voire impossible, de les racheter s'ils disparaissent des rayons de la bibliothèque).
N'abandonnez pas les documents empruntés dans un coin de votre atelier ou de l'école, ou en dehors de l'école : vous en êtes responsables.

**Tout document détérioré ou perdu devra être remboursé à sa valeur d'achat actualisée.**

# FABLAB

Responsable : Florence ARRIEU
Technicien : Kamel MAKHLOUFI

Le FabLab est un LABoratoire de FABrication, dont l'orientation générale est dirigée vers le développement de pratiques et de projets artistiques. Situé dans les locaux de l'école, il est ouvert aux étudiant·es comme au public extérieur. L'accès se fait sur demande et en présence d'un·e responsable.

**Équipements disponibles** : imprimante 3D, découpe/graveuse laser au CO2, fraiseuse, kinect, tablette graphique, plotter de découpe grand format, brodeuse numérique, cartes Arduino (Uno et Esplora), matériel électronique et robotique, perceuse colonne et fraiseuse manuelle, plieuse papier, matériel de ponçage, etc.

**Activités proposées aux étudiant·es :**
- Temps de découverte collectifs des machines
- Initiations rapides à l'utilisation des logiciels et des machines sont proposées toute l'année, selon les besoins, dans le cadre des Focus.
- Accompagnement individuel pour la réalisation de projets

Lorsqu'un étudiant souhaite réaliser un travail au sein du FabLab son projet doit au préalable être validé par un enseignant.
L'étudiant est tenu responsable de l'atelier et de ses équipements. Le matériel disponible demande la plus grande attention. Le nettoyage (table de travail, sol et machines) et le rangement des outils sont obligatoires après chaque utilisation.

**Activités proposées au public extérieur :**
- Ouverture 3 demi-journées par semaine
- Échanges avec des artistes du numérique venant utiliser le FabLab dans le cadre de leurs travaux
- Ateliers initiant enfants et adolescents aux outils et à l'esprit communautaire des FabLabs en lien avec les projets d'éducation artistique portés par l'ÉSACM.
- Journées « OpenLab » permettant aux Clermontois de venir visiter le lieu, rencontrer les « makers » et voir les machines en démonstration.

Dans le respect de la charte des FabLabs, l'utilisation du FabLab de l'ÉSACM se fait de la manière la plus libre qui soit, selon les besoins et le niveau d'autonomie des utilisateur·rices.

* Un « FabLab » est un lieu où toute personne, quel que soit son degré de connaissance peut venir échanger, expérimenter, apprendre ou élaborer tous types d'objets dont il a besoin. Pour cela chaque membre peut venir utiliser les différentes machines du FabLab, apprendre des autres membres ou participer à différents projets collectifs.
Le concept est né aux États-Unis à la fin des années 1990. Neil Gershenfeld, professeur à l'Institut de Technologie du Massachusetts (MIT), propose un cours à ses étudiant·es qui consiste à construire à peu près n'importe quoi avec un nombre limité de machines standards. Le succès est tel que l'idée se développe en dehors des universités et s'étend dans le monde entier. Depuis plus d'une centaine de FabLabs ont émergé en Amérique, Europe, Afrique et Asie depuis lors. La technologie se démocratise et les procédés de fabrications aussi… Adrian Bowyer, ingénieur et mathématicien britannique, inventeur de la RepRap, la fameuse imprimante 3D, capable d'imprimer des objets en volume, aime citer : «…Selon Marx, les prolétaires sont réduits à vendre leur force de travail pour vivre parce qu'ils ne possèdent pas d'outils de production. En confisquant les moyens et les outils de production, la révolution permettait de libérer le prolétariat…» Même si, comme s'en amuse Bowyer, «…cette idée s'est révélée mauvaise par la suite, le diagnostic de Marx était toutefois exact : la pauvreté consiste à ne pas avoir accès aux moyens de production…».



# ATELIERS TECHNIQUES

## ■ ATELIERS DE PHOTO

Responsables : Serge LHERMITTE,
Stéphane GANDOLFO

**Atelier Photo/numérique :**
L'atelier de photo numérique se divise en deux sections : celle du prêt de matériel de prise de vues (le magasin) et celle du tirage sur traceur numérique (tirage numérique).
Le magasin prête optiques et boîtiers numériques en « full-frame » ou en aps-c pour repérage. Du matériel argentique uniquement en moyen et grand format. Chaque prêt doit être discuté au préalable avec un référent de l'atelier pour vérifier la bonne concordance entre le projet de prise de vue et les outils choisis.
La salle de tirage numérique n'est pas en accès libre. Tout tirage doit être validé par un référent de l'atelier, avec qui l'étudiant·e pourra discuter des formats, des supports, des moyens de monstration et de conservation. Les fichiers, travaillés comme il aura été convenu lors de cette discussion, seront ensuite remis aux référents pour un tirage.
Tirage sur traceurs Epson, sur différents types de papier allant de papiers photographiques aux différents fine-art en passant par des papiers affiche ou dos bleu.
Le contre-collage pourra être effectué à l'atelier en fonction de ce qu'il aura été défini avec le référent lors de la réflexion sur les moyens de monstration et de conservation. (bois, dibond, carton, formes et formats non conventionnel)

**Ateliers Photo/argentique :**
Les deux chambres noires de développement et de tirage sont en accès libre du moment où l'étudiant a suivi, dans le cadre de Focus, les initiations à la photographie argentique requises. Pour les étudiant·es du 2e cycle provenant d'un autre établissement, un entretien avec l'enseignant de référence sera nécessaire avant l'accès et l'utilisation libre du matériel.
Ils auront alors accès à l'ensemble du matériel nécessaire au développement et tirage de films 135, 120 et plan film 4x5". Aux agrandisseurs noir et blanc, dont 3 sont à condensateur et sonde (Durst Laborator 1200), ainsi qu'aux autres agrandisseurs à diffusion pour des tirages plus petits aux formats 135 et 120.

## ▮ ATELIERS SCULPTURE / MENUISERIE

Responsables : enseignant·es de sculpture
Adjoints techniques : Fabrice BAC (menuiserie), Alexandre BOURNERY (sculpture)

Les étudiant·es peuvent travailler dans l'atelier sculpture en dehors de la présence des enseignant·es de sculpture après validation de leur projet, sous réserve de respecter les horaires d'ouverture et le règlement intérieur.

L'utilisation de certains outils se fait, sous réserve de l'autonomie technique de l'étudiant·e, confirmée par les enseignan·tes et en présence de l'agent·e en service dans l'atelier.

Pour l'utilisation du four, la cuisson doit être validée au préalable par un·e enseignant·e sculpture. Une fiche de demande d'utilisation est à récupérer auprès de l'administration pour ce faire.

### ■ ATELIER IMPRESSION/ÉDITION

Responsables : Cécile MONTEIRO-BRAZ, Clara PULEIO

D'une manière générale, l'atelier est le lieu privilégié pour matérialiser, à fleur de supports, des imprimés. Lesquels peuvent relever autant de l'estampe que de la publication au sens large. La pratique mixte est également au cœur des préoccupations de l'atelier.

Pour les étudiant·es de 1A et 2A :
Accès en particulier le mercredi et le jeudi, dans le cadre des Prismes, selon le calendrier pédagogique. Possibilité de travailler ponctuellement le mardi et le vendredi, selon les nécessités pédagogiques.

Pour les étudiant·es de 3A, 4A et 5A :
Accès selon le calendrier de présence de l'enseignante et l'assistante d'enseignement responsables de l'atelier, pour les projets personnels à expérimenter. Lesquels sont discutés et travaillés en amont de leur expérimentation puis réalisation.

Des autorisations spéciales, demandées à l'enseignante ou à l'assistante d'enseignement, sont également possibles pour les étudiant·es ayant acquis une autonomie de travail et une bonne connaissance du fonctionnement du matériel mis à disposition.

L'atelier permet par ailleurs d'assister ponctuellement et en petit groupe à des Focus selon le calendrier pédagogique. Certains Focus peuvent être en résonance directe avec les Prismes et les Fabriques. D'autres, au contraire, permettent d'élargir à d'autres contenus et apprentissages, notamment techniques. L'atelier est un lieu de vie où apprendre à regarder et regarder pour apprendre, en amont du faire, est parfois un enjeu fondamental tout à la faveur d'une pratique imprimée transversale.

### ■ SALLE DE MONTAGE VIDÉO

Responsable : Fabrice GUÉRINON

Les étudiant·es de toutes les années ont accès à une salle de montage vidéo comprenant 5 postes équipés d'Adobe Premiere. En dehors des temps d'initiation où la salle est réservée aux étudiant·es inscrit·es dans le Focus correspondant, l'accès aux postes de montage se fait sur réservation préalable auprès de Fabrice Guérinon.

### ■ ATELIER SON

Responsable : Geoffrey VEYRINES

Accès limité aux étudiant·es ayant suivi l'initiation son et validé leurs acquis pour une utilisation non encadrée.
Rencontres hebdomadaires sur rendez-vous.

Cet atelier permet aux étudiant·es de 3e, 4e et 5e années de développer leurs projets utilisant le son et nécessitant un approfondissement de certaines connaissances et techniques en termes de :
- Postsynchronisation son/vidéo
Accompagner les étudiant·es dans les étapes d'enregistrement, de nettoyage, de montage et du mixage des fichiers sons utilisés pour une bande son de film ou de vidéo. Regards et réflexions sur les relations son/images, sur les notions d'ambiance, de climat ou d'atmosphère, sur la façon dont le son et la musique peuvent interpénétrer la narration…
- Mixage audio
Les aider à trouver les bonnes conditions d'écoute à la mesure de leurs moyens au sortir de l'école. Possibilité pour ceux qui le souhaitent, d'approfondir ses connaissances et compétences pour devenir autonome sur les logiciels d'édition et de mix.
- Techniques audio numériques et Home studio
Accompagner les étudiant·es qui développent des projets qui intègrent le son avec d'autre médiums (sculpture/volume, installation, peinture, performance…). Découverte et apprentissage du logiciel Ableton Live 9. Possibilité de travailler sur le format MIDI et les instruments virtuels pour intégrer des sons synthétisés à une composition sonore et les jouer grâce aux hardwares (sorte d'introduction à la conception et à l'assemblage d'un home studio).



# SALLE MULTIMÉDIA

Responsable : Serge PLOUÉ

Équipée d'une vingtaine de postes disposant de nombreux logiciels, la salle multimédia fait l'objet de multiples usages :
- en accès réservé sur des plages dédiées pour les Focus et des workshops d'initiation ou de perfectionnement aux logiciels de PAO (Photoshop, InDesign, Illustrator…) et à la programmation
- en accès libre pour consulter Internet, travailler sur des projets, imprimer des documents…

Chaque utilisateur·rice doit se conformer à la charte de bon usage des moyens de communication et accès Internet détaillé dans le règlement intérieur (page 175). Il·elle contribue au bon fonctionnement de la salle en respectant les consignes d'utilisation des outils mis à disposition et en signalant les problèmes rencontrés selon la procédure affichée dans la salle.

Les étudiant·es accèdent à leur session de travail au moyen d'un code d'accès personnel remis en début d'année par l'administration. Il·elles doivent avant leur départ définitif de l'établissement enregistrer tout le travail accumulé sur leur session personnelle, les comptes étant supprimés l'été suivant la fin de leurs études.

Équipement : 28 ordinateurs dont certains équipés de double écran, 2 imprimantes-copieurs A3 couleur, 4 scanners.
Logiciels : Suite Adobe CS (Photoshop, Illustrator, InDesign…), OpenOffice, logiciels libres…
D'autres logiciels peuvent être installés sur demande auprès du responsable.

# AUTRES ESPACES D'ACCROCHAGE ET DE TRAVAIL

### ■ GRAND ATELIER

Le hall d'entrée de l'ÉSACM, appelé Grand atelier, est un espace aux multiples usages. S'il accueille chaque année des événements récurrents comme l'exposition des diplômé·es, il est laissé volontairement libre une grande partie de l'année pour que les enseignant·es et étudiant·es se saisissent de cet espace. Parlons travail, expositions, workshops, conférences, projections, espace de vie… ce lieu est ouvert aux projets.

### ■ SALLE DES COURS PUBLICS (A310)

Cette salle, située au 3e étage, accueille, d'une part, les ateliers de danse proposés aux étudiant·es par Marie ORTS et Vincent WEBER et, d'autre part, les formations non diplômantes en arts plastiques du lundi au vendredi, de 18h à 21h et le samedi de 9h à 12h, d'octobre à mai, hors semaines de préparation aux diplômes. Elle peut être réservée le reste du temps par les étudiant·es et les enseignant·es auprès du secrétariat pédagogique.
Elle doit être remise en état, le sol balayé, après chaque utilisation.

### ■ SALLES DE PRÉSENTATION

Plusieurs salles dans l'école sont dédiées à la présentation de travaux, à savoir : le Grand atelier et, au 3e étage, les salles A320, A330 et A350. Utilisées pour les Parlons travail les lundi et vendredi et au moment des diplômes, ces salles peuvent être réservées le reste de l'année par les étudiant·es et les enseignant·es, pour un temps donné, auprès du secrétariat pédagogique. Pouvant servir à des usages divers, la personne qui réserve doit remettre en état si nécessaire la salle utilisée.

# RÉCUPÉRATHÈQUE

Une récupérathèque est un espace coopératif dédié au réemploi des matériaux au sein d'une école de création (art, design, architecture, etc.). Elle fonctionne avec son propre système d'échange basé sur une monnaie ou sur le troc et a pour ambition de promouvoir un modèle économique soutenable basé sur la gouvernance partagée, la solidarité et le lien social.

Les objectifs d'une Récupérathèque sont de favoriser la durabilité, en fournissant des matériaux de réemploi pour tous·tes, en revalorisant les déchets, la solidarité, en permettant aux étudiant·es de réduire leur budget d'acquisition de matériaux, et de créer du lien social, en mettant en place une économie ultra-locale de volontaires échangeant des matériaux et en étant un lieu d'apprentissage et de conseils techniques, en créant un lieu physique de passage et d'échanges entre les adhérent·es et toutes sortes de structures extérieures engagées dans les enjeux du réemploi.

La récupérathèque de l'ÉSACM est gérée par l'association étudiante La Panique en lien avec la personne en charge de la régie et de la pédagogie.

Une réunion d'information se déroulera à la rentrée afin de présenter son fonctionnement.

Insta : @la_paaanique
Facebook : La Paaanique – sauve qui peut

Restitution du projet Réalité d'une exposition avec la galerie In Extenso, 2023 @ ÉSACM

# OUTILS ET MATÉRIEL

## ■ MOYENS MIS À DISPOSITION PAR L'ÉCOLE

Pour garantir l'égalité devant le coût des études, l'école fournit aux étudiant·es les principaux outils et matériaux nécessaires pour permettre à tous de mener dans de bonnes conditions initiations, expérimentations et projets dans les principales disciplines artistiques.
Au sein de chaque atelier et espace de travail, de nombreux outils sont également à leur disposition pour travailler sous la supervision d'un·e enseignant·e / assistant·e / technicien·ne / moniteur·rice ou pour être empruntés (caméras, appareils et chambres photographiques, enregistreurs...).
Grâce à la Fondation Michelin, les étudiant·es de 3e et 5e années reçoivent de plus une aide à la production pour les travaux réalisés dans le cadre de leur diplôme, dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée à chacun·e.

L'école attribue par ailleurs un quota d'impression aux étudiant·es selon les années d'études à savoir :
- en 1re année : 300 copies A4 N&B
- en 2e année : 300 copies A4 N&B
- en 3e année : 500 copies A4 N&B
- en 4e année : 500 copies A4 N&B
- en 5e année : 700 copies A4 N&B

À noter que les impressions couleurs sont comptabilisées comme 2 impressions N&B. Les impressions A3 comptent pour 2 impressions A4.
Les étudiant·es peuvent racheter des crédits auprès du secrétaire générale au tarif de 5€ pour 100 copies N&B (cette somme peut être prise sur les budgets de diplôme pour les étudiant·es de 3e et 5e années).
Ces quotas peuvent exceptionnellement être augmentés à la demande de l'enseignant·e-coordinateur·rice d'année lorsque la pratique spécifique d'un·e étudiant·e nécessite d'imprimer plus que le quota fixé ou lorsque l'étudiant·e participe à un workshop nécessitant la réalisation de nombreuses impressions.
Pour les étudiant·es ayant un projet à l'extérieur de l'école pour lequel ils souhaitent faire des tirages, la demande d'augmentation de leur quota est à faire auprès de la direction sur présentation du projet.

## ■ TROUSSE À OUTILS DE L'ÉTUDIANT·E

Dès le début de leur scolarité, il est demandé aux étudiant·es d'arriver avec une trousse comportant le petit outillage dont ils·elles auront besoin tout au long de leur cursus et qui n'est pas prêté dans les ateliers techniques, à savoir :
- 1 réglet métallique de 50 cm
- 1 équerre métallique de 30 cm
- 1 mètre ruban
- 1 bon cutter avec lames de rechange
- 1 marteau
- des pinces multiples
- 1 jeu de tournevis
- vis et clou de différentes tailles
- 1 rallonge de 5 mètres
- 1 adaptateur jack RCA audio
- 1 barrette multiprises (seront par contre uniquement tolérées les barrettes 3, 4 ou 5 prises, équipées d'un câble de branchement et d'un interrupteur d'alimentation).
- 1 carte mémoire SD (64 GO max)

## ■ RESPECT DU MATÉRIEL ET RÈGLES D'USAGE

Que ce soit pour des questions de sécurité ou par respect pour le matériel commun, les étudiant·es doivent se conformer aux règles d'accès, de sécurité et d'usage spécifiques à chaque espace de travail et matériel utilisé, tels qu'indiqués dans le chapitre 3 du règlement intérieur (voir page 193).
Lorsque du matériel est emprunté pour travailler sur un projet préalablement validé par l'équipe pédagogique, l'étudiant·e doit remplir une fiche de prêt indiquant la nature du matériel, sa valeur, la durée du prêt ainsi que le numéro de sa police d'assurance. L'étudiant·e sera tenu·e responsable en cas de vol ou détérioration et devra prendre en charge les frais afférant à la réparation ou au remplacement.
Il est à noter également que les étudiant·es qui ne rendent pas le matériel ou les ouvrages empruntés dans les délais indiqués peuvent se voir interdire toutes demandes de prêt ultérieures pendant une durée déterminée.

## ■ OUTILS DE COMMUNICATION

Tout au long de l'année, les équipes pédagogique et administrative communiquent avec les étudiant·es au moyen de différents outils :

**Messagerie électronique Outlook**
Une adresse e-mail est attribuée à chaque étudiant·e à son entrée dans l'établissement (initiale du prénom suivi du nom de famille@esacm.fr). Les messages transmis par e-mail peuvent correspondre à des informations envoyées spécifiquement à un·e étudiant·e, à un groupe ou à l'ensemble des étudiant·es. Un poster qui revient sur les bonnes pratiques liées à la gestion de ses mails est à retrouver dans l'établissement (salle informatique).

**Calendrier pédagogique « Scolarité ÉSACM »**
Le programme pédagogique ainsi que les événements organisés par l'école sont indiqués sur un calendrier accessible depuis votre messagerie Outlook.
Ce calendrier indique également la présence des enseignant·es et des chercheur·euses.

L'application «Outlook » sur smartphone et Mac permet d'avoir accès à la fois à la messagerie et au calendrier.

**Onedrive**
Différents documents seront partagés avec vous par l'équipe pédagogique ou administrative par le biais du drive lié à votre messagerie @esacm. Il s'agit d'un espace de stockage auquel vous avez accès et sur lequel vous pouvez déposerjusqu'à 1 téraoctet de données. Vous pouvez télécharger l'application « Onedrive» pour retrouver et ouvrir ou charger facilement des fichiers sur votre espace drive depuis votre smartphone.

En cas de problèmes de connexion ou de difficultés avec ces outils, se rapprocher de la personne responsable de l'informatique :
(informatique@esacm.fr).

**L'affichage dans l'établissement**
Plusieurs points d'affichage sont disponibles dans l'établissement : Les panneaux bleu pastel dans le couloir à casiers du 2e étage, près de l'amphi, ainsi que dans l'espace cafétéria, réunissent les évènements proposés par l'école (conférences, projections, expositions, etc).
L'affichage près de la bibliothèque concerne l'évènementiel proposé localement (sorties, expos, concerts, festivals, etc).
Près de la machine à café du premier étage, vous trouverez un espace dédié à la vie étudiante (jobs, bourses, restau U, services de santé universitaire, etc)

# ORGANISATION DES ÉTUDES

# LE CURSUS

## ■ SEMESTRIALISATION

Le cursus de l'ÉSACM est inscrit dans la réforme européenne de l'enseignement supérieur. Il suit l'articulation du LMD (Licence, Master, Doctorat). Une année se compose de deux semestres.
Correspondant à trois années d'étude, le 1er cycle se déploie ainsi sur six semestres. Il se compose d'une « année initiale » (semestres 1 et 2) et d'une « phase programme » (semestres 3 à 6). Le 1er cycle est sanctionné par le Diplôme National d'Art (DNA), option Art, valant grade Licence.
Le 2e cycle dit « phase projet » correspond à deux années soit quatre semestres de formation (semestres 7 à 10). Il est sanctionné par le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP), option Art, valant grade Master.

## ■ CRÉDITS ECTS

La formation s'organise autour du système ECTS (European Credit Transfer System) pour permettre une reconnaissance et un transfert des crédits entre établissements d'enseignement supérieur européens. Ce système est centré sur le parcours de l'étudiant·e. Il est basé sur la charge de travail qu'un·e étudiant·e doit réaliser pour atteindre les objectifs du programme définis en termes de connaissances et de compétences à acquérir. Cette charge correspond à 60 ECTS sur une année universitaire, soit 30 ECTS par semestre. Ainsi, le travail total à accomplir pour obtenir un diplôme de 1er cycle correspond à 180 ECTS. Un 2e cycle correspond à 120 ECTS supplémentaires, soit un total de 300 ECTS.
Quantitativement, la valeur d'un crédit représente une charge de travail d'environ 25 à 30 heures, incluant les heures de cours ou d'atelier encadrés, mais aussi le travail personnel que devra fournir l'étudiant·e dans ou en dehors de l'école.

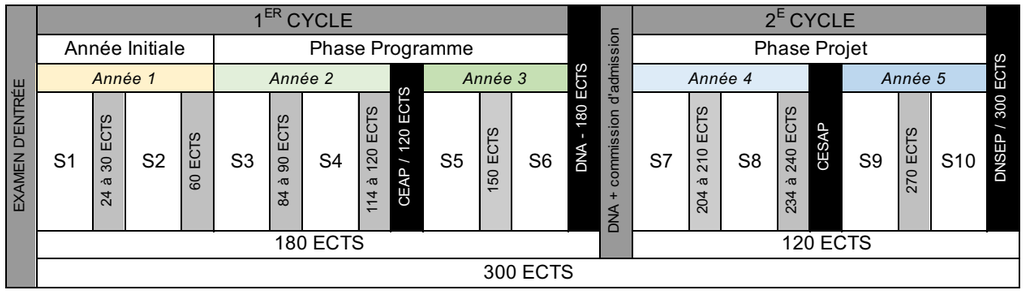


## ■ UNITÉS D'APPRENTISSAGE

Les 30 ECTS correspondant à un semestre se répartissent entre quatre unités d'apprentissage qui structurent l'ensemble du cursus, à savoir : l'exploration, l'étayage, la singularisation / l'individuation, le rapport à l'autre / partage.
La répartition des crédits dans ces différentes unités varie en fonction des années pour correspondre à la charge de travail nécessaire pour atteindre les attendus propres à chaque niveau du cursus (voir page 56).

Workshop cristallisations, 2023 - @ ÉSACM

# 1ER CYCLE : ANNÉE INITIALE
## *ANNÉE 1*

### ■ OBJECTIFS

La 1re année d'un cursus en école d'art est une année d'initiations et d'ouvertures à tout un ensemble de formes, de matériaux, de gestes et de questionnements qui traversent l'art et le monde d'aujourd'hui.
Le programme permet l'apprentissage des fondamentaux, tant plastiques que théoriques, tout en préparant la poursuite des études. À partir des différentes sollicitations pédagogiques, les étudiant·es amorcent progressivement une autonomie de travail, de regard et de pensée en situant leurs intuitions et leurs intentions, et en commençant à identifier et s'appuyer sur leurs singularités.
Cette 1re année marque souvent une rupture par rapport aux systèmes d'apprentissage connus jusque-là par les étudiant·es. Elle leur permet de comprendre les enjeux de la formation et de mesurer leurs aptitudes à s'engager dans un cursus artistique de plusieurs années, au sein d'un département Art.

### ■ DÉROULEMENT

Dès le début de la 1re année, l'étudiant·e travaille au sein de sa promotion et en synergie avec d'autres, que ce soit par le partage des ateliers, ou par son inscription dans des groupes de travail mêlant les années. Ainsi, au semestre 1, chaque étudiant·e est inscrit·e dans un **Prisme** (voir page 93). Les Prismes rassemblent des étudiant·es de 1re et 2e années selon une répartition établie de façon à composer quatre groupes hétérogènes en termes d'années, de profils, de parcours et de genres.
Ils se déroulent sur deux jours consécutifs, tous les mardis et mercredis de 9h à 17h30-18h.

Au terme de sept séances échelonnées entre mi-octobre et mi-janvier, les étudiant·es basculent dans un nouveau Prisme qui se déploiera sur le même principe au 2nd semestre. Un temps de restitution de trois jours vient clore chaque semestre.

Dès le semestre 1, les étudiant·es s'inscrivent également dans une **Fabrique**, groupe de travail thématique réunissant des étudiant·es de toutes les années et constituant un cadre d'apprentissage à investir tout au long de l'année universitaire. À partir des vœux émis en début d'année, chaque étudiant·e intègre une des cinq Fabriques proposées (voir page 81). Il·elle participe aux temps de travail qui se déroulent sur quatre temps fort d'une semaine chacun, qui sont introduits par une journée le jeudi mis en place dans une des semaines qui précèdent.

En plus de ces enseignements et, outre certains Focus obligatoires et les cours de langue étrangère suivis au 1er semestre (voir page 134), les enseignements dispensés sur le reste de la semaine correspondent à des dispositifs au choix que les étudiant·es sont fortement encouragé·es à suivre pour aller au-devant d'enseignements venant renforcer leurs apprentissages selon les quatre axes de développement que sont l'exploration, l'étayage, la singularisation/individuation et le rapport à l'autre/partage. Il·elles ont ainsi la possibilité de s'inscrire aux :
• **Focus** (voir page 99) qui se déroulent principalement les lundis et vendredis pour des apports ponctuels sur des aspects techniques, méthodologiques, théoriques, que ce soit pour un besoin d'initiation, de perfectionnement ou de réactivation de connaissances.
• **Conférences et Points films/musiques...**(voir page 130) rassemblent les étudiant·es autour de contenus spécifiques ou transversaux portés par des enseignant·es ou des intervenant·es invité·es.
• **Parlons travail** (voir page 147) pour présenter les recherches et travaux qu'il·elles ont réalisés dans le cadre de la Fabrique et des Prismes, en dehors des temps de présentation propres à ces enseignements, et pour échanger autour des travaux d'autres étudiant·es. Au terme de l'année 1, les étudiant·es devront avoir effectué au moins un Parlons travail.

L'année est par ailleurs rythmée de temps qui viennent rompre le schéma des semaines type, notamment sous la forme de deux semaines de Rencontres croisées, dégagées de tout autre format pédagogiques, spécialement consacrées au suivi des travaux des étudiant·es par l'ensemble des enseignant·es présent·es. La première semaine de Rencontres croisées a lieu du 4 au 8 décembre, la deuxième du 11 au 15 mars.

Courant mars, les étudiant·es de 1re année partent 2 jours en **voyage d'études** à Paris. La fin de l'année est enfin consacrée aux **assistanats de diplôme** où chaque étudiant·e de 1re année accompagne un·e 5e année dans la préparation de son DNSEP (voir page 59). Les étudiant·es qui envisagent une réorientation ont par ailleurs la possibilité de réaliser un stage volontaire (voir page 152) en dehors des temps de cours et dans un domaine autre que celui de la formation.

Hors de ces différents dispositifs pédagogiques, les étudiant·es doivent **travailler de façon autonome dans l'école et dans l'échange avec l'équipe pédagogique** qu'il·elles peuvent solliciter pour des rendez-vous individuels. Leur apprentissage gagnera aussi à se nourrir des échanges entre étudiant·es, avec les chercheur·euses de la Coopérative de recherche, ainsi que d'une activité culturelle riche et ouverte.

### ■ SEMAINE TYPE

| SEMESTRE 1 | Lundi | | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 09h-10h | Parlons travail<br>Focus<br>*Sur inscription*<br>Travail autonome<br>RDV individuel | Anglais<br>*Selon groupe* | Prisme 1 | Prisme 1 | Fabrique<br>*3 séances*<br>Focus<br>Sur inscription<br>Travail autonome<br>RDV individuel | Anglais<br>*Selon groupe* | Parlons travail<br>Focus<br>*Sur inscription*<br>Travail autonome<br>RDV individuel |
| 10h-11h | | | | | | | |
| 11h-12h | | | | | | | |
| 12h-13h | | | | | | | |
| 13h-14h | | | | | | | |
| 14h-15h | | | | | | Anglais<br>*Selon groupe* | |
| 15h-16h | | | | | | | |
| 16h-17h | | | | | | | |
| 17h-18h | | | | | | | |
| 18h-21h | à partir de 17h30 - Conférences / Point Films<br>*Dates variables* | | | | | | |

| SEMESTRE 2 | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|---|---|---|---|
| 09h-10h | Parlons travail<br>Focus<br>*Sur inscription*<br>Travail autonome<br>RDV individuel | Prisme 2 | Prisme 2 | Fabrique<br>*2 séances*<br>Focus<br>Sur inscription<br>Travail autonome<br>RDV individuel | Parlons travail<br>Focus<br>*Sur inscription*<br>Travail autonome<br>RDV individuel |
| 10h-11h | | | | | |
| 11h-12h | | | | | |
| 12h-13h | | | | | |
| 13h-14h | | | | | |
| 14h-15h | | | | | |
| 15h-16h | | | | | |
| 16h-17h | | | | | |
| 17h-18h | | | | | |
| 18h-21h | à partir de 17h30 - Conférences / Point Films<br>*Dates variables* | | | | |

| Année 1 | | Année 2 | |
|---|---|---|---|
| S1 | S2 | S3 | S4 |
| Prisme 1 | Prisme 1 | Prisme 1 | Prisme 1 |
| Prisme 2 | Prisme 2 | Prisme 2 | Prisme 2 |
| Prisme 3 | Prisme 3 | Prisme 3 | Prisme 3 |
| Prisme 4 | Prisme 4 | Prisme 4 | Prisme 4 |

# 1ER CYCLE : PHASE PROGRAMME
*ANNÉES 2 & 3*

## ■ OBJECTIFS

Les années 2 et 3 forment une seule entité pédagogique rassemblée sous le terme de « phase programme ». Consacrée aux expérimentations ainsi qu'à l'approfondissement et l'élargissement du socle des connaissances artistiques. Elle conduit, par un processus d'individuation et de partage de connaissances, à l'émergence de méthodes de travail spécifiques et de territoires de recherche personnels.
Les apprentissages artistiques fondamentaux initiés en 1re année sont ainsi prolongés et approfondis pour amener chaque étudiant·e à :
• affiner son champ d'exploration par l'expérimentation et la recherche dans un mouvement constant d'approfondissement et d'ouverture
• étayer et élargir ses compétences techniques au service des mises en œuvre et de la qualité des réalisations
• articuler les questionnements aux gestes et aux enjeux du travail, et affiner ses choix en se confrontant à différentes formes de mises en partage et en espace
• identifier par le faire une méthodologie personnelle de travail et les prémices d'une recherche personnelle.

## ■ DÉROULEMENT

Dans la continuité de l'année 1, les étudiant·es de 2e année suivent aux côtés des 1re année les enseignements des deux **Prismes** qu'il·elles n'ont pas encore suivis (voir page 93). Il·elles seront ainsi engagé·es dans un Prisme sur six sessions de deux journées consécutives, tous les mardis et mercredis de 9h à 17h30-18h. Au terme de séances échelonnées entre mi-octobre et mi-janvier, les étudiant·es basculent dans un nouveau Prisme qui se déploiera sur le même principe au 2nd semestre. Un temps de restitution sur trois jours vient clore chaque semestre.

Dès le semestre 1, les étudiant·es de 2e et 3e années s'inscrivent dans une **Fabrique**, groupe de travail thématique réunissant des étudiant.es de toutes les années et constituant un cadre d'apprentissage à investir tout au long de l'année universitaire. À partir des vœux émis en début d'année, chaque étudiant·e intègre une des cinq Fabriques proposées (voir page 81). Il·elle participe  aux temps de travail qui se déroulent sur quatre temps forts d'une semaine chacun, proposés par chaque fabrique (du 23 au 27 octobre, du 11 au 15 décembre, du 4 au 8 mars, du 8 au 12 avril), et aux journées préparatoires de ces temps forts se déroulant ponctuellement au cours de cinq jeudis dans l'année (12 octobre, 19 octobre, 16 novembre, 22 février, 28 mars), de 9h à 17h.

En plus de ces enseignements et, outre certains Focus obligatoires, les **cours de langue étrangère** suivis au 1er semestre, (voir page 134), les enseignements dispensés sur le reste de la semaine correspondent à des dispositifs au choix que les étudiant·es sont fortement encouragé·es à suivre pour aller au-devant d'enseignements venant renforcer leurs apprentissages selon les quatre axes de développement que sont l'exploration, l'étayage, la singularisation/individuation et le rapport à l'autre/partage. Il·elles ont ainsi la possibilité de s'inscrire aux :
• **Focus** (voir page 99) qui se déroulent principalement les lundis et vendredis pour des apports sur des aspects techniques, méthodologiques, théoriques, que ce soit pour un besoin d'initiation, de perfectionnement ou de réactivation de connaissances.
• **Conférences et Points films/musiques...**(voir page 130) qui rassemblent les étudiant·es autour de contenus spécifiques ou transversaux portés par des enseignant·es ou des intervenant·es invité·es.
• **Parlons travail** (voir page 147) pour présenter les recherches et travaux qu'il·elles ont réalisé dans le cadre de la Fabrique et des Prismes, en dehors des temps de présentation intrinsèques à ces enseignements, et pour échanger autour des travaux d'autres étudiant·es. Au terme de chaque année, les étudiant·es 2e et 3e années devront avoir réalisé au moins deux Parlons travail.

L'année est par ailleurs rythmée de temps qui viennent rompre le schéma des semaines type, notamment sous la forme de deux semaines de Rencontres croisées, dégagées de tout autre format pédagogiques, spécialement consacrées au suivi des travaux des étudiant·es par l'ensemble des enseignant·es présent·es. La première semaine de Rencontres croisées a lieu du 4 au 8 décembre, la deuxième du 11 au 15 mars.

À partir du semestre 4, les étudiant·es peuvent également demander à suivre des enseignements dans d'autres cadres que ce soit sous la forme de **crédits libres** (voir page 150) auprès de l'Université Clermont Auvergne ou d'un **semestre d'études** en Europe dans un des établissements partenaires de l'école (voir page 64).

Lorsqu'il·elles ne sont pas inscrit·es dans un de ces dispositifs pédagogiques, les étudiant·es sont invité·es à **travailler de façon autonome et responsable dans l'école et dans l'échange avec l'équipe pédagogique** qu'il·elles peuvent solliciter pour des rendez-vous individuels. Leur apprentissage gagnera aussi à se nourrir des échanges entre étudiant·es, avec les chercheur·euses de la Coopérative de recherche et d'apports extérieurs (expositions, spectacles, lectures, etc.).

À la fin de l'année, les **assistanats de diplôme** (voir page 148) proposés aux étudiant·es de 2e année auprès des 3e année constituent une première étape de sensibilisation aux enjeux du DNA.
La préparation au DNA en tant que telle est marquée par plusieurs temps spécifiques pour les étudiant·es de 3e année.
Trois temps de Parlons travail dédiés sont programmés (au 1er semestre : les 30 et 31 octobre puis les 13 et 17 novembre ; au 2e semestre : les 29, 30 et 31 janvier), puis, une préparation au diplôme, sous la forme d'une soutenance blanche, a lieu du 18 au 21 mars en présence de deux personnalités invitées afin d'être au plus près des conditions du diplôme.

Par ailleurs, afin de préparer et réaliser l'Écrit qui sera présenté sur la table de recherche du diplôme (voir»écrit», page 136), plusieurs temps de workshop auront lieu au cours de l'année : le premier du 3 au 5 octobre, le deuxième du 12 au 16 février et le troisième du 2 au 5 avril.

Marquant la fin du 1er cycle, la 3e année est le temps dans lequel l'étudiant·e réfléchit à la suite de son parcours. La participation à certaines séances des réalités de l'art (voir page 144) et les Point de fuite (voir page 132), par la découverte des diverses possibilités professionnelles en France et à l'étranger, contribue à des projections en termes de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle souhaitée après l'achèvement de la phase programme. Les **stages** (voir page 152) et les **crédits libres** peuvent également aider l'étudiant·e à déterminer son projet professionnel voire à faciliter les passerelles en cas de poursuite d'études en dehors des formations dispensées en école d'art. C'est également en voyant éclore les prémices d'une recherche personnelle que l'étudiant·e mesure son envie de s'engager dans un 2e cycle en école d'art, et l'équipe pédagogique, sa capacité à poursuivre le cursus (le passage étant conditionné à un avis favorable de la commission d'admission et à l'obtention du DNA – voir page 58).

## ■ SEMAINE TYPE :

**SEMESTRE 3**

| | Lundi | | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 09h-10h | Parlons travail<br>Focus<br>*Sur inscription*<br>Travail autonome<br>RDV individuel | Anglais<br>*Selon groupe* | Prisme 3 | Prisme 3 | Fabrique<br>*3 séances*<br>Focus<br>Sur inscription<br>Travail autonome<br>RDV individuel | Anglais<br>*Selon groupe* | Parlons travail<br>Focus<br>*Sur inscription*<br>Travail autonome<br>RDV individuel |
| 10h-11h | | | | | | | |
| 11h-12h | | | | | | | |
| 12h-13h | | | | | | | |
| 13h-14h | | | | | | | |
| 14h-15h | | | | | | Anglais<br>*Selon groupe* | |
| 15h-16h | | | | | | | |
| 16h-17h | | | | | | | |
| 17h-18h | | | | | | | |
| 18h-21h | à partir de 17h30 - Conférences / Point Films<br>*Dates variables* | | | | | | |

**SEMESTRE 4**

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|---|---|---|---|
| 09h-10h | Parlons travail<br>Focus<br>*Sur inscription*<br>Travail autonome<br>RDV individuel | Prisme 4 | Prisme 4 | Fabrique<br>*2 séances*<br>Focus<br>Sur inscription<br>Travail autonome<br>RDV individuel | Parlons travail<br>Focus<br>*Sur inscription*<br>Travail autonome<br>RDV individuel |
| 10h-11h | | | | | |
| 11h-12h | | | | | |
| 12h-13h | | | | | |
| 13h-14h | | | | | |
| 14h-15h | | | | | |
| 15h-16h | | | | | |
| 16h-17h | | | | | |
| 17h-18h | | | | | |
| 18h-21h | à partir de 17h30 - Conférences / Point Films<br>*Dates variables* | | | | |

| Année 1 | | Année 2 | |
|---|---|---|---|
| S1 | S2 | S3 | S4 |
| Prisme 1 | Prisme 1 | Prisme 1 | Prisme 1 |
| Prisme 2 | Prisme 2 | Prisme 2 | Prisme 2 |
| Prisme 3 | Prisme 3 | Prisme 3 | Prisme 3 |
| Prisme 4 | Prisme 4 | Prisme 4 | Prisme 4 |

**SEMESTRE 5**

| | Lundi | | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 09h-10h | Parlons travail<br>Focus<br>*Sur inscription*<br>Travail autonome<br>RDV individuel | Anglais<br>*Selon groupe* | Travail en<br>autonomie<br>RDV individuel | Travail en<br>autonomie<br>RDV individuel | Fabrique<br>*3 séances*<br>Focus<br>Sur inscription<br>Travail autonome<br>RDV individuel | Anglais<br>*Selon groupe* | Parlons travail<br>Focus<br>*Sur inscription*<br>Travail autonome<br>RDV individuel |
| 10h-11h | | | | | | | |
| 11h-12h | | | | | | | |
| 12h-13h | | | | | | | |
| 13h-14h | | | | | | | |
| 14h-15h | | | | | | Anglais<br>*Selon groupe* | |
| 15h-16h | | | | | | | |
| 16h-17h | | | | | | | |
| 17h-18h | | | | | | | |
| 18h-21h | à partir de 17h30 - Conférences / Point Films<br>*Dates variables* | | | | | | |

**SEMESTRE 6**

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|---|---|---|---|
| 09h-10h | Parlons travail<br>Focus<br>*Sur inscription*<br>Travail autonome<br>RDV individuel | Travail en<br>autonomie<br>RDV individuel | Travail en<br>autonomie<br>RDV individuel | Fabrique<br>*2 séances*<br>Focus<br>Sur inscription<br>Travail autonome<br>RDV individuel | Parlons travail<br>Focus<br>*Sur inscription*<br>Travail autonome<br>RDV individuel |
| 10h-11h | | | | | |
| 11h-12h | | | | | |
| 12h-13h | | | | | |
| 13h-14h | | | | | |
| 14h-15h | | | | | |
| 15h-16h | | | | | |
| 16h-17h | | | | | |
| 17h-18h | | | | | |
| 18h-21h | à partir de 17h30 - Conférences / Point Films<br>*Dates variables* | | | | |

S'ajoutent à ce schéma de semaine type des temps spécifiques de travail autour de l'écrit, de la préparation au DNA et de séances des réalités de l'art.

Exposition des diplômé·es 2022 à somme toute @ ÉSACM

# 2E CYCLE : PHASE PROJET
*ANNÉES 4 & 5*

## ■ OBJECTIFS

Les années 4 et 5 sont nommées « phase projet » car elles permettent à l'étudiant·e de mettre en œuvre son projet personnel. En phase projet les enjeux sont multiples ; il s'agit d'amener l'étudiant·e à optimiser les compétences tant théoriques que pratiques précédemment acquises et d'atteindre une autonomie de conception et de réalisation afin de construire une démarche singulière, engagée et inscrite dans le champ multiple de l'art contemporain.
En 4e année, l'accent est mis sur l'ouverture, la recherche et l'approche expérimentale qui permettent à l'étudiant·e de cibler sa singularité et de faire émerger une démarche artistique. Il·elle gagne en autonomie en consolidant ses apprentissages, en éprouvant ses méthodologies de travail et en les affinant par le regard critique.
La 5e année amène l'étudiant·e à préciser et affirmer une démarche artistique qu'il·elle conduit de façon autonome en allant au-devant d'apports dans et hors de l'école. Il·elle mène à bien ses projets en évaluant la qualité et la pertinence de leur réalisation et de leur présentation tout en prenant en compte l'adresse à l'autre et son contexte.

## ■ DÉROULEMENT

Au cours du 2e cycle, le travail de l'étudiant·e suit deux directions complémentaires : un mouvement d'ouverture vers l'extérieur et un approfondissement de son projet plastique.

Les étudiant·e de 4e et 5e années sont mêlés aux autres années au sein des **Fabriques**, groupes de travail thématique réunissant des étudiant·es de toutes les années et constituant un cadre d'apprentissage à investir tout au long de l'année universitaire. À partir des vœux émis en début d'année, chaque étudiant·e intègre l'une des cinq Fabriques proposées (voir page 81).
Il·elle participe aux temps de travail qui se déroulent sur quatre temps fort d'une semaine chacun, qui sont introduits par une journée le jeudi mis en place dans une des semaines qui précèdent. Une Fabrique peut être suivi d'une année à l'autre pour prolonger des recherches et des expérimentations déjà engagées.

Entre ces moments de **Fabrique**, l'étudiant·e est invité·e à irriguer son travail de façon perspicace et autonome, en fonction de ses besoins et des opportunités, et en profitant des multiples contextes d'apprentissage qui lui sont proposés dans l'école :
• **Focus** (voir page 99) qui se déroulent principalement les lundis et vendredis pour des apports ponctuels sur des aspects techniques, méthodologiques, théoriques, que ce soit pour un besoin d'initiation, de perfectionnement ou de réactivation de connaissances.
• **Conférences et Points films/musiques**… (voir page 130) rassemblent les étudiant·es autour de contenus spécifiques ou
transversaux portés par des enseignant·es ou des intervenant·es invité·es
• **Parlons travail** (voir page 147) pour présenter leurs recherches et travaux, et pour échanger autour des travaux d'autres étudiant·es. Au terme de chaque année, les étudiant·es devront avoir réalisé au moins deux Parlons travail.
• **Initiation à la recherche** obligatoires (voir page 142)
• **Réalités de l'art** pour rencontrer des professionnel·les qui partagent avec eux.elles outils et retours d'expériences pour les aider à construire leur projet et à penser leur économie de travail au sortir de l'école (voir page 144).
• **Cours de langue étrangère** qui se déroulent sur toute l'année pour les étudiant·es de 4e année (voir page 134).
• **Rendez-vous individuels** avec des enseignant·es, des chercheur·euses de la Coopérative de recherche ou des intervenant·es.
Hors de l'école :
• **Projets** liés à des partenariats (voir page 68).
• **Résidences et stages** en France ou à l'étranger (voir page 64)
• **Crédits libres** (voir page 150) pour suivre des enseignements auprès de l'Université Clermont Auvergne ou dans le cadre de mobilités d'études à l'étranger pour suivre un semestre dans un établissement partenaires de l'école (voir page 64).

L'année est par ailleurs rythmée de temps qui viennent rompre le schéma des semaines type, notamment sous la forme de deux semaines de Rencontres croisées, dégagées de tout autre format pédagogiques, spécialement consacrées au suivi des travaux des étudiant·es par l'ensemble des enseignant·es présent·es. La première semaine de Rencontres croisées a lieu du 4 au 8 décembre, la deuxième du 11 au 15 mars.

Élaboré en 4e année, l'essai (voir page 138) est finalisé dans sa forme écrite comme dans sa forme plastique. Jusqu'à sa soutenance devant le jury du diplôme en 5e année, l'étudiant·e est épaulé·e pédagogiquement par des rendez-vous avec ses référent·es mais aussi par les trois workshops d'initiation à la recherche consacré à l'essai construits comme des temps collectifs pour aborder des points méthodologiques, avancer sur son élaboration (4e année) ou s'exercer à la soutenance (5e année).

Tout au long de la phase projet, l'étudiant·e est régulièrement mis·e en situation d'accrochage et de présentation de son travail, notamment dans le cadre des Fabriques et des Parlons travail. Toutefois des temps spécifiques de **préparation au passage du DNSEP** sont prévus de façon échelonnée et graduée en 5e année.
Des **Parlons travail** dédiés aux 5e années sont organisés avec les équipes pédagogiques à deux reprises en novembre et en février. Enfin, une soutenance blanche aura lieu du 2 au 4 avril en présence de trois personnalités qualifiées afin d'être au plus près des conditions de jury.
En parallèle, les étudiant·es de 5e année bénéficient dans le courant du 2nd semestre de l'accompagnement d'un·e commissaire invité·e pour la préparation de l'exposition des diplômé·es qui se tiendra à la rentrée 2024-2025.

## ■ SEMAINE TYPE :

**SEMESTRE 7**

| | Lundi | | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 09h-10h | Parlons travail<br>Focus<br>*Sur inscription* | Anglais<br>*Selon groupe* | Travail en autonomie<br>RDV individuel | Travail en autonomie<br>RDV individuel | Fabrique<br>*3 séances* | Anglais<br>*Selon groupe* | Parlons travail<br>Focus<br>*Sur inscription* |
| 10h-11h | | | | | | | |
| 11h-12h | | | | | | | |
| 12h-13h | | | | | Focus<br>Sur inscription | | |
| 13h-14h | | | | | | | |
| 14h-15h | Travail autonome<br>RDV individuel | | | | Travail autonome<br>RDV individuel | Anglais<br>*Selon groupe* | Travail autonome<br>RDV individuel |
| 15h-16h | | | | | | | |
| 16h-17h | | | | | | | |
| 17h-18h | | | | | | | |
| 18h-21h | à partir de 17h30 - Conférences / Point Films<br>*Dates variables* | | | | | | |

**SEMESTRE 8**

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|---|---|---|---|
| 09h-10h | Parlons travail<br>Focus<br>*Sur inscription*<br><br>Travail autonome<br>RDV individuel | Travail en autonomie<br>RDV individuel | Travail en autonomie<br>RDV individuel | Fabrique<br>*2 séances*<br><br>Focus<br>Sur inscription<br><br>Travail autonome<br>RDV individuel | Parlons travail<br>Focus<br>*Sur inscription*<br><br>Travail autonome<br>RDV individuel |
| 10h-11h | | | | | |
| 11h-12h | | | | | |
| 12h-13h | | | | | |
| 13h-14h | | | | | |
| 14h-15h | | | | | |
| 15h-16h | | | | | |
| 16h-17h | | | | | |
| 17h-18h | | | | | |
| 18h-21h | à partir de 17h30 - Conférences / Point Films<br>*Dates variables* | | | | |

S'ajoutent à ce schéma de semaine type des temps spécifiques pour les réalités de l'art, l'essai, l'initiation à la recherche et des sessions de travail en anglais au S8.

**SEMESTRE 9**

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|---|---|---|---|
| 09h-10h | Parlons travail<br>Focus<br>*Sur inscription*<br><br>Travail autonome<br>RDV individuel | Travail en autonomie<br>RDV individuel | Travail en autonomie<br>RDV individuel | Fabrique<br>*3 séances*<br><br>Focus<br>Sur inscription<br><br>Travail autonome<br>RDV individuel | Parlons travail<br>Focus<br>*Sur inscription*<br><br>Travail autonome<br>RDV individuel |
| 10h-11h | | | | | |
| 11h-12h | | | | | |
| 12h-13h | | | | | |
| 13h-14h | | | | | |
| 14h-15h | | | | | |
| 15h-16h | | | | | |
| 16h-17h | | | | | |
| 17h-18h | | | | | |
| 18h-21h | à partir de 17h30 - Conférences / Point Films<br>*Dates variables* | | | | |

**SEMESTRE 10**

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|---|---|---|---|
| 09h-10h | Parlons travail<br>Focus<br>*Sur inscription*<br><br>Travail autonome<br>RDV individuel | Travail en autonomie<br>RDV individuel | Travail en autonomie<br>RDV individuel | Fabrique<br>*2 séances*<br><br>Focus<br>Sur inscription<br><br>Travail autonome<br>RDV individuel | Parlons travail<br>Focus<br>*Sur inscription*<br><br>Travail autonome<br>RDV individuel |
| 10h-11h | | | | | |
| 11h-12h | | | | | |
| 12h-13h | | | | | |
| 13h-14h | | | | | |
| 14h-15h | | | | | |
| 15h-16h | | | | | |
| 16h-17h | | | | | |
| 17h-18h | | | | | |
| 18h-21h | à partir de 17h30 - Conférences / Point Films<br>*Dates variables* | | | | |

S'ajoutent à ce schéma de semaine type des temps spécifiques pour les réalités de l'art, l'essai, l'initiation à la recherche et la préparation au DNSEP.

Workshop Collection, 2023 @ ÉSACM

# ÉVALUATIONS

## ■ ÉVALUATION PAR ENSEIGNEMENT

Chaque dispositif pédagogique est évalué sous forme de contrôle continu et de modalités de validation des acquis des apprentissages énoncées dans le catalogue de cours et précisées durant le semestre. L'assiduité et l'implication dans l'ensemble des propositions pédagogiques constituent la base de l'engagement de l'étudiant·e dans le cursus. Elles constituent de ce fait un des critères d'évaluation de chaque enseignement auxquels s'ajoutent des critères propres à chaque enseignement correspondant à leur spécificité. En fin de semestre, les enseignant·es attribuent une appréciation qui renvoie au niveau d'acquisition des apprentissages selon les attendus de chaque année d'étude. Il est à noter que la majorité des appréciations sont formulées de façon collégiale par un groupe d'enseignant·es (Fabrique, Prisme, Parlons travail, Écrit, Essai).

## ■ COMMISSION DE FIN DE SEMESTRE

À la fin de chaque semestre, une commission se réunie pour mesurer et analyser le parcours global engagé par chaque étudiant·e. Elle croise les différentes évaluations obtenues, regarde la diversité et la pertinence des cours au choix suivis (Focus), pour formuler une appréciation générale sur le semestre et décider au regard de l'ensemble de l'attribution des notes ECTS. Ces notes viennent, en complément des appréciations, donner à l'étudiant·e une indication sur son niveau d'acquisition des apprentissages (A = Acquis excellents, B = Très bons acquis avec seulement quelques points pouvant être perfectionnés, C = Bons acquis avec des points pouvant être perfectionnés, D = Acquis satisfaisants demandant à être renforcés, E = Acquis fragiles avec un renforcement nécessaire, F = Acquis insuffisants, FX = Acquis très insuffisants voire non acquis).

Constituée sous l'autorité du directeur de l'école, la commission de fin de semestre est composée du responsable des études, de(s) enseignant·es coordinateur·rices d'année, d'un·e enseignant·e par Prisme et d'un·e par Fabrique (pour les commissions des années 1 et 2) ou de deux enseignant·es par Fabrique (pour les commissions des années 3 à 5), d'un·e enseignant·e impliqué·e dans la Coopérative de recherche (pour les commissions des années 4 à 5) et de l'enseignant·e présent au diplôme (pour les commissions des années 3 et 5).

## ■ ÉVALUATION CROISÉE

L'évaluation par apprentissages permet d'associer les étudiant·es au processus d'évaluation des acquis. Au terme de chaque année, en amont des commissions de fin de semestre, les étudiant·es réalisent une auto-évaluation de leurs apprentissages en indiquant, aux regards des attendus, les aspects sur lesquels il·elles ressentent une certaine aisance, un besoin de consolidation, une fragilité, etc. Il leur est également demandé de se projeter sur l'année suivante en indiquant, au vu de leurs acquis, s'il·elles envisagent un passage en année supérieure, un maintien dans leur niveau actuel ou une réorientation.
Pour se familiariser avec la démarche d'auto-apprentissage,les étudiant·es de 1ère année réalisent une auto-évaluation et un entretien d'évaluation croisée dès le 1er semestre.
Ce document est ensuite consulté par les membres de la commission de fin de semestre et sert d'appui aux échanges. S'il ne change pas la prise en compte tangible des acquis de l'apprentissage, ce document permet à l'équipe de nuancer son évaluation selon que l'auto-évaluation coïncide avec l'analyse faite par les enseignant·es, que l'étudiant·e sous-estime ses acquis ou au contraire ne perçoit pas ses points de fragilité. Cette confrontation des regards fait ensuite l'objet d'un entretien d'évaluation croisée entre l'étudiant·e et le(s) coordinateur·rices d'année qui permet un échange autour des apprentissages, de la temporalité de leurs acquisitions et des étapes à venir.

## ■ RELEVÉ DE CRÉDITS

Le relevé de crédits semestriel qui est remis à l'étudiant·e après la tenue de la commission de fin de semestre rend compte de son parcours de formation et des acquis de ses apprentissages. Y sont portés : les intitulés des enseignements suivis accompagnés du nom des enseignant·es en charge, les appréciations et notes ECTS obtenus, les rattrapages éventuels à réaliser au semestre suivant. Est également mentionné l'implication de l'étudiant·e dans la vie de l'école (délégué·e d'année, élu·e au CSPVE, au CA et/ou à l'ANdÉA, membre de la cellule d'écoute, etc.).
En cas d'erreur constatée dans les contenus reportés, les étudiant·es peuvent demander la révision de leur relevé de crédits auprès de leur(s) coordinateur·rice(s) d'année et/ou du responsable des études.



# MODALITÉS DE PASSAGE

## ■ D'UN SEMESTRE À L'AUTRE

En 1re année, si le passage au semestre 2 est possible en ayant obtenu au moins 24 crédits, l'obtention de 60 crédits (30 au semestre 1 + 30 au semestre 2, rattrapages compris) est requise pour valider l'année initiale et le passage en 2e année, à l'ÉSACM ou dans une autre école d'art en option art, communication ou design (via les commissions d'équivalence).

De la 2e à la 5e année, le passage de l'étudiant·e au semestre suivant est subordonné à l'obtention d'au moins 24 ECTS, à l'exception des passages au 2nd semestre des années diplômantes (S6 et S10) pour lesquels l'ensemble des crédits doivent avoir été acquis, soit respectivement 150 et 270 ECTS.

## ■ ADMISSION EN 2E CYCLE

L'admission en 4e année (S7) des étudiant·es ayant réalisé tout ou partie de leur 1er cycle à l'ÉSACM est subordonnée à l'obtention du DNA et à l'avis de la commission d'admission en 2e cycle.
Cette commission se réunit dans la semaine suivant le DNA. Elle est constituée d'au moins 4 membres :
- le directeur de l'établissement ou son·sa représentant·e, qui préside ;
- 3 enseignant·es de l'école minimum, nommé·es par le·la directeur·rice, dont l'un·e est titulaire d'un doctorat.
La décision d'admission est prise par la commission à la majorité absolue de ses membres. En cas de partage égal des voix, celle du·de la président·e est prépondérante.

## ■ RATTRAPAGE

Il n'existe aucune possibilité de rattrapage de l'année 1 à l'année 2, ni de l'année 3 à l'année 4 (l'obtention de 60 ECTS est requis pour intégrer le semestre 3 et de 180 ECTS pour être admissible au semestre 7). L'acquisition des crédits manquants aux semestres 1, 3, 4, 7 et 8 s'effectue au semestre suivant selon les conditions énoncées par les enseignant·es impliqué·es. Les crédits rattrapés apparaissent sur le relevé de crédits du semestre suivant.
Les étudiant·es qui n'obtiennent pas le nombre minimum de crédits requis pour le passage au semestre suivant peuvent être autorisé·es par le·la directeur·rice à suivre les enseignements du 2nd semestre. En cas de non-obtention des crédits requis, le directeur, sur avis du responsable des études et de(s) enseignant·e(s) coordinateur·ice(s) d'année, se réserve la possibilité d'une réorientation de l'étudiant·e ou d'un redoublement.

## ■ REDOUBLEMENT

À titre exceptionnel, le·la directeur·rice de l'école peut, sur proposition de l'équipe pédagogique, autoriser un étudiant·e en difficulté à redoubler son année d'étude. Sauf exception validée par le responsable des études, les crédits acquis au cours de l'année échouée ne le dispensent pas de participer assidûment aux cours, ateliers et activités de l'école lors de sa nouvelle année, ni de se soumettre aux différentes évaluations. Un redoublement peut également être demandé par un·e étudiant·e pour différents motifs, notamment : maladie, activité salariée incompatible avec une présence effective à l'ensemble des enseignements, congé de maternité, enfants à charge, séjour à l'étranger prolongé pour des études, rédaction de l'essai pour les étudiant·es non-francophones. Selon la nature du motif ayant contraint le bon déroulement de la scolarité, la demande de redoublement nécessitera que l'étudiant·e ait explicitement demandé à la rentrée ou dans le courant de l'année un aménagement de son cursus (voir règlement des études page 175). La décision est prise par le·la directeur·rice de l'ÉSACM après avis du·de la responsable des études et d·de la u coordinateur·rice d'année.

## 1ER CYCLE

UNITÉS D'APPRENTISSAGE

| ANNÉE 1<br>*Attendus au terme du S2* | S1 | S2 | ANNÉE 2<br>*Attendus au terme du S4* | S3 | S4 | ANNÉE 3<br>*Attendus au terme du S6* | S5 | S6 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| EXPLORATION | | | | | | | | |
| Expérimenter différentes pratiques et se confronter aux gestes fondamentaux. Nourrir curiosité et regard à partir des questions et des formes qui traversent l'art et le monde d'aujourd'hui. | 10 ECTS | 9 ECTS | Prolonger les expérimentations en s'appuyant sur leurs possibles ouvertures et transversalités. Développer un regard et des questionnements à partir d'un champ élargi de problématiques et de formes. | 9 ECTS | 8 ECTS | Affiner son champ d'exploration par l'expérimentation et la recherche dans un mouvement constant d'approfondissement et d'ouverture. Commencer à questionner les conditions des gestes produits en se confrontant à différentes mises en espace. | 8 ECTS | 4 ECTS |
| ÉTAYAGE | | | | | | | | |
| Aborder les formes, les matériaux, les gestes et les questionnements en se dotant d'outils et de connaissances autant pratiques, théoriques que méthodologiques. | 10 ECTS | 9 ECTS | Amorcer un regard critique par l'identification et la mise en perspective des liens entre questionnements, formes et gestes produits. Approfondir les expérimentations et éprouver différentes manières de faire. | 8 ECTS | 8 ECTS | Articuler les questionnements aux gestes et aux enjeux du travail en différenciant intentions, actions et effets. Envisager les mises en œuvre et en espace comme un moteur de sa recherche. | 8 ECTS | 4 ECTS |
| SINGULARISATION / INDIVIDUATION | | | | | | | | |
| Amorcer une autonomie de regard et de pensée en commençant à identifier et s'appuyer sur ses singularités. Comprendre les enjeux du cursus et mesurer ses aptitudes à s'engager dans des études artistiques. | 4 ECTS | 5 ECTS | Consolider l'approche autonome des recherches et expérimentations pour permettre l'émergence progressive d'un langage et d'un territoire d'exploration personnels. | 6 ECTS | 7 ECTS | Circonscrire par l'expérimentation ses méthodes de travail et son champ d'action. Les contextualiser. Retracer le parcours réalisé et identifier les prémices d'une recherche personnelle pour mesurer ses aptitudes à s'engager en phase projet. | 7 ECTS | 3 ECTS |
| RAPPORT À L'AUTRE / PARTAGE | | | | | | | | |
| Situer ses intuitions et ses intentions. Apprendre à s'adresser à l'autre par les formes et leur présentation. | 6 ECTS | 7 ECTS | Expérimenter des modalités de présentation de son travail dans différents contextes. Partager et croiser les regards pour en enrichir les approches. | 7 ECTS | 7 ECTS | Savoir s'exposer à d'autres regards pour affiner ses choix de mises en œuvre et en espace. Échanger autour des doutes, des questionnements et de la qualité des réalisations, pour se situer et habiter son travail. | 7 ECTS | 4 ECTS |
| | | | | | | SOUTENANCE - DNA | | 15 ECTS |

## 2E CYCLE

UNITÉS D'APPRENTISSAGE

| ANNÉE 4<br>*Attendus au terme du S8* | S7 | S8 | ANNÉE 5<br>*Attendus au terme du S10* | S9 | S10 |
|---|---|---|---|---|---|
| EXPLORATION | | | | | |
| Déployer sa recherche de manière sensible et ouverte par l'expérimentation et la mise en espace, en l'irriguant de questionnements perspicaces. | 8 ECTS | 8 ECTS | Construire par la recherche son projet plastique. Irriguer son travail et aiguiser son regard critique de façon perspicace en allant au-devant d'apports et de débats dans et hors de l'école. | 7,5 ECTS | - |
| ÉTAYAGE | | | | | |
| Gagner en autonomie de gestes et de travail en intégrant connaissances et savoir-faire acquis dans différents contextes d'apprentissage. Éprouver ses méthodologies par le travail et les affiner par le regard critique. | 7 ECTS | 7 ECTS | Être autonome dans son travail. Identifier ses besoins et les lieux ou personnes ressources. Mener à bien ses projets en évaluant la qualité et la pertinence de leur réalisation et de leur présentation. | 7,5 ECTS | - |
| SINGULARISATION / INDIVIDUATION | | | | | |
| Cibler la singularité du travail pour faire émerger une démarche artistique. Prendre conscience des contextes dans lesquels elle s'inscrit et agit. | 7 ECTS | 7 ECTS | Préciser et affirmer une démarche artistique. Préparer les conditions de sa poursuite au sortir de l'école en ayant connaissance des réalités et des réseaux dans lesquels elle peut prendre place avec pertinence. | 7,5 ECTS | - |
| RAPPORT À L'AUTRE / PARTAGE | | | | | |
| Expérimenter différentes modalités de présentation de ses recherches pour en affiner l'adresse. Construire avec les autres. | 8 ECTS | 8 ECTS | Trouver les modalités de partage de sa démarche en prenant en compte l'adresse à l'autre et son contexte. | 7,5 ECTS | - |
| | | | SOUTENANCE ESSAI - DNSEP | | 5 ECTS |
| | | | SOUTENANCE PLASTIQUE - DNSEP | | 30 ECTS |

# DIPLÔMES

## DIPLÔME NATIONAL D'ART (OPTION ART)
### GRADE LICENCE

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

**Les épreuves** du Diplôme National d'Art (DNA), d'une durée de 30 minutes,
consistent en :
- Une présentation par l'étudiant·e d'un projet plastique accompagné par une sélection de travaux plastiques et d'un document écrit sélectionné parmi ceux réalisés pendant les semestres 5 et 6.
- Un entretien avec le jury.
- L'examen du dossier pédagogique de l'étudiant·e

**Le jury** est composé de trois membres désignés par le·la directeur·rice en concertation avec l'équipe pédagogique :
- 2 personnalités qualifiées, dont un·e représentant·e des sciences humaines, parmi lesquelles est désigné·e le·la Président·e
- Un·e enseignant·e de l'école.

**Critères d'évaluation** :
- Présentation formelle et critique des travaux.
- Pertinence du parcours et des recherches liées au projet.
- Contextualisation du travail : qualité des références et diversité des connaissances.
- Qualité des réalisations.

AIDES AU DIPLÔME

**Bourse de production** :
Les étudiant·es de 3e année sont amené·es à produire des œuvres dans le cadre de la préparation de leur diplôme. Ces projets peuvent être pour tout ou partie financés par l'école, dans la limite d'une enveloppe budgétaire de 125 € allouée à chaque étudiant·e, soit sous forme de prise en charge directe ou de remboursement sur facture de frais engagés, après validation du projet par un·e enseignant·e et du budget prévisionnel par la direction financière de l'école.

**Assistanat** :
Les étudiant·es diplômables sont aidé·es par des étudiant·es de 2e année qui les assistent dans les semaines qui précèdent le passage du DNA, que ce soit pour préparer les espaces d'accrochages, pour réaliser une pièce ou pour aider au bon déroulement du diplôme. Outre l'aide apportée, cet assistanat permet à l'étudiant·e qui passe son diplôme de se trouver en situation de déléguer des tâches tout en les supervisant, voire de gérer une équipe lorsqu'il·elle a besoin de plusieurs assistant·es.



## DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR D'EXPRESSION PLASTIQUE (OPTION ART)
### GRADE MASTER

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

**Les épreuves** du Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) de grade master :
- La soutenance de l'essai (20 minutes / 5 crédits)
- La soutenance du travail plastique (40 minutes / 25 crédits).

**Le jury** est composé de cinq membres désignés par le·la directeur·rice en concertation avec l'équipe pédagogique :
- Quatre personnalités extérieures à l'École parmi lesquelles sera choisi·e le·la Président·e
- Un·e enseignant·e représentant de l'École.

**La soutenance de l'essai** se déroule devant un jury composé de :
- Un·e représentant·e de l'École
- Une des quatre personnalités qualifiées.

Un·e des deux membres de ce jury doit être docteur·e.
La soutenance se passe durant le semestre 10, avant la présentation du travail plastique à l'ensemble du jury.
Le·la candidat·e présente son essai aux membres du jury, sa méthodologie de travail, ses choix de problématiques, et de références, puis le jury lui pose des questions pour initier un espace de discussions.
Les membres du jury chargé de la soutenance font un rapport écrit qui est communiqué aux autres membres du jury.
Les crédits de l'essai (5 crédits), sont attribués lors de la délibération à la fin de l'ensemble des épreuves.
Les essais devront être rendus suffisamment à l'avance pour que les membres de ce jury aient le temps de les lire et de les étudier avant la soutenance. Les dates de rendu de l'essai et de soutenance sont fixées par le·la coordinateur·rice de l'année, le·la responsable général des études et le·la directeur.·rice

**Les critères d'évaluation** de l'essai sont les suivants :
- Qualité de présentation formelle et critique de l'essai (pertinence du questionnement et clarté du positionnement, cohérence du plan et de la construction de la problématique)
- Origine et évolution du projet (capacité de l'étudiant à adopter un point de vue critique, qualité de la soutenance de la démarche devant le jury)
- Inscription culturelle et références bibliographiques (articulation des références du projet)
- Qualités rédactionnelles et formelles de l'essai (qualité de lecture, adéquation signifiante du fond et de la forme).

**La soutenance du travail plastique** devant un jury se déroule dans un espace choisi (espace dans l'école, ou espace à l'extérieur de l'école, sur validation préalable de l'enseignant·e coordinateur·rice) qui sera le plus adapté au projet de l'étudiant·e.
L'entretien avec le jury, d'une durée de 40 minutes, permet à l'étudiant·e de présenter son projet plastique ainsi que les dossiers, maquettes et tous les éléments de la recherche qui permettent d'apporter des éléments complémentaires lors de l'entretien.
Le jury se retire ensuite pour délibérer.
Le dossier pédagogique de l'étudiant·e peut être consulté pour affiner la perception du parcours dans le cursus.
Les résultats sont donnés, selon le choix du ou de la président·e de jury, en fin de demi-journée ou de journée.

**Les critères d'évaluation du travail plastique** sont les suivants :
- Présentation formelle et critique du projet
- Élaboration du projet et processus de la recherche
- Positionnement du travail (pertinence des références, diversité des connaissances)
- Qualité des productions.

AIDES AU DIPLÔME

**Bourse de production**
Les étudiant·es de 5e année sont amené·es à produire des œuvres dans le cadre de la préparation de leur diplôme. Ces projets peuvent être pour tout ou partie financés par l'école, dans la limite d'une enveloppe budgétaire de 250 € allouée à chaque étudiant·e, soit sous forme de prise en charge directe ou de remboursement sur facture de frais engagés, après validation du projet par un·e enseignant·e et du budget prévisionnel par la direction financière de l'école. Il est à noter que les frais de production et tirage des exemplaires de l'essai demandés pour les enseignant·es référent·es, les membres du jury et la bibliothèque sont inclus dans cette enveloppe.

**Assistanat**
Les étudiant·es diplômables sont aidé·es par des étudiant·es de 1re année qui les assistent dans les semaines qui précèdent le passage du DNA, que ce soit pour préparer les espaces d'accrochages, pour réaliser une pièce ou pour aider au bon déroulement du diplôme. Outre l'aide apportée, cet assistanat permet à l'étudiant·e qui passe son diplôme de se trouver en situation de déléguer des tâches tout en les supervisant, voire de gérer une équipe lorsqu'il·elle a besoin de plusieurs assistant·es.



# CERTIFICATS

## ■ CEAP
Le CEAP (Certificat d'Études d'Arts Plastiques) est obtenu à la fin de la 2e année par l'étudiant·e ayant accompli la totalité de la 2e année et validé celle-ci par l'obtention des 60 ECTS annuels (120 ECTS capitalisés sur les deux années d'études). Il est délivré sur demande préalable à l'administration.

## ■ CESAP
Le CESAP (Certificat d'Études Supérieures d'Arts Plastiques) est obtenu à la fin de l'année 4 par l'étudiant·e ayant accompli la totalité de l'année et validé celle-ci par l'obtention des 60 ECTS annuels soit 240 ECTS capitalisés sur les 4 années d'études. Il est délivré sur demande préalable à l'administration.

# ACQUIS ET PERSPECTIVES

## ■ PARCOURS AU SORTIR DU DNSEP

Sur la base d'une enquête menée en interne portant sur les diplômés de l'ÉSACM pour la période 2008-2017, on observe que 93% de nos anciens étudiant·es travaillent dans un secteur en lien avec leur formation (prise en compte de l'activité principale et secondaire pour les personnes ayant une pluriactivité). 61% ont un métier lié à la création artistique (arts visuels, cinéma, audiovisuel, spectacle vivant, littérature, musique…), 16% sont enseignants et 14% travaillent dans les institutions culturelles ou la communication (régie d'exposition, médiation culturelle…). Parmi eux, 45% exercent leur activité en tant que salarié mais on constate que le statut d'indépendant (statut d'artistes-auteur, d'auto-entrepreneur, free-lance) est très largement utilisé pour lancer sa propre entreprise ou pour développer des projets personnels en parallèle d'un emploi salarié (90%). Nous constatons par ailleurs que certains étudiant·es (6%) poursuivent leurs études après l'obtention du DNSEP (3e cycle en école d'art, doctorat, master complémentaire, formation professionnelle spécialisée, préparation de concours). Enfin, sur les 90% déclarant continuer leur pratique artistique au sortir de l'école, 38% le font à titre professionnel (inscription à la Maison des artistes, AGESSA…).

La liste des professions vers lesquelles les diplômé·es se dirigent est longue : artiste, commissaire d'exposition, enseignant·e, médiateur·rice, chargé·e des publics, régisseur·e, chargé·e des expositions, concepteur·rice multimédia, graphiste, critique d'art, restaurateur·rice, galeriste, responsable de projets culturels, designer, graphiste, photographe, illustrateur·rice, webdesigner, directeur·rice artistique, producteur·rice, réalisateur·rice, technicien·ne, décorateur·rice, cadreur·euse…

## ■ RÉFÉRENTIEL D'EMPLOI

(Extrait du Répertoire National des Certifications Professionnelles-DNSEP).
Auteur·e et concepteur·rice - créateur·rice d'expressions plastiques dans le champ de l'art, du design ou de la communication visuelle. Il·elle conduit à partir d'un projet original et innovant une réalisation plastique jusqu'à son aboutissement.
Il·elle fonde son travail sur la mise en jeu de ses ressources imaginaires personnelles, ses connaissances historiques et ses facultés d'analyse, sa capacité pratique à donner corps à sa pensée en usant des médiums appropriés, se situant avec pertinence et originalité sur la scène artistique et professionnelle.
Qu'il·elle définisse lui-même les formes que prend sa recherche créative ou qu'il·elle réponde à des commandes de diverses natures, il·elle poursuit un projet de façon autonome, et dans le cas de collaborations, conserve une part importante de l'initiative et des choix décisionnels.
En tant que designer d'environnement ou designer d'espace (scénographie et muséographie…), il·elle conçoit des espaces de vie, de repos, de travail, de transit, de séjour, de vente, de jeu, etc. Il·elle intervient dans l'espace privé ou public. Il·elle est prescripteur·rice et peut également exercer l'activité de designer de mobilier.
En tant que graphiste ou designer graphique, il·elle met ses talents de concepteur·rice et de réalisateur·rice sur tous supports au service d'une idée, qu'elle soit de nature sociale, culturelle ou institutionnelle. C'est un·e généraliste ou un·e spécialiste.
En tant que designer textile (et de surface), il·elle exerce son activité sur des productions en deux dimensions dans le domaine du textile (habillement, ameublement, linge, revêtements, arts de la table, industrie, etc). Il·elle intervient à la fois sur le motif et sur la nature même du support. En tant que designer de produit, il·elle conçoit des objets qui seront produits industriellement ou fabriqués artisanalement.

## ■ PRINCIPALES CAPACITÉS ATTESTÉES

**1. Maîtrise des techniques et développement de projet**
- maîtrise des techniques artistiques (dessin, peinture, volume, photographie, installation, vidéo…), des supports traditionnels et nouvelles technologies
- connaissance de l'histoire de l'art, histoire du design, etc.
- maîtrise des techniques de recherche
- maîtrise des bases techniques des pratiques de la communication
- connaissance des méthodes scientifiques d'exploration des supports et matériaux
- connaissances physiques et chimiques relatives aux supports et matériaux
- compétence en matière d'accrochage et d'exposition
- conception, suivi du développement et conduite d'un projet de création personnel s'inscrivant dans le champ de l'art de manière singulière
- connaissance des bases techniques dans les domaines cités.

**2. Connaissance des contextes artistiques**
- connaissance de la scène artistique
- connaissance de la création contemporaine et mise en perspective dans le champ de l'histoire de l'art.

**3. Connaissances annexes**
- connaissance juridique, de gestion liées à la fonction d'auteur,
- maîtrise de la méthodologie de l'analyse critique
- connaissance d'une langue étrangère (anglais)
- capacité à établir une collaboration entre les corps de métiers
- connaissance de l'histoire des pratiques de la communication, de leurs formes actuelles
- capacité rédactionnelle.

**4. Médiation**
- adaptabilité aux publics spécifiques
- capacité à la sensibilisation à l'art
- aptitude à l'exposé et à la transmission des connaissances.

# MOBILITÉ INTERNATIONALE

Coordinatrice : Aurélie BRÜHL

Les échanges internationaux sont au cœur du projet d'établissement de l'ÉSACM. Partout dans le monde, l'art se fait et se vit et les artistes pensent le monde et ne pensent pas uniquement à l'échelle européenne. Il faut permettre aux étudiant·es dans la formation d'aller se confronter à ce monde et pas seulement aux lieux où l'on produit et où l'on montre de l'art mais aux lieux qui vont leur permettre de penser le monde autrement et qui donc vont changer leur manière de faire de l'art. Sortir de l'insularité clermontoise pour aller vers le monde tel qu'il est aujourd'hui. Pour aller à la rencontre de partenaires, des artistes, des entreprises, des écoles, des universités, des relais qui permettent aux étudiant·es de se confronter et donc créer et inventer le monde de demain.

Les étudiant·es sont fortement encouragé·es à profiter de ces expériences à l'étranger qui servent de cadre à l'acquisition de compétences à l'international. Il·elles peuvent réaliser des séjours pour un semestre d'études dans un établissement partenaire de notre réseau Erasmus+ ou hors Europe et peuvent également réaliser un stage à l'étranger. Les étudiant·es de master ont enfin l'opportunité de partir dans une des résidences que l'école propose.

## RÉSIDENCES INTERNATIONALES

Les résidences sont proposées aux étudiant·es de 4e et 5e années pour leur permettre d'avoir une expérience en immersion de vie et de travail dans un contexte international, en France ou à l'étranger, pendant 6 semaines. Pour les résidences à l'étranger, ils·elles sont accompagné·es par un·e jeune artiste issu·e de l'école pendant toute la durée de la résidence ainsi que par un·e enseignant·e qui vient en début de résidence aider à l'installation et au démarrage du travail, voire au retour en cas de restitution envisagée en fin de résidence.

Les étudiant·es sont choisi·es sur appel à projets par un jury composé des coordinateur·rices de la phase projet, du responsable des études, de la responsable des relations internationales et du·de la directeur·rice. Les étudiant·es ne peuvent pas faire plus d'une résidence par année scolaire.

En 2022-2023, les étudiant·es sont parti·es à Art Triangle à New-York (États-Unis), à La Métive en Creuse, à PAF (Aisne) et à Kerminy (Finistère sud)/ Les résidences proposées en 2022-2023 seront annoncées dans le courant du 1er semestre.



## SEMESTRE D'ÉTUDES / STAGE À L'ÉTRANGER

L'ÉSACM est titulaire de la charte Erasmus+ qui favorise la mobilité des étudiant·es et des équipes en provenance ou à destination des écoles d'art et des universités européennes. L'ÉSACM a par ailleurs signé de nombreuses conventions avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers hors du réseau Erasmus+.

**▸ Quand ?**

Les séjours d'études Erasmus+ sont réservés aux étudiant·es de 2e année (semestre 4), aux étudiant·es de 4e année (semestres 7 et 8) et exceptionnellement aux étudiant·es de 3e et 5e années (semestres 5 et 9). Les séjours d'études à l'étranger hors Erasmus+ sont uniquement accessibles en 2e cycle.
Les stages à l'étranger dans le cadre du programme Erasmus+ peuvent être demandés dès la 2e année.

**▸ Où ?**

Les mobilités d'études sont toujours organisées sur la base de conventions de partenariat signées avec d'autres écoles d'arts, en Europe et hors Europe.
Les conventions de partenariats sont nouées avec des établissements dont les enseignements sont jugés comparables ou apportant une expérience complémentaire à ceux de l'ÉSACM.
À la demande d'étudiant·es et sous réserve de la pertinence de la proposition dans la stratégie internationale globale de l'ÉSACM, la responsable des relations Internationales peut initier des démarches de conventionnement avec un nouvel établissement, mais ces démarches prennent du temps et n'aboutissent pas toujours.

**▸ Comment ?**

Les séjours à l'étranger doivent être préparés dès la rentrée précédente. Ils doivent être envisagés comme un projet que l'étudiant·e articule à sa démarche personnelle ou à son projet professionnel. L'étudiant·e remet un formulaire de « vœux de mobilité » en décembre de l'année qui précède son projet de mobilité.
Les projets de mobilité sont ensuite validés par une commission qui se réunit au moins une fois par an, en mai-juin, et reçoit les étudiant·es lors d'un entretien au cours duquel il·elles présentent leurs motivations, les raisons du choix de l'établissement/structure d'accueil et un budget prévisionnel pour s'assurer de la faisabilité du projet. Cette commission est composée a minima de la responsable des relations internationales et d'enseignant·es coordinateur·rices des années 2, 3 ou 4.

**▸ Validation des périodes de mobilité**

Grâce au système de transfert de crédits (ECTS), les examens soutenus dans l'établissement d'accueil sont validés par équivalence et feront partie intégrante du cursus d'études. Un Contrat d'études (Learning Agreement) est signé avant le départ par l'ÉSACM, l'institution partenaire et l'étudiant·e. Ce document garantit la reconnaissance des crédits obtenus lors de l'échange.
Pour les stages, un Contrat de stage (Learning Agreement For Traineeships) est établi entre l'ÉSACM, l'étudiant·e et l'organisme d'accueil. Il décrit le contenu du stage et la reconnaissance de la période de stage dans le cursus de l'étudiant·e.
Au terme de son séjour, l'étudiant·e récupère un relevé de notes ou une attestation de stage délivré par l'établissement ou l'organisme d'accueil. De retour à l'ÉSACM, il·elle présente à la responsable des relations internationales et à un collège de professeur·es, le travail réalisé et revient sur l'expérience de mobilité.
L'ÉSACM reconnaît la période d'études et de stage réalisée à l'étranger en la faisant figurer dans les relevés de crédits et sur le Supplément au diplôme, remis à chaque étudiant·e en fin de cycle.

**► Aides à la mobilité**

Les étudiant·es bénéficient de l'aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, des bourses Erasmus+ pour l'Europe (mobilité d'étude de plus de 3 mois, mobilité de stage de plus de 2 mois), selon certaines conditions des aides du ministère de la Culture, de la ville de Clermont-Ferrand, des bourses OFAJ pour l'Allemagne ou OFQJ pour le Québec.
L'école attribue par ailleurs un forfait transport aux étudiant·es qui partent en mobilité d'études ou de stage hors Europe en apliquant le barème établi par l'Union Européenne.

**► Préparation linguistique**

Sous réserve d'être accepté·e, il est possible de suivre des cours de langue dans le cadre des mobilités Erasmus+ par le biais de la plateforme de soutien linguistique en ligne OLS. De plus, certains établissements organisent des cours intensifs à l'arrivée. Le centre de langue de l'Université Clermont Auvergne (UCA) propose aussi des cours dans les principales langues européennes.
www.uca.fr

**► Accueil des étudiant·es étranger·es**

L'école accueille les étudiant·es des établissements partenaires.
Elle peut aussi accueillir des étudiant·es d'autres établissements sous réserve de l'acceptation de leur dossier par l'équipe pédagogique.

**► Partenaires**

**Réseau Erasmus+**
- Allemagne, Staatliche Akademie der Bildenden Künste, Karlsruhe
- Allemagne, Institut für Kunst Erziehung, Regensburg
- Belgique, École communale supérieure des arts de l'image le 75, Bruxelles
- Espagne, Faculdad de Bellas Artes, Madrid
- Espagne, Universidad del Pais Vasco, Bilbao
- Grèce, Aristotle University of Thessaloniki, Thessalonique
- Italie, Accademia di Belli Arti di Brescia Santagiulia, Brescia
- Italie, Accademia di Belli Arti Catania, Catane (en cours de signature)
- Pologne, Akademia Sztuk Pieknych W Katowicach, Katowice
- Portugal, Faculdade de Belas Artes da Universidade do Porto, Porto
- Slovénie, University of Ljubljana, Ljubljana
- Tchéquie, Ostravska Univerzita Ostrava, Ostrava
- Turquie, Suleyman Demirel University, Isparta
- Turquie, Yildiz Teknik Universitesi, Istanbul

**Réseau hors Erasmus+**
- Canada, Université du Québec à Montréal, UQAM Montréal, Québec (sous réserve de renouvellement de la convention)
- Pérou, Corriente Alterna, Lima
- Royaume-Uni, Robert Gordon University, Aberdeen
- Royaume-Uni, School of Art, Oxford Brookes University, Oxford
- USA, University of Oklahoma, Norman
- Suisse, École de design et haute école d'art du Valais, EDHEA, Sierre
- Suisse, F+F Schule für Kunst und Design, Zürich

Toutes les informations concernant les rendez-vous, les destinations, les bourses et aides à la mobilité sont transmises aux étudiant·es par email ou via le Onedrive.

# MISES EN SITUATIONS

Pendant leur cursus et à la sortie de l'école, les étudiant·es de l'ÉSACM sont mis en situation professionnelle par le biais de stages, de résidences et de participation à des expositions. Les jeunes diplômé·es se voient également proposer des projets qui leur offrent des opportunités de création et de diffusion de leur travail, et les inscrivent dans les réseaux de la création contemporaine.

## PENDANT LE CURSUS

### ■ STAGES

En phase programme et projet, les étudiant·es ont des stages obligatoires à réaliser pour valider leur cursus. Ils sont de 15 jours minimum en 1er cycle et d'un mois minimum en 2e cycle. Ils peuvent être fractionnés en plusieurs temps. Ces expériences permettent aux étudiant·es de faire une expérience immersive dans le monde professionnel. Selon le stage réalisé, l'étudiant·e est amené·e à approfondir sa connaissance et sa compréhension de la réalité professionnelle, à développer son réseau, à acquérir des compétences pratiques en terme d'outil et de travail en équipe, etc.
L'étudiant·e doit transmettre au secrétariat pédagogique, au moins 3 semaines avant le début de son stage, une fiche de renseignement remplie en concertation avec le maître de stage et dans laquelle sont notamment présentés la structure d'accueil, les missions confiées et les objectifs du stage (savoirs et connaissances acquis). La demande fait ensuite l'objet d'une validation par l'enseignant·e coordinateur·rice d'année qui veille à la pertinence de l'expérience par rapport au parcours et au projet de l'étudiant·e.
Les étudiant·es ont la possibilité de demander à réaliser des stages conventionnés en plus de ceux obligatoires dans leur cursus et ce jusqu'au 30 septembre qui suit l'obtention de leur diplôme. Ces expériences sont alors comptabilisées dans leur formation en figurant sur le supplément au diplôme, annexe descriptive donnée en parallèle du diplôme.
L'école relaye des offres de stage aux étudiant·es par mail ou via le Onedrive.

### ■ RÉSIDENCES INTERNATIONALES

Les résidences internationales, en France ou à l'étranger, contribuent à la mise en situation professionnelle des étudiant·es de la phase projet puisque, dans le cadre des programmes proposés, il·elles sont installé·es dans des ateliers professionnels, au contact d'artistes locaux voire internationaux et des réseaux culturels du pays d'accueil (voir page 50).

### ■ CÉSURE

La césure offre la possibilité aux étudiant·es, à l'entrée ou en cours de phase projet, de suspendre leur cursus le temps d'une année ou d'un semestre. Sous la forme de stages ou de projets réalisés en France ou à l'étranger, cette césure permet de mettre en œuvre une expérience personnelle en dehors du territoire scolaire pour affiner un projet professionnel ou d'études, acquérir des compétences complémentaires, développer son réseau… (voir Règlement intérieur page 175).

### ■ PROJETS EXTÉRIEURS

Les projets extérieurs permettent à des étudiant·es du 2e cycle de prendre part à des expériences pédagogiques immersives en lien avec des structures culturelles ou autres (associations, institutions…) partenaires. Ces projets ne donnent pas lieu à une évaluation spécifique mais ils viennent enrichir le parcours des étudiant·es dans l'école et dans leurs projets post-DNSEP.
En 2022-2023, « Réalité d'une exposition » est de nouveau mis en place en partenariat avec l'espace d'art contemporain In Extenso pour permettre à un groupe d'étudiant·es du 2e cycle de faire l'expérience du commissariat d'exposition (voir pagepage 146).
D'autres projets en cours de construction seront proposés courant de l'année.

### ■ PROJETS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE

Depuis 2013, La Balise, le pôle d'éducation artistique et culturelle de l'école, met en place diverses actions dans certains quartiers prioritaires de Clermont-Ferrand. Des Vergnes à Saint-Jacques, en passant par Croix-de-Neyrat et la Gauthière, La Balise inscrit son travail au cœur des problématiques de rénovations et bouleversements urbains. Elle met en place des ateliers libres et gratuits accessibles à tous·tes en lien avec les questions de territoire et tente de donner à chacun·e des outils, ceux des arts visuels, pour vivre dans sa ville et réfléchir à sa place dans celle-ci.

De 2015 à 2022, l'école a mené plusieurs projets autour d'un travail de mémoire avec les habitant·es du quartier voisin de Saint-Jacques. Durant 6 années, La Balise a occupé un appartement dans « La Muraille de Chine », un ensemble de logements sociaux emblématique de Clermont-Ferrand, dont la démolition a eu lieu en 2023.

Au cours de l'année 2023, La Balise a initié de nouveaux projets dans les quartiers prioritaires de La Gauthière et des Vergnes. Afin de maintenir le lien avec le quartier Saint-Jacques et de poursuivre l'implantation au sein des autres quartiers, La Balise va investir un dispositif nomade : une caravane.

Accompagnés par une coordinatrice de projets, les ateliers sont écrits et menés par des étudiant·es de 4e et de 5e année ainsi que des jeunes diplômé·es de l'école. Les propositions sont pensées collectivement à partir d'une analyse du contexte, de sa morphologie, de ses usager·es et de la manière dont il·elles le vivent. Ainsi, les temps, lieux et modalités d'intervention changent selon les projets, allant d'ateliers réguliers pendant plusieurs mois dans un espace précis, à des ateliers très courts et nomades dans plusieurs espaces dans la même journée. Chaque atelier est volontairement ouvert et poétique, pour tous publics, afin que chacun·e puisse s'en saisir, se l'approprier et produire des objets personnels et singuliers tout en participant à l'élaboration d'une forme collective. L'objet des ateliers proposés par La Balise est de se réunir autour des gestes, des regards, des mots et de l'imaginaire de chacun·e pour bâtir un projet collectif.

La Balise peut proposer, tout le long de l'année, des stages pour les étudiant·es de 1er cycle.

Également, par le biais des « Réalités de l'art », une formation d'éducation artistique et culturelle sera mise en place, à destination des étudiant·es de 3e, 4e et 5e année. Cette formation permettra aux participant·es de s'investir au sein de La Balise et de créer des ateliers participatifs, durant le 2nd cycle, par le biais de monitorat.

Ce parcours au sein de l'école permet d'acquérir une expérience de mise en situations professionnelles et de se former aux questions de transmission et de pédagogie auprès de différents publics. De nombreuses compétences en lien avec les domaines de l'éducation ou de la médiation sont ainsi développées donnant aux jeunes diplômé·es des possibilités de faire et d'agir à la sortie de l'école.

# LA COOPÉRATIVE DE RECHERCHE

## ■ LA COOPÉRATIVE DE RECHERCHE

La Coopérative de recherche est la plateforme à partir de laquelle s'organisent les activités de recherche à l'ÉSACM. Elle accueille des chercheur·euses en résidence qui déploient, créent, partagent leurs pratiques, leurs méthodes et leurs outils au contact d'étudiant·es, d'enseignant·es et de l'ensemble des équipes de l'ÉSACM.

Elle est composée avant tout de chercheur·euses recruté·es sur appel, ainsi que de chercheur·euses associé·es à l'accompagnement des DSRA, d'enseignant·es qui participent et contribuent aux activités de la recherche par affinité de contenus et/ou par la mise en place de projets d'initiation à la recherche et d'étudiant·es amené·es à travailler avec un·e / des chercheur·euses.

Un groupe de facilitateur·rices issu de la communauté des chercheur·euses et du personnel de l'école accompagnent et fluidifient les activités de la Coopérative (organisation, accompagnement, financement, communication, mise à disposition de moyens, ...).

Créée en 2012, la Coopérative de recherche s'inscrit dans le paysage des 3e cycles de recherche en art portés par les écoles supérieures d'art et de design depuis 2010. Elle s'est d'abord déployée sous la forme de programmes de recherche autour de deux axes situés au croisement d'intérêts communs chez les enseignant·es et les chercheur·euses.
Puis ses contenus se sont progressivement émancipés de ces deux axes initiaux, pour faire émerger de nouvelles interrogations mais aussi de nouvelles manières d'envisager la recherche en art, par l'apport des chercheur·euses qui se sont cotoyé·es et succédé·es depuis sa création.

Actuellement, la Coopérative rassemble des chercheur·euses et des projets qui partent d'affects et d'expériences situés, qui tentent de visibiliser des savoirs et des vécus minoritaires pour réunir et faire se rencontrer des pratiques incarnées, transdisciplinaires et non-hégémoniques.

## ■ LE CHAMP DES POSSIBLES

La Coopérative est fondée sur une articulation entre pratique individuelle et recherche collective. Mener une recherche dans l'écoute de celles des autres induit des processus de travail diversifiés par les porosités de chacun·e et renouvelés par la cohabitation des différentes années.
Participer à la Coopérative demande aux chercheur·euses de trouver un équilibre entre la recherche et le fonctionnement de la Coopérative elle-même, ce qui inclut les possibilités suivantes :

• Mener leur recherche personnelle dans l'écoute de celles des autres
• Contribuer à l'autonomie de gestion de la Coopérative
• Initier des expériences et des moments de fabrication collectives
• Initier des invitations
• Créer ou rejoignent des équipes de recherche
• S'engager dans un 3e cycle pour préparer un DSRA
• Être accompagné·es et soutenu·es par l'ÉSACM
• Communiquer ses recherches à la communauté de l'école
• Prendre part à des activités pédagogiques de l'école par affinités de contenus
• Participer à la diffusion de la recherche à l'extérieur de l'école

## ■ LE 3E CYCLE DE RECHERCHE EN ART

Transdisciplinaire dans sa volonté et sans préférence de discipline, de médium ou de pratique, le 3e cycle proposé par l'ÉSACM s'adresse à des personnes dont les activités côtoient celles de l'art. Les chercheur·euses engagé·es dans ce 3e cycle sont invité·es à mettre en œuvre (ou poursuivre) un projet de recherche et à réfléchir, depuis cette école, à la nécessité et à la manière de s'inscrire dans le champ de l'art.

Le 3e cycle correspond à une temporalité de trois années de recherche au sein de la Coopérative au terme desquels le·la chercheur·euse peut passer un diplôme supérieur de recherche en art (DSRA).

Le DSRA est un diplôme d'école qui fait l'objet d'une convention spécifique. Il bénéficie d'un accompagnement collégial au sein de la Coopérative et en dehors. Le DSRA permet de formaliser et de rendre publiques les recherches menées au cours des trois années. Il prend pour chaque chercheur·euse une forme "ad hoc", pensée en fonction de la nature des recherches et offre l'occasion d'échanges avec des invité·es choisi·es pour l'occasion. Il démontre aussi et peut-être même avant tout qu'une recherche ne se mène presque jamais seul·e.

## LA COOPÉRATIVE DE RECHERCHE 2023-2024 :

Les chercheur·euses :
Crys ASLANIAN, artiste
Gérald KURDIAN, artiste
Sarah NETTER, artiste
Janna ZHIRI, artiste

Les soutenances de DSRA 2023-2024 :
Enrico FLORIDDIA (septembre 2023)
Stéphanie LAGARDE (novembre 2023)
Marion BALAC (février 2024)

Les chercheur·euses associé·es :
Sophie LAPALU, chercheuse associée à la publication du livre « Pour des écoles d'art féministes » ainsi qu'au DSRA de Stéphanie LAGARDE
Rachele BORGHI, chercheuse associée au DSRA de Stéphanie LAGARDE
Teresa CASTRO, chercheuse associée au DSRA de Stéphanie LAGARDE
Naïm AÏT SIDHOUM, chercheur associé au DSRA de Marion BALAC
Claudia GANGEMI, chercheuse associée au DSRA de Enrico FLORIDDIA
Iréne ANGENICA, chercheuse associée au DSRA de Enrico FLORIDDIA

Les enseignant·es en charge de l'initiation à la recherche :
Clémence AGNEZ, Rada BOUKOVA, Guillaume HEUGUET, Anthony POIRAUDEAU, Alex POU, Michèle MARTEL, Marion ROBIN.

Les faciliateur·rices :
Delphine BAUD, secrétaire de la recherche
Philippe EYDIEU, facilitateur
Sarah NETTER, réprésentant·e des chercheur·es
Alex POU, en charge de la coordination de l'initiation à la recherche

# LES CHERCHEUR·EUSES 2023-2024

## CRYS ASLANIAN

Artiste
Elle / Æl̈le
Vit et travaille entre Paris et Clermont-Ferrand.

Je suis plasticienne sonore et artiste-doctorante spécialisée dans la création radiophonique en direct. Avec Aurélia Nardini, j'ai co-fondé en 2017 rΔΔdio cΔΔrgo, ensemble nous avons porté des projets comme l'Eau Argenté (Longueurs d'Ondes 2020) ou Chanson de Toile avec La Pulpe (Biennale Chroniques en 2022). Avec la Coopérative de Recherche, j'ai travaillé en 2021 avec Carin Klonowski, Léticia Chanliau et Marion Balac pour accompagner le projet de création Rôle-Vampire de l'artiste Arnaud Dezoteux. Porté par la professeure d'enseignement artistique Clémence Agnez, Rôle-Vampire s'intéressait à la porosité entre jeu de rôle grandeur nature et réalisation de film, entre jouer à un jeu et jouer la comédie.

### I - C ΔRE OBSCUR

Mon axe principal de recherche est une série de gestes regroupés sous le titre de Care Obscur. Dans la continuité de mon travail de thèse, Care Obscur, s'intéresse à la réappropriation et à la profanation de processus de création dans le but de manifester et surtout de rendre "jouables" des zones sensibles et parfois douloureuses que l'on trouve en chacun·e de nous, mais aussi entre chacun·e de nous : la vulnérabilité, l'incertitude, l'impuissance. Care Obscur est une recherche qui prend à coeur l'idée que lorsque l'on ne parvient pas à renverser les pouvoirs qui nous oppressent, nous pouvons toujours en renverser les effets que ces pouvoirs ont sur nous-même.
Loin de s'imaginer comme une série de pratiques thérapeutiques, cette recherche est avant tout une recherche autour de la joie qui cherche aussi où se trouve le libidinal et le ludique derrière chaque intention créative. Care Obscur place ainsi la notion de production et de réalisation au second plan, c'est-à-dire que ce qui est produit n'a souvent pas d'autre adresse que le collectif ou la personne elle-même au moment où elle est en train de le produire. Le résultat opère ainsi plus comme un produit dérivé d'un processus que comme une oeuvre à part entière.
*Comment les processus créatifs permettent d'augmenter la communication que nous créons en nous-même mais aussi celle qui procède à l'intérieur d'un collectif ?*
*Par quel processus parvenons-nous à nommer, c'est-à-dire à faire-prise avec ce qui entrave nos émancipations collectives et/ou individuelles ?*
*Quelles esthétiques résultent de ces processus?*
*Comment analyser et théoriser à la suite de ces expériences ?*
Entre les pratiques rituelles des sorcières éco-féministes comme Starhawk, les approches de recherches situées et collectives théorisées par Donna Haraway, ou les modes de composition de Pauline Oliveros, Care Obscur explore la création radiophonique, les ateliers d'écriture, la performance poétique, les jeux de rôle mais aussi des approches liées aux textiles et aux danses érotiques.
Je souhaite pour cette année prendre le temps de finaliser, remixer et archiver ses différents travaux et expérimentations qui ont pris place entre 2021 et 2023 en direction d'une conférence.

**1) (( ))**
Je participe au groupe de recherche (( )) avec Enrico Floriddia et Sarah Netter où nous formulons des invitations à des pratiques collectives. Dans ce cadre, ma recherche se focalise sur la capacité d'un collectif à "tracer le cercle", dans le sens que lui donne Isabelle Stengers, c'est-à-dire de créer un espace temporairement clos afin d'y récupérer du pouvoir sur lui-même et sur celleux qui y participe à travers une série de workshop
- (( )) #1 : Les Mots, l'Amour, les Sorts, le plateau-radio comme pratique de faire-monde avec la professeure d'enseignement artistique Nelly Girardeau
- (( )) #2 : Faire Collectif - Récits et Pratiques, c'est une fois qu'on s'est débarrassées du chef que les choses sérieuses commencent, avec l'autrice de jeu de rôle Melville Tilh-Pluñvenn et Anna-Célestine Barthelemy du collectif Chez Mamie
- (( )) #3 : Écriture Collective et Style Personnel selon Ursula LeGuin, avec la poétesse-chercheuse Héloïse Brezillon A.K.A. Gingko sur une invitation d'Anthony Poiraudeau
- (( )) #4 : Broken Vixen Club, Danse exotique, textile et JDR avec les artistes-plasticiennes Sabrina Calvo et Diane Réa en partenariat avec le Lieu-Dit.

**2) Les playlist dont vous êtes læ protagonistes**
Les playlists dont vous êtes læ protagonistes, est un projet de recherche mené à l'ÉSACM, qui interroge les possibilités de narration partagée et d'immersion à l'écoute radiophonique. Les playslists dont vous êtes læ protagoniste sont des narrations guidées par la voix d'une narratrice qui raconte une histoire à travers une série de morceaux de musique. Entre MJ de jeu de rôle et DJ de radio, le creux de sa voix et ses interventions régulières servent de boussole comme de carte dans ces histoires à co-créer par l'écoute. Les playlists invitent les auditeur·ices à vivre l'histoire à la première personne ainsi qu'à imaginer activement une partie de l'aventure et du monde dans lequel elle se produit. Ce projet est réalisé en partenariat avec Radio Tikka et sous le tutorat de l'autrice de SFFF luvan.
• SnakeDance & CatWalk, playlist d'un cabaret dont vous êtes læ protagoniste
• Engine Rédemption, playlist d'une amnésie dont vous êtes læ protagoniste
•Love is to die, playlist d'un clair-obscur dont vous êtes læ protagoniste (en cours d'écriture)

**3) Trans~Pirations**

Les Trans~Pirations sont une série de poèmes en cours d'écriture, réalisés dans le cadre du cabaret littéraire Mange Tes Mots. Les Trans~Pirations parlent de transidentité, de traumas d'enfance, de vie d'adultes et d'euphorie de genre.
Comment les traumas et les euphories affectent nos constructions ?
Comment par le geste scénique et par la tendresse de l'écoute, la scène devient-elle n'ont plus un espace de catharsis mais un espace d'attachement dans lequel la poétesse émet autant qu'elle inclut, faisant du public un complice qu'il est autant nécessaire d'exciter que de laisser résonner émotionnellement à travers elle :
• Souviens-Moi l'Été Dernier, ou comment les Princes deviennent Maléfique à l'Aurore
• Blair Bitch Project, vie et mort d'une masculinité sur l'air d'Everytime de Britney Spears
• D ▯ $↗RM, romance Twilight-Transbienne OKLM
• Boulgour~Alligator~Appendicite~Porte d'Or, stand up trauma-poétique sur les violences médicales faites aux enfants
• As Icepeak, knife play et transplaning pour lame-monarque
• BitchCraft, déclaration d'amour et d'humus

### II - MIX

Depuis 2021, je collabore régulièrement avec la poétesse-doctorante en création littéraire Héloïse Brezillon sous différentes formes d'ateliers d'écriture, performances sonores ou création radiophonique.

Pour ma sortie de la Coopérative de Recherche, nous souhaitons travailler ensemble sur le projet MIX, qui est une performance tech-poétique dans la continuité de nos expérimentations radiophoniques. L'histoire de MIX suit un personnage retraversant chaque époque de sa vie sous substance à l'aide d'une machine à remonter le temps absurde, inspirée du pianocktail de Boris Vian à la sauce techno-queer. Chaque souvenir a une texture, un goût, une essence, un degré : la machine distille un alcool à partir des souvenirs. En buvant une gorgée du liquide distillé par la machine, le personnage se transporte dans ses fièvres nocturnes passées, à la recherche d'une réponse pour se réparer.

Le texte s'articule autour du motif esthétique du temps et conçoit la nuit comme un espace de survie atemporel dans lequel se joue toute une société de la violence, un lieu immortel pour ne pas mourir. Lorsqu'une personne subit un traumatisme très violent, l'amygdale, la partie du cerveau responsable de la gestion de la peur, sécrète une dose si forte d'adrénaline qu'elle en devient toxique, risquant de provoquer crise d'épilepsie, infarctus ou arrêt cérébral. Pour prévenir cette possible mort, le cerveau envoie un cocktail d'endorphine très puissant qui déconnecte l'amygdale du circuit limbique, le circuit responsable d'intégrer les événements vécus à la mémoire. Une mémoire de « secours » se met en place, une mémoire sensorielle et anhistorique. Il est ensuite fréquent que les personnes atteintes de PTSD (syndrome de stress post-traumatique) se tournent vers les substances addictives et la fête comme moyen de revivre encore et encore le shot d'endorphine qui les a empêchées de mourir. Ce sont ces mécanismes qu'exploreront le livre, sans tomber dans une diabolisation du milieu de la nuit puisque la fête est aussi un lieu de prendre soin de nos vécus traumatiques.
• MIX est un dispositif science-fictionnel à la croisée entre récit imaginaire, recueil de poésie et performance.
• MIX explore la fête, les substances et l'addiction comme stratégies d'adaptation au vécu traumatique.
• MIX est une machine à remonter le fil de ses nuits pour, peut-être, y trouver des réponses à la violence.
• MIX est de l'auto-science-fiction.

## GÆRALD KURDIAN

Artiste

Iel / Elle
Vit et travaille entre Bruxelles et Paris.

Je m'appelle gæ(rald Kurdian), je suis musicienne, performeureuse, DJ et mother of ceremony de la maison Hot Bodies of the Future !
Dans ce projet transdisciplinaire initié en 2018, je propose des espaces collectifs pop et expérimentaux (concerts, performances, soirées, etc.) pour comprendre les rôles et fonctions de la musique et des contextes musicaux (clubs, salle de concert, fanzines, disques, réseaux sociaux, etc.) dans les luttes militantes.
Parmi les projets de cette plateforme d'amour, on trouve par exemple les chorales Hot Bodies - qui réunissent des personnes issues ou curieuses des militantismes féministes, LGBTQ+ et décoloniaux autour d'une pratique de lecture, d'écriture et de chant choral - ou les soirées inclusives Hot Bodies Club.
Par ailleurs, je développe depuis plusieurs années une pratique de performances documentaires solo où je mets en scène, en auto-fiction et en musique, le journal photographique de mon parcours intime dans les scènes subculturelles pro-sexe.

J'ai présenté par exemple Hot Bodies_Stand Up autour de l'éco-sexualité en 2018, The Many Lives of Tarek X en 2020 où j'abordais mes expériences avec le travail du sexe et X ! (Un opéra fantastique) en 2022 sur la mémoire traumatique.
Je sors aussi régulièrement des disques, fais des concerts et des DJ sets. Ces différentes formes sont amenées à tourner en France et à l'international sur les scènes de spectacle vivant, de l'art contemporain, des clubs ou des musiques actuelles.
J'ai intégré la Coopérative de Recherche en 2020 avec un projet d'opéra documentaire à la croisée des musiques électroniques et du gonzo journalisme. Par les rencontres et les échanges, ce projet s'est déployé en des formes multiples offrant autant de lieux de conversations avec mes camarades chercheur·euses.
Je me suis associée à Sarah Netter pour la co-programmation d'un festival Hot Bodies à La Tôlerie / Clermont-Ferrand (Fr), à Stéphanie Lagarde pour une partie de la composition sonore de sa performance de DSRA présentée en Novembre 2023 à Boum' Structure / Clermont-Ferrand (Fr), à Carin klonowski pour la composition musicale de sa pièce nthgbsd présentée lors de sa résidence à Glassbox / Paris (Fr), à Melis Tezkan avec qui nous avons facilité un workshop à l'ÉSACM.

En 2023-24, je me concentrerai sur mon DSRA. Ce moment singulier est une occasion double :
• Faire le bilan de ces 7 dernières années en remixant les archives de Hot Bodies of the Future (photos, videos, sons, textes) sous la forme d'une publication (en collaboration avec la collective Bye Bye Binary) et d'un concert live.
• Entamer des recherches de songwriting autour de la protest song comme lieu d'affirmation et des notions d'abstraction queer et de droit à l'émotion en tant que corps marginalisé.
Dans ces deux cadres là, je souhaiterai créer deux labos collectifs à l'ÉSACM, un premier autour de la voix, de composition et d'improvisation collective et un second comme une plongée collaborative dans le processus de remix des archives Hot Bodies.

## SARAH NETTER

Artiste

Iel/ Il
Vit et travaille à Marseille.

Artiste et auteurice, j'envisage les pratiques langagières et textiles comme pratiques vivantes d'autodétermination politique (personnelle et collective), de fluidité, de dé/construction des identités, propices à l'autofiction-théorie. J'aime retracer les historiques, étymologies, traductions, et réappropriations des motifs, matières, textures, tendances, pour pouvoir en extraire les stéréotypes, leurs connotations et leurs formations, travailler nos manières de se pimper, de se parer et de se costumer. Je travaille quasimment qu'avec de la récup et des restes, j'ai besoin de faire avec ce qu'il y a déjà et qu'on ne considère pas forcément, avec peu de moyens, being crafty pour customiser la vie.

J'aime raconter des histoires, j'ai besoin de décortiquer la fiction, notamment le fantastique, le merveilleux, le réalisme magique comme outils d'empouvoirement, fictions politiques et réparatrices. Traducteur·rice amateur·ice, je travaille sur les traductions militantes et je traduis principalement des textes hispanophones de personnes cuir d'Amérique centrale et latine vers français, notamment Sayak Valencia ou Pedro Tadeo Cervantes Garcia. Je fais partie d'un groupe de traduction collective en mixité trans, Dans Ma Langue, avec qui nous sortons la traduction de Trans de Jack Halberstam chez Libertalia.

J'écris aussi des textes d'auto fiction, d'auto-théories et poétiques, drôles (j'espère), triste, vener et crus, que je publie parfois et que j'aimerai mettre en scène. J'ai écrit la préface du livre de Marl Brun Hot Wings and Tenders chez Burn-Aout et j'aimerai beaucoup écrire plus sur les gens que j'aime et que j'admire.

Je suis engagé·e dans deux projets collaboratifs au long cours :
« Souci du drame » (avec Camille Brêteau et Julien Carpentier), performeur·es, sculpteur·rices, conteur·euses, nous avons chacun·es exprimé un désir de scène, et de voix. C'est pourquoi nous avons commencé un projet de performance-spectacle, mot/valise, dans lequel nous emportons tout un tas d'autres termes : costumes-décors, ambiances-costumes, décors-parlants, chorégraphies-chorales. Par l'écriture, on entremêle nos volontés prosthétiques et poétiques en créant de nouvelles narrativités ; des fictions non linéaires qui mettent à nu, rejouent et surjouent nos affects, peurs et égos.

« Patati Patata » avec HaYoung , nos recherches tournent autour des notions de transformations, de transmission et de traductions des formes et des langages. La patate était notre point de départ, produit comestible et culturel, qui hybride les sens de par son (ses) histoires, différentes expressions et emplois. Nous nous sommes passées des hot potatoes (dans le sens « sexy ») de l'un·e à l'autre, sous forme de vidéos, sculptures, dessins et poèmes.

Au sein de la Coopérative de recherche, je travaille des questions de pratique textile comme pratique vivantes en faisant sculptures et costumes, et avec l'atelier S-Kin que je propose une fois par mois aux étudiant·es et chercheur·euses. J'y propose une petite présentation à partir de questions qui m'animent, on discute et on bosse sur des projets qui sont liés de près ou de loin aux pratiques textiles, perso ou collectifs, un peu comme une permanence couture.

Je suis engagé·e dans le groupe (( )) avec Enrico Floriddia et Crys Aslanian où nous formulons des invitations à des pratiques collectives (GUFO, Rosanna Puyol et sa maison d'édition Brooke etc.).

Je fais également partie du groupe de travail d'interprétariat et traduction Prêter nos voix, proposé par Enrico Floriddia qui nous permet de travailler à plusieurs des formes de traductions lives de contenus non traduits en français (notamment des textes de Trin T Minha)
Avec Enrico on a aussi animé pendant 2 ans TCQTT («Tout ce que tu touches, Tu le changes. Tout ce que tu changes, Te change.» Octavia Butler, la Parabole du Semeur)

« De quelle façon qui s'est socialisé·e en tant que blanc·he et en est conscient·e ? Qu'est ce que ça veut dire ? Quels outils nous pouvons partager pour déconstruire le suprématisme blanc et sa présence systémique au quotidien ? Un espace de travail sans but ultime, un lieu de parole bienveillant et critique, une envie de lutte diffuse. »

Sophie Lapalu et Michèle Martel m'ont invité·e à rejoindre le groupe de travail « Nous ne nous savions pas féministes…» où nous travaillons avec un groupe d'étudiant·es et d'ancien·nes étudiant·es à des retranscriptions, entretiens et textes à partir du cycle d'invitations du même nom, qui a permis des interventions autour des féminismes intersectionnels à l'ÉSACM. Le livre "Pour des écoles d'art féministes" sortira en 2024.

Avec gærald Kurdian nous avons organisé en mai 2021 un festival HOT BODIES à La Tôlerie à Clermont-Ferrand («Les pratiques artistiques et militantes queer, éco-féministes et pro-sexe ont en commun de chercher des formes d'émancipation réparatrices pour les corps minorisxs et marginalisxs. Performances, publications, poésie, club ou cinéma, leurs moyens sont multiples, trans-versaux, radicaux, tendres et insolents.»), et des workshops avec notamment Flo*Souad Benaddi, Gorge Bataille et Hantédemos etc. Et on a envie de recommencer !

Cette année je travaille plus particulièrement dans deux directions : les luttes queer juives et les liens domination adulte / infantilisation des marges notamment queer et trans / réappropriations et déconstructions du fantastique et du merveilleux. Je prépare également mon DSRA, à priori en septembre 2024, on travaille avec Hantédemos, chercheur.e associé, à un mini festival et sur un livre enfant. J'aimerai aussi travailler avec Sarah Chabrier à des readers et clubs de lectures.

Je bosse également sur un zine enfant autour des mouvements sociaux avec Rachele Borghi et Sophie Lapalu dans le cadre du DSRA de Stéphanie Lagarde qui aura lieu le 8 novembre et pour lequel j'ai commencé à écrire et chercher sur la domination adulte et le livre enfant.

Lien vers mon travail : https://www.instagram.com/sarahn.etter

## JANNA ZHIRI

Artiste

Je me nomme Janna et je suis arrivée l'année dernière.

Je suis histoirienne, je raconte des histoires effrontées de ma troupe imaginaire, les six cochonnex. Fan des histoires d'amour en général, j'aime celles qui sont complexes, entre chien.nex et chat.tex. Fantômes de figures piochées dans une littérature de l'amour non-romantique comme dans Peau de Dorothy Allison ou totalement romantique, écrasante de bonheur-heureux-coup de foudre, mes personnages et moi-même sommes troublées par l'intensité du badinage consentant où les rêves les plus flous prennent voix d'identités multiples. Ces récits existent en performance, en textes et mettent en valeur noz paroles pédéx, nos désir-cruising et nos sexualités douces ou déviantes. Le monde narratif devient sujet à la digression pour un appel à la révolution par le coeur. En parallèle j'ai un travail plastique de pastel sec qui prend forme de rouleaux de loghorée ou de mes vomissures de rêves et de fantasmes. C'est un imaginaire pro-vital, pro-couleurs, pro-enfantin, pro-spontanée, un espace de divagation, de connection main-pigment-papier-ciseaux.

Je suis tout autant artiste qu'intervenante en milieu scolaire ou associatif : j'ai travaillé dans le cadre de Rouvrir le monde à deux reprises, avec l'association CDD et en tant que médiatrice (Fondation Lafayette, Villa Arson, etc). Dans le cadre de Création en cours des Ateliers médicis en 2022, j'ai proposé un programme « One artist show » destiné à un jeune public en milieu rural et qui se présente comme une version artistique du « One man/woman/non-binary/trans show ».
« One artist show » c'est amener les élèves par l'intermédiaire d'un filtre de leur alter ego créée par leur soin à des pratiques performatives fondées sur l'art de la punchline, de l'humour et de la poésie. Je déconnecte néanmoins lesdits filtres des réseaux sociaux car mon projet ne consiste pas à une incitation mais à un détournement.

En faisant ce projet, des questions sont apparues : l'alter ego dans les réseaux sociaux est une hégémonie mais que se passe t-il si les réseaux sociaux challenge cette hégémonie pré-construite ? Ce qui rejoint la question de l'archivage. Quelle place les récits prédominants occupent ? Quelle histoire a t-on envie de partager ? Avec ou sans fiction ? Quelle narrativité ? Quelle oralité pratique t-on ? D'ou vient cette oralité, celle de tous les jours et celle de nos héritages ?
Et comment trouver des brèches au sein d'outils technologique afin qu'ils deviennent des révélateurs d'identité, des révélateurs de créativité sans limites, des révélateurs de récits pluriels et d'imaginaires flamboyants ?
Il s'agit ici dans le cadre de la Coopérative de recherche, d'actionner des outils en libre service sur le net pour révéler une technologie creative, fondée sur un esprit irrationnel, emphatique et émotionnel.
Il me tient à coeur de faire de la recherche appliquée et de travailler ces questions auprès d'un dit « jeune public » : enfants et adolescent

En lien avec la Balise, pôle d'éducation artistique de l'école, je commencerai l'année prochaine des modules auprès d'un collège de Clermont Ferrand.

La recherche se diffère d'intervention, et repose sur des questions, des problématiques, des outils, il est un endroit de construction commun, sans forcement de réponses immédiates. Concrètement, ce sera des ateliers d'expérimentations mêlant des problématiques qui génère des formes artistiques et un contenu DIY internet/réseaux filtres, trend, applications etc). Moi-même je serai en exploration.
Il y aura par exemple : le module identité , un module posture, module conte/histoirienn.e, module manif, module rumeur, module hacking, module romantisme, etc., Il s'agit ici aussi d'aborder des thèmes d'adolescence et des thèmes dits « politiques ».

DSRA de Melis Tezkan, octobre 2022 @ ÉSACM

# DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES

# FABRIQUES

Les Fabriques, véritables espaces de production et d'apprentissage mutuels, sont au cœur de l'organisation pédagogique de l'ÉSACM. Fondées sur un principe de construction partagées, elles réunissent tout au long de l'année universitaire des groupes d'étudiant·es de la 1re à la 5e année, des enseignant·es et des intervenant·es invité·es.
Au nombre de cinq les Fabriques sont fédérées par un groupe d'enseignant·es initiant un territoire de questions identifiées et formulées collégialement qui, durant l'année, évolue et se nourrit des réflexions partagées, des rencontres, des expériences et des travaux des étudiant·es. Favorisant l'interdisciplinarité, les glissements entre les médiums, les approches théoriques et pratiques, et les situations de co-enseignement, les Fabriques offrent des cadres de travail multiples qui optimisent les conditions d'émergence progressive du projet personnel des étudiant·es.
À la rentrée, chaque étudiant·e émet trois vœux de Fabrique qu'il·elle souhaite rejoindre pour l'année. La répartition dans les Fabriques est établie par le responsable des études en concertation avec les enseignant·es coordinateur·rices d'année, en prenant en compte autant que possible le 1er choix de l'étudiant·e tout en veillant à composer des groupes mêlant les années de façon proportionnée.
Les groupes des Fabriques se réunissent sur une journée le jeudi 5 fois dans l'année ainsi que lors de 4 sessions de 5 jours en octobre, décembre, mars et avril, afin de permettre des temps de travail plus intenses et continus.

## 1A>5A

# FABRIQUE **APPARITIONS**

Samira AHMADI GHOTBI, Nelly GIRARDEAU, Armand JALUT, Gyan PANCHAL, Alex POU

**▸ Objectifs**

«Si je devais résumer tout le mouvement de ma recherche de scénographe, j'invoquerais un combat contre l'image, dans l'idée justement de restaurer la plénitude de la présence en tant qu'évènement non visible, pour éviter que le symbole, la signification ou la fiction de l'espace ne prennent le dessus sur l'action de l'espace, sur l'évènement de la présence. En fait, il s'agit pour le metteur en scène de susciter des visions plus que de réaliser des images»
Daniel Jeanneteau, au sujet de la pièce «Les aveugles», février 2014.

**▸ Contenu**

La Fabrique Apparitions propose d'observer et d'expérimenter différentes façons d'être et registres d'apparition d'une forme, d'un objet, d'une figure, d'une image. Nous souhaitons examiner les qualités de la présence et de l'adresse que constitue une œuvre, qu'elle soit dessinée, peinte, filmée, sculptée. Nous verrons comment une forme peut apparaître tout en se dérobant au « faire image », en faisant le choix de ne pas se situer du côté de la démonstration mais en réfléchissant a des notions proches de la sous-exposition, de la surexposition…

Mettre à jour les dispositifs, les artifices, les systèmes et les contextes de fabrication d'une apparition nous permettra d'aller sonder le spectre du visible, en fabriquant des visions, des fantômes, des glissements, des traces… ou comment une image peut se soustraire au règne de la visibilité. Une œuvre vient avec son monde, sa langue, sa propre densité : nous apprendrons à guetter ses surgissements.

**▸ Méthode**

La Fabrique fonctionne comme un temps collectif, rythmé par des présentations construites autour du partage de contenus (oeuvres, films, séances d'écoute…) et des temps de travail et d'expérimentation en atelier. Elle est également nourrie des apports des étudiant·es, les amenant à croiser leurs regards, leurs pratiques, leurs références, au travers notamment d'un temps fort proposé à la fin de chaque semestre sous la forme d'une exposition des travaux réalisés.

**▸ Évaluation**

Assiduité, participation et engagement dans la vie de la Fabrique (1A > 5A).
Curiosité et initiative ; compréhension des enjeux de la Fabrique, richesse des expérimentations et qualité des réalisations (1A).
Capacité à ouvrir et à articuler les enjeux de la fabrique à sa recherche personnelle, tant théorique que plastique ; pertinence des propositions et qualité des réalisations (2A-3A).
Etayage d'un regard critique en lien avec les enjeux de la Fabrique (3A > 5A).

**▸ Bibliographie/ Filmographie/ Références**

William ANASTASI, Pocket drawings, 1969 - Subway drawings, 1999
Kenneth ANGER, Puce moment, 6 min, 1949
Jean-Christophe BAILLY, Le parti pris des animaux, Paris, Christian Bourgois, 2013
Georges BANU, L'acteur qui ne revient pas, Paris, Folio Essais, 1993
Pierre BISMUTH, En suivant la main droite de … , 1999
Michael BLACKWOOD, Philip Guston : a Life Lived 1913-1980, New-York, Michael Blackwood editions, 1981
Jean COCTEAU, Le testament d'Orphée, 81 min, 1960
Jean EUSTACHE, Les Photos d'Alix, 18 min, 1980
Derek JARMAN, Blue, 75 min, 1993
Derek JARMAN, Chroma : un livre de couleurs, Paris, Éditions de l'Éclat/poche, 2019
Kiyoshi KUROSAWA, Kaïro, 127 min, 2001
Robert MORRIS, Blind time drawings, 1973
Yoshi OIDA, L'acteur flottant, Arles, Actes Sud, 1992
Dennis OPPENHEIM, Transfer drawings, 1971
Claude REGY, Dans le désordre, Arles, Actes Sud, 2011
Ben RIVERS, Ghost strada, 45 min, 2019
Alix Cléo ROUBAUD, 15 minutes la nuit au rythme de la respiration, photographie, 1980
Claude SCHMITZ, Lucie perd son cheval, 82 min, 2023
Ryoko SEKIGUCHI, Manger fantôme, Paris, Les ateliers d'Argol, 2018
Junichirô TANIZAKI, Eloge de l'ombre, Lagrasse, Verdier, 2011
Cy TWOMBLY, Dessin d'obscurité, 1953
Apichatpong WEERASETHAKUL, Blue, Phantom of Nabua, Wampire Sud, Emerald, ensemble de films courts, 2007-2018
Amélie VON WULFFEN, Comics, Köln, Verlag der Buchhandlung Walther Konig, 2021

Les oeuvres de Jean FAUTRIER, Martin BARRE, Carl ANDRE, Gilles AILLAUD, Seth PRICE, Josef STRAU, Karla BLACK, Jason DODGE, Michael E. SMITH, Anicka YI, Michael DEAN, Ed ATKINS, Miriam CAHN, Huma BHABHA, Kentaro KAWABATA, Martin GROSS, Ethan ASSOULINE, Daniel JEANNETEAU, Sylvie FANCHON, Diodo PIMENTAO (…)

## 1A>5A

# FABRIQUE **RELECTURE**

Cécile MONTEIRO-BRAZ, Anthony POIRAUDEAU, Clara PULEIO, Vincent WEBER

**▸ Objectifs**

Favoriser la rencontre avec les livres au moyen de processus revisités dans leur temporalité et déroulement. Expérimenter le futur antérieur pour faire advenir des contenus éditoriaux, des extensions spatiales et des matérialités propices à la construction d'une pensée commune autour des livres.
Réinviter dans sa pratique les apports de la Fabrique avec autonomie et regard critique.
Envisager et réaliser des modes d'édition, de mise en partage et d'adresse d'un processus de travail ouvert à l'aléatoire et à l'imprévu.

**▸ Contenu**

La Fabrique s'installera cette année dans l'atelier d'impression-édition pour ouvrir un processus de déconstruction-reconstruction autour du livre. Ce processus, volontairement empirique, convoquera des pratiques d'édition, d'impression, d'écriture, de lecture individuelle et collective et un travail sur le geste.

Nous partirons de l'existant, du préexistant, pour le transformer et le faire advenir autrement. En l'occurrence, des livres. Il y en a tellement. Aimés, inconnus, détestés, choyés, oubliés. Petits et grands. Faire le chemin à l'envers de leur fabrication. Défaire, repenser, réécrire. Trouver des gestes, des outils pour cela. Refaire. Chercher des prolongements, des contradictions. Augmenter, réduire. Arriver ailleurs. Frôler l'illisibilité. Se risquer à l'invisibilité. Pourquoi pas ? Nous observerons ensemble la traversée, nous l'étirerons, pour en faire surgir toutes les potentialités et lignes de fuite.

**▸ Méthode**

Alternance de temps de travail collectifs et individuels.

**▸ Évaluation**

Assiduité, participation et engagement dans la vie de la Fabrique.
Avec pour les 1A : curiosité et initiative ; compréhension des enjeux de la Fabrique ; richesse des expérimentations et qualité des réalisations.
Avec pour les 2A et 3A : capacité à ouvrir et articuler les enjeux de la Fabrique à sa recherche personnelle tant théorique que plastique ; pertinence des propositions et qualité des réalisations.
Avec pour les 4A et 5A : regard critique étayé en lien avec les enjeux de la Fabrique et articulation au projet personnel ; qualité des réalisations.

**▸ Références**

Assemblage commun au fil des séances, avec une livraison au terme de l'année.

## 1A>5A

# FABRIQUE LA RIVIÈRE ET LE LIT

Rada BOUKOVA, Alexis DEGRENIER, Michèle MARTEL, Marion ROBIN, Marie ORTS

**▸ Objectifs**

*Un peu comme une rivière qui creuse son lit et est aussi contrainte de l'emprunter**, la Fabrique tentera de célébrer les interactions entre éthique et esthétique, biographie et formes, culture pop et high art, subjectivité et pratiques collectives, économie et moyens.
Mettre en place des situations de co-apprentissage et d'échanges mutuels.
Se familiariser avec les savoirs situés.
Traverser des savoir-faire en les questionnant.

**▸ Contenu**

« C'est l'histoire de deux jeunes poissons qui nagent et croisent le chemin d'un poisson plus âgé qui leur fait signe de la tête et leur dit, «Salut, les garçons. L'eau est bonne ?» Les deux jeunes poissons nagent encore un moment, puis l'un regarde l'autre et fait, «Tu sais ce que c'est, toi, l'eau ? « **

**▸ Méthode**

Partager des situations et expériences collectives de travail dans différents espaces avec la conscience de leurs usages et de leurs désignations et avec une attention aux personnes qui les traversent.
Le système d'apprentissage, le rapport aux savoirs, à la technique et à la transmission tenteront d'être en mouvement dans les rendez-vous de la Fabrique en inversant certaines séparations usuelles.

**▸ Évaluation**

Curiosité et expérimentations plastiques
Développement d'un regard critique et compréhension des enjeux
Implication dans les temps de travail et de partage

**▸ Bibliographie/ Webographie**

Annie ERNAUX, La place, Paris, Gallimard, 1983
Paulo FREIRE, La pédagogie des opprimés, Marseille, éditions Agone, 2021
* [embed], around press, extrait du journal de Sophie LAPALU et Fabrice GALLISs, le 23 août 2018, quelque part au large de Nez de Jobourg, à bord du Kassumay.
Bell HOOKSl, Apprendre à transgresser : l'éducation comme pratique de la liberté, Paris, éditions Syllepse, 2019
Nelly MAUREL, Fatiguer la réponse, reposer la question, Genève, Héros-Limite, 2015
Nathalie QUINTANE, Un hamster à l'école, Paris, Fabrique éditions, 2021
Jacques RANCIÈRE, Le maître ignorant : cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle, Paris, Fayard, 1987
** David FOSTER WALLACE,This Is Water : Some Thoughts, Delivered on a Significant Occasion, about Living a Compassionate Life, (C'est de l'eau : quelques pensées, exprimées en une occasion significative, pour vivre sa vie avec compassion), Vauvert, Au diable vauvert, 2010
L'école hirsute, projet-tentative d'apprentissage en transmettant, formation à travers des workshop et expérimentations artistiques en opensource
Anni ALBERS et Joseph au Black Mountain College
Hot Bodies Choirs
Pan café, Ile-Saint-Denis
Shrouded and the dinner & sa marmelade

## 1A>5A

# FABRIQUE LES VALLÉES DE L'HYDRE

Serge LHERMITTE, Cédric LOIRE

**▸ Objectifs**

L'objectif est d'amener l'étudiant·e de 1er cycle :
• à ouvrir son regard et ses formes aux différents milieux rencontrés, à entrer en porosité tant avec les territoires traversés que les vecteurs socio-historiques qui les ont formés.
• à s'exposer au territoire, aux individus, à l'entreprise comme matrice d'histoire(s) de travail, d'exploitation et de transformation, de s'y confronter tant dans son aspect culturel, historique, social que physiquement pour engager un travail, une réflexion artistique dessinant progressivement les prémices d'une recherche personnelle.
• à découvrir et développer des outils techniques et méthodologiques ainsi que des ressources théoriques dans les questionnements abordés au sein des groupes de la Fabrique et les confronter aux autres.
L'étudiant·e de 4e année poursuit et intensifie le déploiement des axes émergeant de sa recherche personnelle, et étaye ses connaissances et savoir-faire en utilisant des différentes propositions pédagogique de la Fabrique.
En 5e année, l'accent est porté sur la méthodologie du travail et l'adaptation de l'étudiant·e aux

**▸ Contenu**

Que nous raconte la façon de concevoir la cité ? de la traverser ? de la relier aux autres ? Décrypter une carte ou arpenter le paysage permettent-ils de percevoir notre histoire, nos économies, notre humanité et son impact sur la nature ?
Après le travail dans les villes marquées par la modernité et l'anthropocène, qui va se clôturer à la Comédie au mois de novembre (https://aucm.fr/fnau44/), les vallées de l'Hydre continuent de questionner le territoire en s'articulant cette année autour de trois axes complémentaires :
1°) la cartographie/topographie ou les multiples formes de représentation des espaces (physique, économique, métaphorique, etc.).
2°) L'itinérance ou le voyage plus que la destination ; une itinérance que nous souhaitons mener cette fois sur les rails.
3°) L'impact des activités humaines sur le végétal ou ce qu'induisent la rationnalisation des espaces et la réduction des distances.
Des thématiques qui nous permettront de continuer à arpenter des territoires géographiques mais aussi légendaires ou imaginaires ; de retracer leurs histoires, leurs matérialités et leurs liens sociaux. Elles nous permettront de continuer à identifier les effets du capitalisme tardif, de ses pratiques, de ses transformations. Il s'agira, en traversant les territoires, de les sonder et de les expérimenter afin de générer des formes plastiques alliant la puissance de l'imaginaire, du symbolique et du réel.

**▸ Méthode**

Travail sur la base de projets communs et d'interventions, sans contrainte de médium. Les trois problématiques servant de colonne vertébrale à cette Fabrique seront abordées avec des intervenant·es extérieur·es et avec le concours de différents acteurs locaux : ingénieur·e/designer, entreprises et associations de la région. Des déplacements de travail, durant les quatre semaines Fabrique, seront nécessaires et seront étudiés en fonction des besoins.
Une semaine de workshop menée par David HARTT est à ajouter aux temps impartis à la Fabrique. (Invitation liée à un programme co-organisé par l'ANdEA et la Villa Albertine dans le cadre d'Etant donnés Contemporary art, avec le soutien de la Ford Foundation pour la promotion de la scène artistique afro-américaine).
Une sélection de travaux cohérents seront exposés la semaine du 10 juin au centre d'art Madeleine Lambert à Vénissieux

**▸ Évaluation**

Tout en prenant en compte les critères d'évaluation propre à chaque année du cursus l'évaluation du travail et de l'engagement de l'étudiant·e se fera tout au long de l'année, au travers de l'implication de l'étudiant·e dans les différents projets ainsi que la justesse des moyens utilisés, la débrouillardise face aux situations et aux travaux in situ ainsi que la qualité plastique des réalisations
• Assiduité et engagement dans la vie de la Fabrique (1A > 5A).
• Compréhension des enjeux de la Fabrique et perception de l'intérêt pour les contenus proposés et leurs transpositions dans des réalisations. Richesse des expérimentations et qualité des réalisations (1A – 2A)
• Capacité à ouvrir et articuler les enjeux de la Fabrique à sa recherche personnelle tant théorique que plastique ; pertinence des propositions et qualité des réalisations (2A - 3A).
• Regard critique étayé en lien avec les enjeux de la Fabrique et qualité de l'écrit le restituant en fin de semestre (1A > 3A) et articulation au projet personnel (4A - 5A)
• Qualité des réalisations (toutes années)

**▸ Bibliographie/ Webographie sélective**

Frédérique AÏT-TOUATI, Alexandra ARÈNES, Axelle GRÉGOIRE, Terra Forma. Manuel de cartographies potentielles, Paris, B42, 2019
Raphaële BERTHO, «L'injonction paysagère », dans le cadre du colloque Si la photo est bonne, Paris, INHA, octobre 2011
Raphaële BERTHO, Héloïse CONESA, Paysages français : une aventure photographique, 1984–2017. Contributions de Bruce BÉGOUT et François BON, Paris, Éditions de la BnF, 2017
Lucius BURCKHARDT, Why Is Landscape Beautiful ? The Science Of Strollogy, Basel, Switzerland, Birkhauser, 2015
Anne CAUQUELIN, L'invention du paysage, Paris, Presses universitaires de France - PUF, 2000
Emmanuele COCCIA, La vie des plantes. Une métaphysique du mélange, Paris, Rivages, 2016
Mike DAVIS, Le stade Dubaï du Capitalisme, Paris, Les Prairies Ordinaires 2007
Martin DE LA SOUDIÈRE, Arpenter le paysage, Paris, éd Anamosa 2019.
Julien GRACQ, La forme d'une ville, Paris, Libraire José Corti, 2001
David HARTT : https://davidhartt.net
Henri LEFEVRE, La production de l'espace, 4e éd., Paris, Anthropos, 2000
Michel LUSSAULT, Hyper-Lieux, Paris, Seuil, 2017
Marcus REDIKER, Peter LINEBAUGH, L'hydre aux milles têtes. L'histoire cachée de l'Atlantique révolutionnaire, Amsterdam, Karolus, 2008

Quelques textes sur l'itinérance :
Bruce BEGOUT, L'éblouissement des bords de route, Paris, Verticales, 2004
Hélène GAUDY, Un monde sans rivage, Arles, Actes Sud, 2019
Eddy L. HARRIS, Mississipi Solo, Paris éditions Liana Levi, 2020
Jack KEROUAC, Sur la route (1957), Paris, Folio Gallimard, 1960
Gaspard KOENIG, Notre vagabonde liberté, Paris, L'observatoire, 2021
Cormac Mc CARTHY, La route, Paris, éditions de l'olivier, 2008
Herman MELVILLE, Moby-Dick, ou le cachalot (1851), Paris, Quarto Gallimard, 2018
Rebecca SOLNIT, L'art de marcher, Paris, Actes Sud, 2002

# FABRIQUE
# VRAIMENT VRAIMENT

Clémence AGNEZ, Émilie BROUT & Maxime MARION,
Guillaume HEUGUET, Camille JUTHIER

**▸ Objectifs**

Découvrir et approfondir les relations entre savoirs situés, création d'environnements sensibles, care et dispositifs numériques.
Développer une réflexion critique autour des enjeux esthétiques, sociaux et politiques qui les accompagnent.
Favoriser l'interdisciplinarité et les glissements entres pratiques, et l'expérimentation de modalités de présentation du travail.

**▸ Contenu**

À mesure que la Fabrique explorait les enjeux de dépersonnalisation, d'énonciation en réseau, de médiation technologique et de dispositifs numériques et de cyberféminisme, elle est devenue l'occasion d'un partage de questions qui concernent autant la création plastique que la production de savoirs, et qui sont liées à leurs conditions de possibilité communes : la crise de la figure idéale d'un sujet autonome, les relations de dépendance dans la collaboration, l'importance des techniques (poly-)sensorielles, ou encore les dilemmes que posent les injonctions à valoriser sa différence… La Fabrique s'ouvre donc progressivement à un travail collectif qui intègre ces questions par le recours à la simulation numérique, à la création d'environnements sensibles, à la critique des normes, à l'étude des pratiques de soin communautaire, des savoirs situés et des théories/pratiques du care.

**▸ Méthode**

Rendez-vous collectifs nourris d'échanges autour de travaux personnels ou tiers, de références et d'accrochages en lien avec les problématiques de la Fabrique. Présentation de notions, documents et apports divers (contenus théoriques, artistiques, etc.) portés par l'ensemble des participant·es.

**▸ Évaluation**

Présence active aux sessions de Fabrique, implication et production personnelle et collective dans les projets de la Fabrique

**▸ Bibliographie/ Références**

Des références seront apportées à chaque rendez-vous de Fabrique.

Restitution de la Fabrique Vraiment Vraiment, 2023 @ ÉSACM

Restitution du prisme noir, 2023 @ ÉSACM

# PRISMES

Se déroulant sur 4 semestres, les Prismes offrent un cadre d'apprentissage privilégié aux étudiant·es en début de cursus (1re et 2e années) pour aborder formes, matériaux, gestes et questionnements selon un désir de complémentarité des techniques et des savoirs.

Porté par plusieurs enseignant·es, chaque Prisme combine un ensemble d'enseignements mélangeant approches théoriques et pratiques, abordées dans leurs spécificités tout comme leurs transversalités possibles. À l'échelle d'un semestre, les Prismes confrontent les étudiant·es à une diversité de connaissances et savoir-faire fondamentaux contribuant à l'ouverture et à l'étayage de leurs pratiques et questionnements. Ils les amènent à déceler progressivement leurs langage et territoire d'exploration personnels, et à construire les bases d'une autonomie de travail.

La répartition des étudiant·es au sein des Prismes est établie de façon à composer un groupe hétérogène en termes d'année, de profils, de parcours et de genres.

Entre la 1re et la 2e année, à raison de 7 séances de deux jours par semestre (mardi et mercredi), chaque étudiant·e traverse les 4 propositions de Prismes selon l'une de ces combinaisons :

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Blanc (S1) | → | Rose (S2) | → | Noir (S3) | → | Pourpre (S4) |
| Rose (S1) | → | Blanc (S2) | → | Pourpre (S3) | → | Noir (S4) |
| Noir (S1) | → | Pourpre (S2) | → | Blanc (S3) | → | Rose (S4) |
| Pourpre (S1) | → | Noir (S2) | → | Rose (S3) | → | Blanc (S4) |

Au moment des changements de Prisme au mois de janvier, un temps de jonction permet de réunir l'ensemble des étudiant·es des groupes qui alternent (Blanc / Rose, Noir / Pourpre) pour mettre en partage les travaux réalisés au 1er semestre. Le mois de mai donne lieu à une restitution du travail réalisé au 2nd semestre.
Les étudiant·es sont réparti·es en deux ateliers selon qu'il·elles alternent entre Blanc/Rose ou Noir/Pourpre.

## 1A>2A

# PRISME NOIR ALCALIN

Michèle MARTEL, Cécile MONTEIRO-BRAZ,
Marie ORTS, Alex POU, Clara PULEIO, Marion ROBIN

**▸ Objectifs**

Expérimenter et mettre en œuvre les différentes temporalités qui agissent dans le travail.
Travailler les techniques dans une approche mixte et transversale.
Resolliciter dans sa pratique les contenus partagés dans le Prisme.

**▸ Contenu**

À partir du *Souvenir* du cliché de verre de *Bas-Bréau* de Camille Corot et des audaces expérimentales de Degas qui génèrent des rencontres à fleur de support (lavis, report, fond sombre, rehaut), on est saisi·e par une volonté et des gestes qui tendent à dépasser les conventions pour faire apparaître un positionnement mobile tant plastique que politique et critique. Un processus de travail qui génère l'apparition de multiples états comme autant de strates aventureuses, des visions plurielles d'une même image, allant du retrait de matière à la saturation de l'espace : que voit-on ? Un crépuscule ? Une aube ? Une cérémonie, une créature, un gouffre ?

**▸ Méthode**

ALCALINe (Assemblage Lecture Captation Assemblage Lecture Impression Narration ensemble).
Nos temps de travail se déploient à des rythmes différents par frottements, à-coups, interruptions ; avec un goût prononcé pour les constructions communes et en alternant des temps d'initiation et de pratique, de travail collectif et de suivi individuel selon les formes à mettre en œuvre. Ils mêletissent dans une volonté délibérée de complémentarité des techniques et savoirs, de la perception et de la conception, dans la confiance du temps étiré d'un apprentissage.

**▸ Évaluation**

Assiduité, participation et engagement (1A - 2A)
Compréhension des enjeux transversaux des contenus travaillés et des gestes à mettre en œuvre (1A - 2A)
Curiosité et initiative ; richesse des propositions, qualité des expérimentations et formes réalisées (1A)
Capacité à articuler les enjeux tant théoriques que plastiques à sa recherche personnelle ; pertinence des propositions et qualité des réalisations (2A).

`

**▸ Bibliographie/ Filmographie**

Maïder FORTUNÉ, Maïder, Curtain !, 18 min., 2008
Barbara HAMMER, A Month of Single Frames, 14 min., 2019
Philippe JACCOTTET, L'encre serait de l'ombre, morceaux choisis, Paris, Gallimard, 2011
Robert MARTEAU, Huit peintres, extraits de Corot berger de la lumière, Paris, La table ronde, 1994
Friedrich Wilhelm MURNAU, L'aurore, 95 min, 1927
Cameron JAMIE, Kranky Klaus, 25 min, 2003
Hollis FRAMPTON, (nostalgia), 38 min., 1971

L'ensemble de l'œuvre dessinée de Edgard DEGAS, Victor HUGO dans tous ses états et pour l'ensemble de ses pratiques, Alina SZAPOCZNIKOW



## 1A>2A

# PRISME POURPRE

Régine CIROTTEAU, Nelly GIRARDEAU, Fabrice GUÉRINON, Serge LHERMITTE, Cédric LOIRE, Gyan PANCHAL

**▸ Objectifs**

Appréhender par l'expérimentation différentes manières de réaliser des formes (1A-2A)
Investir son corps, s'exposer et l'exposer, y investir le son et la voix, en prenant en compte les outils, espaces, attitudes et formes ; en découvrir les enjeux à partir de l'histoire de la performance et du dispositif (1A-2A)
Investir les pratiques photographiques, filmiques et sculpturales (1A-2A)
S'initier aux techniques de mise en scène, de prise de vue et de captation sonore, de mise en forme d'un objet (1A)
Acquérir les bases techniques de montage image et son (1A)
Mailler les apprentissages et investir les propositions de travail pour concevoir des univers depuis lesquels commencent à émerger un langage et un territoire personnel (2A)
Apprendre à contribuer et échanger sur les contenus et expérimentations (1A-2A)

**▸ Contenu**

**Jouons le je·u : performance, dispositif, film, sculpture.**
En regardant les oeuvres et les façons dont les artistes jouent, en invitant d'autres joueur·euses, en déjouant, rejouant, réinterprétant les formes, images et objets, en inventant une nouvelle mécanique, de nouveaux récits, des jeux pour apprendre et désapprendre, en travaillant à des formes qui se jouent des règles du jeu, nous allons expérimenter ce que c'est, jouer le je·u.

**▸ Méthode**

Les séances du Prisme font alterner enseignement théorique et pratiques artistiques, elles permettent des travaux individuels et en groupe. Les réalisations peuvent être soutenues par un travail préparatoire (recherche d'archives, écritures, croquis, essais de prise de vue). Dans la perspective de la réalisation des formes (performance, dispositif, film, sculpture) les séances associent des partages de références, des échanges de groupe, des rendez-vous individuels, des présentations de recherches en cours.

**▸ Évaluation**

Présence et investissement réguliers à chaque séance et à toutes les étapes des projets (1A-2A)
Qualité et pertinence des réalisations. Qualité de la présentation et mise en perspective des expériences menées (1A)
Engagement dans le travail individuel et collectif, partage des recherches et des expérimentations (1A-2A)
Compréhension des enjeux de la restitution et de la captation, pouvant servir d'archive ou faisant œuvre (2A)

**▸ Bibliographie**

Walter MURCH, En un clin d'oeil : passé, présent et futur du montage , Nantes, Capricci, 2011
Revue Vertigo n°30, « Que fabriquent les cinéastes ? », avril 2007
Alain CAVALIER, Arnaud DES PALLIERES, Jean-Luc GODARD, Johan VAN DER KEUKEN, Claudio PAZIENZA, Chris MARKER, Marie LOZIER, Sergueï PARADJANOV
Hayley TOMPKINS, Anna SOLAL, Jessi REAVES, Michael E. SMITH, Josef STRAU (...)

1A>2A

# PRISME **BLANC**

Samira AHMADI GHOTBI, Rada BOUKOVA, Guillaume HEUGUET,
Armand JALUT, Camille JUTHIER

**▸ Objectifs**

Accéder aux fondamentaux de chacune des pratiques des enseignant·es du Prisme à travers des approches spécifiques et transversales dans le but de s'approprier les techniques et les méthodes abordées, ainsi que d'en comprendre leurs enjeux. Ces objectifs visent à donner une plus grande autonomie de travail dans de possibles croisements de médiums.

**▸ Contenu**

Observation comme postulat de départ ouvrant à un ensemble d'expérimentations. Le Prisme blanc se construit à partir d'observations dans différents lieux, différents temps, différents espaces, engageant les cinq sens. L'ouverture des procédés – souvenirs, prises de sons, de notes écrites ou dessinées, sculptées, prises de vues, récoltes – permet à chacun·e d'approfondir sa sensibilité et d'expérimenter différents gestes en dessin, sculpture, écrit, montage et peinture, dans un aller/retour permanent avec la pensée.

**▸ Méthode**

Propositions de travail en extérieur et/ou en atelier sur différentes temporalités : temps courts (matin, après-midi, journée), et/ou sur tout un semestre, avec des rendez-vous collectifs et individuels.

**▸ Évaluation**

Curiosité, expérimentations et compréhension des enjeux (1A)
Ouverture, qualité du travail et diversité des réalisations (2A)
Engagement, participation active aux séances du prisme et capacités d'initiatives (1A et 2A)
La présence est obligatoire et constitue un élément important pour l'évaluation.

**▸ Bibliographie/ Filmographie**

Marie-Aude CARAËS, Nicole MARCHAND-ZANARTU, Images de pensée, Paris, RMN, 2011, Coll. Carnets de dessin des Éditions du Centre Pompidou
Francis HALLÉ, Éloge de la plante, Paris, Seuil, Cool. Sciences, 2014
Revue Roven n° 9, numéro spécial : « Le carnet de recherches », printemps-été 2013
Amy SILLMAN, Faux Pas, Écrits et dessins, Paris, After 8 Books, 2022
Jeremy DELLER, Art is Magic, Musée des beaux-arts, La Criée centre d'art contemporain, Frac Bretagne, Rennes, 2023
Simon BOUDVIN, Tyndo de Thouars, Marseille, Édition P , 2015
Simon BOUDVIN,□ □ □ / ○ / ◊ (Hanoi) 2016. (THREE SQUARES, THE MOON AND SOME CANARIUM FRUIT)



1A>2A

# PRISME **ROSE**

Clémence AGNEZ, Émilie BROUT & Maxime MARION, Alexis DEGRENIER,
Anthony POIRAUDEAU, Geoffrey VEYRINES, Vincent WEBER

**▸ Objectifs**

Appréhender un large panorama de pratiques « immatérielles » (de l'écriture à la production audiovisuelle en passant par le net-art, la performance ou la danse) et découvrir leurs enjeux.
Acquérir des repères concernant les pratiques, artistes et mouvements en lien.
Favoriser l'interdisciplinarité et les glissements entres pratiques.
Multiplier les expérimentations, réaliser une ou plusieurs propositions et explorer divers modes de présentation/partage du travail.
Aborder les problématiques de documentation quant aux formes éphémères ou immatérielles.

**▸ Contenu**

Au sein du Prisme nous aborderons les questions du souterrain, de l'immergé, du fantomatique ou de l'indicible en nous concentrant sur des pratiques dites immatérielles (sonores, chorégraphiques, en ligne, performatives, narratives, éphémères…). Dans une alternance d'apports théoriques et de temps de pratique, nous y explorerons différents registres d'existence et d'apparition, ainsi que les tensions entre présence et absence, vivants et morts, hypervisibilité et furtivité en alternance dans les stratégies de résistance politique, dialectique entre individuel et collectif, mainstream et underground.

**▸ Méthode**

Les séances de Prisme mêlent et font alterner enseignement théorique et pratique, travail en groupe et travail individuel. Des notions données en début de semestre et développées à chaque séance donneront lieu à une ou plusieurs réalisations. Le suivi du travail des étudiant·es se fait de plusieurs façons : échanges en groupe, rendez-vous individuels, workshops, moments de présentation de travaux à l'oral, par l'accrochage, l'activation performative… Une restitution collective clôt le semestre.

**▸ Évaluation**

Présence, participation, partage et engagement dans le travail
Curiosité, compréhension des enjeux et assimilation des notions théoriques et artistiques (1A)
Qualité et diversité des réalisations (1A)
Qualité et pertinence des réalisations (2A)
Pertinence de l'analyse critique et capacité à s'approprier les notions abordées (2A)
Développement d'une méthodologie adaptée au travail plastique (2A)

**▸ Références/ bibliographie**

Samuel BECKETT, L'Innommable, Paris, éditions de Minuit, 1953
Lloyd BRADLEY, Bass Culture, Paris, éditions Allia, 2000
Melanie BÜHLER, No Internet No Art, Eindhoven, Onomatopée, 2019
GÉNÉRAL INSTIN : https://remue.net/instin
Omar KHOLEIF, You are Here - Art after the Internet, Manchester, Cornerhouse, 2014
Robert Aiki Aubrey LOWE, Candyman Soundtrack, 2021
Alvin LUCIER, I am sitting in a room, 1969
Nichons-nous dans l'internet (revue), Matière Primaire, 2014-2020
Domenico QUARANTA, Surfing with Satoshi - Art, Blockchain and NFTs, Milan, Postmedia books, 2022
Ryoko SEKIGUCHI, La Voix sombre, Paris, éditions POL, 2015
Hito STEYERL, I Will Survive, Leipzig, Spector Books, 2021
Peter SZENDY, Sur écoute : esthétique de l'espionnage, Paris, éditions de Minuit, 2007

# FOCUS

Les Focus correspondent à des temps d'enseignement ponctuels proposés tout au long de l'année principalement les lundis et vendredis. Disciplinaires ou transdisciplinaires, techniques, théoriques et/ou méthodologiques, ils recouvrent un champ varié d'apprentissages permettant aux étudiant·es de la 1re à la 5e année de (re)découvrir et/ou d'approfondir des connaissances et savoir-faire nécessaires au développement et à l'étayage de leurs pratiques.

Constitués d'une ou de plusieurs séances, nécessitant des acquis préalables ou non, les Focus peuvent être portés ou co-portés par un·e ou plusieurs enseignant·es, un·e moniteur·rice ou un·e intervenant·e. Ils peuvent aussi être proposés par des étudiant·es qui souhaitent mettre en partage un savoir particulier issu d'une autre formation ou de connaissances propres. Les Focus peuvent être obligatoires pour certaines années ou optionnels. Lorsque le nombre de place est limité et/ou réservé en priorité à certaines années, les inscriptions se font au fur et à mesure de l'année à partir du calendrier pédagogique. Dès que le nombre d'inscrit·es maximum est atteint, une liste d'attente est ouverte. Et selon la demande et les possibilités, une seconde session peut éventuellement être proposée.

Tout Focus suivi de façon assidue et impliquée est indiqué dans le relevé de crédits de l'étudiant·e. La diversité et la pertinence des Focus choisis par l'étudiant·e sont prises en compte par le collège des enseignant·es lors des commissions de fin de semestre dans l'appréciation générale et l'attribution des notes ECTS, notamment au regard des attendus spécifiques à chaque année en matière d'exploration et d'étayage (voir page 56). Les Focus indiqués comme « obligatoires » pour certaines années du cursus peuvent entrainer la non-attribution d'une partie des crédits s'ils n'ont pas été réalisés dans la temporalité demandée. D'autres Focus pourront éventuellement venir s'ajouter en cours d'année à ceux indiqués dans le Livret.

NB : Lorsque vous êtes inscrit·es à un Focus qui se déploie sur plusieurs séances et que l'une des séances est programmée en même temps qu'un autre Focus, vous devez donner la priorité au Focus que vous avez déjà commencé à suivre. La commission des enseignant·es portera une attention à l'observation de ce principe dans l'évaluation semestrielle.

1A>5A

# FOCUS HISTOIRE ET THÉORIE DE L'ART

## HISTOIRE DE PEINTURES

Michèle MARTEL

**▸ Objectifs**

Regarder et analyser des peintures produites entre les années 1400 et le milieu du 19ème siècle qui souvent s'imposent comme évidentes, naturelles ou comme simples illustrations de l'histoire
Déceler leurs portées idéologiques et politiques, la manière dont elles construisent des mondes, les hiérarchisent, organisent les relations pouvoirs.
Comprendre les relations entre pensée et formes picturales.

**▸ Contenu**

Il s'agira de s'arrêter sur plusieurs moments historiques et esthétiques précis où la représentation picturale joue un rôle fondamental dans l'agencement du monde occidental : le moment où l'espace de la cité devient reflet de l'organisation du pouvoir coïncide avec l'advenue de la perspective monofocale, l'invention du regard masculin trouve son corollaire dans la multiplication, à partir du 16e d'un nouveau genre pictural, le nu artistique…
Chaque séance aura comme point de départ une peinture, ou un cycle peint que nous observerons ensemble à l'aide de texte théoriques et d'outils d'analyse de l'image.

**▸ Méthode**

25 étudiant·es (priorité aux 1A et 2A)
5 séances de 2 heures au 1er semestre
Cours 1 - Giotto, naturalisme et chrétienté
Cours 2 - Piero della Francesca, perspective et grille de pouvoir dans la cité italienne
Cours 3 - Titien, le nu et la distribution des rôles genrés
Cours 4 - Holbein, les propriétaires et la célébration de la marchandise
Cours 5 - Delacroix, inventer et soumettre l'autre

**▸ Évaluation**

Participation aux 5 séances
Implication dans les échanges collectifs

**▸ Références**

Daniel ARASSE, Histoire de peinture, 2003, 25 émissions, Radio France
John BERGER, Voir le voir, Paris, éditions B42, 2014
Jacqueline LICHTENSTEIN (dir.), La peinture, Paris, Larousse, 1995
Edward SAID, L'Orientalisme. L'Orient créé par l'occident, Paris, Seuil, 2005

## ACTUALITÉ ESTHÉTIQUES-CRITIQUES

Guillaume HEUGUET

**▸ Objectifs**

Pratiquer une lecture critique de corpus théoriques
Développer une culture des enjeux esthétiques contemporains
Se familiariser avec différentes articulations entre formes et théorie
Se situer vis-à-vis des usages de la théorie en art.

**▸ Contenu**

La théorie et la création s'influencent réciproquement. Elles cristallisent des questions communes qui font *actualité* au sens critique, c'est-à-dire qui ouvrent à une généalogie de nos catégories de pensée et de nos sensibilités. Ce Focus propose de discuter ensemble des publications théoriques récentes, et/ou qui dialoguent avec la création contemporaine, pour les comprendre et les critiquer. Il sera ouvert sur l'agenda éditorial de l'année en cours et les préoccupations du groupe – la liste de cours ci-dessous apparaît donc à titre indicatif et sera révisable en fonction.

**▸ Méthode**

Au 2nd semestre, 5 séances de 2 heures pour 20 étudiant·es (priorité aux 2A à 4A)
Cours 1 - Introduction : ce que l'art fait de la théorie, ce que la théorie fait de l'art
Cours 2 - Styles, affects et vibes (Sianne Ngai et Luis-Manuel Garcia)
Cours 3 - Fascismes, antifascismes et esthétique (Georg Lukács et Susan Sontag)
Cours 4 - Écoute profonde et politiques de la fréquence (Marie Thompson et Steve Goodman)
Cours 5 - Art-recherche et archives pirates (Claire Bishop et Kenneth Goldsmith)

**▸ Évaluations**

Participation aux 5 séances
Implication dans les échanges collectifs

**▸ Références**

Claire BISHOP, «Information overload», Artforum, Avril 2023
Claire FAGNART, La critique d'art, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 2017
Michel FOUCAULT, Qu'est-ce que la critique ?, Paris, Vrin, 2015
Luis-Manuel GARCIA, Together Somehow, Londres, Duke University Press, 2023
Kenneth GOLDSMITH, Patrimoine pirate, Paris, Jean Boîte, 2023
Steve GOODMAN, Guerre Sonore, Paris/Marseille/Genève, Audimat/Sans Soleil, 2023
Nicolas HEIMENDINGER. « Introduction: la circulation des idées dans l'art contemporain », Marges. Revue d'art contemporain, 2021, no 32, pp. 10-21
Georg LUKACZ, L'antifascisme en littérature, Paris, Éditions critiques, 2023
Sianne NGAI, The Cute, Londres, Whitechapel Gallery, 2022
Susan SONTAG, «Fascinant fascisme», Sous le soleil de saturne, Paris, Seuil, 1985
Marie THOMPSON, Beyond unwanted sound, New York, Bloomsbury, 2017

# FOCUS CRITIQUES ET EXPOSITIONS

## L'EXPOSITION ET LA CRITIQUE COMME RUMEURS

Chris CYRILLE

**▸ Objectifs**

Apprendre à rêver dans tous les arts possibles.
Apprendre à lire et à *écouter* une image.
Apprendre à converser avec les images, à échanger et travailler avec une équipe.
Développer son « oreille critique ».
Apprendre à « présenter » et à « exposer » une idée.
Apprendre des méthodes narratives, poétiques et oratoires.

**▸ Contenu**

Que ce soit dans la pratique critique ou dans celle de l'exposition, on observe un même phénomène d'oralisation. Cette oralisation pose la fiction comme fondamentale dans les formes critiques et curatoriales. *Et si l'écriture critique était, avant tout, une mise en scène (dans le texte, sur les réseaux sociaux, dans l'espace, dans une revue) ? Et si la critique, c'était avant tout l'art de veiller auprès des images et de converser avec elles un peu comme des vigies, des vigiles ? Et si une exposition était un récit que l'on raconte dans la nuit, autour du feu, ou une rumeur qui se partage dans une communauté diverse et imprévisible ?* Nous pouvons penser ces activités comme des manières de raconter et de (se) partager. Partant de l'analyse du poète Édouard Glissant sur le rapport écrit/oral, nous pensons aussi ce phénomène d'oralisation comme une manière de déprovincialiser les épistémologies des Suds, de décoloniser l'exposition comme dispositif muséal. L'idée sera donc de réfléchir sur les discours sur l'art et les oeuvres pour chercher, ailleurs, d'autres manières d*e les rencontrer et de les lier.* Nous irons voir des expositions, parlerons entre nous, nous jouerons les jeunes curatrices, les jeunes curateurs, les jeunes critiques, et déclamerons nos histoires inventées. Tout cela, entre nous…

**▸ Méthode**

Conversations, échanges, travail en équipe, travail d'écriture.

**▸ Évaluation**

Présence et investissement personnel.

**▸ Pistes bibliographiques**

Édouard Glissant, Le discours antillais, Paris, Folio, 1997.
Georges Didi-Huberman, Brouillard de peines et de désirs. Faits d'affects, 1. Paris, Éditions de Minuit, 2023.
Patrick Chamoiseau, La matière de l'absence, Paris, Points, 2018.
Fred Moten, In The Break : the Aesthetics of the Black Radical Tradition, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2003.
Tina M. Campt, A Black Gaze : Artists Changing How We See, Cambridge, The MIT Press, 2021.
Cécile Ménar, Roman d'exposition, Paris, Éditions art&fiction, 2023.
Sophie Calle, L'ascenseur occupe la 501, Paris, Actes Sud, 2022.
Carla Lonzi, Autoportrait, Paris, Les Presses du réel, 2013.

Fabrique La Vallée de l'Hydre, 2023@ ÉSACM

3A>5A

# FOCUS LITTÉRATURE

## EN CAS D'ABSENCE

Anthony POIRAUDEAU

**▸ Objectifs**

Se familiariser avec la littérature en tant que champ de création contemporain.
Découvrir la forme et le sens d'œuvres littéraires dans leur singularité
Appréhender la contemporanéité des textes présentés et des questions qu'ils abordent.
Être capable de mobiliser des notions concepts et pistes formelles issues des textes dans le cadre de son propre travail ou de sa propre réflexion.

**▸ Contenu**

La littérature récente s'est souvent intéressée à des personnages absents, disparus, et à ce que leur absence ou leur disparition inexpliquée produit : un vide ou une énigme à la place d'une présence active et pleine qui assurait la continuité prévisible du monde. Au-delà du trouble et de l'inquiétude des figures restantes du récit, qui s'affrontent à cette disparition, c'est le récit lui-même qui est troublé, car en se consacrant à l'absence de quelqu'un, la narration se retrouve privée de son moteur habituel, qui est l'action des personnages centraux. Et lorsque ces personnages absents semblent avoir disparu de leur plein gré, ne peut-on pas se demander s'ils ne veulent pas directement s'en prendre à la possibilité du récit, pour se lier à d'autres choses, qui appellent d'autres formes de texte ? Qu'est-ce que raconter, alors, une histoire tournant autour d'un personnage qui ne veut justement pas y participer ? Que raconter, sinon, à la place ?

**▸ Méthode**

Trois séances de cours de 2h chacune, avec présentation de textes, de leurs auteurices, lectures d'extraits et échanges autour des questions soulevées par les œuvres présentées.
20 inscrit·es maximum.

**▸ Évaluation**

Assiduité à l'ensemble des séances et implication dans les échanges.
Engagement dans la lecture d'œuvres présentées en cours ou liées à celles-ci et librement choisies par l'étudiant·e.
Partage oral des réflexions suscitées par les cours, les œuvres abordées ou celles que les étudiant·es leur associeront en fonction de leurs intérêts individuels.

**▸ Pistes bibliographiques**

Amélie DURAND, Grammaire pour cesser d'exister, Mons-en-Barouel, éditions le Sabot, 2022
Alain EHRENBERG, La fatigue d'être soi : dépression et société, Paris, éd. Odile Jacob, 1998
Anne FAVIER, Frédéric MARTIN-ACHARD, Carole NOSELLA, Jean-François PUFF (dir.), Retrait, effacement, disparition dans les arts et la littérature d'aujourd'hui, Rennes, éditions des Presses Universitaires de Rennes, 2022
Hélène GAUDY, Plein hiver, éditions Arles, Actes Sud, 2014
Sylvie GERMAIN, Hors champ, Paris, éditions Albin Michel, 2009
Aliona GLOUKHOVA, Dans l'eau je suis chez moi, Paris, éditions Verticales/Gallimard, 2018
Emmanuelle LAMBERT, La Désertion, Paris, éditions Stock, 2018
David LE BRETON, Disparaître de soi : une tentation contemporaine, Paris, éd. Métailié, 2015
Marie NDIAYE, Un temps de saison, Paris, éditions de Minuit, 1994
J.-B. PONTALIS, Un homme disparaît, Paris, éditions Gallimard, 1996
Nicolas RICHARD, La Dissipation, Paris, éditions Inculte, 2018
Lucie RICO, GPS, Paris, éditions POL, 2022



1A>5A

# FOCUS ÉCRITURE

## ÉCRITURE ET MONTAGE DE FRAGMENTS

Anthony POIRAUDEAU

**▸ Objectifs**

Envisager l'écriture comme pratique artistique. Se lancer dans une pratique d'écriture ou la prolonger. Se saisir de matériaux et d'outils d'écriture. Expérimenter différentes formes de texte. Développer un recul critique sur ses propres expérimentations.

**▸ Contenu**

Écrire des fragments – de courts textes, souvent en prose –, c'est se donner la liberté d'être bref sans renoncer à composer et assembler un ensemble plus vaste : on peut passer d'un genre de texte à l'autre, faire alterner poème, texte de réflexion, citation, scène de fiction, scène de souvenir, observation sur le vif, etc. Aucun morceau de texte n'impose de point de départ à un autre. À cette grande liberté laissée par le fragment est associée l'exigence d'autres modes de composition de l'ensemble discontinu des fragments qu'on voudra rassembler : quels montages fait-on ? Quelle circulation entre les parties de textes permet-on ? Quelles lignes directrices fait-on apparaître ? Quelle structure profonde construit-on ? Le travail consistera à écrire, pendant et entre les séances, une pluralité de textes brefs et à expérimenter différents montages entre eux. Un certain nombre d'exemples issus de l'histoire littéraire serviront d'appuis. La majeure partie de chaque séance sera consacrée à l'écriture elle-même, ponctuée au besoin d'échanges et de suivis individuels du travail en cours. La dernière partie de chaque séance sera consacrée à la lecture à voix haute des textes écrits par les participant·es, pour donner lieu à des échanges et retours collectifs sur les textes ainsi travaillés et leurs montages, dans la perspective de détecter leurs possibles développements et consolidations.
Les séances sont pensées comme des temps d'initiation à l'écriture et la création littéraire et/ou comme des moments d'accompagnement dans des temps d'écriture. Nous partirons du désir d'écrire des partitions et de projets d'écriture déjà en cours d'élaboration, et tâcherons par la discussion et la mobilisation de textes littéraires de trouver des outils d'écriture pertinents et des méthodes de constitution de matériau d'écriture adaptées.

**▸ Méthode**

Pour 15 étudiant·es maximum
Suivi individuel du travail d'écriture. Lectures de textes à haute voix.
Échanges et discussions sur les textes produits pendant les séances et les montages proposés. Ce Focus se compose de 3 séances d'une ½ journée. au 1er semestre Chaque participant·e doit suivre lee trois séances.
Une 2nd session sera proposée sur le même format au 2nd semestre.

**▸ Évaluation**

Assiduité et implication dans les séances. Richesse des expérimentations dans l'écriture et dans le montage. Qualité des réalisations

**▸ Pistes bibliographiques**

Roland BARTHES, Fragments d'un discours amoureux, Paris, éditions du Seuil, 1977
Hélène FRÉDÉRICK, Une grande maison cette nuit avec beaucoup de temps pour discuter, Montréal, éditions l'Oie de Cravan, 2021
Julien GRACQ, Lettrines, Paris, éditions José Corti, 1967
Maggie NELSON, Bleuets, Paris, éditions du Sous-Sol, 2019
Emmanuelle PAGANO, Nous-nous, Paris, éditions POL, 2013
Georges PERROS, Papiers collés I, Paris, éditions Gallimard, 1960
Claudia RANKINE, Citizen : ballade américaine, Paris, éditions de l'Olivier, 2020

# FOCUS IMPRESSION/ ÉDITION

## 1 M2 DE TAILLE D'ÉPARGNE

Cécile MONTEIRO-BRAZ, Clara PULEIO

**▸ Objectifs** Appréhender un processus de travail pour réaliser une édition à plusieurs. Identifier les outils et les supports adaptés à la technique abordée. Favoriser une recherche graphique à 16 mains. Apprendre les gestes de composition, dialoguer et pratiquer la taille, l'encrage et l'impression, de manière complémentaire tout en gagnant en autonomie.

**▸ Contenu** Présentation de l'outillage et du matériel disponible à l'atelier d'impression édition pour expérimenter une des pratiques emblématiques de la gravure en taille directe : la gravure en taille d'épargne.
Démonstration et usage des outils ;
conception à échelle 1, traitement et rendu de la composition ;
impression de la matrice ;
identification des supports et choix propice à faire naître une estampe tirée à 10 exemplaires seront au cœur de chacune des séances de travail.

**▸ Méthode** Focus en Atelier d'impression-édition réservé aux 2A dans la limite de 8 étudiant·es.
4 séances d'une journée réparties sur l'année.

**▸ Évaluation** Présence et participation au sein du groupe. Compréhension des différentes étapes de travail et des enjeux. Qualité des mises en œuvre personnelles au sein du travail collectif.

## SIMILI GAUFRAGE

Cécile MONTEIRO-BRAZ, Clara PULEIO

**▸ Objectifs** Rendre possible une matérialité sans avoir le matériel conforme à la mise en œuvre d'une technique. Apprendre à identifier les spécificités de rendu visé pour s'en rapprocher via d'autres matériaux, moyens et gestes. Développer ses capacités à détourner consciemment des pratiques établies pour enrichir et situer sa propre pratique plastique. Se forger un regard aussi lucide que critique.

**▸ Contenu** L'impression par gaufrage compte parmi les techniques de gravure relief nécessitant un matériel dont l'atelier d'impression édition de l'école ne dispose pas. Pour autant, il s'agira d'appréhender un ensemble de possibilités tout en en mesurant les limites pour, envers et contre tout, générer un relief, une empreinte sinon un foulage sur les supports expérimentés. Appropriation et détournement de l'embossage seront donc au rendez-vous pour aboutir à un simili* gaufrage de qualité optimale. *i*mitation*

**▸ Méthode** Focus en Atelier d'impression-édition.
Au 1er semestre, 1 séance d'une journée pour 15 étudiant·es de 3A-4A-5A.
Au 2nd semestre, 1 séance d'une journée pour 15 étudiant·es de 1A-2A.
NB : un message sera adressé au groupe en amont de la tenue du Focus pour préparer la séance de travail, un apport de matériaux personnels étant nécessaire pour expérimenter au plus près des préoccupations de chacun.e.

**▸ Évaluation** Présence et participation au sein du groupe. Initiative et propositions personnelles. Qualité des expérimentations.



## UNE BRÈVE HISTOIRE DU LIVRE D'ARTISTE

Cécile MONTEIRO-BRAZ

**▸ Objectifs** Permettre à l'étudiant.e de saisir un ensemble de caractéristiques spécifiques au livre d'artiste.
Identifier différentes familles éditoriales, pratiques et enjeux de manière sensible et critique.
Acquérir des repères historiques via notamment les avant-gardes des années soixante et soixante-dix qui signent une relation renouvelée à l'objet livre.

**▸ Contenu** Le livre d'artiste en tant que medium et forme artistique ainsi que ses modes de production et de diffusion occupe une place particulière dans l'histoire séculaire du livre. Au moyen d'exemples marquants les grandes étapes des rapports de l'artiste au livre, il s'agira de mettre en évidence la grande diversité fond / forme, les principaux enjeux du livre d'artiste tout comme l'engagement de ses auteurs.
«Le sens du livre est le livre en son entier, non seulement ce qu'il contient. En ce cas, le livre n'a pas un sens, il est son sens ; il n'a pas une forme, il est une forme.»
Anne Moeglin-Delcroix, Actes de colloque, Paris, Le mot et les reste, 2007

**▸ Méthode** Focus qui se déroulera en Atelier d'impression-édition et en grande CG.
1 séance d'une journée au 1er semestre pour 20 étudiant·es de 3A-4A-5A.

**▸ Évaluation** Présence et participation. Compréhension des enjeux, réflexion personnelle et sollicitation échangées au sein du groupe.

**▸ Références** C.D.L.A. / Centre des livres d'artistes, Saint-Yrieix-la-Perche
Printed Matter, New York
C.L.A. / Cabinet du livre d'artiste Université de Rennes 2
C.N.E.A.I. / Centre National de l'Estampe et de l'Art Imprimé, Paris
Anne MOEGLIN-DELCROIX, Esthétique du livre d'artiste. Une introduction à l'art contemporain, Paris, Le Mot et le reste & B.N.F, 2012 (nouvelle édition)

1A>5A

# FOCUS PEINTURE

## PEINTURES...
Armand JALUT

**▸ Objectifs** Donner la possibilité aux étudiant.e.s de mener un projet de peinture sur des journées continues, en collectif. Accompagner la progressivité du travail.

**▸ Contenu** A travers une sélection de documents et de différentes sources d'informations, nous essaierons de comprendre comment certains artistes, ayant une pratique significative de la peinture, articulent leurs inspirations (cinéma, musique, littérature, politique...) et comment cela peut entrer en résonnance avec votre propre méthodologie.

**▸ Méthode** 10 étudiant.e.s max.
Chaque séance se déroulera comme des temps de workshop d'une journée.
Travail d'atelier collectif et suivi individuel en salle des cours publics comprenant des apports théoriques sous forme d'échanges en amphi autour de documentaires, films, textes ayant attrait à l'histoire contemporaine et à l'actualité de la peinture.

**▸ Évaluation** Présence et investissement personnel.
Qualité et pertinence des expériences et des propositions.



1A>5A

# FOCUS SCULPTURE/ INSTALLATION

## ASSEMBLAGE / SUMBOLON
Gyan PANCHAL

**▸ Objectifs** Il assiège
la porte de la cuisine -
le cosmos
(Kiyosaki Toshio)

**▸ Contenu** Que signifie le fait d'assembler, de réunir deux éléments ? Qu'est-ce qui se joue dans l'assemblage, dans le rapprochement de fragments ?
Si nous considérons que la liaison est une forme à part entière qui vient relier deux autres formes, nous nous intéresserons à ce qui se joue dans ce liant, à ce qu'il formule de la relation des éléments assemblés. L'assemblage sera alors à envisager comme une forme à investir : Articulation, ligament, charnière, jointure, noeud... ornement ?

**▸ Méthode** Focus ouvert de la 1A à la 5A.
Dans la limite de 15 personnes
Expérimentations de façons de faire assemblage - entre les formes elles-mêmes et l'espace qui les accueille - à partir de travaux personnels existants ou en cours de réalisation.
Présentation de références, attention portée aux gestes mis en jeu dans les oeuvres abordées.
Discussions de groupe, suivi des expériences individuelles, accrochages collectifs.

**▸ Évaluation** Présence et investissement personnel.
Qualité et pertinence des expériences et des propositions.

**▸ Références** Antoine COMPAGNON, Les chiffonniers de Paris, Paris, Gallimard, 2017
Remo BODEI, La vie des choses, Nîmes, Circé, 2018
Giorgio AGAMBEN, Pinocchio, Paris, Bibliohèque Rivages, 2022
Les oeuvres de Frederick KIESLER, Etienne MARTIN, Toni GRAND, Lynda BENGLIS, Richard TUTTLE, Seth PRICE, Nairy BAGHRAMIAN, Jason DODGE, Michael E. SMITH, June CRESPO, David DOUARD, Cudelice BRAZELTON IV, Jessi REAVES, Dozie KANU...

1A>5A

# FOCUS **LOGICIELS**

## INITIATION AU POST-TRAITEMENT DE L'IMAGE PHOTOGRAPHIQUE

Stéphane GANDOLFO, Serge LHERMITTE

**▸ Objectifs** Se familiariser avec les logiciels de post-traitement de l'image photographique Lightroom et Photoshop.

**▸ Contenu** Notion des espaces colorimétriques
Apprentissage de l'interface et des différents outils du logiciel Lightroom.
Développement de différentes images RAW et export vers le logiciel Photoshop.
Découverte du logiciel Photoshop et apprentissage de quelques notions élémentaires nécessaire au post traitement.

**▸ Méthode** Focus de 3h par groupe de 10 étudiant·es, obligatoire pour les 1re année et sur demande pour les autres années. Le Focus se déroule en salle mutimédia sur les sessions personnelles des étudiant·es. Des images support seront proposées mais l'étudiant·e peut apporter les siennes.

**▸ Évaluation** Présence et investissement personnel.

## LOGICIELS SÉQUENCEUR / ÉDITEUR : DÉCOUVERTE ET PRISE EN MAIN

Geoffrey VEYRINES

**▸ Objectifs** Découvrir les séquenceurs et éditeurs sonores disponibles à l'école et maîtriser les bases du montage sonore.

**▸ Contenu** Nous aborderons deux logiciels présents sur les postes de montage de l'ÉSACM.
Nous mettrons en pratique « Studio one » de la marque Présonus avec une découverte de l'interface, et comment traiter un fichier ou le montage de plusieurs clips audios les uns avec les autres. Le but étant de créer une bande audio et de l'exporter dans un format qualitatif.
De manière plus théorique nous découvrirons le logiciel Cubase pro en insistant sur les similitudes qu'il entretient avec « Studio one », afin de préparer une future progression du travail sonore vers l'étape de mixage du son.

**▸ Méthode** Focus proposé au 1er semestre comprenant 2 séances de 3 heures pour 10 étudiant·es de la 1re à la 3e année, de préférence hors Prisme rose (enseignement inclus). Chaque séance comportera des temps d'apport théorique et pratique à partir d'éléments proposé par l'enseignant.

**▸ Évaluation** Présence et investissement personnel.



3A>5A

## POST-PRODUCTION MUSICALE ET SONORE

Geoffrey VEYRINES

**▸ Objectifs** Définir et comprendre les enjeux de la prost-production du son, en lien avec la musique, les compositions sonores et la vidéo pour les mettre en application dans un projet

**▸ Contenu** À l'aide de logiciels séquenceurs éditeurs intégré à un home studio nous traiterons différents projets de composition pour appréhender les premières étapes d'un mixage technique.
Dans un second temps nous aborderons la notion de mixage artistique avec l'utilisation des effets et l'utilisation de plug-in.
Ce sera l'occasion d'aborder quelques notions de physique du son et de rentrer plus en profondeur dans la configuration d'un projet audio travaillé à partir d'une DAW ( Station de travail audionumérique).

**▸ Méthode** 2 séances de 4 heures pour 3 étudiant·es de la 3e à la 5e année.
Travail de groupe à partir des projets des étudiant·es. Travail en autonomie des participant.es entre les deux séances.

**▸ Évaluation** Présence et investissement personnel.

1A>5A

# FOCUS **PHOTO**

## INITIATION MATÉRIEL ET PRISE DE VUE
Stéphane GANDOLFO, Serge LHERMITTE

**▸ Objectifs** Se familiariser avec les boitiers réflex numériques et leurs optiques, adopter les bons gestes d'usage. Connaître les spécificités des appareils photo numérique pour mieux appréhender leur utilisation et leur potentiel.
Appréhender la technique photographique

**▸ Contenu** Matériel : spécificités des capteurs numériques, différences entre les optiques (angles et focales) Prise de vue : formats d'enregistrement et capacité de stockage, iso et balance des blancs, profondeur de champ, vitesse.

**▸ Méthode** Séance de 3h, par groupe de 10 étudiant·es, articulée autour de manipulation et de monstration. Obligatoire pour les étudiant·es de 1re année.

**▸ Évaluation** Présence et investissement personnel.

## PHOTOGRAPHIE TECHNIQUE AVANCÉE
Serge LHERMITTE

**▸ Objectifs** Appréhender et pratiquer certaines techniques particulières de la prise de vue photographique qu'elles soient argentique ou numérique.

**▸ Contenu** Prise de vue avec les outils moyen et grand format argentiques, noir et blanc et couleur, en conditions normales et en conditions particulières.
Apprentissage et utilisation des différents systèmes flashs.
Connaissance et utilisations des techniques de time-lapse, pause longue et light painting, HDR (numérique)

**▸ Méthode** Par groupe de 8 étudiant·es, sur les jeudis en journée ou sur les créneaux 17h 19h. Ouvert à toutes les années lorsque les Focus d'initiation ont été suivis.
Déplacements autour de l'école pour des prises de vue dans différentes conditions de luminosité et de contexte.
Utilisation, pour la post-production, des outils numérique et/ou argentique lors de certaines séances, en fonction des thématiques abordées.

**▸ Évaluation** Présence et investissement personnel.



1A>5A

## RESTITUER LA LUMIÈRE
Stéphane GANDOLFO, Serge LHERMITTE

**▸ Objectifs** Appréhender et pratiquer l'ensemble des techniques photographique argentique noir et blanc, du développement au tirage.

**▸ Contenu** Connaissance des différents formats de négatif et leurs usages, et apprentissage des techniques de développement des films.
Apprentissage des techniques de tirages, de la planche contact au tirage d'exposition en passant par le tirage de lecture.

**▸ Méthode** Par groupe de 8 étudiant·es, sur des créneaux de deux heures, certains jeudis entre 17h et 19h, sur l'ensemble des deux semestres. Ouvert à l'ensemble des années.
Ces temps ne sont pas prévus pour les prises de vue, mais bien pour le traitement des films et le tirage des photographies. Travail en labo de développement puis en labo de tirage. Après l'acquisition des bases, travail en autonomie.

**▸ Évaluation** Présence et investissement personnel.

## DRONE
Serge LHERMITTE

**▸ Objectifs** Apprendre à manipuler et piloter un drone dans le cadre de travaux vidéo ou photographiques. Entretenir et perfectionner le maniement de l'appareil et l'usage de cette technique de prise de vue.

**▸ Contenu** Apprentissage des réglementations de vol de drone de loisir et procédures d'urgence.
Préparation d'un circuit de vol indoor ou outdoor (repérage, plan de vol, lecture de carte et de GPS, météo), connaissance des principes de maintenance (hélices, cage à hélices, batteries), export des images.

**▸ Méthode** Ouvert à toutes les années, débutant·e ou ayant déjà reçu la formation. Le vendredi date à définir.
Ce Focus est proposé sur 3 vendredis : une séance de découverte théorique et législative pour commencer puis avec des essais en terrain extérieur et intérieur. La deuxième journée sera définie après la première session en fonction des aléas climatique, du nombre de participant·es et de la durée des batteries.
D'autres sessions seront programmées en fonction des besoins pour entretenir les compétences acquises.

**▸ Évaluation** Présence et investissement personnel.

## 1A>5A

# FOCUS **FILM**

Nelly GIRARDEAU, Alex POU

Portrait d'un enfant sourd qui entend sa voix pour la première fois

**▸ Objectifs** Appréhender le rapport à la matière sonore dans un travail filmique.
Réaliser un film qui met en jeu la question du son et de l'écoute.

**▸ Contenu** Penser l'image avec l'oreille. À travers des analyses de film, des exercices de captation et des séances d'écoute, nous entamerons une réflexion sur l'écriture sonore et la manière dont elle peut être mise en scène au cinéma. Qu'est-ce qu'une image sonore ? Comment se révèle t-elle ? De quelle manière le son va t-il au-delà du visible ? Comment la matière sonore fabrique des récits et entre-elle en résonance avec les images ?

**▸ Méthode** Pour 12 étudiant·es. 6 journées sur l'année.
Rendez-vous et échanges collectifs autour des films projetés et du travail personnel.
Suivi et finalisation des réalisations.
Projection publique des films réalisés.

**▸ Évaluation** Engagement et participation durant les échanges et partages collectifs.
Pertinence des recherches et qualité des réalisations.

**▸ Filmographie** Michel CHION, Le son au cinéma, Paris, éd. Cahiers du cinéma, 1992.Daniel DESHAYS, Entendre le cinéma, Paris, Klincksieck, 2010.Johan VAN DER KEUKEN, L'Enfant aveugle 2 (Herman Slobbe), 1966, 29 mn
Damien MANIVEL, Magdala, 2022, 78mn
Apichatpong WEERASETHAKUL, Mémoria, 2021, 136 mn
Olivier ZABAT, Arguments, 2019, 108mn



## 3A>5A

# LE DOCUMENTAIRE FICTION

Régine CIROTTEAU

**▸ Objectifs** En 3A : S'initier à la question du documentaire et au et à la construction d'un scénario. Amorcer un projet de documentaire : circonscription du sujet, récolte de matériaux par des recherches documentaires ou sur le terrain, approche des développements possibles d'un scénario pour tendre à un traitement originale et personnel de son projet.
En 4A-5A : Réaliser un documentaire de 10/15 minutes à partir de prises de vue montage en lien avec la recherche personnelle

**▸ Contenu** Le Focus propose aux étudiant·es de se pencher autant sur la question du scénario que sur la variété des problématiques des parties pris possibles dans l'élaboration d'un projet de documentaire. Depuis le début du XX$^{ème}$ siècle, le scénario est en effet considéré à la fois comme forme narrative et comme système de pensée, et est utilisé et étudié de diverses manières par les cinéastes et les vidéastes. Quant aux films documentaires, ils posent la question de la réalité à saisir sur le vif : La caméra-vérité de Robert Flaherty dans « L'homme d'Aran » montre l'homme au travail, la caméra à l'épaule initiée par Pennebaker capte le débat politique, le film « Le mystère Picasso » de H.G. Clouzot nous fait participer au geste, à l'œuvre en train de se faire  Ces méthodes d'écriture de l'image conjuguées aux partis pris esthétiques et à des techniques adaptées fondent le documentaire. Hors, si le documentaire est toujours ancré dans le réel, il tend à s'en échapper, à créer ses propree dérivés; car il est aussi création, œuvre, au même titre que la fiction. Certains documentaristes croisent plusieurs territoires qui engagent aussi bien le travail, l'oeuvre d'art, le politique, la photographie, l'archive, les mouvements, autant de possible visuels et d'hypothèses narratives que les étudiants seront invités à se saisir. Outre la conduite des projets individuels des étudiant·es, le Focus sera l'occasion d'aborder collectivement le documentaire dans sa relation à l'archive et de se poser la question du faux pour rendre plus crédible la réalité.

**▸ Méthode** Projections de documents filmiques en amphithéâtre et cours d'écriture scénaristique en bibliothèque. Entretiens individuels et suivi des différents étapes du travail depuis la préparation du documentaire (recherche d'archives, enquête de terrain) à la réalisation du film (prises de vue, montage) en croisant les langages entre documentaire et récit fictionnel. Rencontre potentielle avec un.e intervenant.e. extérieur.e.

**▸ Évaluation** En 3A : Maitriser la grammaire du film documentaire. Savoir rédiger une note d'intention. Construire un plan de travail en dessin et sur le terrain. Faire des repérages minutieux photographiques et vidéographiques. Evaluer la faisabilité du projet. Savoir prendre des contacts et récolter des archives. Ecrire un développement et un traitement scénaristique. Concevoir le matériau sonore en relation avec l'image.
En 4A-5A : Tirer parti des éléments forts qui engagent documentaire, arts plastiques et fiction. Savoir tisser des liens avec son projet personnel. Savoir scénariser, mettre en scène et réaliser. Élaborer à partir des sons, des mots et de la musique, la partition du film.

**▸ Références** Laurent COURAU, Mutations pop & crash culture, une anthologie de LaSpirale.org, Rodez : Le Rouergue / Chambon, 2004
Maya DEREN, Divine Horsemen,  New York, McPherson & Co, 1998
Guy GAUTHIER, Un siècle de documentaire français, Paris, Armand Colin, 2010
François NINEYs, L'épreuve du réel à l'écran, Bruxelles, De Boeck Université, 2002
Philippe PILARD, Frederick Wiseman, chroniqueur du monde occidental », Paris / Condé-sur-Noireau, édition du Cerf / Corlet, 2006
Projections, les transports de l'image, Paris, Hazan-Le Fresnoy-AFAA, 1997
Slavoj ZIZEK, Looking Awry: An Introduction to Jacques Lacan through Popular Culture, Cambridge, MIT Press, 1992

# FOCUS PRATIQUES DIGITALES

## MONDES OUVERTS

Émilie BROUT et Maxime MARION

**▸ Objectifs**

Appréhender les spécificités des univers vidéoludiques, les analyser, les mettre en critique et se les approprier.
Réaliser et mettre en partage un ou plusieurs travaux en lien.

**▸ Contenu**

Nous aborderons les questions d'écriture (narration environnementale, lore/mise en place d'univers..), de point de vue et d'incarnation (avatar) ou encore de design (environnements, items, personnages, sonore, etc.). Nous regarderons aussi bien du côté des jeux vidéo que de l'art contemporain, en visant à créer des porosités entre les espaces, les médiums et les canaux de diffusion. Ainsi les réalisations pourront s'inscrire dans différents champs de pratiques en intégrant une grande variété de mediums.

**▸ Méthode**

10 étudiant·es maximum.
Environ 6 séances d'une demi-journée
Partage croisé de références.
Expérimentations, travail seul·e ou en groupe.
Suivi et critique collective des réalisations.

**▸ Évaluation**

Investissement, présence et participation aux échanges.
Mise en partage du travail et de références.

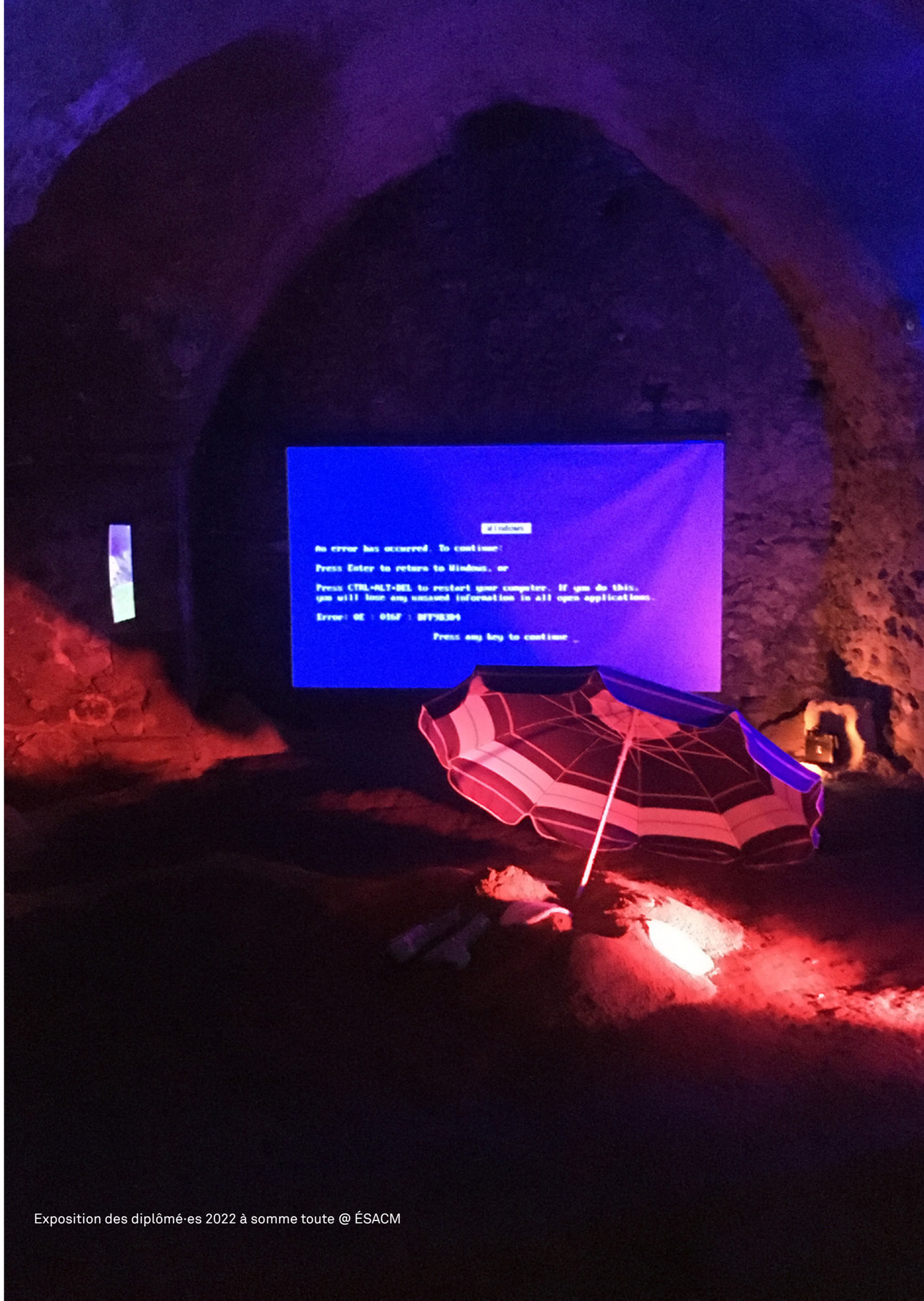


Exposition des diplômé·es 2022 à somme toute @ ÉSACM

# FOCUS MUSIQUES / SON

## ENREGISTREMENT NOMADE

Geoffrey VEYRINES

**▸ Objectifs** Découvrir la gamme d'enregistreurs numériques disponibles et les utiliser en condition réels.

**▸ Contenu** Après une présentation des matériels c'est au cours d'une « balade sonore » que nous découvrirons comment les utiliser sur le terrain. Ce temps de déplacement permettra de se confronter à l'espace, le positionnement de l'écoute, au ciblage des sons et d'appréhender différentes méthodes de captation et d'organisation de la collecte. Nous aborderons également quelques cas particuliers liés au contexte d'une interview ou de prises sonores multipistes.
La deuxième étape consistera à exporter les fichiers enregistrés, les importer dans un logiciel d'édition afin de les monter et enfin d'en extraire une bande son.

**▸ Méthode** Focus proposé au 1er semestre comprenant 2 séances de 3 heures pour 6 étudiant·es de la 1re à la 3e année, de préférence hors Prisme rose (enseignement inclus). Chaque séance comportera des temps d'apport théorique et pratique à partir d'éléments proposé par l'étudiant·e.

**▸ Évaluation** Présence et investissement personnel.

## RÉPÉTITION MUSICALE

Geoffrey VEYRINES

**▸ Objectifs** Connaître le matériel mis à disposition dans la salle de répétition et savoir l'utiliser.
Rappel des règles d'usages de cet espace de co-création.

**▸ Contenu** Visite, description et mise en fonction du local pour une pratique collective et ou individuel.

**▸ Méthode** 3 séances d'une à deux heures, avec les étudiant·es qui souhaitent utiliser cet espace.
Focus obligatoire pour les futur·es usager·es.

**▸ Évaluation** Présence et investissement personnel.



## TECHNOLOGIES ANALOGIQUES ET MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR : ÉCOSYSTÈME D'UN HOME STUDIO

Geoffrey VEYRINES

**Objectifs** Maîtriser le vocabulaire lié aux technologies et à l'environnement du son.
Identifier les différents types de technologies et les associations possibles dans une pratique musicale et/ou sonore.
Etablir les bases d'une économie de travail et son évolution dans le temps.

**▸ Contenu** Nous verrons les points communs et les différences entre une table de mixages analogiques et numériques ainsi que leurs correspondances avec l'interface d'une « mix station ». Nous traiterons du signal sonore et de ses transformations dans la chaîne audio. Nous listerons quels sont les éléments essentiels qui constituent un home studio, software / harware/ / captation / diffusion pour mieux comprendre leurs fonctions et leurs usages. En fin de parcours nous aborderons les passerelles qui se créent entre studio et scène pour une pratique des musiques actuelles et de la performance.

**▸ Méthode** 1 séance de 3 heures reproduite deux fois pour les étudiant·es de la 2e à la 5e année.
Contenu théorique associé à une découverte des outils et de leur correspondance dans les différents ateliers son de l'école.

**▸ Évaluation** Présence et investissement personnel.

1A>5A

# FOCUS MUSIQUES / SON

## LA PLAYLIST COMME SOURCE D'ÉCRITURE

Alexis DEGRENIER

**▸ Objectifs** Déterminer l'écoute, déplier une playlist comme une composition.
Arrangement et traduction à partir de l'écoute individuelle et collective

**▸ Contenu** Derrière cet intitulé se dessine une question musicale fondamentale. Des ritournelles, aux musiques traditionnelles réparties sur la surface du globe, le solfège et l'histoire de la musique écrite en passant par les "playlists" du quotidien ou les pratiques sonores extrêmes, on ne parle pas simplement de développements ou de création. Ici il s'agit d'expérimenter l'écoute comme matière à transformation.
Oreille/Langage, Tradition/Intemporalité, Répétition/Différence, Silence/ Bruit. Non pas comme oppositions, ni altérités mais tentative d'une composition. L'écoute devenant affaire de corps et de souvenir, d'émergence ou de devenir.
"parler avec les mots des autres..."

**▸ Méthode** Focus de 2 jours, couplés ou séparés, théoriques et pratiques.
Elaboration de playlists comme support. Isoler des fragments d'écoute et construction de plis (boucles) comme samples, former un ensemble par les découpages. Enregistrement de sources comme outil. Faire d'un tout un ensemble de bouts, une intuition, un nouvel agencement.

**▸ Évaluation** Déterminer des caractéristiques musicales d'un sample, entendre des ensembles possibles, comprendre les enjeux d'une composition à partir d'éléments extérieurs.

**▸ Références** Envoi en amont du Focus d'une playlist, d'un ensemble d'archives/textes et d'une bibliographie.

## POLYRYTHMIES, BOURDONS, RÉPÉTITIONS

Alexis DEGRENIER

**▸ Objectifs** Ce que l'on nomme rythme, son absence (?), la périodicité, le cycle, la pulsation, la cellule ou encore la durée.

**▸ Contenu** Si le rythme est partout, la pulsation l'est d'autant plus qu'elle en constitue le socle. Se pose la question alors des limites et infinités de possibles suggérées. Par l'exemple des polyrythmies sous différentes formes et axes, il s'agit de définir les contours du temps et des durées, et l'espace entre les points. La régularité et la césure.

**▸ Méthode** Focus de 2 jours, couplés ou séparés, théoriques et pratiques.
Études du processus de polyrythmie, voir les rythmes par l'étude d'un cercle, de points, de traits comme des trames potentielles. Balade dans des lieux avec un métronome dans l'oreille, composition de cellules rythmiques à partir de matériaux récupérés. Du tic/tac au bourdonnement continu.

**▸ Évaluation** A partir des éléments théoriques et exemples, distinguer plusieurs voies possibles et qualités d'un temps long, de syncopes et du temps étiré.

**▸ Références** Envoi en amont du Focus d'une playlist, d'un ensemble d'archives/textes et d'une bibliographie

## GRAFIER LE SON

Alexis DEGRENIER

Transmission orale, solfèges, partitions graphiques

**Attention ce Focus est couplé avec le Focus danse Graphier le mouvement de Marie Orts**

**▸ Objectifs** À partir de sources écrites, partitions, témoignages, collectages, ou de traditions orales. Nous établirons une tentative de lectures des processus divers du paysage contemporain notamment au dehors des traditions occidentales historiques et dominantes dans leurs écoutes même (et leur utilisation).

**▸ Contenu** Que devient la transmission aujourd'hui à l'heure où il est possible de tout enregistrer, ou capturer ? Par les variations des formes d'écriture contemporaines (de la note aux algorithmes), nous écoutons résonner. Après une étude comparative de différents médiums, ce Focus se concentrera sur la graphie et les processus d'écriture sous formes individuelles, ou en petits groupes.
Faut-il tout dire ou tout écrire ? Se peut-il qu'une musique meure et n'existe que comme un souvenir aujourd'hui ? Doit-on tout diffuser (l'exemple des musiques de rites) ?

**▸ Méthode** Formation de groupes où chacun·e travaillera sur différentes sources et leurs propres enregistrements, pour créer un mode de transmission d'une idée musicale, sonore ou silence, une partition graphique.
Créer une série de signes et faire langage.

Ce Focus comprend 2 séances d'une journée et une séance de 5h avec Marie Orts pour le TRANSFOCUS «Graphier le son et le mouvement ».
15 étudiant.es maximum (soit 30 pour le TRANSFOCUS rassemblant les effectifs des deux Focus)

**▸ Évaluation** Comprendre l'essentiel de différentes formes de graphies du son, capacité à élaborer une tentative de langage musical transmissible à l'écrit.

**▸ Références** Envoi en amont du Focus d'une playlist, d'un ensemble d'archives/textes et d'une bibliographie.

1A>5A

# FOCUS DANSE / PERFORMANCE

## GRAPHIER LE MOUVEMENT
Marie ORTS

**Attention ce Focus est en partenariat avec Graphier le son d'Alexis Degrenier**

**▸ Objectifs** Appréhender un système de représentation graphique et d'analyse du mouvement tel que la cinétographie Laban (symbolisation), outiller et préciser son regard sur le corps en mouvement, élaborer des partitions de gestes, d'attitudes et de déplacements. S'interroger sur les modes de transmission orale et transmission écrite, sur les différents régimes de signes.

**▸ Contenu** Ursula Le Guin dans sa fiction *L'auteur des graines d'acacia* pose les bases de la thérolinguistique (étude du langage des animaux). Dans ce texte, elle exprime les difficultés des thérolinguistes à traduire les déplacements des manchots Adélie et d'en faire un manuscrit cinétique. Pour elle, il n'y a « aucun moyen de reproduire par écrit la multiplicité fondamentale du texte original ». Elle écrit : « ce que nous appelons traductions face à ses multiples mouvements de vols aquatiques, seul le ballet de Leningrad a pu le représenter. ». C'est donc une chorégraphie qui fait office de traduction et de « texte ».
Différents systèmes graphiques existent et permettent de représenter le mouvement, particulièrement dans le champ chorégraphique (la cinétographie de Rudolf Laban, la choréologie de Rudolf Benesh, la Chorégraphie de Raoul-Auger Feuillet etc.). La cinétographie est un système inventé par Rudolf Laban à partir des années 1920, il est aujourd'hui utilisé pour analyser le mouvement et faire entre autres des partitions d'oeuvres chorégraphiques. Nous pouvons nous demander si le ballet de Leningrad comme traduction terrestre des déplacements aquatiques des manchots Adélie pourraient-être soumis à ce système de transcription graphique ? Par analogie, il est donc possible de produire le manuscrit cinétique et de noter les déplacements des manchots Adélie. Finalement Ursula Le Guin pose en arrière-plan de sa fiction littéraire une question fondamentale pour la danse, peut-on écrire/transcrire/noter/traduire le mouvement (qu'il soit humain ou non humain) ?

**▸ Méthode** Ce Focus comprend 2 séances de 4h et une séance de 5h avec Alexis Degrenier pour le TRANSFOCUS «Graphier le son et le mouvement ».
15 étudiant.es maximum (par Focus donc 30 max pour le TRANSFOCUS).

**▸ Évaluation** Présence et investissement personnel.



1A>5A

## UN SOL COMMUN
Vincent WEBER

**▸ Objectifs** Réfléchir collectivement sur nos pratiques de danse à l'école et en dehors de l'école, et créer des ponts entre ces pratiques.

**▸ Contenu** Le groupe constitué par ce Focus réfléchira aux modalités d'organisation de deux événements publics qui auront lieu à la fin de chaque semestre et où se rassembleraient diverses propositions/pratiques chorégraphiques/performatives d'étudiant·es. Ce Focus vise ainsi à créer un terrain commun d'accueil, de regard, de réflexion et d'échanges au long cours pour les danses à l'école.

**▸ Méthode** Ce Focus comprend 8 séances d'1/2 journée chacune. Les séances mêleront temps d'échanges et de préparation, visites de lieux de danse, lectures partagées et regards sur des travaux en cours.
Il est demandé, dans la mesure du possible, de suivre l'ensemble des séances.
12 étudiant·es maximum

**▸ Évaluation** Présence régulière, implication personnelle et collective dans le Focus.

## ESSAIS DE CONVERSATION
Vincent WEBER

**▸ Objectifs** Faire de la conversation parlée un terrain de recherche.

**▸ Contenu** La conversation peut être un moyen d'exploration du réel et de nos mondes imaginaires. Dans ce focus, nous construirons des conversations, nous les écouterons et nous les observerons. À partir d'un premier élan, comment prolonger une conversation, la rythmer, la détourner, la répéter, la donner véritablement à entendre ? Entre improvisation et écriture, nous chercherons des chemins pour faire de la parole une chose vivante.

**▸ Méthode** Ce Focus comprend 6 séances d'1/2 journée chacune. Il est demandé, dans la mesure du possible, de suivre l'ensemble des séances.
15 étudiant·es maximum.

**▸ Évaluation** Présence régulière, implication personnelle et collective dans le Focus.

# FOCUS DANSE / PERFORMANCE

## PROJET EXTERIEUR / LIVE

Régine CIROTTEAU

**▸ Objectifs**

Le Focus propose la préparation d'un projet de résidence, notamment en lien avec Le Lieu-Dit, en prolongement de la collaboration menée avec Les Laboratoires d'Aubervilliers durant deux ans.
Il s'agit de monter un dossier de demande de résidence, tout en s'informant sur les partis pris d'un lieu culturel, d'appréhender la particularité des espaces, d'envisager les moyens techniques et d'évaluer la faisabilité d'un projet.

**▸ Contenu**

La performance, le live n'ont ni limite de thème ni limite de situation.
Dans un esprit de découverte, le Focus sera l'occasion d'aborder quelques territoires privilégiés, d'hybrider les cultures, les identités dans le but de partis pris autonomes. Dans le prolongement du Prisme « jouons le je-u » nous chalouperons entre le punk industriel, la musique sérielle et répétitive, les accidents décidés dans les concerts de Satie, les performances de Cosey Fanni Tutti, les mises en scènes en mille feuilles de la troupe le Zérep, les lives d'Etienne Charry avec des figurants amateurs, en écho à son label Catalogue.
Ainsi nous aborderons l'acoustique et les points de vue de la captation.

**▸ Méthode**

Focus qui se tiendra au 2nd semestre.
Projection d'une documentation vidéographique et du film de la restitution en live (mars 2023) des étudiant·es et de l'artiste Leslie Pranal (diplômée de l' ÉSACM) en amphithéâtre.
Travail, individuel et en groupe, d'écriture d'une note d'intention et lettre de motivation en bibliothèque.
Suivi des différentes étapes, prémices, amorces d'un projet personnel en plateau (salle de prises de vues vidéo), expérimentant les éléments constitutifs à la performance live : vidéo, son, voix, mise en scène (espace/objet), scénographie lumière.

**▸Évaluation**

Capacité à initier ou à adapter un projet en fonction d'un lieu culturel
Conception d'une oeuvre individuelle ou en collaboration avec des hypothèses de déplacement dans un ou plusieurs espaces.
Qualité d'écriture
Évaluation des moyens plastiques, techniques et budgétaires.



# FOCUS TRANS-DISCIPLINAIRES

## PORTEUREUSES DE GESTES

Samira AHMADI GHOTBI, Michèle MARTEL, Marie ORTS

**▸ Objectifs**

À travers des approches synesthésiques, théoriques et plastiques, nous observerons des gestes récurrents dans la peinture de tradition occidentale dans un premier temps.
Il s'agira de s'emparer de ces gestes et actions et de les amener vers des questionnements contemporains.

**▸ Contenu**

Les gestes que nous produisons ou que nous voyons représentés en occident, sont porteurs d'une histoire longue dont on pourrait voir certaines sources dans la peinture de la première renaissance italienne. Deux grandes familles d'actions largement représentées dans la peinture - la geste agonistique, relative à la lutte voire à la lutte pour la vie, et la geste d'amour, contemplatif ou actif – seront observées puis reproduites afin de voir ce qui peut être réemployé, détourné, approprié, amplifié, affaibli, etc.

**▸ Méthode**

2 sessions de 4 jours qui alternent histoire de l'art, danse et dessin.

**▸ Références**

Bertand PREVOST, La peinture en actes, Arles, Actes sud, 2007
Aby WARBURG, L'atlas Mnemosyne, Dijon, L'écarquillé, 2012
Pour un atlas des figures https://www.pourunatlasdesfigures.net/series/infra-le-fonds-gestuel
Over the rainbow, Exposition, Centre Pompidou 28 juin - 13 novembre 2023

**▸ Évaluation**

Participation à l'une des sessions
Implication dans les échanges et les pratiques

2A>5A

# FOCUS TRANS-DISCIPLINAIRES

## ALL OVER
Camille JUTHIER

**▸ Objectifs**

L'idée au sein de ce Focus sera de s'abstraire des conditions sensorielles des espaces classiques, de l'habitat, de l'exposition, du travail, en en proposant de nouveaux, en activant ou en désactivant certaines de leurs propriétés. Afin de mettre en jeu, au sein des pratiques artistiques, les relations et l'engagement des corps dans les espaces que nous traversons, habitons, et se demander quels impacts ils peuvent avoir.

**▸ Contenu**

Focus installation trans-medium, prenant appui sur la sculpture, le son, la vidéo, etc.
L'idée au sein de ce Focus sera de s'abstraire des conditions sensorielles des espaces classiques, de l'habitat, de l'exposition, du travail, en en proposant de nouveaux, en activant ou en désactivant certaines de leurs propriétés. Afin de mettre en jeu, au sein des pratiques artistiques, les relations et l'engagement des corps.

Cela pourra passer par la production d'objets sensoriels, la création d'espaces où l'on traverse la notion d'immersion, d'enveloppement, en vue d'envisager différents types de perceptivités. Cela nous permettra d'essayer de comprendre comment nos environnements agissent sur nous, par leurs agencements, leurs matériaux, leurs histoires, et d'ouvrir une réflexion sur les possibles liens entre art et thérapie(s).

**▸ Méthode**

Focus en 3 séances partagé entre temps d'échanges et de réflexion, et temps d'exploration pratique.
S'adresse aux années 2 à 5, pour 15 étudiant·es maximum
• 1ère séance de 2 heures :
1 heure de présentation des pratiques immersives par l'enseignante.
1 heure de présentation des projets individuels, tour de table.
• 2e séance, 3 heures, installation des étudiant·es puis expérimentation des espaces et / ou objets proposés.
• 3e séance : 3 heures, installation des étudiant·es puis expérimentation des espaces et / ou objets proposés.
Reconduction éventuelle au 2e semestre.

**▸ Évaluation**

Participation active aux 3 séances. Création d'une proposition plastique.

**▸Références**

Meryll AMPE
Mélodie BLAISON
Mélanie BONAJO
Lygia CLARK
Fleur DUJAT
Eva FABREGAS
Ernesto NETO
Pauline OLIVEROS
La Monte YOUNG



1A>5A

## TISSAGE
Samira AHMADI GHOTBI, Rada BOUKOVA

**▸ Objectifs**

Considérer le tissage sous toutes ses formes comme un processus de construction et d'organisation structurelle. Amener la sensibilité envers les matériaux : de leur fabrication à leur usage, par un travail manuel et un processus de création lent. Penser le textile dans une démarche quotidienne et artistique. Sensibiliser le regard sur le tissage comme signe actif et stratégie artistique.
Se familiariser avec l'histoire du textile et la fibre et des techniques de tissage et mettre en pratique la relation entre corps, vêtement et identité. S'emparer de la part technique pour accomplir un geste spécifique d'une recherche personnelle.

**▸ Contenu**

Pour Anni Albers le matériau est un moyen de communication. « Tout matériau obéit à des lois qui lui sont propres. Des lois identifiables qui lui sont données par les forces impérieuses de la nature ou des lois que nous luis imposons, générées par notre cerveau, comme les sons, les mots, les couleurs, les illusions d'optiques - des lois anciennes ou récemment inventées. Nous pouvons leur obéir ou nous y opposer, mais ce sont des lignes directrices, positives ou négatives. »
Le fil dessine à la fois les lignes, les aplats, les contours, les dégradés ou encore la texture. Le geste évolue, s'émancipe. Par le fil, l'artiste dessine certes, mais sculpte aussi cette matière souple et interminable. Le nouage, les motifs, la broderie et la couleur sont autant de formes de communication codée.

**▸ Méthode**

6 séances d'une journée naviguant entre l'observation des méthodes d'entrecroisement et de création textile et pratique d'atelier Ouvert à toutes les années, dans la limite de 15 personnes

**▸ Évaluation**

Présence attentive et participation aux échanges. Curiosité et expérimentations plastiques.

**▸ Références**

Anni ALBERS, En tissant, en créant, Paris, Flammarion, 2021
Anni ALBERS, Du tissage, Dijon, Les presses du réel, 2021
Roland BARTHES, Théorie du texte, 1974
Pierrette BLOCH, Maille n° 35, 1980
Alighiero e BOETTI, Map of the World, 1989
Judith DELFINER, Jean-Pierre COMETTI, Black Mountain College : art, démocratie, utopie, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014 Marseille
Tim INGOLD, Une brève histoire des lignes, Bruxelles, Zones sensible, 2011
(https://www.psychaanalyse.com/pdf/THEORIE_DU_TEXTE_ROLAND_BARTHES.pdf)
Lee MINGWEI, The mending Project, 2009
Tisser, Broder, Coudre : Le Textile Comme Langage, Frac des Pays de la Loire (https://fracdespaysdelaloire.com/wp-content/uploads/2021/03/péda_textile_bd.pdf)
Clara SALOMON, exposition Albers Albers, Paris, École des Arts décoratifs,2021
Clara SALOMON, Artiste Lissière, Conférence à l ENSAD Limoges, 2021 (https://www.youtube.com/watch?v=457eNxg29Pg)
Série « Histoires de femmes artistes, lutter pour créer », épisode 4/4 : Anni Albers. Tisse ! Prouve que tu existes, 18 novembre 2021(https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-cours-de-l-histoire/anni-albers-tisse-prouve-que-tu-existes-9794776)
Festival International Des Textiles Extra Ordinaires – Clermont-Ferrand (https://the-fite.com)
Les oeuvres de : Sheila HICKS, Cathryn BOCH, Suzanne HUSKY

# AUTRES ENSEIGNEMENTS

## 1A>5A

# POINT FILMS

Alex POU

RÉVOLUTIONS

**▸ Objectifs** Appréhender le cinéma comme un art à part entière et découvrir des d'écritures filmiques singulières.
Mettre en valeur les enjeux du montage comme pensée.
Nourrir le regard, l'esprit critique et la curiosité.
Donner envie de faire des films ou d'y penser.

**▸ Contenu** Sous la forme d'une à deux séances par mois, ce programme offre un panorama non exhaustif et non linéaire du cinéma et de la vidéo contemporaine. Il permet de faire découvrir aux étudiant·e·s un cinéma contemporain affranchi des codes traditionnels de la narration hérités du roman du XIXe siècle. Le cinéma est un art qui compose avec le temps et l'espace, fabriquant ainsi un langage qui n'appartient qu'à lui et qui génère des types de récits, de sensations, de questions qui lui sont spécifiques. Le principe de ces séances est de brouiller les étiquettes obsolètes que sont le documentaire, la fiction, l'essai, afin de prendre conscience de l'existence d'un art sans nom, trouble, exigeant, actuel, en prise avec l'historicité de nos existences. Cette année, la programmation suivra le fil des révolutions. Qu'elles soient intimes, personnelles ou collectives, les différentes représentations des révolutions montrent toujours ce qui nous lie politiquement aux changements du monde.

**▸ Méthode** Présentation/visionnage de films, de vidéos, de documents autour du cinéma.
Lectures, échanges et discussions.
Entre un et deux mercredi par mois

**▸ Évaluation** Présence.
Les Points Films ne donnent pas lieu à une évaluation spécifique mais à la capacité des étudiant·e·s à mobiliser avec
pertinence les apports de ces séances au travers de l'ensemble de leur travail plastique et écrit.

**▸ Filmographie** Chantal AKERMAN
Jean-Gabriel PÉRIOT
Kelly REICHARDT
Brieuc SCHIEH
Chris MARKER
Mikhail KALATAZOV
Sana NA N'HADA
Pierre CLÉMENTI
João Pedro RODRIGUES



## 1A>5A

# POINT MUSIQUES

Chris CYRILLE, Alexis DEGRENIER
avec invitations selon les cours

UNE ÉCRITURE DES ÉCOUTES

**▸ Objectifs** À partir d'éléments philosophiques et d'écoutes partagées et commentées il s'agit de s'exercer à créer de la pensée ensemble et formuler une réflexion sur différents plis de l'expérience collective autour d'un champ lexical commun.

**▸ Contenu** Comment penser en musique ? Comment faire de nos mots, du flux de nos réflexions des rythmes qui s'accordent, se désaccordent avec les sons, chants et musiques que nous écoutons ? Dans les traditions esthétiques et politiques afro-diasporiques, Il ne semble pas y avoir de coupures franches entre la musique — qui fluidifie, libère et met en mouvement — et la pensée — qui articule, tisse et structure. Ce salon d'écoute sera l'occasion de penser-écouter ensemble, d'apprendre via la mise en relation et en discussion de nos émotions, sentiments et affects à partir de ces traditions esthétiques. Nous méditerons trois figures : la répétition (le sample, la boucle qui se répète ou la sédimentation de plusieurs couches comme nouvelles manières d'apprendre), la coupure (la syncope, le break) et la variation (le passage d'une mélodie à une autre, d'une tonalité à une autre, les changements dans un free-jazz, les cassures rythmiques).

"Ce qui nous arrête, et nous invite à échanger ensemble, c'est, non seulement, la musique mais, plus particulièrement, ce terme de coupure qui, bien qu'il nous échappe, semble indiquer quelque chose d'essentiel pour nous. Il y a, dans ce terme, une autre rencontre : celle de la musique et du langage."

En tant que procédé, elle (la coupure) est le résultat d'un travail, d'une stratégie, qui ont pour résultat, peut-être, de produire un effet sur nous, celles et ceux qui écoutons. La question se pose ainsi «Quel lien la coupure entretient avec cet autre mot d'effet ?»
Dans le texte *la dissémination* Derrida fait le parallèle entre ce motif de la coupure et la question de la présence : «Compte tenu de ce qui le divise et le découpe et le reploie dans son déclenchement même, le présent n'est plus simplement le présent. Il ne peut plus se laisser nommer «présent» que par le discours indirect, dans les guillemets de la citation, du récit, de la fiction.» (pp. 367-368).

**▸ Méthode** Séance d'écoute et d'échanges à raison d'un rendez-vous par mois

**▸ Évaluation** Présence et investissement personnel.

## 1A>5A

# POINT DE FUITE

Enseignant·es, étudiant·es de retour de mobilité
Intervenant·es

PERSPECTIVES À L'ÉTRANGER

**▸ Objectifs** S'informer, rencontrer, explorer des terrains pour se projeter dans des possibilités de mobilité internationale dans le temps du cursus (semestres d'étude, stages, résidences, césure) ou au sortir de l'école (poursuite d'études, résidences, installation à l'étranger, etc.).

**▸ Contenu** Par des retours d'expériences d'enseignant·es ou d'étudiant·es parties en mobilité, mais également par des interventions d'établissements/institutions partenaires ou l'invitation d'artistes internationaux·ales, les Points de Fuite permettent aux étudiant·es de découvrir d'autres écoles internationales, d'autres villes et d'autres façons d'apprendre l'art mais également de se projeter sur des prolongements possibles des expériences internationales au sortir de l'école.

**▸ Méthode** Présentation et échanges pouvant être suivis de rendez-vous individuels ou en groupe avec les étudiant·es envisageant des mobilités afin de les aider à préciser leur projet et préparer leur mobilité.

**▸ Évaluation** Tout Point de Fuite suivi de façon attentive et impliquée est indiqué dans le relevé de crédits de l'étudiant·e. Il ne fait pas l'objet d'une évaluation en soi. Toutefois, la diversité des enseignements suivis est un indicateur pour l'équipe pédagogique de la curiosité de l'étudiant·e et de sa capacité à aller au devant d'apports l'aidant à construire son projet d'études. La participation à des Points de Fuite est en cela pris en compte par le collège des enseignant·es lors des commissions de fin de semestre dans l'appréciation générale et l'attribution des crédits ECTS relatifs à l'étayage (voir page 56).



## 1A>5A

# CONFÉRENCES ET PRÉSENTATIONS

Intervenant·es

**▸ Objectifs** Développer et nourrir la curiosité et la réflexion sur un champ élargi de problématiques et d'enjeux du monde contemporain.

**▸ Contenu** Artistes, écrivain·es, philosophes, chorégraphes, chercheur·euses… sont invité·es à intervenir auprès des étudiant·es que ce soit à la faveur d'une exposition, d'un spectacle, d'une résidence ou de l'actualité de nos partenaires, en parallèle de workshops se déroulant au sein de l'école ou dans le cadre des projets de recherche de l'école.

**▸ Méthode** Conférences, échanges.

**▸ Évaluation** Présence attentive, participation aux échanges.
Ces conférences ne donnent pas lieu à une évaluation spécifique mais la capacité des étudiant·es à mobiliser avec pertinence les apports de ces rencontres est évaluée au travers de l'ensemble de leur travail plastique et écrits.

## 1A>4A

# ANGLAIS

Fabienne DAUVERGNE, Nhut Nguyet HO, Sandra LOPEZ, Andrew MURRAY,
Bana SAKR, Amel AIBOUT
Intervenant·es

**▸ Objectifs**

Réactiver / approfondir sa maitrise de la langue anglaise parlée et écrite.
Développer sa capacité à utiliser l'anglais dans des situations variées et concrètes, en lien avec le champ des arts et du milieu artistique
Développer sa compréhension écrite et orale.
Développer sa capacité à écrire en anglais et sa prise de parole.

**▸ Contenu**

Les étudiant·es sont amené·es à suivre, de la 1re à la 4e année, des cours d'anglais dispensés par le Centre de langues de l'Université Clermont Auvergne. Les étudiant·es non francophones peuvent choisir de suivre en complément ou en remplacement des cours de FLE (Français langue étrangère).

Les étudiant·es font le choix en début d'année du module qu'il·elles souhaite·nt suivre au 1er semestre au regard des quatre proposés, à savoir :
• **Artzine** : Réaliser un fanzine sur un·e artiste/ un groupe d'artistes s'inscrivant dans un mouvement artistique de la scène contemporaine en respectant des contraintes de forme et de contenu.
• **Exposition** : Présentation d'une exposition virtuelle et rédaction de la préface de l'exposition.
• **Podcast** : Réalisation d'un pod-cast de 5 à 7 minutes présentant un·e artiste.
• **Portfolio** (module réservé aux étudiant·es de 3e et 4e années) : Rédiger un portfolio artistique personnel en respectant les contraintes données (biographie 300 mots / artist statement 150 mots)

Au 2nd semestre les 4e année poursuivent l'enseignement de l'anglais qu'ils·elles mettent en application dans des temps de partage de leur travail avec des intervenant·es anglophones.

**▸ Méthode**

Groupes d'années mélangées prenant en compte le niveau d'anglais au regard d'un test effectué à l'entrée à l'ÉSACM.
Approche communicative et actionnelle : mise en situation, travail individuel, en binôme et en groupe
Supports : audio, vidéo, écrit, ressources en ligne…

**▸ Évaluation**

Le suivi par l'enseignant·e permettra une appréciation individualisée, notamment basée sur l'implication de l'étudiant·e dans son projet. Toute absence doit être justifiée et annoncée en amont quand cela est possible pour que le secrétariat pédagogique de l'ÉSACM puisse s'en faire le relais auprès de l'université.



## 1A>4A
## optionnel 5A

# FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Centre Fleura, Université Clermont Auvergne

**▸ Objectif**

Améliorer sa maitrise de la langue française parlée et écrite.

**▸ Contenu**

L'ÉSACM propose aux étudiant·es non-francophon.es, inscrit·es dans le cursus ou en mobilité entrante, de suivre au 1er semestre 50h de cours du soir de Français Langue étrangère (FLE) au Centre FLEURA de l'Université Clermont Auvergne. Ces cours permettent de développer leurs connaissances en langue française en s'adaptant à leur niveau (de A1 à C1). À la pratique de la langue s'ajoute également une initiation à la culture et à la civilisation française.

**▸ Méthode**

Groupes selon le niveau de français évalué au regard d'un test effectué en amont du 1er cours.
Approche communicative et actionnelle : mise en situation, travail individuel, en binôme et en groupe.
Supports : audio, vidéo, écrit, ressources en ligne…

**▸ Évaluation**

Le suivi par l'enseignant·e permettra une appréciation individualisée, notamment basée sur l'implication de l'étudiant·e. Toute absence doit être justifiée et annoncée en amont quand cela est possible pour que le secrétariat pédagogique de l'ÉSACM puisse s'en faire le relais auprès de l'université.

## 3A

# ÉCRIT

Michèle MARTEL, Sylvie MATHE, Anthony POIRAUDEAU
Intervenant·es

**▸ Objectifs**

Explorer un choix d'œuvres en s'appuyant sur une collecte, une analyse et une comparaison des sources.
Approfondir la conduite d'une recherche documentaire et bibliographique en la développant dans la durée et en hiérarchisant les sources.
Maîtriser l'expression écrite et orale.
Développer les capacités d'analyse et de synthèse.
Penser et réaliser une mise en forme.
Appréhender l'écrit comme un outil au service du travail artistique permettant de nourrir et confronter ses recherches et questionnements à d'autres pratiques pour mieux en mesurer les enjeux mais aussi la singularité.
Expérimenter l'écrit dans sa dimension plastique au travers différentes formes possibles de texte et de différents types de médiums.

**▸ Contenu**

Dans le cadre d'une série de moments de workshop réalisés dans le courant de l'année, les étudiant·es de 3e année travailleront en plusieurs étapes. Ils·ellels choisiront d'abord librement un corpus de quelques œuvres (plastiques, littéraires, cinématographiques, scéniques, musicales, etc.) qui ont déjà été commentées et analysées et procéderont à une recherche documentaire à leur sujet. Ensuite, il·elles établiront des liens entre les œuvres choisies, et opterons pour une modalité de récit afin de mettre en forme leurs recherches documentaires et les liens qu'ils·elles font entre les œuvres. La dernière étape de travail sera consacrée à la réalisation de l'objet plastique (édition, pièce sonore, pièce vidéo, site web, etc.) matérialisant l'écrit de chaque étudiant·e.
Placé sur la table de recherche de chaque étudiant·e au moment du DNA, l'écrit sera pensé dans sa forme de façon à permettre une mise en dialogue avec les recherche personnelles en cours.

**▸ Méthode**

Trois temps de workshop, pour chaque étape de travail :
• du 3 au 5 octobre
• du 12 au 16 février
• du 2 au 5 avril
Travail personnel et discussions avec les enseignant·es entre les temps de workshop.

**▸ Évaluation**

L'évaluation portera sur la participation active aux entretiens ainsi que l'avancée des recherches documentaires et l'efficacité de la méthodologie de travail adoptée.
Les critères d'évaluation du document restituant la recherche menée au cours du S5 sont :
• pertinence et cohérence des choix opérés (sélection d'œuvres, axe de présentation…) ;
• caractère fouillé de la recherche documentaire préalable ;
• soin apporté à l'écriture et singularité du propos ;
• la qualité plastique et singularité du rendu.

P de Danaé SEIGNEUR, 2022, Photo Matthieu Dussol @ ÉSACM

# ESSAI

Enseignant·es référent·es

**▸ Objectifs**

L'essai s'élabore durant les deux premiers semestres de la phase projet. Le terme essai renvoie à un ouvrage dont le sujet, sans viser à l'exhaustivité, est traité par approches successives, et généralement selon des méthodes ou des points de vue mis à l'épreuve à cette occasion. Il doit être conçu en lien et au service de la pratique et du développement de l'autonomie de l'étudiant·e dans la définition et la problématisation de sa recherche. Il doit être suffisamment développé pour permettre à l'étudiant·e de faire la preuve, devant un jury, de ses capacités en matière de recherche documentaire, d'objectivation et de conceptualisation, de mise en contexte historique et théorique, ainsi que de mise à distance critique de son propre travail.

**▸ Contenu**

La méthodologie, l'ossature du texte et sa mise en forme sont entièrement à déterminer par l'étudiant·e en lien avec les spécificités et les enjeux du travail. Si les moyens académiques peuvent être utilisés, la recherche et la rédaction doivent être l'occasion d'une appropriation critique de l'ensemble des outils mobilisés pour l'écriture d'un essai de master. L'approche sera donc plus de l'ordre de l'heuristique, en ce sens qu'elle pense ses propres procédés de recherche et de formulation, que la seule application d'une méthodologie existante. Malgré cette mise en avant d'une singularité, l'essai ne doit toutefois pas perdre de vue sa visée et son adresse. Il doit par conséquent comporter la présentation d'une recherche documentaire appropriée au sujet, concernant, selon les cas et en fonction de la problématique choisie, les champs historiques (histoire et histoire de l'art), théoriques (philosophie et sciences humaines), techniques, scientifiques, etc. Il fera, enfin, l'objet d'une approche analytique et critique mettant en évidence son utilité dans l'élaboration du projet artistique de l'étudiant·e.

**▸ Forme**

L'étudiant·e pourra, s'il·elle le désire, s'en tenir à une production écrite satisfaisant à des exigences de clarté, de lisibilité et de justesse, tant dans la formulation que dans la présentation du texte. Cependant, dans le contexte d'un enseignement artistique, il va de soi que l'étudiant·e doit pouvoir choisir de travailler plus particulièrement la forme de l'essai. Cela dans deux directions essentielles :
• l'une concerne l'expression et la forme écrite, l'étudiant·e se positionnant en auteur·e par l'autonomie de la phase d'écriture et par son appréhension sensible autant qu'analytique
• l'autre concerne la mise en forme matérielle et graphique de « l'objet-essai », si l'étudiant·e souhaite exploiter dans son élaboration la maîtrise qu'il·elle a acquise dans les domaines de la relation texte-image, un support numérique, une vidéo, etc. (une attention particulière sera portée à tout ce qui touche aux normes de mise en page, de formats, de typographie et d'indexation bibliographique).
Cependant toute confusion devra être évitée : l'essai n'est pas un objet artistique de plus, et quelle que soit la forme choisie, il devra satisfaire aux attentes en termes de contenu évoquées plus haut, soit en intégrant dans sa forme générale les éléments nécessaires, soit en les produisant « à côté » sous forme écrite.





**▸ Suivi**

L'élaboration de l'essai s'articule autour de deux axes : l'nitiation à la recherche - méthodologie de l'assai (mené par Michèle Martel et Alex Pou) s'appuyant sur trois workshops page 140) et le suivi personnalisé de chaque étudiant·e par deux enseignant·es référent·es qu'il·elle choisit.
En début de 4e année, suite au premier workshop dans lequel les enjeux de l'essai sont définis, chaque étudiant·e se voit attribuer deux enseignant·es référent·es au regard des voeux formulés et du champ de recherche envisagé.
Tout au long de l'élaboration de l'essai, guidé·e par le calendrier de référence ci-après, l'étudiant·e présentera à ses référent·es les phases évolutives de son travail, et ce jusqu'à la réalisation formelle de celui-ci. Cet accompagnement individualisé sera donc renforcé par deux autres temps de workshops : à la fin du semestre 7 (janvier) pour densifier le travail de recherche et d'écriture et en mai pour finaliser l'essai.

**▸ Évaluation**

Deux modes d'évaluations existeront indépendamment l'un de l'autre :
• Par les enseignant·es référent·es au vu de l'avancée de l'essai et selon les critères suivants :
S7 : l'implication et la prospective dans la mise en place du travail de recherche d'une part, et la pertinence de l'articulation entre la problématique et les ressources convoquées d'autre part.
S8 : la juste visée et adresse de l'essai ainsi que la qualité et pertinence du rendu écrit. La qualité de l'essai avec une attention particulière portée à l'alliance de l'écriture et de la forme visée, en tenant compte des critères d'évaluation de l'essai au DNSEP (voir page 63).
• S9 : la soutenance blanche de l'essai assurée par le·la coordinateur·rice d'année et l'enseignant·e désigné·e pour représenter
l'équipe pédagogique dans le jury du DNSEP
• Par les enseignant·es du Focus Initiation à la recherche - Méthodologie de l'essai selon les critères définis pour chaque workshop.

**▸ Calendrier de référence**

Pour les étudiant·es de 4e année :
• Du 3 au 6 octobre : 1er workshopInitiation à la recherche - Méthodologie de l'essai.
• Vendredi 6 octobre : Transmission des voeux des référent·es accompagnés de la note d'intention de l'essai, de son synopsis et d'un ensemble de documents réalisés pendant le workshop.
• Vendredi 8 décembre : 1er rendu écriture articulé au corps de références (iconographie / bibliographie).
• Du 22 au 26 janvier : 2e workshop Initiation à la recherche - Méthodologie de l'essai.
• Vendredi 22 mars : Rendu écrit approfondi.
• Du 21 au 24 mai (dates à confirmer) : 3e workshop Initiation à la recherche - Méthodologie de l'Essai.à l'issue duquel l'étudiant·e rend un exemplaire finalisé.
• Année 2024-2025 : Fin octobre, remise des 2 exemplaires restants de l'essai en vue d'une soutenance blanche début janvier et de la soutenance devant le jury du DNSEP courant février.

Pour les étudiant·es de 5e année :
• Pour les étudiant·es en rattrapage : Vendredi 13 octobre au plus tard, rendu de la totalité du texte de l'essai (bibliographie et iconographie incluses) pour validation par les référent·es.
• Vendredi 1 décembre au plus tard : Rendu définitif de l'essai mis en forme en 3 exemplaires (2 pour les membres du jury de la soutenance de l'essai et 1 pour la bibliothèque).
• Les 10 et 11 janvier : Soutenance blanche
• Les 13 et 14 février : Soutenance de l'essai

# INITIATION À LA RECHERCHE

**▸ Objectifs**

L'initiation à la recherche, aujourd'hui pleinement inclue dans le 2e cycle des écoles supérieures d'art, permet aux étudiant·es de côtoyer plus intensément et plus concrètement, toujours en regard de leur propre travail, les méthodologies de la recherche en art.
L'initiation à la recherche appréhende aussi la recherche en art par l'art en contribuant à des projets portés par des enseignant·e·s en lien avec des membres de la Coopérative de recherche (4A-5A).L'initiation se fait en deux temps.
Dans ce cadre, la 4e année se concentre sur la conception et l'élaboration de l'essai des étudiant·es. Un calendrier est mis en place pour les accompagner régulièrement en leur proposant 3 workshops dans l'année.
La 5e année propose d'expérimenter des formes et des méthodes collectives de recherche en constituant un travail d'exploration de ces méthodes.

**▸ Contenu**

La Coopérative de recherche est la plateforme à partir de laquelle s'organisent dans l'école, les activités de recherche. Dans ce lieu de fabrique collective, les chercheur·es élaborent différentes situations qui leur permettent de nourrir ou de tester certaines phases de leur recherche. C'est à partir de ce contexte que se déploient trois formes d'initiation à la recherche :
• Méthodologie de l'essai (4A) : Lles étudiant·es sont accompagné·es dans l'élaboration de l'essai qu'il·elles présenteront pour le passage de leur DNSEP. Ces temps collectifs séquencent l'année pour l'aboutir en fin de la 4e année. Ces moments sont des temps forts pensés pour travailler parallèlement et conjointement le fond et la forme de l'essai (voir page page 138). Ces workshops ne se substituent pas au travail au long cours avec les référent·e·s essais mais constituent des moments de concentration et d'accélération ainsi qu'une mise en partage collective.
• Documentation (5A) : Il est proposé aux étudiant·es de regarder, dans le cadre de workshops, différentes manières d'approcher la documentation d'un travail artistique, autant dans ses méthodes que dans ses modes de représentation. Ces temps de partage viendront en regard d'une recherche appliquée à la pratique personnelle.
• Jacuzi (5A) : Il s'agit de workshops dédiés aux multiples formats de l'entretien, écrit, filmé, sonore, en permettant également la mise en partage de documents liés à la transcription, au montage, à l'enquête critique, à l'auto-théorie…

**▸ Méthode**

Sessions collectives d'échanges entre étudiant·es, enseignant·es, chercheur·es

**▸ Évaluation**

Implication dans toutes les étapes de recherche et dans les échanges.
Qualité des contributions mises en lien avec les préoccupations personnelles de l'étudiant·e.
Justesse dans l'adresse et la compréhension des enjeux.



## 4A

## MÉTHODOLOGIE DE L'ESSAI

Michèle MARTEL, Alex POU

**▸ Objectifs**

Appréhender les multiples formes et méthodes possibles d'une recherche en art.
Définir et construire à partir de différents axes de réflexion une méthode personnelle permettant d'élaborer un essai à partir d'une question, d'un problème, d'un désir au cœur, en extension ou parallèlement à la pratique.
Articuler la conception d'un essai avec un travail de documentation permettant d'établir une bibliographie et une iconographie singulière.
Concevoir la forme et l'adresse de l'essai à la fois plastiquement mais aussi dans la présentation orale qui pourrait en être faite.

**▸ Contenu**

La temporalité de cette proposition est construite autour de trois workshops qui séquencent l'année pour aboutir à l'élaboration de l'essai à la fin de la 4e année. Ces moments sont des temps forts et concentrés conçus pour travailler parallèlement et conjointement la forme et le fond des essais.
Ces trois moments agencent une progressivité qui ne se substitue pas au travail au long cours avec les référent·e·s essais mais constituent des moments d'accélération du travail et de mise en partage collective.

**▸ Méthode**

3-6 octobre 2023 : Sous la forme d'un atelier d'écriture, l'enjeu de ce workshop est d'écrire une note d'intention conséquente et de constituer un ensemble de documents bibliographiques et iconographiques qui permettra de nourrir l'essai et d'amorcer un fil entre les référent·e·s et les workshops tout au long de l'année.

22-26 janvier 2024 : Sous la forme d'un Parlons Travail spécifique, ce workshop sera l'occasion de déployer et d'activer les essais dans un espace physique pour en tenter une cartographie à la fois personnelle et collective.

Du 20 au 24 mai 2024 ( dates à confirmer): Le dernier workshop se concentrera sur un temps de relecture au sens large et de finalisation des essais.

**▸ Évaluation**

Présence et investissement personnel.

# INITIATION À LA RECHERCHE

## DOCUMENTATION

Rada BOUKOVA et Marion ROBIN

**▸ Objectifs**

Apercevoir dans la documentation du travail un petit sentier ou une grande promenade donnant l'occasion d'une autre relation à l'art, d'une entrée par une autre facette dans le travail plastique.
Aborder les choix de documentation du travail comme étant aussi représentatifs que le travail lui-même, par extension, suite, choix d'une distance et/ou d'une proximité, déplacement, interprétation, capture d'expérience, ouverture.
Faire interagir les gestes et les médiums pour trouver son propre mode de dialogue entre son travail et sa documentation, aussi en regard de l'adresse et de la circulation désirée.

**▸ Contenu**

La documentation d'un travail plastique dit beaucoup des décisions des artistes et des auteur·rices. À travers elle, se pose la question du statut des choses et de l'influence du langage sur ce qu'on regarde. Est-ce qu'il s'agit de clarifier, d'être ailleurs, de complexifier, d'informer, de matérialiser, d'authentifier, de dire la part scientifique, de donner une preuve, de chercher l'autonomie ? Est-il possible de se dédouaner de la question ? Quels liens la documentation entretient-elle avec le souvenir, le fragment, le secret, le point de vue, la sauvegarde, le quotidien ? Où s'arrête la maîtrise sur l'œuvre et comment les choses nous parviennent ?

À travers différents exemples, nous tenterons de regarder l'énergie dépensée pour rester en contact avec la réalité du travail artistique depuis sa documentation, nous observerons ensemble différentes manières de faire. Ces temps de partage viendront en regard d'une recherche appliquée à la pratique personnelle.

**▸ Méthode**

4 séances d'une demi-journée naviguant entre l'observation de méthodes inédites d'artistes et d'auteur·rices et familles de façons de faire et le travail pratique de documentation pour chaque étudiant·e, tout médium confondu.

**▸ Évaluation**

Assiduité, engagement dans les échanges et la pratique

**▸ Références**

AWARE, Archives of Women Artists, Research and Exhibitions :
https://awarewomenartists.com/
Hélène BERTIN, Valentine Schlegel, je dors, je travaille, Paris, future, CAC Brétigny, 2017
Le réseau documents d'artistes : https://reseau-dda.org/fr
Guy DE COINTET
Pati HILL
Gordon MATTA-CLARK, entretiens, Paris, éditions Lutanie, 2011
Craig OWENS, Le Discours des autres, Romainvillle, éditions Même Pas l'Hiver, 2022



## JACUZI

Clémence AGNEZ, Guillaume HEUGUET, Anthony POIRAUDEAU et les chercheur·euses de la Coopérative

**▸ Objectifs**

Expérimenter différents rapports au témoignage, dialogue, enquête, écoute et transcription
• Produire des savoirs de et dans la relation
• Développer une réflexion critique sur l'autorité à dire/la capacité et les techniques d'écoute, la fidélité à l'échange, à la parole, l'édition et la mise en circulation de discours/savoirs dans l'espace public
• Approfondir sa connaissance d'oeuvres ou de travaux de chercheur·euses par la préparation et la conduite d'entretiens
• Coordonner et suivre un processus éditorial dans toutes ses étapes.

**▸ Contenu**

Le travail de l'entretien et plus largement de la mise en circulation des savoirs est difficile à formaliser, mais il requiert une certaine expérience. Il a traditionnellement une multiplicité de formes et méthodes selon les visées que l'on se donne au sein des mondes artistiques et dans d'autres espaces, du dialogue théorique à la conversation complice en passant par les pratiques d'enquête militante ou l'auto-théorie. Dans ce module d'initiation à la recherche, les enseignant·es et chercheure·uses partagent leurs expériences de diverses pratiques et proposent de les expérimenter ensemble pour aboutir à Jacuzi, une production éditoriale commune qui permet de partager ces savoirs au sein de l'école.

**▸ Méthode**

Rendez-vous et échanges collectifs autour de références, de matériaux récoltés et d'outils d'édition.
5 à 6 demi-journées à l'année, à partir d'un créneau bi-mensuel adapté aux jours de présence des chercheur·euses.
2 groupes de 4 à 5 personnes

**▸ Évaluation**

Implication dans toutes les étapes de travail et dans les échanges collectifs
Mobilisation des préoccupations personnelles de l'étudiant·e dans un projet de groupe
Recul critique dans l'élaboration des formes éditoriales produites à partir des entretiens
Justesse dans les modes d'adresse et de partage des savoirs mis en circulation

# RÉALITÉS DE L'ART

Zoé HALLER
Intervenant·es

**▸ Objectifs**

À travers la présentation des activités et des professions en relation directe ou indirecte avec le champ de l'art et celui de l'exposition, les Réalités de l'art ont pour objectif d'aider les étudiant·es à préciser leur projet professionnel et à préparer leur parcours à la sortie de l'école. Il vise également à apporter des outils et des repères pour mieux appréhender le paysage artistique, pour se familiariser avec les règles juridiques et sociales du travail artistique, pour savoir communiquer et pour penser son organisation et son économie de travail.

**▸ Contenu**

Rencontres et témoignages d'expériences avec des artistes et des professionnel·les de l'art : galeristes, médiateur·rices, commissaires d'exposition, régisseur·euses, directeur·ices d'institutions, conservateur·rices, conseiller·es artistiques, juristes, collectionneur·euses, représentant·es d'associations d'artistes…
Présentation des choix possibles après le DNA ou le DNSEP en termes de poursuite d'études. Présentation des dimensions administratives du travail artistique (droit d'auteur·rice, statut, déclarations, etc.), des formes d'organisation collective (associations, collectifs), du dossier artistique (portfolio, cv), de l'organisation du monde de l'art et des dispositifs de soutien à la création et à la diffusion de l'art.
Séances de découverte des approches et principaux objets de la sociologie de l'art (mondes de l'art, institutions, marchés, trajectoires, talents, publics, etc.).

**▸ Méthode**

Rencontres avec des intervenant·es.
Workshops pratiques.
Tables rondes.
Ateliers.
Modules d'information.

**▸ Évaluation**

Participation active et assidue. Ces rencontres ne donnent pas lieu à une évaluation spécifique mais leurs apports se mesurent notamment lors des évaluations croisées où l'étudiant·e est amené·e à se situer par rapport à son parcours dans l'école et ses projets post-DNSEP (voir page 54). Les workshops pourront donner lieu à une appréciation sur la qualité et la pertinence de l'implication.

**▸ Bibliographie/ Webographie**

AC//RA - Art Contemporain en Auvergne-Rhône-Alpes, www.ac-ra.eu
CAAP - Comité Pluridisciplinaire des Artistes-Auteur·rices, www.caap.asso.fr
CNAP - Centre National des Arts Plastiques, www.cnap.fr
CIPAC - Fédération des professionnels de l'art contemporain, www.cipac.net
Économie solidaire de l'art - http://www.economiesolidairedelart.net
FRAAP – Fédération des Réseaux et Associations d'artistes plasticiens : www.fraap.org
La Fabrique – (pour en savoir plus sur l'organisation de la formation à l'UCA) www.lafabrique.uca.fr
ONISEP – Office National d'Information sur les enseignements et les Professions : www.onisep.fr
Becker H. (1988), Les Mondes de l'art, Flammarion, Paris, trad. fr. de Art Worlds, University of California Press, Berkeley, 1982
Menger P., « Portrait de l'artiste en travailleur, métamorphoses du capitalisme », Paris, édition du Seuil, 2002



3A>5A

**▸ Rendez-vous d'automne**

• **Rencontre avec l'AFDAS et Pôle emploi Scènes et Images sur la formation et l'accompagnement professionnels à destination des artistes** : présentation et rendez-vous individuels (sur inscription), mercredi 18 octobre, 9h30-12h30/ 14h-16h, au Lieu-Dit (10 Rue Fontgiève, Clermont-Ferrand)

• **Agir pour vivre de nos pratiques** : rencontre et débat avec des représentant·es de la SAIF (Société des Auteurs des Art Visuels et de l'Image Fixe) et du SNAP (Syndicat national des artistes plasticiens), mardi 24 octobre, 17h30-20h30, au Lieu-Dit.

**▸ Cycle art et écologie**

• **L'art au service de l'écologie,** mercredi 11 octobre 2023, 18h-20h, au Lieu-Dit.

• **Quels impacts environnementaux de la production et de la diffusion de l'art ?** mercredi 8 novembre, 18h-20h, au Lieu-Dit.

**▸ Programme 2023-2024**

www.esacm.fr

## 4A>5A

# RÉALITÉS D'UNE EXPOSITION

Philippe EYDIEU
et In extenso, lieu associatif d'art contemporain à Clermont-Ferrand

**▸ Objectifs**
En partenariat avec In extenso, lieu d'art contemporain fondé en 2002, « Réalités d'une exposition » vise à familiariser les étudiant·es aux divers métiers qui prennent en charge, gèrent, exposent et diffusent l'art contemporain.

**▸ Contenu**
Les étudiant·es seront accompagné·es sur chaque étape de réalisation d'une exposition : l'écriture d'un projet, l'invitation des artistes, la sélection des œuvres, le suivi de production, la gestion d'un budget, la communication, le montage, la médiation, le démontage…

**▸ Méthode**
Conception et organisation d'une exposition par un collectif de 8 étudiant·es en relation avec l'équipe d'In Extenso.

**▸ Évaluation**
Participation active et assidue. Ce projet ne donne pas lieu à une évaluation spécifique mais il vient enrichir le parcours de l'étudiant·e dans l'école et dans ses projets post-DNSEP. Cet apport peut notamment se mesurer lors des évaluations.



## 1A>5A

# PARLONS TRAVAIL

Enseignant·es et intervenant·es

**▸ Objectifs**
S'exercer à l'accrochage en le considérant comme partie intégrante de la recherche (1A>5A).
Apprendre à s'adresser à l'autre par les formes et leur présentation, et commencer à déceler les liens entre les travaux (1A).
Partager et croiser les regards sur les projets et recherches en cours pour enrichir les approches (1A-2A).
Expérimenter des modalités de présentation de ses recherches, expérimentations et propositions plastiques en en comprenant les différents statuts (2A).
Affiner ses choix de mises en espace pour situer son travail (3A) et en ajuster l'adresse (4A).
Trouver les modalités de partage de sa démarche en prenant en compte les manières de l'adresser et le contexte (5A).

**▸ Contenu**
Proposés principalement sur des lundis et vendredis, les Parlons travail sont des temps d'expérimentation et de partage autour d'une présentation de travaux et recherches en cours. Sur un principe d'inscription sur l'application OneDrive de la plateforme Microsoft Office 365 de l'ÉSACM, des étudiant·es d'années différentes, accompagné·es par au moins 2 enseignant·es, échangent autour d'éléments mis en partage, en situation ou en exposition. Il peut s'agir tout autant d'une recherche en cours, de l'accrochage d'une ou plusieurs propositions plastiques, d'un déploiement d'un ensemble de travaux, d'un essai de performance, etc. Les inscrit·es choisissent l'espace qu'il·elles souhaitent utiliser au regard des salles disponibles. Sans inscription préalable, tou·tes les étudiant·es qui le souhaitent peuvent se joindre aux échanges sur tout ou partie de la journée.
Des Parlons travail sont par ailleurs mis en place pour les étudiant·es d'années spécifiques (voir plannings semestriels page page 156) sur plusieurs jours successifs.

**▸ Méthode**
Présentation de travaux et/ou recherches, abouties, en cours ou à l'état de projet.
Échanges ouverts entre étudiant·es et enseignant·es.

**▸ Évaluation**
Présence active, générosité dans les échanges et qualité des apports (1A>5A).
Évaluation des travaux présentés et de leur mise en partage en prenant en compte les attendus différenciés selon les années du cursus (voir page 42).

## 1A>2A

# ASSISTANAT DE DIPLÔMES

Enseignant·e coordinateur·rice d'année
Étudiant·e d'année diplômante

**▸ Objectifs**

Comprendre les enjeux d'une formation en école d'art (1A).
Appréhender le format et les exigences du diplôme de fin de 1er cycle (2A).
Apprendre et mettre en œuvre des techniques de production, d'accrochage et d'installation.
Appréhender la fonction d'assistant·e d'artiste.
Découvrir le travail d'étudiant·es plus avancé·es dans leur projet personnel et bénéficier d'un échange plus approfondi avec elles·eux autour de leur parcours et de leur travail.

**▸ Contenu**

Les étudiant·es de 1re année assistent les étudiant·es de 5e année dans la préparation et le passage de leur DNSEP.
Les étudiant·es de 2e année assistent les étudiant·es de 3e année dans la préparation et le passage de leur DNA.
Il·elles doivent s'ajuster au projet et aux besoins de chaque étudiant·e assisté·e que se soit pour contribuer à la production de travaux, pour préparer les espaces de passage du diplôme ou pour veiller au bon déroulement de la soutenance plastique.
Ces assistanats se mettent en place dans le courant du 2nd semestre suite à des temps de rencontres organisées par les étudiant·es d'années diplômantes autour de leur travail.
Les assistanats commencent la semaine du 12 mai, et mobilisent les étudiant·es de 2e année jusqu'à mi-juin et de 1re année jusqu'au 21 juin. Les assistant·es peuvent toutefois être occasionnellement mobilisé·es en amont de cette période, notamment au moment des semaines de préparation des diplômes au printemps, mais en dehors des temps d'enseignements auxquels il.elles doivent assister.

**▸ Méthode**

Auto-enseignement.
Apprentissage par l'expérience et le dialogue.

**▸ Évaluation**

Si l'assistanat ne fait pas l'objet d'une évaluation spécifique, la qualité et la justesse de l'implication et de l'engagement peuvent être prises en compte par l'équipe pédagogique lors de la commission de fin de semestre notamment dans l'attribution des crédits relatifs aux rapport à l'autre / partage (voir page «CRÉDITS», page 56). La non-réalisation d'un assistanat entraîne également la non-attribution d'une partie des crédits du semestre.

DNSEP de Naomi RAZAFINDRAKOTO, 2023

## 2A>5A

# CRÉDITS LIBRES

Enseignant·es de l'établissement partenaire

**▸ Objectifs**

Acquérir des connaissances complémentaires dans des domaines d'études qui ne sont pas enseignés à l'ÉSACM (sociologie, anthropologie, musicologie…). Découvrir une approche pédagogique différente. Préparer un projet d'orientation en suivant des enseignements spécialisés (médiation, diffusion de spectacle vivant, préparation de concours…).

**▸ Contenu**

Les étudiant·es ont la possibilité de suivre un ou plusieurs enseignements auprès d'établissements de formation avec lesquels l'ÉSACM est en partenariat, notamment au sein de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines de l'Université Clermont Auvergne (UCA) ou en relation avec le Rectorat. Il·elles sont alors dispensé·es de droits d'inscription dans l'établissement ou la structure d'accueil.
La présentation des cours proposés est envoyée aux étudiant·es en amont de la rentrée. Les intéressé·es transmettent leurs vœux à la responsable générale des études début septembre pour les cours du 1er semestre et mi-décembre pour les cours commençant au 2nd semestre. Si l'équipe enseignante valide la faisabilité et la pertinence des choix de cours au regard des préoccupations et projets de l'étudiant·e, ce·tte dernier·e peut être autorisé·e à être partiellement absent·e de certains enseignements voir à en être exempté·e.

**▸ Méthode**

De natures diverses selon les cours suivis (cours magistraux, travaux dirigés, séminaires…).

**▸ Évaluation**

Les attendus et les critères de l'évaluation sont définis par l'établissement d'accueil en début de semestre. L'enseignant·e en charge du cours transmet les appréciations en amont de la commission de fin de semestre. Selon la nature des cours suivis, cette évaluation sera prise en compte dans l'attribution des crédits relatifs à tout ou partie des quatre unités d'apprentissage (exploration, étayage, singularisation/individuation, rapport à l'autre/partage) (voir page 56).



## 2A>5A

# MOBILITÉS D'ÉTUDES

Etablissement d'accueil

**▸ Objectifs**

Permettre aux étudiant·es de faire des expériences humaines et culturelles qui viennent enrichir leur personnalité et leur travail.
Découvrir d'autres pratiques et d'autres manières d'enseigner l'art.
Améliorer leur pratique d'une langue.

**▸ Contenu**

À partir du semestre 4, les étudiant·es ont la possibilité de réaliser un semestre d'études dans un établissement partenaire de l'ÉSACM en Europe. Les mobilités hors Europe sont réservées aux étudiant·es en 2e cycle. Les années 2 et 4 sont des années privilégiées pour effectuer une mobilité d'études.
Suite à la validation du projet de mobilité par l'équipe pédagogique (voir procédure page 68) puis l'acceptation par l'établissement d'accueil de la candidature, l'étudiant·e part pendant un semestre à l'étranger pour suivre les enseignements définis dans le contrat d'étude qu'il.elle a signé avant son départ. Les échanges avec l'équipe pédagogique se poursuivent si besoin pendant le semestre (notamment autour de l'avancée de l'essai).. Une rencontre autour des travaux réalisés pendant la mobilité est organisée au retour avec l'équipe pédagogique pour aider l'étudiant·e à se réinscrire dans l'école et les attendus à venir.

**▸ Méthode**

Relative à chaque approche pédagogique proposée par les établissements partenaires.

**▸ Évaluation**

Grâce au système de transfert de crédits (ECTS), les évaluations passées à l'étranger sont entièrement prises en compte dans la formation à l'ÉSACM. Les crédits acquis sont répercutés sur le relevé de crédits de l'étudiant·e après remise du certificat d'évaluation établi par l'établissement d'accueil.

## 2A>5A

# STAGES / RÉSIDENCES

Structures d'accueil

**▸ Objectifs**

Élargir sa connaissance des activités, métiers et contextes de travail, en relation directe ou indirecte avec le champ de l'art (2A-3A).
Approfondir sa connaissance et sa compréhension des réalités et des réseaux professionnels (4A-5A).
Développer des compétences pratiques en termes d'outil et de travail en équipe (2A>5A).
En vue d'un projet de réorientation, les étudiant·es en 1re année ont également la possibilité de réaliser un stage d'observation, en dehors des temps d'enseignements et dans un autre domaine que celui de l'art (1A).

**▸ Contenu**

En 1er comme en 2e cycle, les étudiant·es ont des stages obligatoires à réaliser pour valider leur cursus. Ils peuvent être fractionnés en plusieurs temps et doivent se dérouler en dehors des temps d'enseignement en 2e année ou sur des périodes validées au préalable avec les coordonateur·rices d'année pour les étudiant·es en 3e année et plus.
En s'appuyant sur les offres diffusées par mail ou lors de rendez-vous individuels avec des enseignant·es, l'étudiant·e cible puis démarche des structures/personnes pouvant l'accueillir en stage. Une fois, son stage identifié, il.elle transmet au secrétariat pédagogique, au moins trois semaines avant le début du stage, une fiche de renseignement remplie en concertation avec le·la maître de stage et dans laquelle sont notamment présentés la structure d'accueil, les missions confiées et les objectifs du stage (savoirs et connaissances acquis). La demande fait ensuite l'objet d'une validation par l'enseignant·e coordinateur·rice d'année qui veille à la pertinence de l'expérience par rapport au parcours et au projet de l'étudiant·e.
Les programmes de résidence en France ou à l'étranger proposés en 2e cycle sur appel à candidature (voir page 68) sont apparentés à des périodes de stage. Toutefois seule la moitié du temps de séjour est comptabilisé pour amener les étudiant·es à faire l'expérience de différents contextes professionnels.

**▸ Méthode**

Stage en milieu professionnel en France ou à l'étranger (voir page 69).
En phase programme (2A-3A), les étudiant·es doivent à minima avoir réalisé 2 semaines de stage(s), contre 1 mois en phase projet (4A-5A).
Les stages d'observation en 1re année sont liés à des projets de réorientation et font l'objet d'une validation préalable par le responsable des études et les enseignant·es coordinateur·rices d'année.

**▸ Évaluation**

La période de stage est prise en compte sur remise d'une attestation de fin de stage.
Il ne fait pas l'objet d'une évaluation spécifique mais la capacité des étudiant·es à mobiliser avec pertinence les apports de ces expériences est évaluée au travers de l'ensemble de leur travail plastique. L'impact des stages se mesure également lors des évaluations croisées où il.elles sont amené·es à se situer par rapport à leur parcours dans l'école et leurs projets post-diplômes (voir page 58). Si le nombre de jours minimum requis n'est pas atteint à la fin du 1er semestre de l'année diplomante, l'étudiant·e n'obtient alors pas tous les crédits de son semestre. Sa diplomabilité sera conditionnée à la validation de son quota de stage avant la fin de l'année. Il·elle devra avoir réalisé son quota de stage avant la fin de l'année.



## 1A>5A

# RÉSIDENCE D'ÉCRIVAIN·E

L'ÉSACM accueille, avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes, un·e écrivain·e en résidence afin de soutenir la place importante que l'école souhaite donner à l'écriture et à la littérature dans son projet. Il s'agit d'une résidence de création au cours de laquelle, l'écrivain·e intervient ponctuellement auprès des étudiant·e et, si il·elle le souhaite, au sein de la Coopérative de recherche, à raison de cinq jours de présence par mois d'octobre à juin.

Liste des résident·es de ces dernières années :

2012-2014 - Christophe FIAT
2014-2015 - Hélène GAUDY
2015-2018- Mathieu LARNAUDIE
2018-2019 - Anthony POIRAUDEAU
2019-2020 - François DURIF
2020-2021, Kaoutar Harchi
2021-2022, Jakuta Alikavazovic
2022-2023, Fanny Taillandier
2023-2024 - NC

Ateliers périscolaires à La Gauthière, La Balise, 2023

# CALENDRIERS ET PLANS

# PLANNING GÉNÉRAL

**L'année scolaire est divisée en deux semestres :**

▸ **Premier semestre :**
du 2 octobre 2023 au 9 février 2024

▸ **Second semestre :**
du 12 février 2024 au 21 juin 2024

Les plannings ci-après sont donnés à titre indicatif. Il est important de se référer à l'agenda partagé (voir Outils de communication) pour une vision acualisée des emplois du temps.

**ANNEE SCOLAIRE 2023-2024**

| | | | OCTOBRE | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 1A | 2A | 3A | 4A | 5A | Rech. | Autre | Autre |
| S39 | D | 1 | | | | | | | | |
| Semaine 40 | L | 2 | RENTREE | | | | | | | |
| | M | 3 | | | | | | | | |
| | Me | 4 | | | | | | | | |
| | J | 5 | | | | | | | | |
| | V | 6 | | | | | | | | |
| | S | 7 | | | | | | | | |
| | D | 8 | | | | | | | | |
| Semaine 41 | L | 9 | Anglais 10h15-12h15 | | | | | | | |
| | M | 10 | Prisme 1 | Prisme 3 | | | | | | |
| | Me | 11 | | | | | | | | |
| | J | 12 | Fabrique | | | | | | | |
| | V | 13 | Anglais 10h15-12h15 / 13h15-15h15 | | | | | | | |
| | S | 14 | | | | | | | | |
| | D | 15 | | | | | | | | |
| Semaine 42 | L | 16 | Anglais 09h15-12h15 | | | | | | Perm. Psy | |
| | M | 17 | Prisme 1 | Prisme 3 | | | | | | |
| | Me | 18 | | | | | | | | |
| | J | 19 | Fabrique | | | | | | | |
| | V | 20 | Anglais 09h15-12h15 / 13h15-16h15 | | | | | | | |
| | S | 21 | | | | | | | | |
| | D | 22 | | | | | | | | |
| Semaine 43 | L | 23 | Fabrique | | | | | | | |
| | M | 24 | | | | | | | | |
| | Me | 25 | | | | | | | Election étudiante | |
| | J | 26 | | | | | | | | |
| | V | 27 | | | | | | | | |
| | S | 28 | | | | | | | | |
| | D | 29 | | | | | | | | |
| S 44 | L | 30 | | | Parlons Travail | RP | | | | |

| | | | NOVEMBRE | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 1A | 2A | 3A | 4A | 5A | Rech. | Autre | Autre |
| Semaine 44 | Mer | 1 | Férié -Toussaint | | | | | | | |
| | J | 2 | | | | | | | CVE | |
| | V | 3 | | | | | | | | |
| | S | 4 | | | | | | | | |
| | D | 5 | | | | | | | | |
| Semaine 45 | L | 6 | Anglais | | | | | | Forum santé | |
| | M | 7 | Prisme 1 | Prisme 3 | | | Parlons Travail | | | |
| | Me | 8 | | | | | | | RP 2A | |
| | J | 9 | | | | | | | | |
| | V | 10 | Anglais | | | | | | | |
| | S | 11 | Férié - Armistice | | | | | | | |
| | D | 12 | | | | | | | | |
| Semaine 46 | L | 13 | Anglais | | Anglais/ PT | Anglais | | | | |
| | M | 14 | Prisme 1 | Prisme 3 | | | | | | CSPVE |
| | Mer | 15 | | | | | | | | |
| | J | 16 | Fabrique | | | | | | | |
| | V | 17 | Anglais | | Anglais/ PT | Anglais | | | | |
| | S | 18 | | | | | | | | |
| | D | 19 | | | | | | | | |
| Semaine 47 | L | 20 | Parlons Travail | | | Parlons Travail | | | Perm. Psy | |
| | M | 21 | | | | | | | | |
| | Me | 22 | | | | | | | | |
| | J | 23 | | | | | | | | |
| | V | 24 | | | | | | | | |
| | S | 25 | | | | | | | | |
| | D | 26 | | | | | | | | |
| S 48 | L | 27 | Anglais | Anglais/ PT | Anglais | | | | | |
| | M | 28 | Prisme 1 | Prisme 3 | | | | | | |
| | Me | 29 | | | | | | | | |
| | J | 30 | | Anglais/ PT | | | | | | CA |

## DECEMBRE

| 1A | 2A | 3A | 4A | 5A | Rech. | Autre | Autre |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Anglais | Anglais/ PT | Anglais | | | | Rendu Essai | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| Anglais | | | | | | | |
| Rencontres croisées | | | | | | | |
| | | | | | | CVE | |
| Anglais | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| Fabrique | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| Anglais | | | | | | Perm. Psy | |
| Prisme 1 | Prisme 3 | | | | | | |
| | | | | | | | |
| RP | | | | | | | |
| Anglais | | | | | | | |
| Vacances de Noël | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| Férié - Noël | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |

## JANVIER

| | | | 1A | 2A | 3A | 4A | 5A | Rech. | Autre | Autre |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Semaine 1 | L | 1 | FERIE - Jour de l'An | | | | | | | |
| | M | 2 | | | | | | | | |
| | Me | 3 | | | | | | | | |
| | J | 4 | | | | | | | | |
| | V | 5 | | | | | | | | |
| | S | 6 | | | | | | | | |
| | D | 7 | | | | | | | | |
| Semaine 2 | L | 8 | | | | | | | | Commission éval. |
| | M | 9 | | | RP | | | | | |
| | Me | 10 | | | | RP | DNSEP Essai blanc | | | |
| | J | 11 | | | | | | | | |
| | V | 12 | | | | | | | | |
| | S | 13 | | | | | | | | |
| | D | 14 | | | | | | | | |
| Semaine 3 | L | 15 | | | | | | Perm. Psy | | Commission éval. |
| | M | 16 | Jonction de prismes | | | | | | | |
| | Me | 17 | | | | | | | | |
| | J | 18 | | | | | | | | |
| | V | 19 | | | | | | | | |
| | S | 20 | e précédent | | | | | | | |
| | D | 21 | | | | | | | | |
| Semaine 4 | L | 22 | | RP | | Workshop Essai + PT | | | | Commission éval. |
| | M | 23 | | | | | | | | |
| | Me | 24 | | | | | | | | |
| | J | 25 | | | | | | | | |
| | V | 26 | | | | | | | | |
| | S | 27 | | | | | | | | |
| | D | 28 | | | | | | | | |
| S 5 | L | 29 | | | Parlons travail | | | | | Commission éval. |
| | M | 30 | | | | | | | | |
| | Me | 31 | | | | | | | | |

## FEVRIER

| | | | 1A | 2A | 3A | 4A | 5A | Rech. | Autre | Autre |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Semaine 5 | J | 1 | | | | | | | | Com. Eval. |
| | V | 2 | | | | | | | | |
| | S | 3 | | | | | | | | |
| | D | 4 | | | | | | | | |
| Semaine 6 | L | 5 | Festival du Court métrage | | | | | | | |
| | M | 6 | | | | | | | | |
| | Me | 7 | | | | | | | | |
| | J | 8 | | | | | | | | |
| | V | 9 | | | | | | | Journées Portes Ouvertes | |
| | S | 10 | | | | | | | | |
| | D | 11 | DEBUT 2ND SEMESTRE | | | | | | | |
| Semaine 7 | L | 12 | RP | | Workshop Ecrit + RP | | | | Perm. Psy | |
| | M | 13 | Prisme 2 | Prisme 4 | | | DNSEP Essai | | | |
| | Me | 14 | | | | | | | | |
| | J | 15 | | | | | | | CVE | |
| | V | 16 | | | | | | | | |
| | S | 17 | | | | | | | | |
| | D | 18 | | | | | | | | |
| Semaine 8 | L | 19 | | | | | Parlons travail + RP | | | |
| | M | 20 | Prisme 2 | Prisme 4 | | RP | | | | |
| | Me | 21 | | | | | | | | |
| | J | 22 | Fabrique | | | | | | | |
| | V | 23 | | | | | | | | |
| | S | 24 | Vacances d'hiver | | | | | | | |
| | D | 25 | | | | | | | | |
| S 9 | L | 26 | | | | | | | | |
| | M | 27 | | | | | | | | |
| | Me | 28 | | | | | | | | |
| | J | 29 | | | | | | | | |

## MARS

| | | | 1A | 2A | 3A | 4A | 5A | Rech. | Autre | Autre |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Semaine 9 | V | 1 | | | | | | | | |
| | S | 2 | | | | | | | | |
| | D | 3 | | | | | | | | |
| Semaine 10 | L | 4 | Fabrique | | | | | | | |
| | M | 5 | | | | | | | | |
| | Me | 6 | | | | | | | | |
| | J | 7 | | | | | | | | |
| | V | 8 | | | | | | | | |
| | S | 9 | | | | | | | | |
| | D | 10 | | | | | | | | |
| Semaine 11 | L | 11 | Rencontres croisées | | | | | | | |
| | M | 12 | | | | | | | | |
| | Me | 13 | | | | | | | | |
| | J | 14 | | | | | | | | CSPVE |
| | V | 15 | | | | | | | | |
| | S | 16 | | | | | | | | |
| | D | 17 | | | | | | | | |
| Semaine 12 | L | 18 | | | | | | | Perm. Psy | |
| | M | 19 | Prisme 2 | Assistanat DNA | Préparation DNA | | | | | |
| | Me | 20 | | | | | | | | |
| | J | 21 | | | | | | | | |
| | V | 22 | | | RP | Rendu écrit | | | | |
| | S | 23 | | | | | | | | |
| | D | 24 | | | | | | | | |
| Semaine 13 | L | 25 | | | | | | | | |
| | M | 26 | Prisme 2 | Prisme 4 | | | | | | CA |
| | Me | 27 | | | | | | | | |
| | J | 28 | Fabrique | | | | | | | |
| | V | 29 | | | | | | | | |
| | S | 30 | | | | | | | | |
| | D | 31 | | | | | | | | |

## AVRIL

| | | | 1A | 2A | 3A | 4A | 5A | Rech. | Autre | Autre |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Semaine 14 | L | 1 | Férié - Lundi de Pâques | | | | | | | |
| | M | 2 | Assistanat DNSEP | Prisme 4 | Workshop Ecrit | | Préparation DNSEP | | | Comm éval. |
| | Me | 3 | | | | | | | | |
| | J | 4 | | | | | | | | |
| | V | 5 | | | | | RP | | Com. Diplomabilité | |
| | S | 6 | | | | | | | | |
| | D | 7 | | | | | | | | |
| Semaine 15 | L | 8 | Fabrique | | | | | | | |
| | M | 9 | | | | | | | | |
| | Me | 10 | | | | | | | | |
| | J | 11 | | | | | | | | |
| | V | 12 | | | | | | | | |
| | S | 13 | Vacances de Pâques | | | | | | | |
| | D | 14 | | | | | | | | |
| Semaine 16 | L | 15 | | | | | | | | |
| | M | 16 | | | | | | | | |
| | Me | 17 | | | | | | | | |
| | J | 18 | | | | | | | | |
| | V | 19 | | | | | | | | |
| | S | 20 | | | | | | | | |
| | D | 21 | | | | | | | | |
| Semaine 17 | L | 22 | | | | | | | | |
| | M | 23 | | | | | | | | |
| | Me | 24 | | | | | | | | |
| | J | 25 | | | | | | | | |
| | V | 26 | | | | | | | | |
| | S | 27 | | | | | | | | |
| | D | 28 | | | | | | | | |
| S 18 | L | 29 | | | | | | | Perm. Psy | |
| | M | 30 | | | | | | | CVE | |

## MAI

| | | | 1A | 2A | 3A | 4A | 5A | Rech. | Autre | Autre |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Semaine 18 | Me | 1 | Férié - Fête du Travail | | | | | | | |
| | J | 2 | Prisme 2 | Prisme 4 | | | | | RP 1A | |
| | V | 3 | | | | | | | | |
| | S | 4 | | | | | | | | |
| | D | 5 | | | | | | | | |
| Semaine 19 | L | 6 | | | | | | | Perm. Psy | |
| | M | 7 | | | | | | | | |
| | Me | 8 | Férié - Armistice | | | | | | | |
| | J | 9 | Férié - Ascension | | | | | | | |
| | V | 10 | Fermé - Pont | | | | | | | |
| | S | 11 | | | | | | | | |
| | D | 12 | | | | | | | | |
| Semaine 20 | L | 13 | Restitution Prisme | | | | RP | | | Examen Entrée (date à confirmer) |
| | M | 14 | | | RP | | | | | |
| | Me | 15 | | | | RP | | | | |
| | J | 16 | | | | | | | | |
| | V | 17 | | | | | | | | |
| | S | 18 | | | | | | | | |
| | D | 19 | | | | | | | | |
| Semaine 21 | L | 20 | Férié - Pentecôte | | | | | | | |
| | M | 21 | | | | Workshop Essai | | | | Commission Éval. |
| | Me | 22 | | | | | | | | |
| | J | 23 | | | | | | | | |
| | V | 24 | | | | | | | | |
| | S | 25 | | | | | | | | |
| | D | 26 | | | | | | | | |
| Semaine 22 | L | 27 | | | | | | | Com. équivalence (date à confirmer) | Commission Éval. |
| | M | 28 | | | | | | | | |
| | Me | 29 | | | | | | | | |
| | J | 30 | | | | | | | | |
| | V | 31 | | | | | | | | |

## JUIN

| | | | 1A | 2A | 3A | 4A | 5A | Rech. | Autre | Autre |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| S 22 | S | 1 | | | | | | | | |
| | D | 2 | | | | | | | | |
| Semaine 23 | L | 3 | | | DNA | | | | | |
| | M | 4 | | | | | | | | |
| | Me | 5 | | | | | | | | |
| | J | 6 | | | | | | | | CSPVE |
| | V | 7 | | | | | | | | |
| | S | 8 | | | | | | | | |
| | D | 9 | | | | | | | | |
| Semaine 24 | L | 10 | | | | | | Com. Éval. | | |
| | M | 11 | | | | | | | Com. Passage 4A | |
| | Me | 12 | | | | | | | | |
| | J | 13 | | | | | | | Perm. Psy | |
| | V | 14 | | | | | | | | |
| | S | 15 | | | | | | | | |
| | D | 16 | | | | | | | | |
| Semaine 25 | L | 17 | | | | | DNSEP | | | |
| | M | 18 | | | | | | | | |
| | Me | 19 | | | | | | | | |
| | J | 20 | | | | | | | | CA |
| | V | 21 | | | | | | | | |
| | S | 22 | | | | | | | | |
| | D | 23 | | | | | | | | |
| Semaine 26 | L | 24 | | | | | | | | |
| | M | 25 | | | | | | | | |
| | Me | 26 | | | | | | | | |
| | J | 27 | | | | | | | | |
| | V | 28 | | | | | | | | |
| | S | 29 | | | | | | | | |
| | D | 30 | | | | | | | | |

# PLANS DE L’ÉSACM



## REZ-DE CHAUSSÉE

A001. Accueil
A003. Permanence psychologique / cellule d’écoute
A010. Bibliothèque
A011. Bureau bibliothèque
A020. Amphi

B010. Volume

C010. Menuiserie

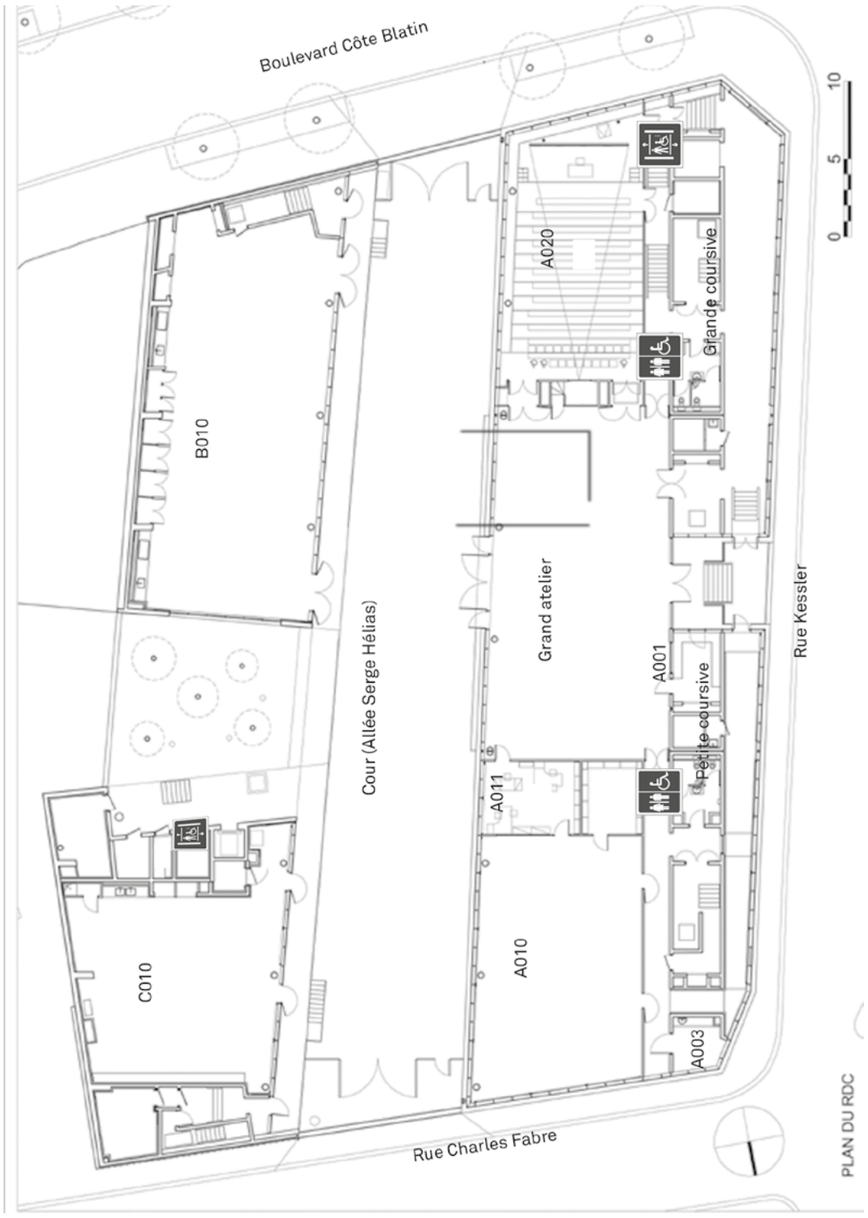

# 1ER ÉTAGE

A110. Atelier impression/édition
A120. Grande CG
A130. Petite CG
A140. Salle multimédia
A150. Atelier photo numérique
A160. Fablab

C110. Administration

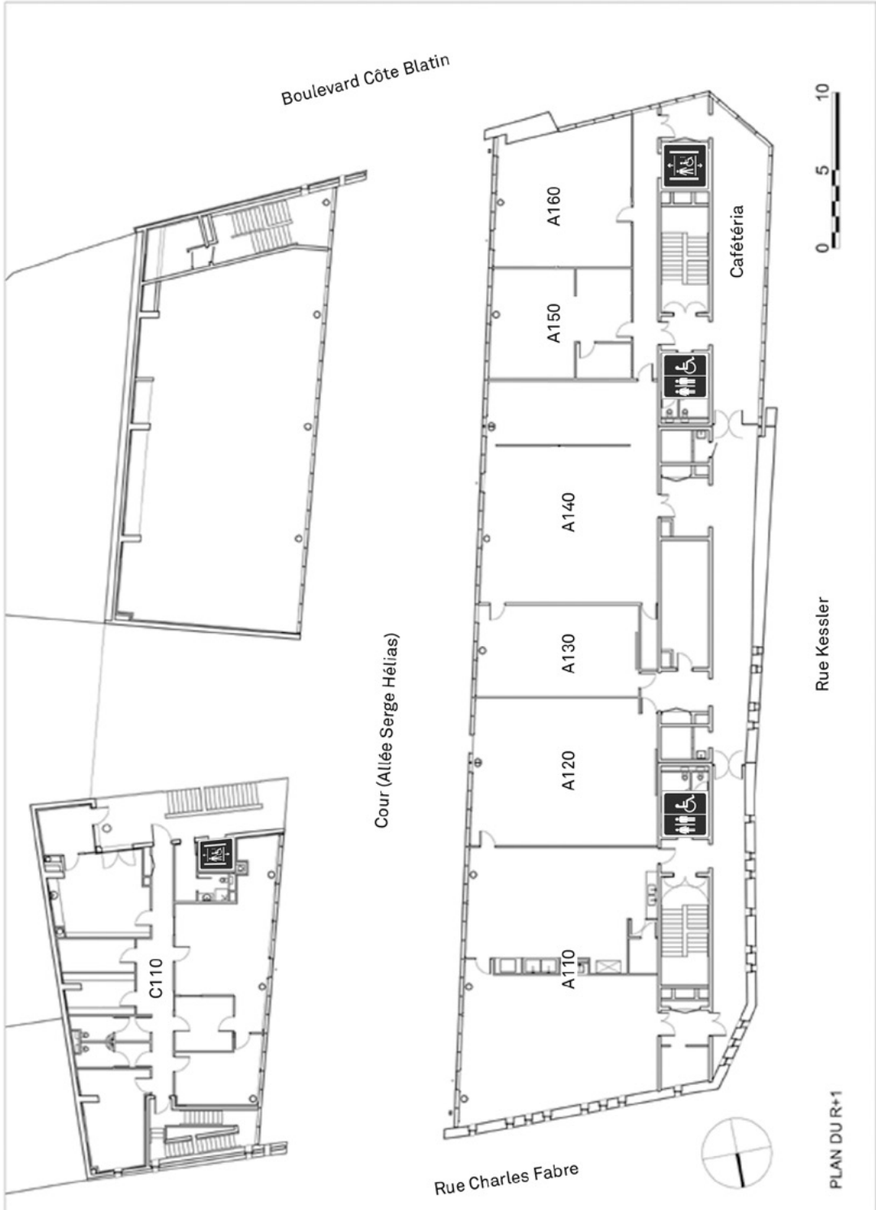




# 2E ÉTAGE

A210. Atelier
A220. Atelier
A230. Atelier
A240. Atelier

B210. Atelier
B220. Coopérative de recherche

C210. Studio
C220. Administration
C230. Récupérathèque

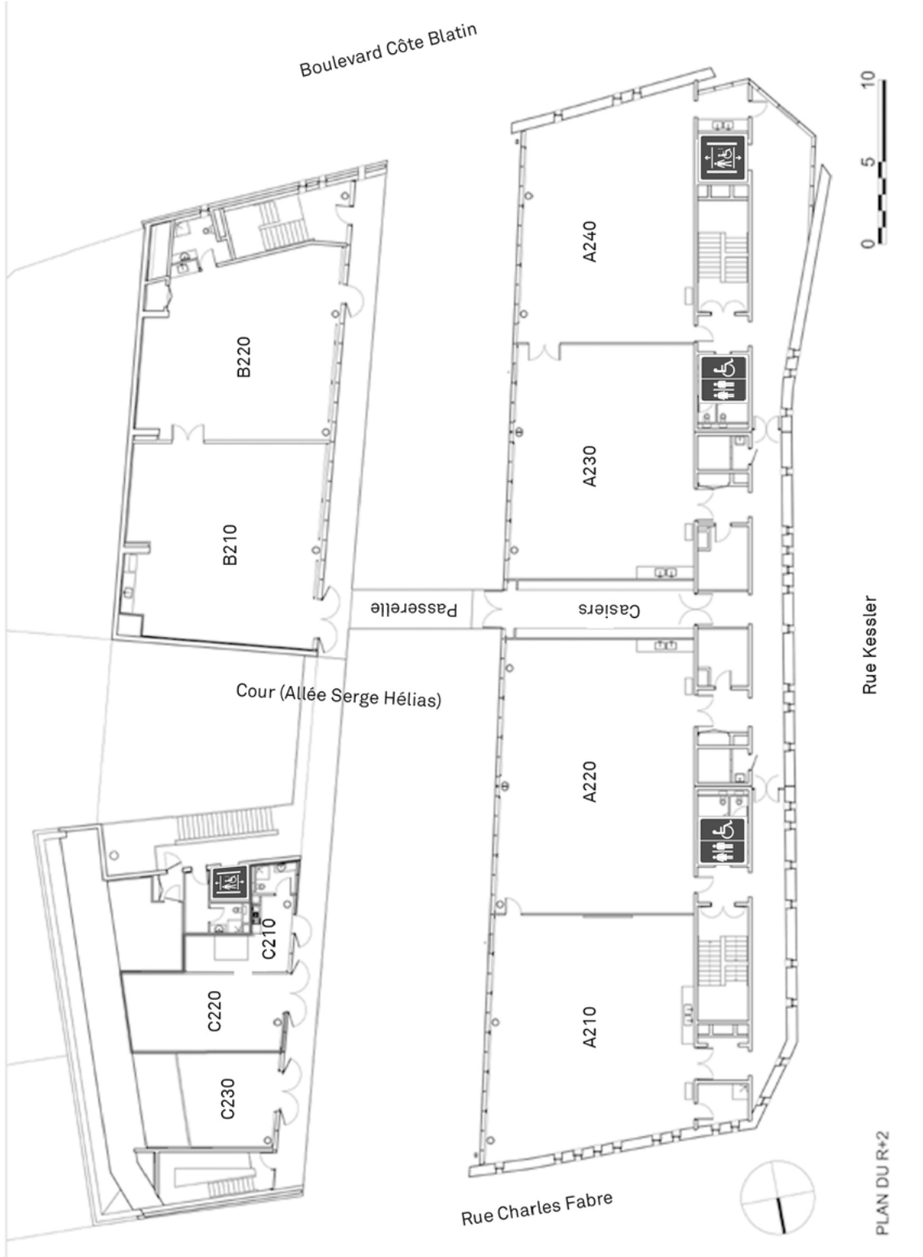

# 3E ÉTAGE

A310. Atelier cours publics et danse
A320. Salle de présentation noire
A330. Salle de présentation vitrée
A340. Studio de prise de vue
A350. Salle de projection vidéo
A360. Salle de montage vidéo
A351. Labo photo
A352. Labo photo
A353. Bureau vidéo
A354. Studio enregistrement son
A355. Studio musique

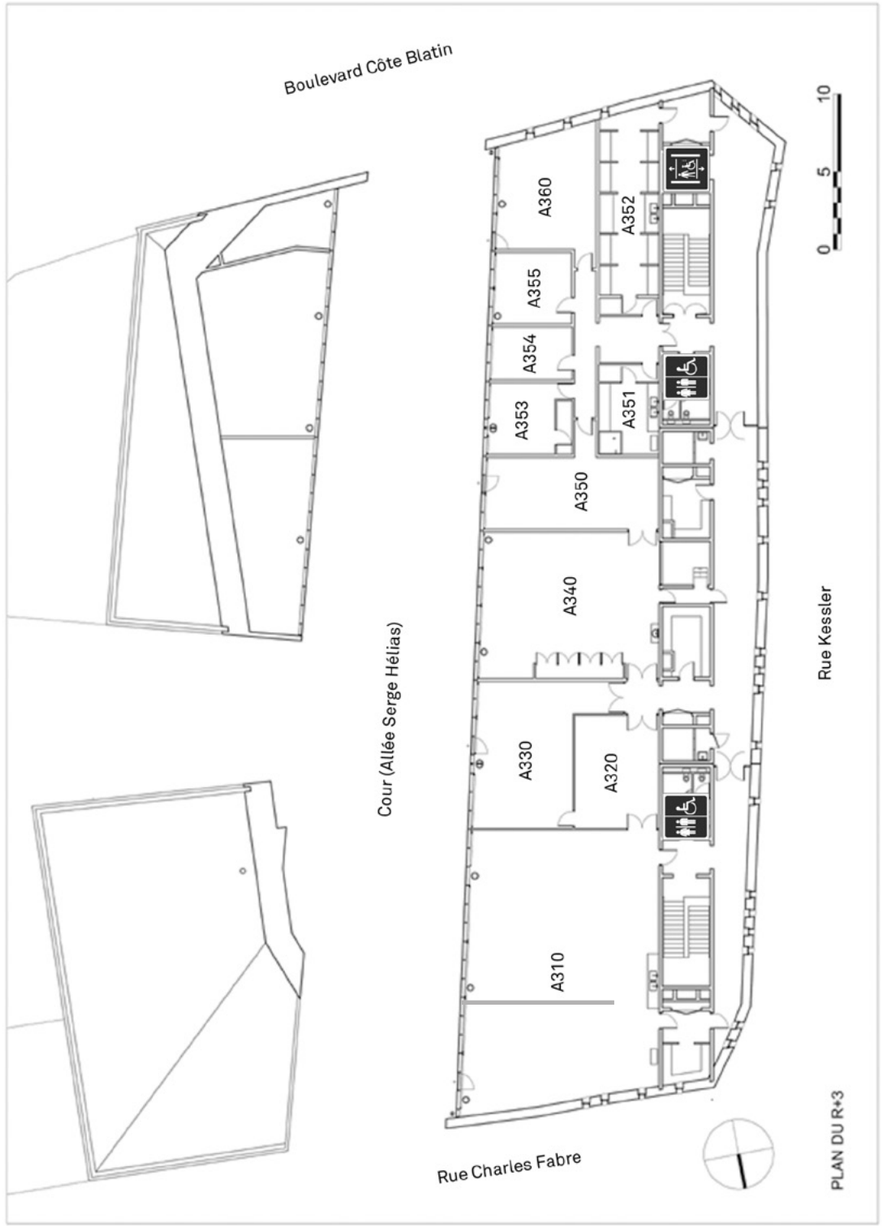

# VIE ÉTUDIANTE

## ■ STATUT

Les élèves inscrit·es à l'ÉSACM ont le statut d'étudiant qui leur donne accès à la sécurité sociale, aux services médicaux et sociaux, aux bourses, aux restaurants universitaires, à des réductions…
L'édition de la carte étudiante et la délivrance des attestations de scolarité se font à réception du dossier d'inscription complet.
L'arrêt de la scolarité en cours d'année entraîne la suppression des bourses (démarches faites par l'administration de l'école auprès des services du CROUS). Les droits au régime étudiant en matière de sécurité sociale prennent fin au 31 août. Ils peuvent toutefois être prolongés automatiquement et à titre provisoire, jusqu'au 30 juin de l'année suivante au titre du maintien de droits en l'absence d'une protection sociale en tant qu'assuré·e ou ayant-droit d'un·e assuré·e.

## ■ BOURSES

**Bourses sur critères sociaux**
Les bourses de l'enseignement supérieur sont attribuées aux étudiant·es de l'ÉSACM, exclusivement par le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires), sur critères sociaux, sous réserve de recevabilité de la demande, en fonction des ressources et des charges des parents ou du tuteur légal. Elles permettent aux bénéficiaires d'entreprendre ou de poursuivre des études supérieures auxquelles, sans cette aide, il·elles auraient été contraint·es de renoncer en raison de leur situation sociale.
Les demandes se font sur le site du CROUS, dans le respect des dates indiquées : www.crous-clermont.fr

**Aides d'urgence**
Les étudiant·es qui seraient confronté·es à une situation critique ou qui traverseraient une période difficile nécessitant une aide financière en urgence peuvent bénéficier d'aides spécifiques. Selon les besoins, cette aide spécifique peut être **une allocation annuelle** (via une demande de bourse) **ou une aide ponctuelle**, jusqu'à 500€, (après rendez-vous avec un·e assistant·e social·e).

Dans tous les cas, la demande est à faire auprès des services sociaux du Crous.

## ■ FRAIS À L'INSCRIPTION

**Droits d'inscription**
L'inscription au cursus des candidat·es admis·e est annuelle et personnelle.
Le montant des frais d'inscription est fixé par le Conseil d'Administration de l'ÉSACM. Il est exigible au moment de l'inscription de l'étudiant.
• pour les étudiant·es de 1er cycle : 450€
• pour les étudiant·es de 2e cyle : 500€.
Les boursier·es sont exonéré·es de la moitié de ces frais.
En cas de désistement, d'abandon en cours de cursus de l'étudiant·e ou acté comme tel par l'équipe pédagogique, de démission ou de renvoi, quels qu'en soient les motifs, les droits versés ne peuvent faire l'objet de remboursement ou d'exemption de par leur nature de droits d'inscription.

**Contribution vie étudiante et de campus (CVEC)**
Pour pouvoir finaliser leur inscription à l'ÉSACM, les étudiant·es doivent s'acquitter de la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) qui s'élève à 100€ pour l'année universitaire 2023-2024.
L'argent récolté sera destiné à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiant·es et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé.
Sont exonéré·es les boursier·es du CROUS, les étudiant·es bénéficiant du statut de réfugié, de la protection subsidiaire ou ceux·celles qui sont enregistré·es comme demandeur·e d'asile.
Les étudiant·es suivant un double cursus ne s'acquittent qu'une fois de la CVEC.

## ■ ASSURANCES

Les étudiant·es doivent justifier au moment de leur inscription d'une couverture de responsabilité civile (individuelle ou parentale) pour les dommages qu'ils seraient susceptibles de causer. Elle est obligatoire pour participer aux enseignements dispensés dans ou en dehors des locaux de l'école. Si leur attestation arrive à échéance en cours d'année, il·elles doivent fournir un nouveau justificatif au secrétariat pédagogique.

## ■ HÉBERGEMENT

**En cité universitaire**
Le CROUS propose des logements attribués sur critères sociaux et en fonction des places disponibles (www.crous-clermont.fr).

**Allocation logement**
Les étudiant·es peuvent obtenir une aide personnalisée au logement (APL) voire une allocation de logement social (ALS).
Renseignement et simulation de vos droits sur www.caf.fr

## ■ RESTAURATION

**Restaurants universitaires**
Les étudiant.es sont invité.es à créer un compte sur le site messervices.etudiant.gouv.fr
lien : https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/ puis à activer leur compte IZLY, qui leur permet de manger au restaurant universitaire du Clos Saint-Jacques (25 rue etienne Dolet) et au restaurant Philippe Lebon (28 boulevard Côte-Blatin).
Pour en savoir plus sur la création et le fonctionnement du compte IZLY, consultez la page du CROUS «Payer avec son compte Izly dans les restos U et sur les campus».
lien : https://www.crous-clermont.fr/se-restaurer/payer-son-repas/payer-avec-son-compte-izly-dans-les-restos-u-et-sur-le-campus/

**Épicerie solidaire Esope 63**
Située à deux pas de l'école, 67 boulevard Côte-Blatin, et ouverte du mardi au vendredi de 14h30 à 18h30, cette épicerie solidaire vend des produits à 10 ou 20% de leur valeur pour des étudiant·es qui rencontrent difficultés financières et dont le budget limité ne leur permet pas de se nourrir sainement voire régulièrement.
Pour en bénéficier, les étudiant·es doivent déposer un dossier étudié par une commission : www.esope63.fr

## ■ ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

**Service Université Culture**
Le SUC propose de nombreuses activités culturelles (ateliers danse, théâtre, musique…) destinés aux étudiant·es. La plupart des propositions sont gratuites.
29 boulevard Gergovia – 63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 34 66 03
E-mail : suc@uca.fr
https://culture.clermont-universite.fr

**Service universitaire des activités physiques et sportives**
Le SUAPS propose plus de quarante activités (sports collectifs, plein-air, glisse, entretien, etc..) structurées par niveau, de l'initiation à l'entraînement. Le montant de la cotisation varie selon l'activité choisie.

Stade universitaire – 15 bis rue Poncillon
63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 29 32 01
https://sport.uca.fr/

**Carte Cité Jeune**
Une carte nominative gratuite pour découvrir les activités sportives, culturelles et de loisirs de la Ville. Toute l'année des invitations, des soirées spéciales, des rencontres artistes, des tarifs super-réduits …
Pour les jeunes de 12 à 27 ans, qui habitent, travaillent ou étudient à Clermont-Ferrand.
Elle est valable pour l'année en cours (du 1er septembre au 30 septembre de l'année suivante)
Pour obtenir votre carte il faut présenter un justificatif d'identité et renseigner une fiche d'adhésion qui sera enregistrée sur un fichier informatique : https://clermont-ferrand.fr/carte-cite-jeune

Pour toute information complémentaire, consulter le **guide de l'étudiant clermontois** édité par la ville de Clermont-Ferrand :
www.clermont-ferrand.fr/guide-de-l-etudiant-clermontois.html

## ■ LIEUX SOLIDAIRES

**LieU'topie**
Située à proximité de l'ÉSACM, LieU'topie est une association étudiante culturelle et solidaire à fort ancrage local mais aussi un tiers-lieu revêtant la forme d'une épicerie, d'un café, d'un bar, d'une salle d'exposition mais aussi un lieu de diffusion. Ouvert en semaine, et ponctuellement le week-end, l'association propose une programmation culturelle riche en débats, concerts, expositions, rencontres, des soirées jeux…
Le LieU met également à disposition en journée une cuisine équipée ainsi qu'une machine à laver.
Ses actions invitent les étudiant·es et citoyen·nes clermontois·es à expérimenter de nouvelles pratiques dans la convivialité et l'inclusivité, notamment grâce à son collectif Femmes de Mars luttant contre tout type de discriminations et soulevant des questions autour du féminisme et LGBTQIA+, selon une dynamique orientée par les valeurs de l'économie sociale et solidaire, de l'écologie et de l'éducation populaire.
L'ÉSACM et LieU'topie ont développé un principe d'accueil réciproque de certaines de leurs activités.

LieU'topie – 21 rue Kessler 63000 Clermont-Ferrand
Tél. 07 82 21 31 40
contact@lieutopie.org
lieutopie-clermont.org

**La Ferme urbaine Landestini-Clermont Auvergne**
La Ferme urbaine de Clermont-Ferrand est un lieu collectif et ouvert de pratique, d'expérimentation et d'insertion par le partage de savoirs autour de la culture maraîchère en permaculture et agroécologie. Elle s'intéresse plus largement aux enjeux de la nature, de l'alimentation et du lien social en milieu urbain. L'une de ses missions est de favoriser la rencontre entre des publics très différents autour de ces sujets. Selon une conception holistique de la formation qu'elle propose, l'ÉSACM souhaite que les étudiant.es puissent appréhender les liens entre l'alimentation, la santé et l'environnement. En ce sens, elle a signé une convention de coopération avec la Ferme urbaine afin de répondre à l'intérêt grandissant des étudiant.es et des chercheur·es pour la permaculture, tout en permettant à l'ensemble de ses usagers et son personnel de découvrir ce lieu. Les étudiant·es intéressé·es peuvent contacter directement la Ferme urbaine dans le cadre de cette convention.

La Ferme urbaine – 25 rue Pavin
63000 Clermont-Ferrand
ferme.urbaine.63@gmail.com
https://www.facebook.com/fermeurbainelandestiniclermontauvergne
https://landestini.org/project/ferme-urbaine-landestini-clermont-auvergne

## ■ SANTÉ

**Sécurité sociale**
Depuis la rentrée 2018-2019, la sécurité sociale étudiante est rattachée au régime général. Les étudiant·es sont rattaché·es à la caisse primaire d'assurance maladie de leur lieu de résidence.

Le régime étudiant étant un régime obligatoire, aucun étudiant·e, quelles que soient ses ressources, ne peut relever de la CMU de base (prestation de Régime Général) à l'exception des étudiant·es de plus de 28 ans ayant épuisé leur maintien de droits.
Les étudiant·es peuvent cependant bénéficier sous certaines conditions de la CMU complémentaire (protection complémentaire).
Pour en bénéficier, l'étudiant·e doit se procurer un dossier auprès d'un·e accompagnateur social, de la LMDE ou de la SMERRA. Le dossier d'instruction doit être ensuite transmis à la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) qui instruit les demandes et communique à l'étudiant·e une réponse dans un délai de deux mois.
Attention, si vous êtes étudiant·e et que vous pouvez bénéficier de la CMU, choisissez entre La Mutuelle Des Etudiants (LMDE) et la SMERRA pour gérer votre CMU complémentaire, afin qu'il y ait une gestion unique de vos dossiers maladie.

**Mutuelle**
L'adhésion à une mutuelle n'est pas obligatoire mais vivement conseillée aux étudiant·es afin qu'il·elles puissent bénéficier des prestations complémentaires de celles de la sécurité sociale.

**Service de Santé Universitaire**
Le SSU accueille tous les étudiant·es et propose :
• un accès aux soins (soins et suivis infirmiers), des consultations médicales (médecine générale, gynécologie, maïeutique, neuropsychologie, sport…) ;
• une aide et un soutien psychologique (Bureau d'aide psychologique universitaire) ;
• un accès aux droits et une aide psychosociale (assistant·es sociaux·ales) ;
• de la prévention (bilans, dépistage IST et hépatites, vaccinations) ;
• de la prévention collective (avec les Etudiants Relais Santé) ;
• un aménagement des études et des examens pour les étudiant·es en situation de handicap en relation avec le SUH.
25 rue Etienne Dolet
Tél. 04 73 34 97 20
E-mail : ssu@uca.fr
www.sante.clermont-universite.fr

**Permanence psychologique**
En complément du SSU, l'ÉSACM propose une permanence psychologique mensuelle assurée par Magali DUCREUX, psychologue clinicienne.

Pour l'année 2023-2024, les permanences se tiendront dans une salle dédiée (A003)
Lundi 16 octobre 2023 / 9h-15h30
Lundi 20 novembre 2023/ 9h-15h30
Lundi 18 décembre 2023 / 9h-15h30
Lundi 15 janvier 2024 / 9h-15h30
Lundi 12 février 2024 / 9h-15h30
Lundi 18 mars 2024 / 9h-15h30
Lundi 29 avril 2024 / 9h-15h30
Lundi 6 mai 2024 / 9h-15h30
Jeudi 13 juin 2024 / 9h-15h30

Les étudiant·es intéressé·es doivent prendre rendez-vous auprès de la psychologue par mail à mdpro63@gmail.com ou au 07 85 14 85 90 en indiquant leurs coordonnées téléphoniques.

Les consultations sont totalement indépendantes de l'école et obéissent aux mêmes principes que toute consultation médicale, notamment en termes de confidentialité.

**Service Universitaire Handicap**
Les étudiant·es en situation de handicap temporaire ou définitif, d'ordre moteur, sensoriel, psychologique ou lié à une maladie invalidante, doivent s'adresser au SUH qui les accompagnera pour définir et mettre en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation de leur cursus. Il intervient pour la mise en place des aménagements de compensation nécessaires au bon déroulement des études et des examens.

Maison de la Vie Etudiante – Campus des Cézeaux
Tél. 04 73 40 55 07
E-mail : suh@uca.fr
www.handicap.clermont-universite.fr

Le SUH travaille en collaboration avec le SSU, l'équipe de l'ÉSACM et les relais de proximité handicap afin que les étudiant·es bénéficient d'une prise en charge optimale.

Stéphane BRAMANT est référent handicap pour l'établissement.
Les étudiant·es ayant besoin d'aménagements spécifiques peuvent se référer à elle en parallèle des démarches entreprises auprès du SUH.

## ■ PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

**Information et sensibilisation**
Afin de sensibiliser les étudiant·es à la prévention des discriminations et des violences sexistes et sexuelles, des sessions d'informations seront organisées pour les étudiant·es entrant pour la première fois à l'école (planning à venir).
D'autre part, un Forum Santé, organisé en partenariat avec le Service de Santé Universitaire (SSU) se tiendra le lundi 6 novembre.
Cet événement offre la possibilité aux étudiant·es de s'informer, trouver des réponses à leurs questions et prendre contact avec des professionnel·les, pour leur santé et leur bien-être.

**Plateforme de signalement**
Le ministère de la Culture a souscrit un contrat avec la société Concept RSE pour que l'ensemble des étudiant·es, des chercheur·euses et des personnels des écoles supérieures culture accède à une plateforme de signalement. Chaque personne fréquentant l'école, que ce soit un·e étudiant·e, un.e chercheur·euse ou un·e agent·e, qui estime être victime d'une discrimination, d'un acte de violence sexuelle ou sexiste ou qui est témoin de tels faits peut contacter cette plateforme qui garantit l'anonymat et la confidentialité.

Cette plateforme de signalement peut être contactée :
- par téléphone : n° vert 0801 90 59 10, du lundi au vendredi de 9h à 13h
- par e-mail : signalement-culture@conceptrse.fr
- en ligne à : https://conceptrse.fr/signalement-culture/
- ou en envoyant un courrier à :
Cabinet Concept RSE - Pôle tertiaire ECO WORK - 2 ZI Chartreuse Guiers - 38380 Entre-deux-Guiers
- en flashant le QR code ci-dessous

Dans tous les cas, le code à saisir ou à rappeler est : 1959

**Cellule d'écoute**
Dans le cadre de sa Charte pour l'égalité entre les genres et la lutte contre toutes les formes de discriminations, l'ÉSACM dispose également d'une cellule d'écoute composée d'enseignant·es, de membres de l'équipe administrative et technique, d'étudiant·es. Un appel à écoutant·es est lancé chaque année auprès des étudiant·es et du personnel. Sa composition est communiquée par voie d'affichage dans l'école et par mail. Les membres de la cellule peuvent être sollicité·es par le biais de l'adresse e-mail : cellule.ecoute@esacm.fr. Chaque mois deux écoutes sont proposées mais toute personne de l'école peut solliciter la cellule d'écoute en dehors de ces créneaux.

La cellule permet d'offrir en premier lieu un espace de parole dans un cadre d'écoute par des personnes formées mais aussi de soutien, d'information et d'orientation dans les cas de situations personnelles difficiles, de discrimination, de harcèlement, de souffrance au travail pour accompagner les étudiant·es et les membres du personnel vers des solutions appropriées à leur situation. Les membres de la cellule sont astreint·es à une obligation de discrétion et de confidentialité. Les règles de confidentialité des données concernent la situation des agent·es et des étudiant·es accueilli·es, mais également celle de tout tiers pouvant être mentionné.

Les membres de la cellule d'écoute s'engagent à écouter dans la bienveillance et sans porter de jugement sur les comportements ou les faits qui leur sont relatés. Les écoutant·es garantissent la stricte confidentialité des échanges. Aucune levée de l'anonymat ne peut être réalisée sans l'autorisation de la personne concernée, sauf en cas de danger grave et imminent.

## ■ VIE DE L'ÉCOLE

**Association étudiante**
Le Noyau dur est l'association étudiante de l'ÉSACM. Son rôle est de contribuer, par différentes actions, à la qualité de la vie étudiante au sein de l'établissement. Elle dialogue pour cela avec l'administration et engage des démarches auprès d'organismes extérieurs notamment pour financer ses actions et développer des coopérations.
Le Noyau dur a ainsi un rôle de lien entre étudiant·es sur toutes sortes de sujets, notamment pour les nouveaux.elles entrant·es dont elle facilite l'intégration. Elle favorise également l'entraide grâce à ses connexions avec tou·tes les acteur·ices au sein de l'établissement. Son rôle est également de soutenir des initiatives collectives d'étudiant·es en les accompagnant et en déposant des demandes de financement.

Mais avant tout, le Noyau dur a besoin de volontaires pour porter toutes ces actions, rejoignez-le ! (bde.esacm@gmail.com)

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR ÉTUDIANT

Approuvé par le Conseil d'Administration (CA), le présent règlement intérieur précise l'organisation de la formation et les modalités de fonctionnement de l'École supérieure d'art de Clermont Métropole (ÉSACM). Tout·e enseignant·e de l'école, titulaire, stagiaire, associé·e, invité·e, contractuel·le ou vacataire et tout membre des services pédagogiques et administratifs appliquent et font appliquer le présent règlement, sous l'autorité du·de la directeur·rice de l'école, en conformité avec la règlementation en vigueur.
**Tout·e étudiant·e est tenu·e de prendre connaissance de ce règlement dès son entrée à l'école et doit s'y conformer.**

IMPORTANT : Il est à noter que des modifications ou des ajouts peuvent être apportés en cours d'année au présent règlement intérieur Etudiant. Ces changements sont au préalable approuvés, après débats, par le Conseil Scientifique, Pédagogique et de la Vie Etudiante (CSPVE) puis votés par le CA. Le nouveau règlement intérieur est ensuite diffusé aux étudiant·es dont ils doivent attester avoir pris connaissance dans un document signé qu'ils et elles remettent à l'administration.

**Glossaire des acronymes utilisés**

| | |
|---|---|
| CA | Conseil d'Administration |
| CSPVE | Conseil Scientifique Pédagogique et de la Vie Étudiante |
| CVEC | Contribution Vie étudiante et de Campus |
| CROUS | Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires |
| DCL | Diplôme de Compétence en Langue |
| DELF | Diplôme d'Études en Langue Française |
| DNA | Diplôme National d'Art |
| DNSEP | Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique |
| ECTS | European Credit Transfert System |
| EPCC | Établissement Public de Coopération Culturelle |
| ÉSACM | École supérieure d'art de Clermont Métropole |
| SUH | Service Universitaire du Handicap |
| SSU | Service de Santé Universitaire |
| TCF | Test de connaissance du français |

# CHAPITRE 1 :
# ORGANISATION DE LA FORMATION

## 1. TEXTES DE RÉFÉRENCES

Le présent règlement intérieur forme le cadre général de l'organisation de la formation à l'ÉSACM. Il applique les textes réglementaires qui régissent les études supérieures d'arts plastiques et en précise les modalités d'application dans le programme pédagogique de l'école et leurs incidences sur la scolarité dans les 1er et 2e cycles.

### 1.1. TEXTES NATIONAUX

- **L'arrêté du 9 juillet 2021**, modifiant l'arrêté du 16 juillet 2013, portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes.
- **Le décret n°2018-231 du 29 mars 2018** attribuant le grade de licence aux titulaires du Diplôme National d'Art (DNA) délivré par les établissements d'enseignement supérieur d'arts plastiques.
- **L'arrêté du 26 août 2016**, complétant l'arrêté du 16 juillet 2013, portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes.
- **L'arrêté du 8 octobre 2014**, modifiant l'arrêté du 16 juillet 2013, portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes.
- **Le décret n°2014-817 du 17 juillet 2014** relatif à l'organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques - création du Diplôme National d'Art (DNA).
- **L'arrêté du 16 juillet 2013**, dans sa version consolidée au 25 juillet 2013, portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes.
- **Le décret n°2013-156 du 20 février 2013**, dans sa version consolidée au 21 août 2013, relatif à l'organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans des établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes.

### 1.2. DOCUMENTS PROPRES À L'ÉSACM

- **Statut de l'EPCC de l'ÉSACM** : Depuis le 1er juillet 2010, l'ÉSACM a pris son autonomie juridique en devenant un Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC). Ce nouveau statut a permis d'associer plusieurs collectivités territoriales (Clermont Auvergne Métropole, la ville de Clermont-Ferrand) et l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne) dans l'organisation et le financement de l'école. Les statuts de l'EPCC régissent notamment le fonctionnement de l'ÉSACM en matière d'organisation administrative et de régime financier et comptable.
- **Le règlement intérieur de l'EPCC** : Ce règlement intérieur précise le fonctionnement des trois instances de l'EPCC, à savoir du CA, du Conseil Scientifique, Pédagogique et de la Vie Etudiante (CSPVE), et du Conseil de discipline.
- **Les délibérations du CA** : Lors de la tenue de CA dans le courant de l'année scolaire, des délibérations peuvent être actées pour apporter des précisions ou de nouveaux éléments quant à l'organisation de la formation et aux modalités de fonctionnement de l'ÉSACM. Ces décisions sont mises en application dès leur validation en CA et intégrées dans le livret de l'étudian·e de l'année scolaire suivante.
- **Le livret de l'étudiant** : Actualisé chaque année, le livret de l'étudiant·e rend compte du programme pédagogique de l'ÉSACM. Il constitue une source d'information indispensable au bon déroulement du cursus de l'étudiant·e (calendriers hebdomadaires et semestriels, grilles de crédits, description des différents dispositifs pédagogiques avec les modalités d'évaluation, présentation de l'équipe pédagogique, etc.). Le livret est transmis en version numérique à chaque étudiant.e à la rentrée. Une version papier est remise à ceux·celles qui en font la demande en amont.

## 2. CONDITIONS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

L'entrée à l'ÉSACM peut se faire en début de cursus (année 1) par un examen d'entrée, ou en cours de cursus, après entretien en commission d'admission par équivalence. Passé ces procédures d'admission, les candidat·es sélectionné·es obtiennent le statut d'étudiant·e à l'ÉSACM au terme de démarches d'inscriptions administratives.



### 2.1. INTÉGRER L'ÉSACM

#### 2.1.1 ADMISSION EN 1RE ANNÉE

L'admission en début de cursus (semestre 1) se fait, chaque année, par un examen d'entrée se déroulant au printemps, précédé d'une épreuve d'admissibilité.. Une 2e session peut également être proposée en septembre sur décision du·de la directeur·rice de l'ÉSACM. Les candidat·es ayant passé les épreuves de sélection au printemps ne sont pas admis à s'inscrire à la session de septembre. Pour chacune de ces sessions, les dates et les modalités d'inscription ainsi que le déroulement de la procédure d'admission font l'objet d'une publicité.

**Conditions d'admissibilité**
*Les candidat·es à l'admission en 1re année doivent :*
- être titulaires du baccalauréat (ou d'un diplôme reconnu équivalent, français ou étranger). Les élèves de terminale sont autorisé·es à s'inscrire à l'examen d'entrée. Leur inscription définitive est subordonnée à l'obtention du baccalauréat ;
- pour les candidat·es non-francophones, attester d'un niveau B2 au Test de connaissance du français (TCF)[1] ;
- retourner le dossier de candidature complet avant la date limite d'inscription[2].

*Dérogations*
Pour les candidat·es ayant quitté le cursus scolaire avant l'obtention du baccalauréat, des dérogations à se présenter à l'examen d'entrée peuvent être exceptionnellement accordées par le·la directeur·rice de l'ÉSACM, après avis de la commission de recevabilité. Dans ce cas, le·la candidat·e doit joindre un dossier artistique et pédagogique en plus des pièces à fournir pour son inscription à l'examen d'entrée. Ce dossier comprend un descriptif détaillé des enseignements suivis, d'éléments de sa pratique artistique et, le cas échéant, des activités professionnelles antérieures.
Les membres de la commission de recevabilité sont nommés par le·la directeur·rice. La commission est composée au moins de deux enseignant·es. Elle respecte l'objectif de parité entre les hommes et les femmes. Elle se prononce après examen du dossier du·de la candidate. La décision est prise à l'unanimité des membres de la commission. Toute décision de non-recevabilité fait l'objet d'une notification motivée. Le·la candidat·e est informé·e de la décision par courrier.

**Modalités d'inscription**
*Sur Parcoursup :*
Pour les candidat·es français·es ou étranger·es titulaires ou en préparation du baccalauréat (ou d'un diplôme équivalent), l'inscription se fait exclusivement via le portail en ligne Parcoursup, selon le calendrier de la plateforme.
*Hors Parcoursup :*
Pour les candidat·es non-bachelier·es et/ou en reprise d'étude, l'inscription à l'examen d'entrée se fait directement auprès de l'école, selon le même calendrier.

*Frais de gestion de dossier*
Le montant des frais de gestion de dossier est déterminé par le CA. Chaque candidat·e doit s'en acquitter avant les épreuves. Ils restent acquis que le·la candidat·e se présente ou non aux épreuves. Cette somme est toutefois déduite des frais d'inscription au cursus lors de la 1re année à l'école pour les candidat·es qui résident sur le territoire de Clermont Auvergne Métropole au moment de leur inscription à l'examen d'entrée.

**La procédure de sélection**
La procédure de sélection s'appuie sur trois épreuves obligatoires qui peuvent s'articuler, se combiner ou fusionner :

1. Les candidat·es non-francophones doivent présenter un niveau satisfaisant de compréhension et d'écriture de la langue française. Le minimum requis pour une entrée en 1re année est le TCF de niveau B2. Les candidat·es étranger·es possédant un diplôme d'études en langue française (DELF) de niveau B2 sont dispensés de la présentation du TCF en joignant une copie de leur DELF à leur dossier de candidature. Toutes les informations relatives aux dates, modalités d'inscription et coordonnées des centres d'examen en France ou à l'étranger, sont indiquées sur le site www.ciep.fr.
2. Le formulaire de candidature et la liste des pièces à joindre au dossier sont disponibles sur le site de l'ÉSACM (www.esacm.fr) ou à retirer auprès de l'accueil de l'établissement.

- une épreuve de pratique artistique ;
- une épreuve écrite ;
- un entretien individuel avec un jury.

Le jury est composé d'au moins deux trois enseignant·es de l'ÉSACM, nommés par le·la directeur·rice, dans le respect de l'objectif de parité entre les femmes et les hommes. Il peut comprendre un.e étudiant.e de l'école avec voix consultative ainsi que des professionnel·les. Lors de l'entretien, la discussion s'articule autour de la présentation d'un ensemble de travaux réalisés par le·la candidate.

Le contenu des épreuves est conçu par des enseignant·es de l'école. Elles ont pour objet de mesurer la motivation du.de la candidat·e, sa curiosité et son intérêt pour la création contemporaine, sa capacité d'expression, d'analyse et d'organisation d'un discours ainsi que sa maîtrise de la langue française et d'une langue étrangère. Elles peuvent être organisées en présentiel ou à distance.

La procédure d'admission est validée par le·la directeur·rice après avis du CSPVE. Elle décrit les modalités d'organisation ainsi que le format et les attendus des épreuves, en conformité avec les textes réglementaires et les attendus nationaux du DNA. Des épreuves d'admissibilité peuvent être décidées à cette occasion.
Cette procédure est ensuite rendue publique avant la phase d'inscription aux épreuves.

Une commission d'harmonisation peut être organisée par le·la directeur·rice. Elle est composée du·de la directeur·rice ou de son·sa représentant·e et de deux enseignant·es choisi·es dans le respect de l'objectif de parité entre les femmes et les hommes.

**Résultats**
Les résultats des épreuves de sélection sont communiqués sur la plateforme Parcoursup et par voie d'affichage sur le site internet. La décision d'admission, d'inscription sur liste complémentaire ou de non-admission est notifiée aux candidat·es par le·la directeur·rice de l'ÉSACM.

### 2.1.2 ADMISSION EN COURS DE CURSUS

Les admissions en 2e, 3e, 4e ou 5e années d'étudiant·es venant d'autres établissements se font chaque année au printemps, par passage en commission d'admission par équivalence. Une 2e session peut également être proposée en septembre sur décision du·de la directeur·rice de l'ÉSACM. Les candidat·es ayant passé l'entretien au printemps ne sont pas admis à s'inscrire à la session de septembre. Pour chacune de ces sessions, les dates et les modalités d'inscription ainsi que la procédure d'admission font l'objet d'une publicité.

**Conditions d'admissibilité**
*Les candidat·es à l'admission en cours de cursus doivent* :
- justifier de 60, 120, 180 et 240 crédits européens[3] (ECTS) pour intégrer respectivement les semestres 3, 5, 7 et 9[4] ;
- pour les candidat·es non-francophones, attester d'un niveau B2 au TCF[5] ;

retourner, avant la date limite d'inscription, le dossier de candidature complet[6]. Outre les pièces administratives, ce dossier comprend un descriptif détaillé des enseignements suivis, des éléments de la pratique artistique et, le cas échéant, des activités professionnelles antérieures. Tout dossier incomplet ou rendu après la date limite d'inscription est rejeté.

3. Voir Chapitre 1, Admission en cours de cursus.
4. Les crédits européens doivent avoir été obtenus :
- en France, dans un établissement d'enseignement supérieur public ou privé (à la condition qu'il ait été reconnu par l'Etat ou que le cycle d'études suivi par le·la candidat·e dans ledit établissement soit sanctionné par un titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au même niveau) ;
- ou dans un autre Etat membre de l'Union Européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans le cadre d'études suivies dans un établissement d'enseignement supérieur appliquant les règles de l'Espace européen de l'enseignement supérieur ;
- pour les diplômes obtenus hors de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'espace économique européen, ces derniers feront l'objet d'un contrôle de leur comparabilité avec les diplômes français.
5. Se reporter à la note de page n°1.
6. Le formulaire de candidature et la liste des pièces à joindre au dossier sont disponibles sur le site de l'ÉSACM ou à retirer auprès de l'accueil de l'école.



*Dérogation*
Les candidat·es ayant quitté le cursus scolaire avant l'obtention du baccalauréat, peuvent se voir accorder une dérogation par le·la directeur·rice de l'ÉSACM, après avis de la commission de recevabilité dont la composition est identique à celle mise en place pour l'examen d'entrée.

*Frais de gestion de dossier*
Le montant des frais de gestion de dossier est déterminé par le CA de l'ÉSACM. Chaque candidat·e doit s'en acquitter avant la tenue de la commission. Ils restent acquis que le·la candidat·e se présente ou non à l'entretien. Cette somme est toutefois déduite des frais d'inscription au cursus lors de la 1re année pour les candidat·es qui résident sur le territoire de Clermont Auvergne Métropole au moment de leur inscription à la commission d'équivalence.

**La commission d'admission par équivalence**
S'ils remplissent toutes les conditions d'admissibilité, les dossiers des candidat·es sont étudiés par un jury composé d'au moins quatre membres dans le respect de l'objectif de parité entre les femmes et les hommes :
- le·la directeur·rice de l'établissement ou son·sa représentant·e qui préside ;
- d'au moins trois enseignant·es de l'école, nommé·es par le·la directeur·rice, dont l'un·e est titulaire d'un doctorat.

Les candidat·es préssélectionné·es sont ensuite convoqué·es pour un entretien individuel devant ce même jury auquel se joint un·e étudiant·e ayant intégré l'école en cours de cursus avec voix consultative.
L'entretien a pour objet d'apprécier la motivation du·de la candidat·e, sa curiosité, son implication dans les études artistiques ainsi que son niveau dans les approches pastiques.
Les candidat·es non présélectionné·es sont informé·es par courrier.

**Résultats**
La décision d'admission est prise par la commission à la majorité absolue de ses membres. Elle détermine le niveau d'intégration en cours de cursus en fonction des études suivies antérieurement[7], du dossier artistique et pédagogique fourni par le·la candidat·e et du résultat de l'entretien. En cas de partage égal des voix, celle du·de la président·e est prépondérante. La décision d'admission, d'inscription sur liste complémentaire ou de refus est notifiée aux candidat·es par le·la directeur·rice. La décision de refus est motivée.

## 2.2. INSCRIPTION ET RÉINSCRIPTION

### 2.2.1 CONDITIONS GÉNÉRALES

Les étudiant·es ayant satisfait à l'ensemble des épreuves d'admission ne sont inscrits à l'ÉSACM et obtiennent leur carte d'étudiant qu'après avoir :
- obtenu leur baccalauréat pour les élèves de terminale ou les crédits nécessaires pour les étudiant·es admissibles en cours de cursus ;
- acquitté les droits annuels d'inscription au cursus fixés par le CA ;
- justifié d'une couverture de responsabilité civile (personnelle ou parentale) pour les dommages qu'ils et elles seraient susceptibles de causer. L'attestation doit mentionner que l'étudiant·e est couvert·e pour les risques scolaires, universitaires et extra-scolaires pour l'année scolaire concernée ;
- fourni une attestation de droits à l'assurance maladie ou de couverture médicale pour les étudiant·es étranger·es ;
- justifié du paiement ou de l'exonération de la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) ;
- transmis l'attestation de désinscription ou de non-inscription à Parcoursup pour les étudiant·es concerné·es ;
- remis la copie du certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté ou la convocation le cas échéant

7. Il est à noter que, pour les candidat·es hors de l'Espace européen de l'enseignement supérieur, la validation du semestre d'intégration suivant l'admission entraîne l'attribution des crédits des semestres antérieurs.

- Seul·es les étudiant·es régulièrement inscrit·es à l'ÉSACM peuvent être accueilli·es pendant les cours et ateliers[8].

#### 2.2.2 FRAIS À L'INSCRIPTION

*Droits d'inscription*
Le montant des droits annuels d'inscription au cursus est déterminé par le CA de l'ÉSACM. Les boursier·es sont exonéré·es de moitié. Leur paiement se fait en début d'année scolaire.
Lors de leur 1re année dans l'école, les étudiant·es qui résidaient sur le territoire de Clermont Auvergne Métropole au moment de leur inscription à l'examen d'entrée ou la commission d'équivalence bénéficient d'une réduction des droits d'inscription à hauteur des frais de gestion de dossier payés.
En cas de désistement, d'abandon en cours de cursus de l'étudiant·e ou acté comme tel par l'équipe pédagogique, de démission ou de renvoi, quels qu'en soient les motifs, les droits versés ne peuvent faire l'objet de remboursement ou d'exemption de par leur nature de droits d'inscription.

*Contribution vie étudiante et de campus (CVEC)*
Pour pouvoir finaliser leur inscription à l'ÉSACM, les étudiant·es doivent s'acquitter auprès du CROUS de la CVEC dont le montant est fixé chaque année par l'État. L'argent récolté est destiné à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiant·es et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé.
Sont exonéré·es les boursier·es du CROUS, les étudiant·es bénéficiant du statut de réfugié, de la protection subsidiaire ou ceux·celles qui sont enregistré·es comme demandeur·e d'asile.
Les étudiant·es suivant un double cursus ne s'acquittent qu'une fois de la CVEC.

#### 2.2.3 STATUT D'ÉTUDIANT·E

Les élèves inscrit·es à l'ÉSACM ont le statut d'étudiant·e : sécurité sociale, services médicaux, services sociaux, accès aux bourses, restaurant universitaire, réductions… L'édition de la carte d'étudiant·e et la délivrance des attestations de scolarité se font à réception du dossier d'inscription complet.

*Cas particuliers*
Les étudiant·es qui, pour des raisons spécifiques (étudiant·e salarié·e, étudiant·ê entrepreneur·euse, ayant une charge de famille, en situation de handicap, engagé·e dans un double cursus, sportif·ve de haut niveau…), ne peuvent pas suivre leur cursus dans les mêmes conditions que les autres étudiant·es, doivent en aviser le·la directeur·rice de l'ÉSACM par courrier au moment de leur inscription ou réinscription dans l'établissement.
La possibilité d'aménagements spécifiques pour le bon déroulement de leur cursus sera alors étudiée, au cas par cas, par le la directeur·rice de l'établissement, en concertation avec l'équipe édagogique et en liaison si nécessaire avec le Service de Santé Universitaire (SSU) et le Service Universitaire du Handicap (SUH).

*Monitorat*
Les étudiant·es de 2e cycle ont la possibilité de devenir « moniteur·rice » pour aider au meilleur fonctionnement de certains espaces de travail au sein de l'établissement (ateliers techniques, bibliothèque…) ou dans le cadre de projets portés par l'établissement. Cette forme particulière de vacation, donnant lieu à une rémunération à l'heure, permet notamment au·à la moniteur rice d'apporter un soutien aux étudiant·es en cours de cursus dans l'utilisation d'espaces qui, pour certains, seraient fermés et donc inutilisables lorsque les enseignant·es sont indisponibles ou absent·es.

#### 2.2.4 ABANDON EN COURS DE CURSUS

L'abandon en cours de cursus doit faire l'objet d'une lettre adressée au·à la directeur·rice de l'ÉSACM. En l'absence de cette communication, l'abandon est acté par l'équipe pédagogique sur le relevé de crédits de fin de semestre. L'étudiant·e doit alors restituer, dans les meilleurs délais, son badge d'accès ainsi que les ouvrages et le matériel empruntés à l'établissement.
Si l'arrêt de la scolarité en cours d'année entraîne la suppression des bourses (démarches faites par l'administration de l'école auprès des services du CROUS), l'étudiant·e reste en situation de maintien de ses droits en terme de sécurité sociale jusqu'au 30 septembre de l'année en cours.

8 Voir Chapitre 2 du présent règlement intérieur concernant les conditions d'accès aux locaux de l'ÉSACM.



## 3. ORGANISATION GÉNÉRALE DES ÉTUDES

L'organisation des études d'arts plastiques dispensée à l'ÉSACM est régie par les différents décrets mentionnés au chapitre 1 dans les textes nationaux de référence. Les programmes pédagogiques, les évaluations et la délivrance des diplômes nationaux sont placés sous la tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication.

### 3.1. RÉGIME DES ÉTUDES

#### 3.1.1 LE CURSUS

**Semestrialisation**
Le cursus de l'ÉSACM est inscrit dans la réforme européenne de l'enseignement supérieur. Il suit l'articulation LMD (Licence, Master, Doctorat). Une année se compose de deux semestres.
Correspondant à trois années d'étude, le 1er cycle se déploie ainsi sur six semestres. Il comprend une « année initiale » (semestres 1 à 2) et une « phase programme » (semestres 3 à 6). Le 1er cycle est sanctionné par le Diplôme National d'Art (DNA) - option Art - de grade licence.
Le 2e cycle dit « phase projet » correspond à deux années soit quatre semestres de formation (semestres 7 à 10). Il est sanctionné par le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) – option Art - de grade master.

**Crédits ECTS**
La formation s'organise autour du système ECTS (European Credit Transfer System) pour permettre une reconnaissance et un transfert des crédits entre établissements d'enseignement supérieur et pays européens. Ce système est centré sur le parcours de l'étudiant·e. Il est basé sur la charge de travail qu'un·e étudiant·e doit réaliser pour atteindre les objectifs du programme définis en termes de connaissances et de compétences à acquérir. Le calcul des ECTS repose sur la règle selon laquelle le travail à fournir par un·e étudiant·e à plein temps pendant une année scolaire correspond à 60 ECTS sur une année scolaire, soit 30 ECTS par semestre. Ainsi, le travail total à accomplir pour obtenir un diplôme de 1er cycle correspond à 180 ECTS. Un 2e cycle correspond à 120 ECTS supplémentaires, soit un total de 300 ECTS. Quantitativement, la valeur d'un ECTS représente une charge de travail d'environ 25 à 30 heures, incluant les heures de cours ou d'atelier encadrés, mais aussi le travail personnel que devra fournir l'étudiant·e dans ou en dehors de l'école.

**Unités d'apprentissage**
Les 30 ECTS correspondants à un semestre se répartissent entre quatre unités d'apprentissage qui structurent l'ensemble du cursus, à savoir : l'exploration, l'étayage, la singularisation / l'individuation, le rapport à l'autre / partage.
La répartition des crédits dans ses différentes unités varie en fonction des années pour correspondre à la charge de travail nécessaire pour atteindre les attendus propres à chaque niveau du cursus.

| UNITÉS D'APPRENTISSAGE | 1ER CYCLE | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | *Année initale* | | *Phase programme* | | | |
| | ANNÉE 1 60 ECTS | | ANNÉE 2 60 ECTS | | ANNÉE 3 60 ECTS | |
| | S1 30 ECTS | S2 30 ECTS | S3 30 ECTS | S4 30 ECTS | S5 30 ECTS | S6 30 ECTS |
| EXPLORATION | 10 ECTS | 9 ECTS | 9 ECTS | 8 ECTS | 8 ECTS | 4 ECTS |
| ÉTAYAGE | 10 ECTS | 9 ECTS | 8 ECTS | 8 ECTS | 8 ECTS | 4 ECTS |
| SINGULARISATION / INDIVIDUATION | 4 ECTS | 5 ECTS | 6 ECTS | 7 ECTS | 7 ECTS | 3 ECTS |
| RAPPORT À L'AUTRE / PARTAGE | 6 ECTS | 7 ECTS | 7 ECTS | 7 ECTS | 7 ECTS | 4 ECTS |
| | | | | | SOUTENANCE DNA | 15 ECTS |

| UNITÉS D'APPRENTISSAGE | 2E CYCLE | | | |
|---|---|---|---|---|
| | *Phase projet* | | | |
| | ANNÉE 4<br>60 ECTS | | ANNÉE 5<br>60 ECTS | |
| | S7<br>60 ECTS | S8<br>60 ECTS | S9<br>60 ECTS | S10<br>60 ECTS |
| EXPLORATION | 8 ECTS | 8 ECTS | 7,5 ECTS | - |
| ÉTAYAGE | 7 ECTS | 7 ECTS | 7,5 ECTS | - |
| SINGULARISATION / INDIVIDUATION | 7 ECTS | 7 ECTS | 7,5 ECTS | - |
| RAPPORT À L'AUTRE / PARTAGE | 8 ECTS | 8 ECTS | 7,5 ECTS | - |
| | | | SOUTENANCE ESSAI - DNSEP | 5 ECTS |
| | | | SOUTENANCE PLASTIQUE - DNSEP | 30 ECTS |

**Objectifs au regard de la progressivité**

*Année initiale*

L'année 1 est une année d'initiations et d'ouvertures à tout un ensemble de formes, de matériaux, de gestes et de questionnements qui traversent l'art et le monde d'aujourd'hui.

Le programme permet l'apprentissage des fondamentaux, tant plastiques que théoriques, tout en préparant la poursuite des études. À partir des différentes sollicitations pédagogiques, les étudiant·es amorcent progressivement une autonomie de travail, de regard et de pensée en situant leurs intuitions et leurs intentions, et en commençant à identifier et s'appuyer sur leur singularité.

Cette 1re année permet aux étudiant·es de comprendre les enjeux de la formation et de mesurer leurs aptitudes à s'engager dans un cursus artistique de plusieurs années, au sein d'un département Art.

*Phase programme*

Les années 2 et 3 forment une seule entité pédagogique rassemblée sous le terme de « phase programme ». Consacrée aux expérimentations ainsi qu'à l'approfondissement et l'élargissement du socle des connaissances pratiques, techniques et théoriques, la phase programme conduit à l'émergence de méthodes de travail spécifiques et de territoires de recherche personnels.

Les apprentissages artistiques fondamentaux initiés en 1re année sont ainsi prolongés et approfondis pour amener chaque étudiant·e à :

- affiner son champ d'exploration par l'expérimentation et la recherche dans un mouvement constant d'approfondissement et d'ouverture ;
- étayer et élargir ses compétences techniques au service des mises en œuvre et de la qualité des réalisations ;
- articuler les questionnements aux gestes et aux enjeux du travail, et affiner ses choix en se confrontant à différentes formes de mises en partage et en espace ;
- identifier par le faire une méthodologie personnelle de travail et les prémices d'une recherche personnelle.

*Phase projet*

Les années 4 et 5 sont nommées « phase projet » car elles permettent à l'étudiant·e de mettre en œuvre son projet personnel. En phase projet les enjeux sont multiples ; il s'agit d'amener l'étudiant·e à optimiser les compétences tant théoriques que pratiques précédemment acquises et d'atteindre une autonomie de conception et de réalisation afin de construire une démarche singulière, engagée et inscrite dans le champ multiple de l'art contemporain.

En 4e année, l'accent est mis sur l'ouverture, la recherche et l'approche expérimentale qui permettent à l'étudiant·e de cibler sa singularité et de faire émerger une démarche artistique. Il·elle gagne en autonomie en consolidant ses apprentissages, en éprouvant ses méthodologies de travail et en les affinant par le regard critique.

La 5e année amène l'étudiant·e à préciser et affirmer une démarche artistique qu'il·elle conduit de façon autonome en allant au-devant d'apports dans et hors de l'école. Il·elle mène à bien ses projets en évaluant la qualité et la pertinence de leur réalisation et de leur présentation en prenant en compte l'adresse à l'autre et son contexte.

### 3.1.2 MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE PASSAGE

**Étapes de l'évaluation**

*Évaluation par enseignement*

Chaque dispositif pédagogique est évalué sous forme de contrôle continu et selon des modalités de validation des acquis des apprentissage énoncées dans le catalogue de cours et précisées durant le semestre. L'assiduité et l'implication dans



l'ensemble des propositions pédagogiques constituent la base de l'engagement de l'étudiant·e dans le cursus (voir article 3.1.3). Ils représentent de ce fait un des critères d'évaluation de chaque enseignement auxquels s'ajoutent des critères d'évaluation propres à chaque enseignement correspondant à leur spécificité.

En fin de semestre les enseignant·es attribuent une appréciation qui renvoie au niveau d'acquisition des apprentissages selon les attendus correspondants à chaque année d'étude, établis au regard des objectifs définis à l'article 3.1.1. Il est à noter que la majorité des appréciations sont formulées de façon collégiale par un groupe d'enseignant·es (Fabrique, Prisme, Parlons travail, Écrit, Essai).

*Commissions de fin de semestre*

À la fin de chaque semestre, une commission se réunit pour mesurer et analyser le parcours global engagé par chaque étudiant·e. Elle croise les différentes évaluations obtenues, regarde la diversité et la pertinence des cours au choix suivis (Focus, Cinq/Sept), pour formuler une appréciation générale sur le semestre et décider au regard de l'ensemble de l'attribution des notes ECTS. Ces notes ECTS viennent en complément des appréciations donner à l'étudiant·e une indication sur son niveau d'acquisition des apprentissages

| Notes ECTS | Définitions | |
|---|---|---|
| A | EXCELLENT : Acquis excellents | Crédits attribués |
| B | TRES BIEN : Très bons acquis avec seulement quelques points pouvant être perfectionnés | |
| C | BIEN : Bons acquis avec des points pouvant être perfectionnés | |
| D | SATISFAISANT : Acquis satisfaisants demandant être renforcés | |
| E | PASSABLE : Acquis fragiles avec un renforcement nécessaire | |
| FX | INSUFFISANT : Acquis insuffisants | Crédits non attribués |
| F | TRÈS INSUFFISANT : Acquis très insuffisants voire non acquis. | |

Constituée sous l'autorité du·de la directeur·rice de l'école, la commission de fin de semestre est composée du·de la responsable générale des études, de(s) enseignant·es coordinateur·rices d'année, un·e enseignant·e par Prisme et un·e par Fabrique (pour les commissions des années 1 et 2), de deux enseignant·es par Fabrique (pour les commissions des années 3 à 5), d'un·e enseignant·e impliqué·e dans la Coopérative de recherche (pour les commissions des années 4 à 5) et de l'enseignant·e présent·e au diplôme (pour les commissions des années 3 et 5).

*Évaluation croisée*

L'évaluation par apprentissages permet d'associer les étudiant·es au processus d'évaluation des acquis. Au terme de chaque année, en amont des commissions de fin de semestre, les étudiant·es doivent réaliser une auto-évaluation de leurs apprentissages en indiquant aux regards des attendus les aspects sur lesquels ils.elles ressentent une certaine aisance, un besoin de consolidation, une fragilité… Ils·elles doivent également se projeter sur l'année suivante en indiquant, au vu de leurs acquis, s'ils·elles envisagent un passage en année supérieure, un maintien dans leur niveau actuel ou une réorientation.

Ce document est ensuite consulté par les membres de la commission de fin de semestre et sert d'appui aux échanges. S'il ne change pas la prise en compte tangible des acquis de l'apprentissage, ce document apporte à l'équipe une nuance dans la formulation des évaluations selon si l'auto-évaluation coïncide avec l'analyse faite par les enseignant·es, si l'étudiant·e sous-estime ses acquis ou au contraire ne perçoit pas ses points de fragilité. Cette confrontation des regards fait ensuite l'objet d'un entretien d'évaluation croisée entre l'étudiant·e et le(s).la coordinateur·rice(s) d'année qui permet de discuter autour des apprentissages, de la temporalité de leurs acquisitions et des étapes à venir.

**Modalités de passage**

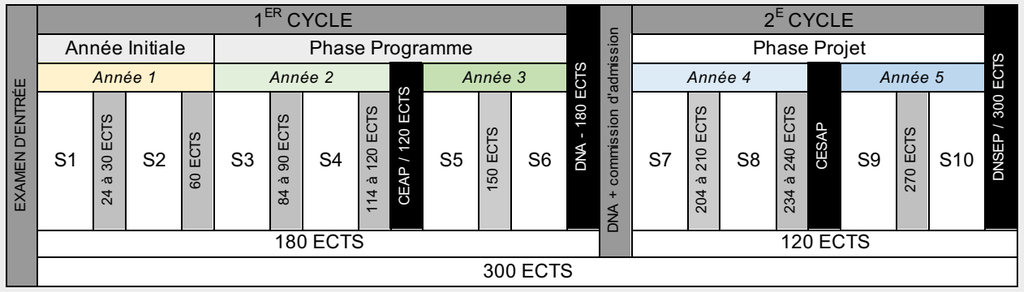


*Modalités de passage d'un semestre à l'autre*
En 1re année, si le passage au semestre 2 est possible en ayant obtenu au moins 24 crédits, l'obtention de 60 crédits (30 au semestre 1 + 30 au semestre 2, rattrapages compris) est requise pour valider l'année initiale et le passage en 2e année, à l'ÉSACM ou dans une autre école d'art en option art, communication ou design (via les commissions d'équivalence).
Le passage de l'étudiant·e au semestre suivant est subordonné à l'obtention d'au moins 24 ECTS, à l'exception des passages en 2e année et au 2nd semestre des années diplômantes (S6 et S10) pour lesquels l'ensemble des crédits doivent avoir été acquis, soit respectivement 60 ECTS, 150 ECTS et 270 ECTS.

*Modalités d'admission en 2e cycle*
L'admission en 4e année (S7) des étudiant·es ayant réalisé tout ou partie de leur 1er cycle à l'ÉSACM est subordonnée à l'obtention du DNA et à l'avis de la commission d'admission en 2e cycle.
Cette commission se réunit dans la semaine suivant le DNA. Elle est constituée d'au moins 4 membres :
- le·la directeur·rice de l'établissement ou son·sa représentant·e, qui préside ;
- 3 enseignant·es de l'école minimum, nommé·es par le·la directeur·rice, dont l'un·e est titulaire d'un doctorat.

La décision d'admission est prise par la commission à la majorité absolue de ses membres. En cas de partage égal des voix, celle du·de la président·e est prépondérante.

*Rattrapage*
Il n'existe aucune possibilité de rattrapage de l'année 1 à l'année 2, et de l'année 3 à l'année 4 (l'obtention de 60 ECTS est requis pour intégrer le semestre 3 et de 180 ECTS pour être admissible au semestre 7). L'acquisition des crédits manquants aux semestres 1, 3, 4, 7 et 8 s'effectue au semestre suivant les conditions énoncées par la commission de fin de semestre. Le relevé de crédits est réédité pour faire apparaître les crédits rattrapés.
Les étudiant·es qui n'obtiennent le nombre minimum de crédits requis pour le passage au semestre suivant peuvent être autorisé·es par le·la directeur·rice à suivre les enseignements du 2nd semestre. En cas de non-obtention des crédits requis, le·la directeur·rice, sur avis du·de la responsable des études et de(s) enseignant·e(s) coordinateur·ice(s) d'année, se réserve la possibilité d'une réorientation de l'étudiant·e ou d'un redoublement.

**Redoublement**
À titre exceptionnel, le·la directeur·rice de l'école peut, sur proposition de l'équipe pédagogique, autoriser un étudiant·e en difficulté à redoubler son année d'étude. Sauf exception validée par le·la responsable des études, les crédits acquis au cours de l'année échouée ne le·la dispensent pas de participer assidûment aux cours, ateliers et activités de l'école lors de sa nouvelle année, ni de se soumettre aux différentes évaluations.
Un redoublement peut également être demandé par un·e étudiant·e, notamment pour les motifs suivants : maladie, activité salariée incompatible avec une présence effective à l'ensemble des enseignements, congés maternité, enfants à charge, séjour à l'étranger prolongé pour des études, rédaction de l'essai pour les étudiant·es non-francophones… Selon la nature du motif ayant contraint le bon déroulement de la scolarité, la demande de redoublement nécessitera que l'étudiant·e ait demandé à la rentrée ou dans le courant de l'année un aménagement de son cursus (voir article 2.2.3). La décision est prise par le·la directeur·rice de l'ÉSACM après avis du·de la responsable des études et du·de la coordinateur·rice d'année.

*Droits et maintien de la bourse sur critères sociaux en cas de redoublement*
Les étudiant·es bénéficient de 7 droits à bourses répartis comme suit : entre 3 et 5 en 1er cycle et entre 2 et 3 en 2e cycle. Le maintien de la bourse sur critères sociaux se fait cependant en fonction du nombre de crédits, de semestre ou d'année[9].

### 3.1.3 ASSIDUITÉ

**Présence obligatoire à tout niveau d'études**
La présence dans l'ensemble des dispositifs pédagogiques n'étant pas mentionnés comme optionnels dans le catalogue de cours ainsi que la participation active à la vie de l'établissement, constituent les bases de l'engagement de l'étudiant·e dans le cursus à tout niveau d'études. L'assiduité et l'implication représentent de ce fait un des critères d'évaluation de chaque enseignement (voir article 3.1.2).
La présence des étudiant·es dans les enseignements au choix (Focus, Cinq/Sept) est actée par une feuille d'émargement. Le travail personnel implique également une présence dans les ateliers de l'école permettant les échanges avec l'équipe pédagogique et entre étudiant·es.

**Absences ou retard à justifier**
En cas d'absence ou retard, pour raisons de santé, familiales ou autre, l'étudiant·e doit :
- prévenir ou faire prévenir le secrétariat pédagogique ;
- transmettre les justificatifs (certificat médical ou autre) dans les meilleurs délais.

Pour des absences répétées et/ou de longue durée (travail, charge de famille, maladie, etc.), l'étudiant·e doit en informer le·la responsable des études et l'enseignant·e coordinateur·rice d'année dès la rentrée et fournir les justificatifs au secrétariat pédagogique. Il·elle doit également engager des démarches auprès du SSU et du SUH pour que soit envisagée la possibilité de mettre en place un aménagement de son cursus.

Pour les étudiant·es dont les absences justifiées ont compromis le déroulement du cursus, le·la directeur·rice de l'école peut, sur avis de la commission de fin de semestre, proposer un redoublement (voir article 3.1.2).

Au-delà de plusieurs absences non-justifiées et après alertes formulées à l'écrit à l'étudiant·e (relevé de crédits du semestre précédent, e-mail, courrier), la commission de fin de semestre peut acter l'arrêt du cursus dans le relevé de crédits du semestre concerné.

## 3.2. CERTIFICATS ET DIPLÔMES

### 3.2.1 AUTORISATION DE L'ÉSACM À DÉLIVRER DES DIPLÔMES NATIONAUX

Sont autorisés par le ministère de la culture à délivrer des diplômes nationaux, au sens de l'article L. 75-10-1 du code de l'éducation, les établissements publics de coopération culturelle, tel l'ÉSACM, qui :
- assurent une mission d'enseignement supérieur d'arts plastiques, comprenant notamment le développement et la valorisation de la recherche, la coopération internationale et le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés ;
- organisent leurs enseignements selon une méthodologie de projet reposant sur des qualités artistiques, expérimentales, pratiques, théoriques et scientifiques et une participation permanente de professionnels du monde de l'art au sein des

9 Les modalités d'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux sont consultables sur le site du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (www.education.gouv.fr) ou être demandées au CROUS de Clermont-Ferrand (www.crous-clermont.fr).

équipes enseignantes et des jurys ;
- complètent leurs enseignements par des partenariats avec des structures ou des ateliers de création et de diffusion ainsi que par des résidences d'artistes ;
- respectent les dispositions de l'arrêté du ministre chargé de la culture portant organisation des études en arts plastiques mentionné dans les textes de références.

### 3.2.2 AU COURS DU 1ER CYCLE

**CEAP : Certificat d'Etudes en Arts Plastiques – Option Art**
L'étudiant·e ayant acquis les 120 ECTS requis à l'issue de l'année 2 obtient le CEAP délivré par l'école et agréé par le Ministre chargé de la culture. Il est à noter que, selon l'arrêté du 25 août 1969 dans sa version consolidée au 16 février 2015, les étudiant·es non-titulaires du baccalauréat à leur entrée à l'ÉSACM peuvent être admis·es en dispense du baccalauréat en cas de poursuite d'études dans les universités sur présentation de leur CEAP.

**DNA : Diplôme National d'Art - Option Art**
Marquant la fin du 1er cycle, le DNA est un diplôme national équivalent niveau 2. Il permet de poursuivre des études universitaires.

*L'épreuve*
À l'issue du cursus de trois ans, les étudiant·es ayant obtenu 165 ECTS dans le cycle sont admis·es à se présenter à l'épreuve du DNA – option art. D'une durée de trente minutes, elle consiste en un entretien avec le jury comprenant la présentation par l'étudiant·e d'un projet plastique accompagné par une sélection de travaux plastiques et d'un document écrit sélectionné parmi ceux réalisés pendant les semestres 5 et 6.

*Le jury*
Nommé par le·la directeur·rice de l'ÉSACM, le jury du DNA est composé de 3 membres dont l'u·en doit être un·e représentant·e des sciences humaines :
- un·e enseignant·e de l'école ;
- deux personnalités qualifiées extérieures parmi lesquelles le·la directeur·rice désigne le·la président·e du jury.

Des suppléant·es sont nommé·es dans les mêmes conditions.
Les décisions sont prises à la majorité absolue.

Critères nationaux d'évaluation
- Présentation formelle et critique des travaux ;
- Pertinence du parcours et des recherches liées au projet ;
- Contextualisation du travail : qualité des références et diversité des connaissances ;
- Qualité des réalisations.

*Les crédits afférents*
Le DNA étant crédité de 15 ECTS, son obtention permet d'acquérir la totalité des 180 crédits sanctionnant le 1er cycle. Aucun crédit ne peut se substituer à ceux attachés à la réussite du diplôme. L'obtention du DNA est une condition nécessaire mais non suffisante à l'admission en année 4[10].
Les étudiant·es qui n'obtiennent pas les crédits européens attachés à l'épreuve du diplôme sont autorisé·es à s'inscrire à nouveau dans l'établissement. Aucun candidat ne peut se présenter plus de deux fois au DNA.

**Attestation de niveau et Diplôme de Compétence en Langue (DCL) – Anglais**
La formation en anglais que suivent les étudiant·es tout au long du cursus a pour finalité de les rendre aptes à communiquer dans des situations courantes et professionnelles. Pour attester du niveau acquis, chaque étudiant·e en fin de 3e année se voit remettre par le centre de langue de l'Université Clermont Auvergne (UCA) une attestation de niveau calibrée selon le Cadre

10. Voir Chapitre 1 - article sur les modalités de passage au semestre suivant.



Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Cette attestation est ensuite ajustée au besoin en fin de 4e année.
Par ailleurs, à partir de la 3e année, l'école finance, pour les étudiant·es qui le souhaitent, la préparation et le passage des épreuves du Diplôme de Compétence en Langue (DCL). Ce diplôme national reconnu dans le monde professionnel atteste de leur niveau de compétence en langue anglaise indexé sur l'échelle de niveau du cadre européen. (www.d-c-l.net)

### 3.2.3 AU COURS DU 2E CYCLE

**CESAP : Certificat d'Etudes Supérieures en Arts Plastiques – Option Art**
L'étudiant·e ayant acquis les 240 ECTS requis à l'issue de l'année 4 obtient le CESAP délivré par l'école et agréé par le Ministre chargé de la culture.

**DCL : Diplôme de Compétence en Langue - Anglais**
En 4e année, les étudiant·es de l'ÉSACM se prépare aux épreuves du DCL - anglais - qui se déroulent au semestre 8. L'obtention de ce diplôme national, reconnu dans le monde professionnel, permet aux étudiant·es de valider leurs acquis linguistiques et vient attester de leur compétence en langue indexée sur l'échelle de niveau du cadre européen.

**DNSEP : Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique - Option Art**
Marquant la fin du 2e cycle, le DNSEP est un diplôme national de grade master. Il est reconnu au niveau 1 par la Commission nationale de certification professionnelle.

*Les épreuves*
À l'issue d'un cursus de cinq ans, les étudiant·es ayant obtenu 270 ECTS peuvent se présenter aux épreuves du DNSEP. La soutenance du diplôme se déroule en deux temps :
- la soutenance du mémoire, d'une durée de 20 minutes ;
- la soutenance du travail plastique, d'une durée de 40 minutes.

*Le jury*
Nommé par le·la directeur·rice de l'ÉSACM, le jury du DNSEP est composé de 5 membres :
- 1 représentant·e de l'école qui siège au jury de soutenance du mémoire ;
- 4 personnalités qualifiées dont l'une siège au jury de soutenance du mémoire ;
- Le·la président·e est choisi parmi les personnalités qualifiées. L'un des membres du jury chargé de la soutenance du mémoire doit être titulaire d'un doctorat.

*Critères nationaux d'évaluation*
- Présentation formelle et critique du projet ;
- Élaboration du projet et processus de la recherche ;
- Positionnement du travail (pertinence des références, diversité des connaissances) ;
- Qualité des productions.

*Les crédits afférents*
Le jury réuni au complet pour la soutenance plastique délivre les crédits correspondant d'une part, au travail plastique (25 ECTS) et d'autre part, au mémoire (5 ECTS) sur la base d'un rapport établi par le jury du mémoire. Aucun crédit ne peut se substituer à ceux attachés à la réussite du diplôme. Les étudiant·es qui n'obtiennent pas tous les crédits européens attachés aux épreuves du diplôme sont autorisé·es à s'inscrire à nouveau dans l'établissement. Cependant, aucun·e candidat·e ne peut se présenter plus de deux fois au DNSEP.

**Attestation de niveau et Diplôme de Compétence en Langue (DCL) – Anglais**
(Voir chapitre 3.2.2)

### 3.2.4 LES AIDES AUX DIPLÔMES – PROJET DE PRODUCTION

Les étudiant·es de 3e et 5e années sont amenés à produire des œuvres dans le cadre de la préparation de leur diplôme.
Ces projets peuvent être pour tout ou partie financés par l'école, dans la limite d'une enveloppe budgétaire dont le montant est déterminé en CA, soit sous forme de prise en charge directe ou de remboursement sur facture de frais engagés par l'étudiant·e, après validation du projet par un·e enseignant·e et du budget prévisionnel par la direction de l'école. En 5e année, les frais de production et tirage des exemplaires de mémoire demandés pour les enseignant·es référents, les membres du jury et la bibliothèque sont inclus dans cette enveloppe.

### 3.2.5 DÉLIVRANCE DES DIPLÔMES ET CERTIFICATS

Les diplômes du DNA et du DNSEP sont édités par l'école à partir des procès-verbaux transmis par les président·es du jury. En complément de son diplôme, chaque diplômé·e se voit remettre une annexe descriptive appelée « supplément au diplôme » et établie selon les normes européennes. Ce document a pour objectif de donner une lisibilité claire du parcours et des acquis de l'étudiant·e, à un niveau international. Il récapitule les enseignements suivis et crédits obtenus dans le cycle suivi et les expériences de mobilité de l'étudiant·e. Il informe sur les objectifs pédagogiques du cursus et les modes d'évaluation de l'établissement qui délivre le diplôme.
Les certificats intermédiaires (CEAP, CESAP) sont établis uniquement pour les étudiant·es qui en font la demande à la direction de l'établissement.

## 3.3. MODALITÉS PÉDAGOGIQUES PARTICULIÈRES

Tout au long de son cursus, l'étudiant·e participe à des activités faisant partie de sa formation mais ne se déroulant pas au sein de l'établissement, tels que les stages professionnels obligatoires, les voyages d'études ou de recherche en France ou à l'étranger, les possibilités de workshops ou de résidences, les semestres d'études dans des établissements partenaires…

### 3.3.1 STAGE

Chaque stage fait l'objet d'une convention tripartite entre l'étudiant·e, l'organisme d'accueil et l'ÉSACM. Tout engagement est soumis à l'accord préalable du·de la coordinateur·rice d'année. Pendant le stage, les étudiant·es sont sous la responsabilité de l'organisme d'accueil notamment au regard de la législation du travail et des articles du code de l'éducation relatifs aux stages. Ils et elles restent couvert·es par leur sécurité sociale étudiante. L'étudiant·z, d'une part, et l'organisme d'accueil d'autre part, doivent avoir souscrit une police d'assurance au titre de la responsabilité civile.

### 3.3.2 VOYAGES ET DÉPLACEMENTS DANS LE CADRE DU CURSUS

Les voyages et travaux réalisés à l'extérieur de l'établissement dans le cadre des études (ARCs, résidences, programmes de recherche,… ), et sous la conduite effective d'enseignant·es ou de personnes désignées pour encadrer ces séjours, sont placés sous la responsabilité générale de l'école. Cette responsabilité ne saurait être engagée pour des voyages et travaux réalisés à l'initiative personnelle des étudiant·es.
Les voyages d'études et les déplacements en France et à l'étranger organisés par l'école sont financés en partie par l'ÉSACM. Une participation peut être demandée aux étudiant·es qui, dans ce cas, sont informés en amont du séjour des dépenses restant à leur charge.

### 3.3.3 MOBILITÉ D'ÉTUDE

L'école entretient des relations suivies avec un certain nombre d'institutions de formation artistique à l'étranger. Au sein de l'Union Européenne, ces échanges s'effectuent dans le cadre du programme Erasmus+. Avec les autres pays, ils s'effectuent en fonction des conventions signées entre l'ÉSACM et les établissements partenaires.
A partir du formulaire de vœux rempli par l'étudiant·e, l'équipe pédagogique valide la pertinence du projet de mobilité, le choix de la destination et la période du séjour. Pour les étudiant·es n'entrant pas dans le cadre du programme Erasmus+, la direction peut décider d'une prise en charge complète ou partielle des frais de déplacement au regard des budgets disponibles.



Sauf stipulation contraire précisée par convention, lors de séjours d'études organisés dans le cadre d'échanges, les étudiant·es français·es ou étranger·es accueillis temporairement à l'ÉSACM sont placé·es sous l'autorité et la responsabilité de cette dernière. Ils et elles sont tenu·es au respect du présent règlement. Réciproquement, les étudiant·es de l'ÉSACM accueilli·es dans d'autres établissements sont, durant leur séjour, placé·es sous l'autorité et la responsabilité de l'établissement d'accueil.
Les étudiant·es étranger·es admis·es en échange sont dispensé·es des frais d'inscription, leurs droits de scolarité étant acquittés dans leur école d'origine. L'équipe enseignante du site leur attribue les crédits correspondants au semestre après une évaluation dans les mêmes conditions que les étudiant·es de l'école.

### 3.3.4 CRÉDITS LIBRES

Les étudiant·es ont la possibilité de suivre un ou plusieurs UE auprès d'établissements de formation avec lesquels l'ÉSACM est en partenariat et sont dispensés de droits d'inscription ou autres frais pédagogiques de l'établissement d'accueil.
La demande doit être adressée à la direction de l'école, dans le second semestre de l'année précédente. Si l'équipe pédagogique valide la pertinence pédagogique pour l'étudiant·e de suivre certaines UE au sein d'un des établissements partenaires, les conditions de mise en place de ces crédits libres font ensuite l'objet d'un accord préalable entre l'ÉSACM et l'établissement d'accueil (nombre d'ECTS affectés aux UE suivis, mode de validation compatible avec les modalités de contrôle des connaissances et le calendrier de chaque établissement…).

### 3.3.5 ANNÉE DE CÉSURE

**Format et conditions**
La césure est un dispositif facultatif permettant à un·e étudiant·e de suspendre temporairement sa formation pour exercer d'autres activités afin d'affiner son projet professionnel et d'études, d'acquérir des compétences complémentaires et/ou de mettre en œuvre une expérience personnelle hors du territoire scolaire. Elle n'est en aucun cas une période sabbatique ou de vacances.

La césure peut se dérouler en France et/ou à l'étranger et prendre la forme :
- d'une période de formation (hors apprentissage) dans un domaine différent de celui de la formation à l'ÉSACM
- d'expérience(s) en milieu professionnelle notamment sous la forme de stage(s)
- d'un projet de création d'activité en tant qu'étudiant·e-entrepreneur·euse
- d'engagement(s) en service civique
- de volontariat(s) associatif, international (VIE ou VIA), européen (SVE) et/ou de solidarité internationale

La césure est possible en 2e cycle, en amont de l'entrée en 4e année ou en 5e année, à condition que tous les crédits ECTS des semestres 7 et 8 aient été validés. Elle se déploie sur une année universitaire. Une demande de césure au semestre est toutefois envisageable pour :
- les étudiant·es redoublant une année de leur 2e cycle, la césure est accessible sur un semestre à la condition que tous les crédits de ce même semestre aient été validés l'année précédente. Dans ce cas, l'étudiant·e réintègre l'établissement au semestre suivant, afin de suivre les enseignements et valider les crédits manquants.
- les étudiant·es de 4e année souhaitant combiner une période de césure avec un semestre d'études à l'étranger. Dans ce cas, il est proposé à l'étudiant·e un aménagement de son cursus sur l'année de réintégration au regard des crédits ECTS acquis auprès de l'établissement d'accueil, en concertation avec le·la responsable des études et l'enseignant·e coordinateur·rice de l'année.

Les expériences réalisées dans le cadre d'une césure ne sont pas comptabilisées dans le cursus. La césure sous la forme de stage(s) déroge aux règles générales applicables aux stages conformément à l'article 1 du décret 2021-1154 du 3 septembre 2021 (pas de rattachement à un cursus intégrant un volume pédagogique minimal de 200h d'enseignement). La durée des stages réalisés pendant la césure ne pourra par contre pas excéder 924h.

**Candidature**
La césure n'est pas accordée de droit et fait l'objet d'une procédure de dépôt et validation des projets de césure.
Les étudiant·es intéressé·es doivent transmettre avant le 31 mai un dossier dans lequel ils·elles expliquent leur projet de césure pour l'année universitaire suivante (nature de la formation/expérience, motivation, structures d'accueil…).

Les demandes sont étudiées par l'équipe pédagogique, le·la responsable des études et le·la directeur·rice de l'établissement dans le courant du mois de juin. La validation de la période de césure se fait au regard de la qualité et de la pertinence du projet présenté par l'étudiant·e par rapport acquis visés. La décision définitive revient au·à la directeur·rice de l'ÉSACM. Toute décision de refus est motivée.

**Inscription administrative, droits d'inscription et convention**
Pendant la césure, l'étudiant·e est inscrit·e administrativement à l'école. Cette disposition lui permet de conserver son statut étudiant et tous les avantages afférant. Elle garantit également la réintégration de l'étudiant·e dans la formation au terme de la période.

Pour ce faire, une fois l'autorisation de partir en césure accordée, l'étudiant·e doit s'acquitter la CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus) et procéder à votre inscription administrative à l'ÉSACM. Les frais de scolarité sont réduits de 50%, que la césure soit accordée à l'année ou au semestre.
Une convention de césure est établie pour préciser les conditions dans lesquelles l'étudiant·e est autorisé·e à effectuer sa période de césure : rappel du projet ayant fait l'objet d'une validation préalable, modalités de suivi, frais d'inscription, droits et obligations, modalités de réintégration dans le cursus à l'issue de la période de césure.

Dans le cadre de son année de césure, l'étudiant·e a la possibilité de maintenir ses bourses sur critères sociaux de l'enseignement supérieur. Cette année de bourse sera alors prise sur le quota d'année attribuables au titre de chaque cycle d'études. Il revient à l'étudiant·e en césure de faire les démarches auprès du CROUS et de transmettre la notification d'attribution à la scolarité.
Il est à noter toutefois que certaines formes de césures peuvent conduire à des changements de statut (salariat, étudiant-entrepreneur, volontariat…). Dans ce cas, l'étudiant·e doit se rapprocher de sa caisse d'assurance maladie pour obtenir les informations relatives à son statut et au maintien de ses droits.

La césure peut commencer début septembre si les démarches d'inscription administratives sont finalisées et le contrat de césure signé.

Pendant la période de césure, il·elle bénéficie des services de la médecine préventive (SSU), des activités sportives (SUAPS) et cultuelles (SUC), des outils de communication de l'école (messagerie, Teams, serveur, crédits d'impression à hauteur de 100 copies N&B) et de l'abonnement à Tënk. Il·elle garde également la possibilité d'accéder à la salle multimédia et à la bibliothèque de l'école.

**Référent·es pendant l'année de césure et modalités de réintégration**
En complément du suivi administratif assuré par le·la responsable des mobilités, un·e référent·e pédagogique est choisi·e parmi l'équipe pédagogique.
L'étudiant·e doit régulièrement tenir informé ses deux référent·es du déroulement de sa césure selon des modalités de contact convenu au préalable (mail, visio…), à raison d'un échange minimum par trimestre.

Avant le 15 septembre de l'année de reprise d'études, l'étudiant·e doit remettre un rapport d'activité écrit détaillant les activités réalisées pendant la période de césure et les acquis de l'expérience. Pour confirmer son souhait de réintégrer la formation, l'étudiant·e aura transmis au préalable les documents demandé·es pour la réinscription administrative, selon le même calendrier que celui donnait aux étudiant·es inscrit·es dans le cursus.



# CHAPITRE 2 :
# RÈGLES DE DISCIPLINE

## ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX

Les locaux de l'ÉSACM sont accessibles aux seul·es étudiant·es valablement inscrit·es.
Dans des cas très particuliers (préparation des bilans ou diplômes…), les étudiant·es peuvent inviter des personnes extérieures à l'établissement. Ils·elles doivent signaler leur présence à l'accueil au moment de leur arrivée dans les locaux. Pour des raisons de sécurité, ces personnes extérieures à l'ÉSACM ne sont pas autorisées à se rendre dans les ateliers techniques et à utiliser le matériel de l'école.

## COMPORTEMENT, RESPONSABILITÉ ET DISCIPLINE

Les étudiant·es sont placé·es durant toute leur scolarité sous l'autorité du·de la directeur·rice de l'établissement, responsable de la discipline générale de l'ensemble de l'établissement. Il·elle est compétent·e pour prendre à titre temporaire toute mesure utile afin d'assurer le maintien de l'ordre. Les faits qui ont conduit au prononcé d'une telle mesure peuvent donner lieu à une procédure disciplinaire.

La présence en cours est obligatoire. Toute absence doit être justifiée auprès du secrétariat pédagogique (voir Chapitre 1, Assiduité).

Le régime d'autodiscipline, qui régit la vie au sein de l'école, a pour contrepartie l'exercice de la responsabilité individuelle des étudiant·es.

Le comportement des étudiant·es (actes, attitudes, propos) ne doit pas être de nature :
- à porter atteinte à l'ordre public et au bon fonctionnement de l'école,
- à porter atteinte au principe de laïcité du service public de l'enseignement supérieur,
- à porter atteinte à la santé, l'hygiène et la sécurité des personnes et des biens,
- à créer des perturbations dans le déroulement des activités d'enseignement
- à amener autrui, contre son gré ou non, à subir ou à commettre des actes humiliants ou dégradants (Cf la loi n° 98-468 du 17/06/1998 définissant les actes de bizutage).

La loi s'exerce partout, elle punit les discriminations suivant vingt critères : l'âge, l'apparence physique, l'appartenance ou non à une ethnie, à une nation, à une race, à une religion déterminée, l'état de santé, l'identité sexuelle, l'orientation sexuelle, la grossesse, le handicap, le patronyme, le sexe, les activités syndicales, les caractéristiques génétiques, les mœurs, les opinions politiques, l'origine et le lieu de résidence.
Des lois spécifiques ont été mises en place contre le harcèlement sexuel et pour l'égalité vraie entre les hommes et les femmes (voir Annexe : Contre les discriminations, les écoles supérieures d'art s'engagent, page 198). Les discriminations et le harcèlement sont punis dans le cadre de la loi par des peines d'emprisonnement et de réparations aux victimes.

Il est interdit de pénétrer dans les locaux de l'école sous l'emprise de drogue ou d'un état alcoolique, ou en possession de drogue ou d'alcool (Article L628 du Code de la santé publique, article 222-37 et 222-9 du Code pénal).
Toutefois, la consommation d'alcool peut être admise dans le cadre de manifestations particulières (vernissages, réceptions…) organisées par la direction de l'établissement ou pour lesquelles une autorisation exceptionnelle a été préalablement donnée par la direction.
En cas d'ivresse ou de troubles du comportement lié à l'alcool ou à la drogue, le personnel de l'école prendra les mesures nécessaires : éloignement du·de la contrevenant·e, intervention d'un·e médecin qui décidera des mesures à prendre, application éventuelle de sanctions.

## SÉCURITÉ DES OBJETS ET EFFETS PERSONNELS

L'établissement prend des mesures de protection contre les vols, notamment en mettant à disposition des casiers. Néanmoins, il incombe à chacun·e de prendre les précautions qui s'imposent. L'école dégage toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation des effets personnels, appareils, matériels et matériaux perdus ou volés dans son enceinte.

### RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Les animaux ne sont pas admis dans les locaux sauf, s'il s'agit d'un projet artistique, sur autorisation du·de la directeur·rice de l'établissement.

Les étudiant·es ne sont pas autorisé·es à se restaurer dans l'amphithéâtre et dans les ateliers techniques. Les différents espaces de travail mis à leur disposition devront être laissés dans un état de propreté et de rangement convenable.

### CONCOURS ET ACTIVITÉS INDIVIDUELLES

Les étudiant·es ont la possibilité de participer à des concours, festivals, expositions ou colloques nationaux et internationaux en s'inscrivant à titre individuel. Toute activité impliquant un engagement dans le cadre de la participation à ces manifestations est soumis à une information à la direction de l'établissement.

### COMMUNICATION

Un· e étudiant·e qui est contacté·e par la presse pour une interview doit, avant toute prise de parole ou tout contact, en informer le·la directeur·rice de l'établissement.

### PLAGIAT - CONTREFAÇON

Conformément au code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle d'une œuvre faite sans le consentement de son auteur·rice est illicite.
Le délit de contrefaçon (plagiat) peut donner lieu à une sanction disciplinaire indépendante de la mise en œuvre de poursuites pénales.

### SANCTIONS DISCIPLINAIRES ET CONSEIL DE DISCIPLINE

En cas de manquement grave au règlement intérieur, d'atteinte grave aux personnes et/ou aux biens, de harcèlement discriminatoire ou d'atteinte à la propriété intellectuelle, un·e étudiant·e peut faire l'objet de sanctions disciplinaires.
Les sanctions disciplinaires applicables aux étudiant·es sont : l'avertissement, le blâme, l'exclusion pour une durée déterminée ou l'exclusion définitive de l'établissement. Des poursuites pénales peuvent également être engagées.

Le pouvoir disciplinaire est exercé par le·la directeur·rice de l'école, conformément à l'article 12-3 des statuts de l'EPCC, qui - sauf pour l'avertissement et le blâme - statue sur avis conforme du conseil de discipline, après audition de l'intéressé·e.
Le conseil de discipline se réunit sur convocation du·de la directeur·rice, de sa propre initiative ou à la demande d'un membre de l'équipe pédagogique.
L'étudiant·e est convoqué·e par pli recommandé mentionnant les faits qui lui sont reprochés et est invité à préparer sa défense.
Le conseil de discipline est composé du·de la directeur·rice, du·de la secrétaire général·e, du·de la coordinateur·rice général·e, du·de la coordinateur·rice en charge de l'étudiant·e, de 3 enseignant·es choisi·es par la directionau sein de l'équipe pédagogique de l'année d'étude de l'étudiant·e concerné·e et du·de la représentant·e des étudiant·es élu·es au Conseil d'Administration du cycle concerné.
Suite à l'audition de l'étudiant·e, le conseil de discipline prend une décision motivée qui est notifiée à celui-ci.



# CHAPITRE 3 : MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D'UTILISATION DES LOCAUX ET DU MATÉRIEL

### HORAIRES – FERMETURE DE L'ÉCOLE

De la date de la rentrée à la date de fin des cours, à l'exclusion des vacances scolaires, l'ÉSACM est accessible aux étudiant·es chaque jour ouvrable de 9h à 21h.
Tout·e étudiant·e ayant un travail à produire doit donc s'organiser en fonction de ces horaires et le cas échéant en fonction d'un planning d'utilisation des ateliers spécifiques (volume, infographie, photographie, multimédia ...)
L'école est fermée pour les étudiant·es :

- durant les mois de juillet et août,
- pendant les vacances de Noël,
- le vendredi suivant le jeudi de l'Ascension,
- les week-ends et jours fériés,
- à des occasions exceptionnelles (les étudiant·es en seront informé·es ponctuellement via l'intranet pédagogique).

### RÈGLES GÉNÉRALES D'USAGE DES LOCAUX

De façon générale, les étudiant·es sont tenu·es de respecter les locaux mis à leur disposition. Toute dégradation réalisée sur les murs, sols, portes ou tout autre support non réservé aux usages pédagogiques entrainera la remise en état aux frais de l'étudiant·e.
Toute intervention sur les locaux doit faire l'objet d'une réflexion concertée avec l'enseignant·e coordinateur·rice et la régie du bâtiment.
Différents espaces d'affichage sont utilisés pour les informations concernant les activités internes de l'école ou les manifestations artistiques et culturelles. Les étudiant·es sont donc tenu·es de les consulter très régulièrement. De même, la consultation de l'intranet de l'ÉSACM est également indispensable.

### RÈGLES DE SÉCURITÉ INCENDIE

Les locaux de l'école sont particulièrement exposés au risque d'incendie en raison des produits inflammables utilisés et stockés.
Les consignes de sécurité suivantes doivent être respectées en toute circonstance :
Il est interdit :

- de fumer dans l'établissement,
- d'utiliser des appareils à feu nu (réchaud à gaz, bougies, etc.),
- de modifier le réseau de distribution électrique sans autorisation
- de bloquer les portes coupe-feu ou munies d'un ferme-porte par des cales, du mobilier...
- d'encombrer ou de restreindre la circulation au sein des bâtiments, les issues principales et de secours, les armoires électriques, les couloirs, paliers, escaliers, fenêtres (notamment fenêtre à point rouge)...
- de stocker les matériaux inflammables, ou à fort pouvoir calorifique en dehors des armoires spéciales prévues à cet effet,
- de déplacer, d'utiliser, d'obstruer ou de dérégler les moyens de lutte contre l'incendie (extincteurs, RIA, coupe-feu, etc.)
- de décrocher les étiquetages de sécurité.

Si l'alarme retentit dans l'établissement, les usagers doivent évacuer immédiatement les lieux et se rendre au point de rassemblement en suivant les consignes des personnels formés à l'évacuation des publics.
En complément de ces consignes, il est essentiel de :

- repérer les issues de secours et moyens d'extinction à disposition,
- éviter le sur-stockage et les encombrements pouvant mettre en défaut la sécurité des personnes,
- être attentif aux odeurs suspectes (avertir l'agent ·ed'accueil qui appliquera les consignes de sécurité qui lui ont été signifiées),
- reboucher les containers de produits inflammables, limiter le stockage, les utiliser et les manipuler loin des sources de chaleur ou des appareils électriques,
- participer activement aux exercices d'évacuation organisés.

## RÈGLES SPÉCIFIQUES AUX ATELIERS TECHNIQUES

L'école met à la disposition des étudiant·es des espaces de travail spécialisés : laboratoires photo, ateliers vidéo et son, infographie et impression numérique, maquette, impression/édition… Les ateliers sont ouverts sous la responsabilité d'un enseignant, technicien et/ou d'un élève moniteur.

L'accès à ces espaces de travail est exclusivement réservé aux étudiant·es valablement inscrit·es à l'ÉSACM, pour des travaux entrant dans le cadre de la scolarité. L'entrée de toute autre personne est strictement interdite et engagerait, en cas de dommage lui survenant, sa propre responsabilité.

Les travaux nécessitant l'usage de machines spécifiques nécessitent la présence du personnel pédagogique et/ou technique de l'établissement. Une journée de sensibilisation est consacrée à la présentation de ces différentes prescriptions en début d'année scolaire. La participation de tous les étudiant·es est obligatoire.
Avant tout travail dans les ateliers, les étudiant·es doivent impérativement satisfaire aux respects de règles élémentaires de sécurité :

- Les vêtements amples, écharpes, pendentifs… susceptibles d'être pris dans les éléments rotatifs sont à proscrire,
- Les vêtements en matériaux facilement inflammables pour les travaux de soudure ou proches d'une source thermique doivent être évités (vêtements en coton fortement recommandés),
- Les cheveux longs doivent être attachés ou maintenus par tout autre moyen,
- Il est obligatoire de faire systématiquement usage des accessoires de protection (lunettes, casque, masque…) fournis par l'école.

Toutefois, l'école ne fournit pas les chaussures de sécurité. Il revient donc à chaque étudiant·e, sous sa seule responsabilité, d'utiliser des chaussures adaptées à un travail en atelier.

L'utilisation du matériel son, vidéo, informatique et photographique s'effectue dans le respect des modes d'emploi et se limite aux nécessités de l'enseignement.

De même, l'utilisation des appareils électriques, électroportatifs et des outillages doit être conforme à leur destination et aux prescriptions des constructeurs. Les enseignant·es et assistant·es sont là pour donner toutes indications utiles et faire respecter ces prescriptions.

Les outils et équipements mis à disposition sont obligatoirement utilisés sur leurs lieux d'affectation et en aucun cas ne sortent de l'établissement sans autorisation préalable.

Chaque étudiant·e est personnellement responsable des dommages qu'il·elle cause aux personnes, biens immobiliers et mobiliers au sein de l'établissement ou au cours de toute activité organisée par l'école.

Les matériaux fournis par les enseignant·es et assistant·es seront exclusivement utilisés pour des travaux entrant dans le cadre du cursus.

Après la réalisation de leur travail, les étudiant·es doivent, chaque jour, nettoyer les machines et outils utilisés, l'espace de travail et procéder au rangement des accessoires et outillages.

## CHARTE DE BON USAGE DES MOYENS DE COMMUNICATION ET ACCÈS INTERNET

**Lois applicables dans le domaine de la sécurité informatique :**

- Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée.
- Loi n° 88-19 du 5 janvier 1988, relative à la fraude informatique.



- Loi n° 91-646 du 10 juillet 1991 relative au secret des correspondances émises par la voie des télécommunications.
- Loi n° 92-597 du 1er juillet 1992 relative au Code de la propriété intellectuelle.

Les téléphones portables doivent être éteints pendant les examens, les cours ainsi qu'au sein de la bibliothèque.

L'utilisation généralisée des ressources informatiques et téléphoniques, leur fonctionnement en réseau ouvert sur Internet ont pour corollaire la vulnérabilité de nos infrastructures. Dans la mesure où une mise en échec du système peut paralyser durant plusieurs heures le fonctionnement de la collectivité, et occasionner des pertes importantes de données, cette vulnérabilité constitue une préoccupation majeure.
Chaque utilisateur·rice contribue à la sécurité générale du système d'informations par l'application de règles de fonctionnement.

**Finalité de l'utilisation**
Les accès aux moyens informatiques sont personnels et incessibles. Il est conseillé à l'étudiant·e de ne pas communiquer ces informations à une tierce personne. En cas de soupçons sur l'utilisation à son insu de ses accès, l'étudiant·e informera dans les plus brefs délais le/la directeur·rice de l'école. Cet accès disparaît lorsque l'étudiant·e quitte l'établissement.
Un nom de compte est fourni à l'utilisateur·rice avec un mot de passe associé. L'étudiant·e peut modifier son mot de passe (il doit comporter plus de cinq caractères comportant un mélange de signes alphanumériques - lettres et chiffres - dénué de tout sens).
Les « ressources informatiques » sont mises à disposition des utilisateur·rices pour leurs travaux dans le cadre du cursus. Leur usage doit être rationnel et loyal afin d'éviter la saturation du système ou leur détournement.

Tout·e utilisateur·rice s'engage à ne pas effectuer d'opérations qui pourraient avoir pour conséquence :

- de dégrader ou d'interrompre, même temporairement, le fonctionnement normal d'une ressource informatique quelconque, et en particulier de son poste de travail,
- de consulter, de modifier ou de détruire des informations privées d'autres utilisateur·rices,
- d'altérer volontairement ou de détruire des informations communes sur un des systèmes connectés au réseau,
- de masquer sa véritable identité, d'usurper l'identité d'autrui en particulier en s'appropriant le mot de passe d'un·e autre utilisateur·rice,
- de porter atteinte à l'intégrité d'un·e autre utilisateur·rice ou à sa sensibilité notamment par l'intermédiaire de messages, textes ou images provocants,
- de prendre connaissance d'informations transitant sur le réseau,
- de ne pas respecter les procédures informatiques.

**Matériel mis à disposition**
Les postes de travail sont équipés des composants informatiques nécessaires à l'accomplissement des tâches confiées aux étudiant·es. En cas d'insuffisance constatée ou de panne, il convient de prévenir le secrétariat de l'école.
L'installation et l'usage des logiciels ludiques, de copies de logiciels à caractère commercial, le contournement des restrictions d'utilisation, la propagation et la conception de virus informatiques, et de manière générale tout logiciel non directement relié à l'activité de l'étudiant·es, sont interdits.
L'utilisateur·rice ne doit pas faire de copies de logiciels n'appartenant pas au domaine public (respect du droit de propriété). Seules les copies de sauvegarde sont autorisées, sous le contrôle de l'administrateur·rice réseau. L'utilisation et la diffusion de logiciels piratés sont proscrits et constituent un délit passible d'amende forte et d'emprisonnement.

**Conservation des données informatiques**
Il est recommandé de conserver les fichiers sur les serveurs affectés à cet usage, car seul le contenu de l'espace de stockage situé sur ces serveurs est régulièrement sauvegardé.

**Contrôles**
L'ÉSACM, via son administrateur·rice du système d'information, a une obligation légale de moyens pour se protéger des transmissions et des traitements de données illicites. Dans ce cadre, l'utilisation de toutes les ressources informatiques mises et en particulier les services Internet pourront faire l'objet de contrôles en stricte référence à la loi et la jurisprudence. Les adresses des pages Web consultées sont stockées sur des serveurs relais et qu'elles peuvent être retrouvées facilement. La durée de conservation de ces données est conforme aux recommandations de la CNIL.

**Licéité des contenus**
*Respect du droit à la propriété intellectuelle*
L'utilisateur·rice des ressources informatiques et d'Internet doit veiller au respect du droit de la propriété intellectuelle sur les œuvres protégées (livres, logos, pièces musicales, images, logiciels…) qui font interdiction d'utiliser, de reproduire et d'exploiter ces œuvres sans l'autorisation de l'auteur·rice ou du titulaire des droits.

*Respect du droit des personnes*
Il est interdit à tout utilisateur de porter atteinte à la vie privée d'autrui par un procédé quelconque et notamment par la transmission, sans son consentement, de son image ou de ses écrits diffusés à titre confidentiel ou privé. Toutefois, pendant son cursus, l'étudiant·e accorde à l'ÉSACM la permission irrévocable de fixer son image par toutes techniques (photographie ou vidéo) et de la diffuser sur tous supports de communication (notamment publications papier et site Internet de l'école…). L'étudiant·e s'engage à ne pas tenir responsable l'ÉSACM de la possibilité d'un changement de cadrage, de couleur et de densité qui pourrait survenir lors de la reproduction.

*Respect de l'ordre public*
Tout·e utilisateur·rice doit agir dans le respect de l'ordre public et s'interdire notamment tout acte malveillant de quelque nature que ce soit (trouble à l'ordre public, diffusion d'idéologies politiques, incitation au racisme, au terrorisme ou au suicide…) ou toute diffusion de message à caractère violent de nature à porter atteinte à la dignité humaine. La notion d'ordre public s'entend en cohérence avec le droit français et européen en la matière, quel que soit le pays d'origine de l'étudiant·e.

*Confidentialité*
L'utilisateur·rice respecte les contenus à caractère confidentiel et s'engage à ne pas lire, copier, divulguer ou modifier les fichiers d'un·e autre utilisateur·rice sans y avoir été explicitement autorisé par son·sa propriétaire et/ou son auteur·rice.

Suivant la gravité de l'infraction, la direction pourra engager toutes actions qu'elle jugera nécessaire. Ces sanctions peuvent aller du simple avertissement jusqu'à des sanctions prononcées par le conseil de discipline, sans oublier les poursuites prévues par les lois en vigueur (engagement de la responsabilité civile ou pénale de l'étudiant·e).

## RÈGLES SPÉCIFIQUES À LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de l'école contribue à la formation, à l'information, à la culture et aux recherches des étudiant·es et des enseignant·es. Le personnel de la bibliothèque accompagne les étudiant·es et les enseignant·es afin d'utiliser au mieux le fonds documentaire et pour les guider dans leurs recherches. La bibliothèque propose un fonds documentaire en libre accès, spécialisé en art contemporain, ainsi que des informations multiples sur l'art contemporain et son contexte. Son catalogue est commun avec celui du réseau des bibliothèques de Clermont Auvergne Métropole.
Les horaires d'ouverture peuvent varier en fonction des contraintes pédagogiques et des vacances scolaires.

**Modalités d'inscription**
La carte de prêt établie lors de l'inscription à la bibliothèque de l'ÉSACM donne accès aux bibliothèques de lecture publique du réseau géré par Clermont Auvergne Métropole et à la BCU (Bibliothèque Clermont Université).

**Emprunt des documents**
Les ouvrages et les DVD peuvent être empruntés à domicile (sauf restrictions liées à des contraintes pédagogiques) : pour une durée de 3 semaines, renouvelables 1 fois (veiller à respecter les dates de retour des documents empruntés). Tout document qui sort de la bibliothèque (même pour un exercice ponctuel, ou pour une consultation brève) doit être notifié aux bibliothécaires. Périodiques, usuels, dictionnaires et encyclopédies, ouvrages de référence sont à consulter sur place.
Les documents audiovisuels et multimédias empruntés sont réservés à un usage personnel, dans le cadre familial ou privé. Tout autre usage doit se conformer à la législation sur la propriété littéraire et artistique. L'école ne peut être tenue responsable de tout usage abusif des documents empruntés.
L'étudiant·e est responsable des documents empruntés : il·elle ne doit ni les annoter, ni les détériorer. Il·elle est tenu de signaler au personnel de la bibliothèque tout document à réparer, qui se chargera des réparations éventuelles.
Un document anormalement détérioré (couverture ou pages déchirées, tâches…), perdu ou volé doit être remplacé par l'emprunteur·euse (achat du document ou d'un document équivalent en accord avec la bibliothécaire).
**Consultation**
La consultation, l'écoute et le visionnage sur place des documents est ouverte à tou·tes.
Des postes informatiques sont disponibles pour la consultation du catalogue et la recherche documentaire sur Internet.
Conformément aux articles 225-1 à 227-28 du code pénal, les usager·es s'engagent à respecter l'interdiction de consulter des sites à caractère raciste, pédophile, pornographique, incitant à la haine ou tout autre site portant atteinte à la sécurité des personnes et des biens. Un point de visionnage de DVD et d'écoute de CD audio est aménagé dans la bibliothèque.



**Reproduction de documents**
La photocopie des documents peut être réalisée sur un copieur mis à disposition à cet effet. Le tarif de cette prestation est fixé par délibération du Conseil d'Administration.

## FOURNITURES

L'école fournit le matériel et les consommables nécessaires aux initiations et travaux dans les principales disciplines artistiques. Chaque étudian·e doit néanmoins acheter :
- le matériel nécessaire pour le travail en peinture, dessin, volume et s'équiper notamment des carnets pour les prises de note et le journal du bord ainsi que du petit outillage suivant : 1 réglet métallique 50cm, 1 équerre métallique 30cm, 1 mètre ruban, 1 bon cutter avec lames de rechange, 1 marteau, des pinces multiprises, 1 jeu de tournevis, des vis et clous.
- les fournitures spécifiques lié à l'usage des outils numériques et multimédia
- les fournitures pour ateliers spécialisés : photographie, gravure, lithographie…

## PRÊT DE MATÉRIEL

Il est possible d'emprunter certains matériels pour mener à bien un projet pédagogique aux conditions suivantes :
- le travail envisagé avec ledit matériel doit répondre à un projet validé par l'équipe pédagogique,
- l'étudiant·e doit au préalable avoir informé son assurance et obtenu l'accord express de celle-ci pour une couverture du matériel en cas de vol ou détérioration,
- une fiche de prêt indiquant la nature du matériel, sa valeur, la durée du prêt ainsi que le numéro de police d'assurance doit être préalablement et systématiquement remplie.
- un chèque de caution sera réclamé dont le montant sera établi en fonction de la valeur du matériel emprunté.

L'emprunt du matériel s'effectue dans le cadre des plages horaires prévues, via l'intranet de l'école.
En cas de vol ou de détérioration de ce matériel, l'étudiant·e devra faire une déclaration à sa compagnie d'assurance. Dans le cas où cette dernière ne prendrait pas en charge le remboursement de l'appareil (ou ne le ferait que partiellement), celui-ci sera à la charge de l'étudiant·e.

## PROPRIÉTÉ ARTISTIQUE DES TRAVAUX

Bien qu'étant en totalité ou partie produites par l'ÉSACM, les travaux et oeuvres réalisés par les étudiant·es pendant leur scolarité sont leur propriété pleine et entière en leur qualité d'auteur·rice (art L 111-1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle). Les étudiant·es autorisent l'ÉSACM à utiliser ces productions au cours de leur scolarité et pendant une durée de 5 ans à l'issue de leur réalisation à des fins de promotion, de communication et d'actions culturelles dans le cadre de manifestations publiques ou pour des éditions. Pendant cette période, ils·elles cèdent à l'école de manière non exhaustive, à titre gratuit, les droits de reproduction, de représentation et d'adaptation afférents à ces travaux. Certains travaux réalisés dans le cadre de workshop, fabriques, prismes, voyages d'étude … peuvent relever de la création collective. L'œuvre collective est, sauf preuve contraire, la propriété de la personne sous le nom de laquelle elle est divulguée (art. L.113-2 al.3 du CPI).

## RANGEMENT DE L'ÉCOLE

A la fin de chaque semestre, après les évaluations et bilans, les étudiant·es doivent ranger leurs ateliers afin de permettre l'accrochage et la mise en situation des travaux. Dès la fin des épreuves, chaque étudiant·e doit participer à la remise en état de l'école.
Chaque fin d'année, l'étudiant·e s'engage – sauf décision contraire de la direction – à gérer l'enlèvement de ses travaux, matériaux et outils pour permettre aux services techniques de réaliser les travaux et nettoyages indispensables à l'entretien du bâtiment. Les travaux que les étudiant·es ne souhaitent pas emmener chez eux, dans les délais impartis, seront détruits.
Ces opérations se feront dans le respect des procédures et sous le contrôle du régisseur des bâtiments.

# CHARTE POUR L'ÉGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES ET LA LUTTE CONTRE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATIONS

* * *

Toutes les discriminations doivent être combattues avec force et la lutte contre les attitudes discriminantes et pour l'égalité entre les femmes et les hommes doit être placée en préambule de toute réflexion et de toute action.
L'école est un lieu de transmission, de savoir et d'émancipation et un espace de réflexion et de mise en œuvre de questionnements liés aux formes sociétales contemporaines. Elle est donc traversée par ces enjeux aussi bien dans le travail des étudiant·es que dans la vie quotidienne de l'établissement. Les écoles sont depuis de nombreuses années des espaces de construction et d'affirmation de l'identité de chacun·e. La force de la pédagogie de projet qui est au cœur des écoles d'art tient à des modes de travail spécifiques et à une liberté de création qui sont essentiels. Le rapport pédagogique est centré sur le projet de l'étudiant dans une construction de soi qui interroge sans cesse l'espace personnel. De ce fait, les écoles supérieures d'art doivent rester des lieux dans lesquels les questions de l'intime, de l'autobiographique, du corps et des identités au sens le plus large du terme continuent d'être travaillées tout en veillant à ce que chacun·e soit respecté dans ce qu'elle ou il est, sans discrimination.
La mise en œuvre d'une politique structurelle d'égalité entre les femmes et les hommes et de lutte contre toutes les discriminations, concerne aussi bien les étudiant·es que la gouvernance de l'établissement et l'ensemble des personnels et intervenant·es. Elle participe au travail nécessaire de reconstruction du champ des représentations.

**L'école s'engage à :**

- Promouvoir la diversité et l'égalité des chances ;
- Prévenir toute forme de violence et de harcèlement ;
- Mettre en œuvre l'égalité hommes-femmes ;
- Veiller au respect mutuel entre les sexes et transmettre une culture de l'égalité ;
- Favoriser la représentation proportionnelle des femmes et des hommes dans toutes les instances, à tous les niveaux, pour toutes les catégories et tendre vers la parité dans la composition du conseil d'administration, des jurys et des commissions de sélection, pour contrer les solidarités et mécanismes conscients ou inconscients qui tendent à reproduire des schémas inégalitaires ;
- Reconnaître le rôle déterminant de la direction d'établissement comme garant de l'égalité hommes-femmes, du respect mutuel entre les sexes et de la lutte contre les stéréotypes et contre toutes les discriminations ;
- Lutter contre toutes les discriminations et toutes les formes de harcèlements quels qu'ils soient ;
- Lutter contre les attitudes sexistes et de genre, contre toutes les discriminations et contre les violences sexuelles, sexistes et homophobes.



**1. Transmettre une culture de l'égalité et contre les discriminations pour changer les représentations**
Si dans les écoles supérieures d'art, comme dans le champ de l'enseignement supérieur en général, les conditions peuvent être propices au harcèlement et à toutes sortes de domination, elles créent aussi des contextes favorables pour les questionner et les combattre.
Notre école a ouvert ses portes aux enseignements des sciences politiques et sociales qui traitent de ces questions, notamment les gender studies et les postcolonial studies.

- Afin de changer les représentations et de transmettre une culture de l'égalité aux étudiant·es des deux sexes, nous veillerons à la parité et la diversité au sein des équipes pédagogiques (enseignant·es comme intervenant·es) afin, notamment, de diversifier les « modèles » que l'on donne aux étudiant·es.
- Une information diversifiée sur les métiers est développée durant la scolarité, notamment dans les « réalités de l'art » en faisant intervenir des professionnelles et des professionnels de toutes origines, ce qui contribuera à ouvrir le champ des possibles aux étudiant·es quels que soient leur genre, leur origine, leur contexte et leur choix d'existence.
- Nous travaillons sur les processus d'orientation des lycéen·nes dans le projet « égalité des chances », par des workshops en lycée professionnels, par des actions d'éducation artistique dans les quartiers défavorisés, par le changement de notre examen d'entrée plus accessible… Nous veillerons à développer ces actions auprès de tous ceux et celles qui n'auraient pas un accès facile à une école supérieure d'art.
- Changer les représentations passe également par une attention particulière à la diversité des œuvres et des auteur·rices présentés dans les enseignements en s'appuyant sur les travaux de recherche qui mettent en évidence les possibilités en la matière (œuvres d'autrices et d'artistes femmes, d'auteur·rices et d'artistes issu·es des minorités, et issu·es d'une histoire de l'art non occidentale).
- La mise en place de modules de formation sur l'égalité, d'espaces de réflexion sur les stéréotypes ou le développement d'analyses des représentations des femmes et des minorités quelles qu'elles soient est également nécessaire. Apprendre aux étudiant·es à analyser et décrypter les comportements est fondamental pour transmettre une culture de l'égalité et lutter contre les discriminations et le sexisme. L'ensemble de la communauté doit savoir repérer les stéréotypes et disposer d'outils pour savoir adopter la bonne posture lorsqu'elle y est confrontée.
- Accompagner tous les étudiant·es vers des carrières diversifiées
- L'ensemble des acteur·rices de l'école veillent à donner confiance aux jeunes femmes et aux jeunes hommes quels qu'ils soient et à entretenir un environnement de confiance, d'écoute et de conseil permettant à tou·tes les étudiant·es de prendre confiance et d'être encouragé·es afin que chacun·e puisse se projeter et prétendre à différents postes et différentes responsabilités.
- La constitution de réseaux professionnels et un suivi plus actif par les écoles du devenir des ancien·nes étudiant·es doivent soutenir la diversification et la consolidation des parcours de même que la mise en place de parrainages et de marrainages.

**2. Veiller à l'équité**

- Développer les statistiques F/H pour mesurer et prendre du recul sur nos pratiques.
  Des statistiques présentées au Conseil Scientifique, Pédagogique et de la Vie Etudiante (CSPVE) et au Conseil d'Administration seront réalisées une fois pas an pour rendre visibles les données sexuées au sein de l'école qu'il s'agisse des étudiant·es, des enseignant·es, des intervenant·es, des jurys, des dirigeant·es, des personnels administratifs ou de service. Les autres données statistiques sur la diversité ne sont pas légales et ne peuvent donc être réalisées.
  L'élaboration de ce rapport de situation comparée permettra de faire une mesure quantitative et pourra permettre d'organiser la discussion autour de ces données pour en comprendre la réalité, les enjeux et les solutions éventuelles à trouver.
- Dans les processus de recrutement.
  Comme c'est déjà le cas, les jurys de diplômes et de recrutement sont paritaires dans la mesure du possible puisqu'ils comprennent souvent un nombre impair de membres.
  L'établissement veillera à recruter en prévenant tous les risques de discrimination dans toutes les étapes de recrutement d'un·e agent·e. Pour cela nous nous appuierons sur la note du secrétaire général du ministère de la Culture en date du 7 février 2017 qui précise la procédure à appliquer dans le cadre des recrutements. Elle permet de garantir l'égalité de traitement et l'absence de discrimination entre les candidates et candidats. Ce document sera à la disposition de tou·tes à la Bibliothèque et dans l'administration.
- Dans l'accès à toutes les fonctions et dans toutes les instances (conseil d'administration, conseil scientifique, pédagogique et de la vie étudiante, commission pédagogique, coordination, délégué·es,…).
  L'école essaie de tendre à la parité à tous les niveaux et pour toutes les catégories. Nous veillerons à ne pas pénaliser la carrière des personnels ou le déroulement des études des étudiant·es du fait de leurs éventuelles obligations familiales ou professionnelles ou encore, d'un handicap. A titre d'exemple, les conférences sont enregistrées et sont disponibles pour ceux qui ne peuvent y assister pour une de ces raisons et des horaires et des aides ad hoc sont aménagés pour tou·tes clles·ceux qui sont concerné·es.

**3. Prévenir et traiter toutes les formes de discrimination, de violence, de harcèlement ou de fragilisation.**

- La loi s'exerce partout, elle punit les discriminations suivant vingt critères : l'âge, l'apparence physique, l'appartenance ou non à une ethnie, à une nation, à une race, à une religion déterminée, l'état de santé, l'identité sexuelle, l'orientation sexuelle, la grossesse, le handicap, le patronyme, le sexe, les activités syndicales, les caractéristiques génétiques, les mœurs, les opinions politiques, l'origine et le lieu de résidence. Des lois spécifiques ont été mises en place contre le harcèlement sexuel et pour l'égalité vraie entre les hommes et les femmes. Les discriminations et le harcèlement sont punis dans le cadre de la loi par des peines d'emprisonnement et de réparations aux victimes.
- Il est également important de rappeler le rôle essentiel de la direction dans cette lutte contre les discriminations, le harcèlement et les abus de pouvoir et pour l'égalité des hommes et des femmes. Le directeur ou la directrice agit pour les prévenir et a obligation à réagir par les moyens règlementaires propres à l'établissement ou par l'intervention de la Justice face à des faits relevant de ce type de délit.
- Des cellules d'écoute :
  Les écoles d'art étant des lieux dans lesquels discriminations, harcèlement, abus de pouvoir par un ascendant peuvent se produire, nous devons permettre aux victimes et aux témoins de trouver un espace pour parler, être écouté·es et ensuite dirigé·es vers l'instance qui convient : soit au sein de l'école, soit en dehors et, en cas de délit, vers la Justice.
  Deux cellules d'écoute ont été mises en place : l'une pour les étudiant·es et constituée d'étudiant·es et l'autre pour le personnel.
  La cellule d'écoute des étudiant·es est composée d'étudiant·es volontaires, à parité, représentant une diversité de profils pour que chacun·e puisse trouver un·e écoutant·e avec lequel il·elle se sente à l'aise pour se confier. La cellule permet que celui·celle à qui un·e étudiant·e a parlé ne se retrouve pas seul·e pour évaluer ce qu'il·elle doit faire mais que cette décision, souvent difficile, soit prise collectivement.
  La cellule d'écoute pour le personnel est composée de 4 personnes, volontaires, à parité, qui représentent l'ensemble des différents corps du personnel : enseignant·es, personnel administratif et personnel technique. De la même façon que pour les étudiant·es, cette cellule permet que la personne sollicitée ne soit pas seule pour décider de la suite à donner ou pas à ce qui lui a été confié.
  Ces cellules d'écoutant·es sont fondées sur les valeurs suivantes :
  • Écoute sans jugement et avec bienveillance
  • Impartialité
  • Confidentialité, discrétion
  • Responsabilité

  Ces cellules d'écoute pourront partager leur réflexion en s'appuyant sur les invitations faites au sein de l'établissement en lien avec ces questions ou en invitant des intervenant·es pouvant nourrir leurs échanges.
  La mission des référentes et des référents sera précisée dans une lettre de mission du directeur de l'établissement.
- Des documents et ouvrages qui aident et outillent dans ce travail seront disponibles à la bibliothèque et à l'administration à la disposition de tous les acteurs de l'école.

**4. Promouvoir l'égalité et la lutte contre les discriminations et faire connaître les dispositifs existants**

- Nous nous référerons à la circulaire du 21 novembre 2017 relative aux règles de féminisation et de rédaction des textes publiés au Journal officiel de la République française, qui rappelle qu'il faut féminiser les noms de métiers, titres et fonctions mais proscrit l'usage des formes abrégées avec point médian.
- La politique de l'établissement en matière de lutte contre les discriminations et pour l'égalité doit être connue de l'ensemble de la communauté. La création d'une page bien référencée sur le site Internet de l'établissement et dans l'intranet sera donc réalisée.



**Les textes de référence sont :**
Considérant la Charte pour l'égalité entre Femmes et Hommes dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, élaborée conjointement par la Conférence des Présidents d'Université (CPU), la Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI) et la Conférence des Grandes Ecoles (CGE) avec le soutien du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et du Ministère des Droits des Femmes ;

Considérant l'article 23 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne ;

Considérant la directive 2006/CE du Parlement européen et du Conseil du 5 juillet 2006 relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité des chances et de l'égalité de traitement entre hommes et femmes en matière d'emploi et de travail ;

Considérant l'article 14 de la convention européenne des droits de l'homme ;

Considérant les dispositions de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Considérant les dispositions de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Considérant les dispositions de la loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle pour les établissements auxquels elle s'applique ;

Considérant les engagements gouvernementaux rappelés par les circulaires du Premier Ministre du 23 août 2012 ;

Considérant l'Article 121-7 du code pénal pour les abus de pouvoir
Loi 92-683 1992-07-22

Considérant la Loi pour égalité des chances
Loi n° 2006-396 du 31 mars 2006

Considérant la Loi relative à l'égalité salariale
Loi n° 2006-340 du 23 mars 2006

Considérant la Loi relative au harcèlement sexuel
Loi n° 2012-954 du 6 Août 2012

Considérant la Loi relative à l'égalité vraie
Loi N° 2014-873du 4 Août 2014

Considérant la Loi relative à la création de HALDE
Loi n° 2004-1486 du 30 décembre 2004
Site : www.halde.fr

Membre du site
UNIVERSITÉ Clermont Auvergne
+ clermont auvergne métropole
Soutenu par
MINISTÈRE DE LA CULTURE
La Région Auvergne-Rhône-Alpes
VILLE DE CLERMONT FERRAND
MICHELIN FONDATION D'ENTREPRISE